HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

4 vol.

1 Lithogr. Port.

DQ 929.8
.R68A3
Vol. 1

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TAVEL.

AVEC LE PORTRAIT DE L'AUTEUR ET UNE PRÉFACE

DE

C. MONNARD.

BERNE,
CHEZ CHARLES STÄMPFLI. || ZURICH,
CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS,
CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.

1848.

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

MÉMOIRES

DU

COLONEL DE ROVEREA,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

4 volumes grand 8°.

BERNE, chez CHARLES STÆMPFLI.
ZURICH, chez FRÉD. SCHULTHESS.
PARIS, chez FRÉD. KLINCKSIECK, rue de Lille, 11, — et chez tous les principaux libraires de la Suisse et de l'Étranger.

LE COLONEL DE ROVEREA né en 1763 et mort en 1829, appelé par les circonstances à jouer un rôle important dans les commotions dont la Suisse a été le théâtre depuis l'année 1798 à 1815, avait contracté l'habitude de tenir un journal exact et détaillé, de ce qui se passait sous ses yeux, nommément de tout ce qui avait rapport aux événements publics.

Cédant aux sollicitations de quelques contemporains distingués, il occupa ses années de loisir depuis 1815 à 1827 à donner à ce journal la forme des MÉMOIRES qui font l'objet de cette publication. Ayant achevé son travail peu avant sa mort, il exprima le vœu positif, que sa famille les fît paraître. Son gendre M. de Tavel, ancien Avoyer de Berne, y fut d'autant plus disposé, que d'un côté, il y a été encouragé par quelques hommes à même de les juger qui en ont pris connaissance, et que de l'autre son respect pour la volonté de l'auteur l'y engageait.

L'éditeur s'est fait un devoir de les livrer au public, sans autres corrections ni retranchements, que ceux absolument nécessaires, de quelques détails personnels ou de famille sans intérêt pour des étrangers. Il s'est permis également d'adoucir les jugements portés sur quelques contemporains par l'auteur, qui animé des plus nobles sentiments de patriotisme, un peu absolu dans ses idées, n'a pas toujours ménagé ses adversaires politiques et dont les expressions vraies mais trop énergiques auraient pu blesser les descendants de ceux-ci.

L'éditeur était assuré que ces omissions eussent été approuvées par l'auteur lui-même, s'il eût pu en être le témoin. En revanche absolument rien n'a été changé dans la manière de voir et de juger les événements politiques, qui porte le cachet des principes positifs et invariables de l'auteur.

L'ouvrage est divisé en quatre volumes grand 8° qui se suivront immédiatement de deux en deux mois.

Le premier volume contient la jeunesse de l'auteur, la manière dont il est appelé à prendre une part active aux événements en Suisse de 1797 et 1798. La révolution du pays de Vaud en particulier, puis celle de Berne et de la Suisse entière y sont décrites avec un vif intérêt et beaucoup de détails sur les choses et les personnes encore inédits. Il finit en Septembre 1798.

Le deuxième volume explique le travail organisé selon les directions des cabinets de Vienne et de Saint-James, dans le but de délivrer la Suisse de la domination des Français. L'auteur était chef de ce travail, sous les auspices de l'illustre avoyer de Steiguer, dont la suprématie était reconnue par tous les Suisses émigrés. La campagne de 1799 y est racontée, principalement sous le point de vue de la

part qu'y prirent les corps suisses formés en Allemagne et soldés par l'Angleterre. Des détails sur l'archiduc Charles, le maréchal Souworow, avec lesquels l'auteur a eu des rapports fréquents et la mort du général Hotzé son intime ami, ainsi que celle de l'avoyer de Steiguer terminent ce volume qui finit en Mai 1800.

Le troisième volume traite de l'histoire Suisse depuis l'année 1800 à 1810. A côté des divers mouvements et changements constitutionnels qui agitèrent ce pays pendant cette époque fertile en actions et réactions, les intrigues diplomatiques des cours qui s'y intéressaient sont développées dans la correspondance de l'auteur avec des personnages marquants, tels que le célèbre historien Jean de Müller, conseiller aulique à Vienne, etc. etc. Des fragments de voyage en Italie, à Vienne, à Munich reposent agréablement le lecteur, ainsi que des détails sur le Portugal et l'Espagne, extraits de la correspondance du fils de l'auteur, officier d'état-major à l'armée anglaise dans la Péninsule.

Le quatrième volume retrace la Suisse de 1810 à la fin de 1815. Sa reconstitution en 1813, la mission de M. de Senft-Pilsach, le comité viennois et ses intrigues sont mis à découvert, ainsi que l'effet produit au pays de Vaud menacé dans son indépendance, par les événements de Berne. Les épisodes les plus intéressants de la guerre de la Péninsule, des détails nombreux sur Lord Wellington, La Romana et autres célébrités, extraits par l'auteur de la correspondance volumineuse et unique en son genre de son fils, enfin le récit touchant de la mort de ce fils, répandent un charme tout particulier sur cette partie des Mémoires. Une notice sur les derniers jours de M. de Rovera par M. Eynard-Eynard, termine l'ouvrage.

Nous extrairons pour terminer cette notice, le jugement que porte sur ces Mémoires, M. le Professeur Monnard qui les a lus, dans la préface qu'il a bien voulu insérer en tête de l'ouvrage.

„M. de Roverea, homme d'action, raconte ce qu'il a remarqué, ce qu'il a fait; caractérise et juge les hommes qu'il a connus, les acteurs auxquels il a vu jouer des rôles principaux ou secondaires sur le théâtre des événements publics. Écrivain grave et calme, la vivacité de son esprit et de son sang se concentre dans l'énergie de sa pensée.

„A la lecture de ces Mémoires, on se prend de respect et d'affection pour cette âme sincère: on est frappé de cette fusion d'éléments ordinairement contraires qui ne s'amalgament qu'à une certaine hauteur de l'atmosphère morale: le dévouement à une cause exclusive et l'équité envers les antagonistes, la fidélité à la bannière de son choix et l'indépendance du jugement.

„L'auteur a vu beaucoup de choses et s'est trouvé en contact avec beaucoup d'hommes. Il peint les uns et les autres avec ces traits caractérisés et ces couleurs naturelles qui font deviner la ressemblance d'un portrait dont on ne connaît pas l'original. Quelle galerie vivante de personnages et de mœurs il fait passer sous nos yeux! Fort éloigné de l'esprit d'intrigue, mais placé en observateur près de maint foyer d'intrigues, il lève le voile qui cachait ou ne laissait entrevoir que d'une manière confuse les ressorts de certains événements. Ses narrations sont parsemées de détails piquants et d'anecdotes qu'on ne trouve nulle part dans les écrivains antérieurs.“

Berne le 20 Décembre 1847.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

Imprimerie Stæmpfli à Berne.

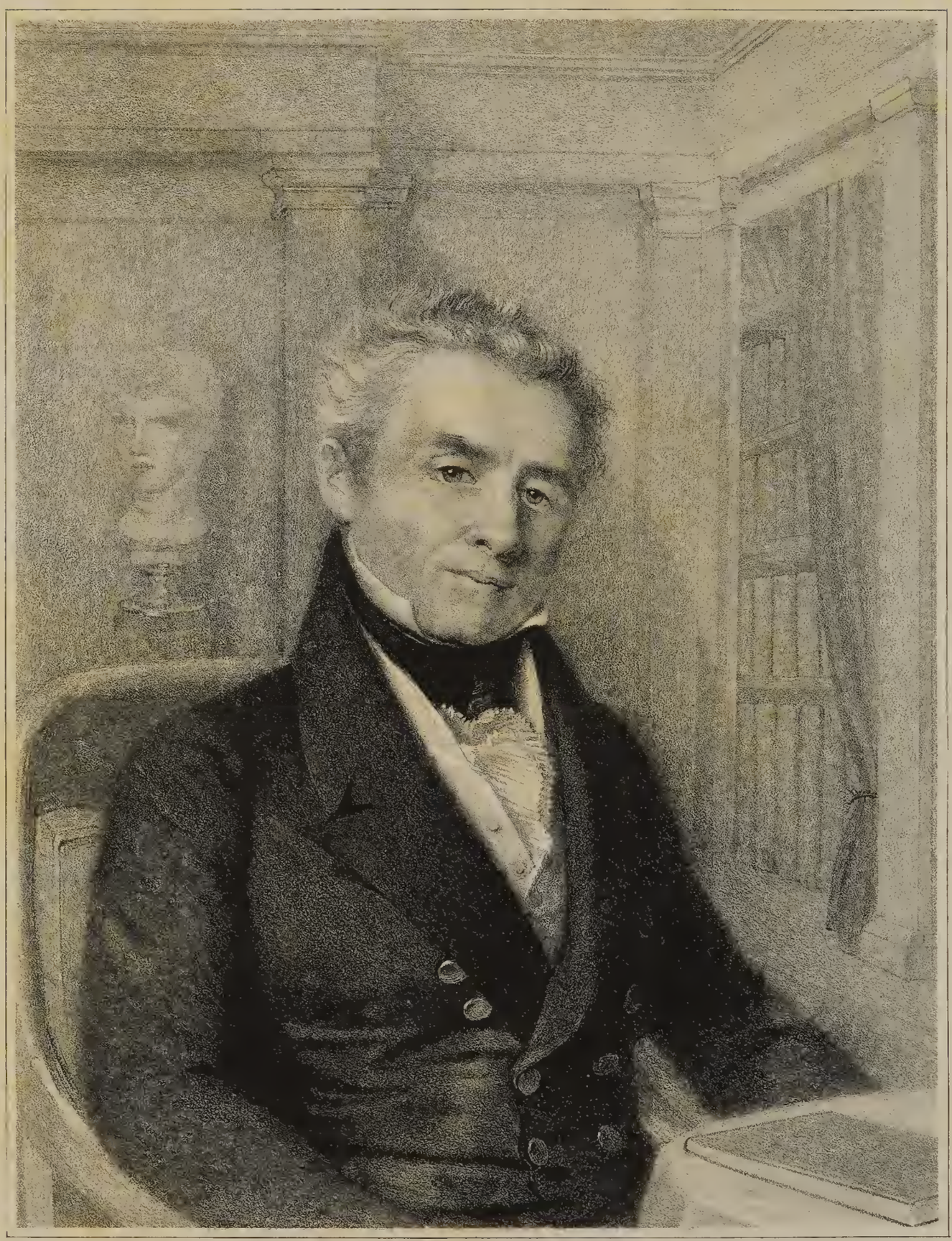

C. F. Irminger gez. *Lithographie v. F. Schultheß, Zürich.*

Ferdinand de Lesseps

DQ
129
.R68
R68x
Vol. 1

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

COLONEL D'UN RÉGIMENT DE SON NOM, À LA SOLDE
DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TAVEL,

ANCIEN AVOYER DE BERNE.

TOME PREMIER.

AVEC LE PORTRAIT DE L'AUTEUR ET UNE PRÉFACE

DE

C. MONNARD,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BONN.

BERNE,
CHEZ CHARLES STÄMPFLI.

ZURICH,
CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS,
CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.

1848.

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

Avant-propos.

En livrant au public sérieux, ce premier volume des Mémoires du Colonel de Roverea, tels qu'il nous les a laissés, nous croyons, tout en rendant un hommage bien mérité à sa mémoire, fournir aux historiens de notre patrie quelques matériaux peu connus; à nos compatriotes en général, un narré fidèle et succinct de plusieurs moments de notre histoire, à la fois intéressants et honorables

pour le nom Suisse; enfin nous déférons par là, au vœu exprimé par l'auteur lui-mème.

D'après sa volonté expresse, nous ne nous sommes permis aucun changement à son manuscrit ni dans sa partie politique, ni dans sa manière de voir les événements; en revanche persuadés, que s'il avait assez vécu pour soigner lui-même cette publication, il eut omis tout ce qui aurait pu être un sujet de peine, pour les hommes dont il désapprouva la conduite ainsi que pour leurs familles, nous avons cru devoir adoucir les jugements qu'il porte sur quelques-uns de ses contemporains, acteurs comme lui de cette scène mémorable, et retrancher quelques détails personnels ou de famille sans intérêt pour le public.

L'ouvrage se compose de quatre volumes qui se suivront immédiatement.

Le deuxième volume, contient la campagne en Suisse des Autrichiens et des Russes en 1799; tout ce qui concerne le travail des émigrés Suisses pour la délivrance de leur pays, et la mort de l'Avoyer de Steiguer.

Le troisième volume, donne le narré des changements que subit la Suisse, depuis l'année 1800 à 1810. Les différentes tentatives du parti anti-français pour amener une restauration, le mouvement à Berne de 1802, l'acte de médiation et ses conséquences, y sont retracés avec des détails peu connus, tout en suivant les grands événements de cette période en Europe. Le récit historique est coupé par

des lettres intéressantes sur le Portugal et l'Espagne.

Enfin le quatrième volume, renferme l'époque mémorable de 1810 à la fin de 1815, la reconstitution laborieuse de la Suisse pendant et après le congrès de Vienne et quelques épisodes de la guerre de la Péninsule. Une notice sur les derniers jours de M. de Roverea, que nous devons à l'obligeance d'un ami de notre famille, M. Eynard-Eynard, le seul témoin de sa mort subite, termine l'ouvrage.

Berne le 1er Novembre 1847.

DE TAVEL-DE ROVEREA.

PRÉFACE.

M. Ferdinand de Roverea, né à Vevey en 1763, d'une ancienne famille vaudoise, devenu bourgeois de Berne en récompense de son dévouement au gouvernement de cette république aristocratique, est mort à Bavéno, aux bords du lac Majeur, en 1829.

Il a écrit en vue de leur publication éventuelle et légué à sa famille les Mémoires qu'elle produit maintenant au grand jour. L'auteur n'a pas entendu composer une histoire, mais de simples mémoires, monument de sa vie et matériaux

pour de futurs historiens. Il raconte ce qu'il a remarqué, ce qu'il a fait; il caractérise et juge les hommes qu'il a connus, les acteurs auxquels il a vu jouer des rôles principaux ou secondaires sur le théâtre des événemens publics.

M. de Roverea, homme d'action, ne s'est retiré dans son cabinet que lorsqu'il a cru ne pouvoir plus agir utilement. S'il publia un écrit (*) au milieu de la lutte où il se trouvait engagé, ce fut moins un fait littéraire qu'un acte politique, et dans cette occasion sa plume ressembla beaucoup à son épée. Lorsque celui qui avait porté dans la lutte une philosophie pratique médita sur ce passé d'agitation, il devint écrivain grave et calme, et la vivacité de son esprit et de son sang se concentra dans l'énergie de sa pensée.

Dans un temps de lutte politique et de guerre, M. de Roverea combattit pour une des causes les armes à la main. C'est dire qu'il

---

(*) *Précis de la révolution de la Suisse, de Berne en particulier, par le colonel de Roverea.* Avril 1798, in 8^0.

a été l'homme d'une opinion et d'un parti. Quel citoyen oserait ne pas l'être, si son âme est bien trempée, alors que le bonheur du pays semble devoir être le prix d'une victoire? A de pareilles époques, comme toujours, l'honnête homme n'embrasse une opinion que parcequ'il la croit vraie, un parti que parcequ'il le croit juste. Il estime que ses adversaires se trompent, mais il admet qu'ils se trompent de bonne foi. Sa disposition, au sortir de la lutte, n'est pas celle de l'historien, mais, s'il n'en a pas l'impartialité, il peut en avoir la véracité pour les scènes du drame dont il a été acteur ou témoin. Ce sont les garanties qu'on demande à un auteur de mémoires, ce sont les garanties que nous donnent le caractère et l'esprit de M. de Roverea. A la lecture de ses Mémoires, on se prend de respect et d'affection pour cette âme sincère; on est frappé de cette fusion d'élémens ordinairement contraires qui ne s'amalgament qu'à une certaine hauteur de l'athmosphère morale: le dévouement à une cause

exclusive et l'équité envers des antagonistes, la fidélité à la bannière de son choix et l'indépendance du jugement.

Ce mérite se déploie dans des tableaux riches en faits et en personnages à physionomie saillante. L'auteur a vu beaucoup de choses et s'est trouvé en contact avec beaucoup d'hommes. Il peint les uns et les autres avec ces traits caractérisés et ces couleurs naturelles qui font deviner la ressemblance d'un portrait dont on ne connaît pas l'original. Mais quand on peut comparer ses récits avec d'autres documens historiques, la vérité de ses tableaux n'en ressort que mieux. Quelle galerie vivante de personnages et de mœurs il fait passer sous nos yeux, en les gravant à jamais dans notre mémoire, depuis cet étonnant Souwarow, observé en déshabillé, jusqu'à ce capucin Paul Styguer, patriote ardent et grotesque, soldat ridicule et moine à demi défroqué, imposant toutefois par une force interne, puissante sur le peuple!

Fort éloigné de l'esprit d'intrigue, mais placé en observateur près de maint foyer d'intrigues, M. de Roverea lève le voile qui cachait ou ne laissait entrevoir que d'une manière confuse les ressorts de certains événemens. Il expose de même sans détour des faits auxquels il a coopéré et dont le succès exigeait le mystère. Il nous révèle, par exemple, avec candeur l'organisation de cette réaction qui, sous le nom de faction austro-oligarchique apparaissait au Directoire helvétique et aux diplomates français comme un fantôme plein d'épouvante. Il éclaire les causes de l'inaction du prince Charles après les premiers triomphes de ses armes sur le sol helvétique. Ses narrations sont parsemées de détails piquans et d'anecdotes qu'on ne trouve pas dans les écrivains antérieurs.

En rappelant les titres de M. de Roverea comme témoin historique, j'acquitte une dette de reconnaissance. Occupé de recherches sur la période de la révolution helvétique pour en écrire l'histoire, j'obtins de la bienveillante

confiance de Madame de Tavel, fille de M. de Roverea, et de Monsieur de Tavel, alors avoyer de la République de Berne, communication des Mémoires de leur père. Je pus les étudier à loisir, et j'y ai puisé beaucoup de renseignemens pour mon travail. (*) Cette première faveur m'en a valu une seconde, c'est d'être consulté sur la convenance de publier ces Mémoires et d'exprimer ici mon opinion sur leur valeur.

Le duc Jean-Paul-François de Noailles, mort en 1824, habita pendant de longues années la ville de Rolle. Un jour M. de Roverea attendait dans une première pièce que le duc fût libre de le recevoir. Un autre visiteur entra. Ces deux Messieurs, qui ne se connaissaient pas, lièrent conversation. Tous deux pleins d'instruction et d'idées, ils furent enchantés l'un de l'autre. Le duc ouvrit la porte

---

(*) Cette histoire forme les tomes XVI et XVII *de l'Histoire de la Confédération suisse par Jean de Muller* etc. Paris et Genève. De ces deux volumes le premier est imprimé, le second sous presse.

de son salon et, en les voyant, les nomma: c'étaient deux mortels ennemis politiques, deux constans lutteurs: en présence du ci-devant chef de la réaction armée se trouvait l'ex-président du Directoire, Frédéric-César de la Harpe.

Celui qui, sans titre suffisant, a reçu l'office de présenter M. de Roverea aux amis des recherches historiques, est aussi chargé par la dernière volonté du général Frédéric-César de la Harpe de publier les Mémoires qu'il a laissés.

Que voilà bien le caractère des temps propices à l'étude de l'histoire. Après l'émotion des haines et des luttes, l'émotion de la vérité, car elle aussi fait palpiter le cœur, elle aussi aspire à des victoires et à des conquêtes. Quand le génie des combats s'assoupit, l'esprit d'investigation s'éveille. Il prête l'oreille à toutes les voix, il étudie tous les faits, il observe avec le même amour du vrai tous les hommes. Quel que soit le nom du fleuve, il recueille avec

transport tous les grains d'or de la vérité, mêlés au gravier, au sable, au limon. Il accepte le vrai sous quelque drapeau qu'il le trouve et les résultats quelle que soit leur couleur. Il n'a qu'un but, la vérité, qu'une devise: LA VÉRITÉ, TOUTE LA VÉRITÉ, RIEN QUE LA VÉRITÉ. Lorsqu'il se sent riche de faits puisés à des sources diverses, il monte à ces hauteurs sereines d'où l'œil embrasse l'ensemble et les rapports des événemens, la correspondance des partis opposés, la petitesse de tous les égoïsmes, la grandeur solitaire de l'amour des hommes, et, par dessus les tourmentes des factions, les bouleversemens des pays, les angoisses des familles, les triomphes éphémères de l'ambition, le calme et l'inflexibilité des lois de la Providence.

Bonn le 1er Septembre 1847.

C. MONNARD.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

TOME PREMIER

10 Février 1763 — Septembre 1798.

CHAPITRE PREMIER.

10 Février 1763 — Septembre 1790.

Introduction. Départ pour Colmar. Notice sur M. de Pfeffel. Retour dans ma famille. J'entre au service de France. Retour en Suisse. Je me marie. Notice sur la formation militaire du Canton de Berne. Tentative d'insurrection à Ormond-Dessus. Aperçu de la situation politique de la Suisse à cette époque. Commencement d'agitation au Pays de Vaud.

Rentré, il y a dix ans, dans la solitude d'où les circonstances impérieuses du temps m'avaient éloigné, j'eus l'idée d'employer les loisirs de ma retraite, à esquisser le tableau des événemens auxquels j'avais pris part, mais le sentiment de mon insuffisance, et plus encore la crainte d'être influencé par des souvenirs pénibles, alors trop récens, me retint.

Arrivé maintenant au déclin du terme ordinaire de la vie, à cet âge où les passions s'éteignent, où l'imagination réglée, la raison murie, rendent l'esprit plus calme et le jugement plus sur, j'essaie non d'écrire pour l'histoire, mais de rassembler quelques fragmens et des notes éparses, pour transmettre à mes enfants le journal d'une existence qui leur fut essentiellement consacrée, quand le premier des devoirs à remplir me permit de me dévouer exclusivement à eux.

Cette narration devant embrasser les principaux faits d'une période orageuse, demanderait une plume exercée, des talents, des connaissances que je n'ai pas, et auxquels je ne puis suppléer, que par le désir de laisser à ma famille ce témoignage de mon affection, tout en lui offrant peut-être quelques leçons utiles.

Si le plaisir de parler de soi, m'entraîne à des détails superflus, si l'amour propre m'induit à attacher trop d'importance aux événements dont je fus acteur ou témoin, si des préventions erronées altèrent par fois l'exactitude scrupuleuse dont je voudrais ne pas m'écarter, je me flatte du moins de m'être assez surmonté, pour parler sans aigreur des gens et des choses qui m'ont été les plus contraires. — Puissé-je aussi prouver par l'aveu loyal de mes erreurs et de

mes fautes, que ma tête seule en fut coupable, et si après moi, ces feuilles tombaient en des mains étrangères, obtenir par la candeur qui les aura dictées, l'indulgence que je réclame.

Persuadé que les premières impressions influent sur le cours de la vie entière, je reprends dans mes plus anciens souvenirs, le fil qui doit me conduire au but que je me propose. — Né à Vevey le 10 Février 1763, sous des auspices d'une apparence favorable, fils unique, probablement desiré, j'eus néanmoins une enfance fâcheuse et goûtai peu les douceurs que prodigue la tendresse maternelle. J'avais trois ans quand ma mère nous quitta ma sœur et moi, séparation douloureuse dont toutes les circonstances à ma portée, sont restées fortement gravées dans mon esprit et ont je crois donné à mon caractère une teinte plus sentimentale et plus réfléchie. — Je dus également à cette première adversité et à celles qui en résultèrent, le principe de la force d'âme qui est devenue mon plus ferme appui. — D'abord confié à des domestiques vicieux, si j'eus à pâtir de leurs traitements, je contractai l'habitude de souffrir sans me plaindre et en conçus une aversion invincible pour les gens abjects et corrompus.

Partageant bientôt après l'isolement de mon père, homme religieux, bon, simple et de mœurs

douces, son affliction nourrissant la mienne, me disposa mieux que l'eut fait une situation riante, à seconder par mon application, la peine qu'il prit de s'occuper de mon éducation. Une méthode rigide que mitigeaient les soins d'une tante qui me tint lieu de mère, affermit mon tempérament, hâta le développement de ma raison, et contribua naturellement à me donner une supériorité d'énergie sur ceux de mes contemporains qui étaient élevés plus mollement, dont je ne me suis douté que longtemps après. Privé de la plupart de leurs récréations, mon imagination déjà vive se porta de bonne heure sur d'autres objets. — Susceptible à huit ans de m'enflammer à la lecture de traits d'héroïsme, je ne rêvais que guerres, combats, actes de dévouement, aventures périlleuses, et entrainais ainsi mes petits camarades à des simulacres, qui m'attiraient des pénitences et la réputation d'un méchant garçon. — Doué néanmoins d'une grande sensibilité, je chérissais et vénérais mon père, j'adorais l'image de ma mère toujours présente à ma pensée: mon attachement pour quelques amis tenait de l'enthousiasme: je me rappelle avoir passé une nuit dans les pleurs, à cause du départ de l'un d'eux pour une longue absence. Le contraste de ma position et de la leur, humiliant souvent ma vanité, me rendit modeste.

A dix ans j'eus un précepteur, il m'aurait aisément préparé à de bonnes études, j'avais des notions élémentaires assez correctes, de la facilité, une mémoire sure, un vif désir d'apprendre : au lieu d'en tirer parti, il manqua l'occasion de m'aider à sortir de la médiocrité où je suis resté.

Mon père ayant éprouvé les inconvénients d'une éducation négligée, s'efforça de m'en procurer une aussi bonne que ses moyens le comportaient : mettant de l'importance aux talents, il me donna des maîtres d'agrément dont j'ai mal profité. — Mon goût ou pour mieux dire un penchant décidé, me portait à la vocation militaire ; l'aspect d'une troupe de milice, le son d'un tambour produisait sur mes sens une effervescence inexprimable : tout ce qui me tombait sous la main se convertissait en alignements de soldats, de canons ou de chevaux.

Je préférais le séjour de la campagne à celui de la ville : Bex surtout avait pour moi un charme particulier, soit à cause de la bonté que me témoignaient les parens qui nous y recevaient, soit par l'attrait de la nature riche et agreste de cette contrée. — Mon père que des affaires y appelaient deux fois l'an, m'y menait avec lui : nous demeurions ou au château chez le chevalier de Roverea, ingénieur et

célibataire, ou à Grande fontaine, petite campagne voisine appartenante à ses trois sœurs. La première de ces habitations, vraie gentilhommière, me plaisait particulièrement: les récits de mon oncle, sa manière amicale et brusque, m'attachaient singulièrement à lui; d'ailleurs en me permettant de le suivre à la chasse, il me familiarisait avec les fatigues, que je préférais aux amusements enfantins. Mais ses entretiens roulant d'ordinaire sur ses voyages ou sur nos ayeux, il agitait sans y penser, le levain d'une imagination trop disposée à s'exalter. — Aussi que de fois, la tête pleine des idées romanesques qu'il y avait fait naître, je m'en allai furtivement à travers les prairies et la forêt, aux ruines élevées du vieux château, où assis au bord de l'escarpement du rocher, contemplant le magnifique point de vue que ce site domine, je m'enivrais des chimères que je me forgeais, qui toutes folles, toutes ridicules qu'elles fussent, ont pourtant été je crois, l'étincelle de cet amour de la patrie, qui plus tard est devenu, je l'ose dire, mon régulateur et mon guide; tant il est vrai que l'un des dons les plus précieux de la nature à l'homme, est de le faire naître, ou sous un beau ciel qui l'électrise, ou au milieu des montagnes dont l'aspect sévère lui imprime cette touche mâle, qui, si elle ne mène

pas toujours aux grandes choses, rend du moins digne de les apprécier.

Je quittai à douze ans la maison paternelle, mon père me conduisit à l'école militaire de Colmar, établissement qui débutait alors sous la direction de M. de Pfeffel son fondateur. — Attendri des adieux de ma tante et de ma sœur, la variété d'objets nouveaux me fit une prompte diversion. Nous passâmes à Berne un lundi de Paques, jour alors solennel; j'y vis la procession du Conseil souverain, cérémonie dont l'aspect simple et imposant, a contribué à m'inspirer le respect et le dévouement que j'ai eu pour ce gouvernement, tant qu'il a existé. Je me faisais fête d'arriver à Colmar, d'y trouver des camarades empressés à m'agréger parmi eux: leur accueil froid et mesuré non seulement rectifia mon opinion, mais a souvent servi depuis à me prémunir contre de pareils mécomptes. — Attristé du départ de mon père, j'éprouvai dans le vide où son absence me laissa, le besoin de placer ailleurs une partie des sentiments que je lui portais. — M. de Pfeffel me devina, daigna m'adopter plus particulièrement, et se concilia bientôt mon affection toute entière. — Ses excellents préceptes, quoique je ne les aie pas régulièrement suivis, étant devenus le frein de mes passions et en d'autres

temps la règle de ma conduite, je dois un hommage à sa mémoire.

Agé alors de quarante ans, devenu aveugle à vingt par trop d'application à l'étude, les facultés de son âme en avaient pris un nouvel essor: un cœur droit et sensible, beaucoup de pénétration, un tact exquis, un esprit cultivé, une tête forte, une imagination féconde, une moralité tour à tour indulgente et rigide, peut-être un peu trop d'exaltation, donnaient à son caractère quelque chose d'onctueux et de sublime. Une logique claire et persuasive, le don précieux d'inspirer l'amour des vertus qu'il professait, ajoutait à l'attrait de ses discours et les rendait doublement intéressants, au petit nombre d'élèves qu'il jugeait dignes de l'entendre. — Se livrant avec eux à des discussions familières mais profondes, analysant avec méthode les points de morale les plus importants, interprétant avec clarté les principaux dogmes de l'Écriture Sainte, développant avec feu les espérances ou les craintes des récompenses et des peines futures, d'une vie bien ou mal employée, il portait la conviction dans nos cœurs, il les pénétrait de respect pour une religion épurée des erreurs, qui trop souvent la défigurent et lui nuisent.

D'autres fois, retraçant le tableau succinct

des révolutions qu'a subi le monde, déplorant les progrès de la corruption des mœurs, il annonçait un prochain bouleversement de l'édifice social; exaltant alors ses jeunes disciples vers l'ambition louable de devenir utiles à leur patrie, il leur peignait de couleurs vives les pièges du vice, les moyens de s'en préserver, leur montrait la vertu comme la seule boussole à suivre. — Mais en définissant l'homme estimable, il laissait trop peû de marge aux faiblesses presque inévitables de la jeunesse et exposait ainsi ceux qui l'écoutaient à perdre, dans le découragement qu'entraîne une première faute, le fruit qu'ils eussent pû retirer de ses sages maximes.

M. de Pfeffel avait cela de particulier dans la tâche difficile qu'il s'était imposée, que l'intérêt pécuniaire n'y entrait pour rien, son unique but étant de former de bons sujets à leur pays et à leur famille. — Obligé par sa cécité de s'en rapporter à d'autres pour l'exécution de plusieurs parties de son plan, il s'était adjoint un ancien officier français qui avait été employé à l'école militaire royale de Paris, sur le modèle de laquelle celle-ci devait se calquer. — Ce collègue abusant avec astuce de la confiance de M. de Pfeffel, chercha à lui soustraire ses élèves pour les réunir ailleurs à son profit. Il

leur dévoila ce projet, en les invitant par un discours pathétique à quitter M. de Pfeffel pour le suivre et à en obtenir le consentement de leurs parents. — Je dois avouer à ma honte, que je fus seul entraîné par la séduction de ses paroles: M. de Pfeffel eut la générosité de ne s'en point offenser, mon père me désapprouva, je reconnus ma faute et fis tacitement le vœu d'être mieux en garde à l'avenir contre un premier mouvement, écueil que j'ai cependant rarement évité.

La bévue que j'avais commise, m'ayant prouvé le pouvoir et le charme de l'éloquence, me suggéra l'ardent mais vain désir de m'approprier ce dangereux moyen de supériorité.

La vogue méritée dont jouït dès son origine l'institut de Colmar, porta rapidement le nombre des élèves, de treize qu'ils étaient quand j'y entrai, à celui de cinquante quatre, maximum fixé par le prospectus. La plupart étaient Suisses, quelques Allemands, des Russes, des Anglais, les Catholiques n'y étaient pas admis. M. de Pfeffel exécuta alors divers perfectionnements, sagement calculés pour le maintien de la pureté des mœurs et du bon ordre, ainsi que pour introduire et graduer parmi ses élèves l'estime et la confiance réciproques, premiers éléments de l'esprit de corps, ce levier de l'opinion,

seul propre à donner à une réunion quelconque, une impulsion soutenue vers le but qu'elle doit atteindre.

Prenant pour mobiles la considération personnelle et le point d'honneur, alliant la gravité qui donne du nerf au caractère, à la gaîté qui le développe, il établit pour les élèves des solennités et des récréations périodiques, érigea entr'eux une hiérarchie militaire et civile qui fondée sur le mérite présumé, devait enseigner à chacun à s'observer et à sentir le prix de l'estime mutuelle. — Ceci me rappelant un des beaux instants de ma jeunesse, quelque puérils qu'en soient maintenant les détails, je cède au plaisir de m'y arrêter, parcequ'ils ont été le prélude de plusieurs des transitions inopinées où j'ai passé depuis. M. de Pfeffel enjoignit un jour à ses élèves, de lui remettre chacun par écrit, les noms de douze de leurs camarades auxquels ils reconnaissaient le plus de mérite, intimant de ne consulter que soi et n'accordant que vingt quatre heures de réflexion. — Ponctuellement obéi, il fait prier les principaux de la ville, hommes et femmes, à la cérémonie qui se préparait. — La petite troupe étant en gala et sous les armes, M. de Pfeffel annonce: que voulant adjoindre ses propres élèves à la surveillance de la police de l'institut, les douze

d'entr'eux qui avaient obtenu le plus de suffrages, allaient devenir les juges de leurs camarades et former une compagnie d'honneur, dont chaque membre serait décoré d'une marque distinctive : que cette compagnie s'élirait un chef, lequel outre diverses prérogatives, aurait voix au sénat de l'institut, composé des directeurs et des gouverneurs et qui devait connaître des fautes graves.

J'étais le plus jeune des élèves et ne m'attendais nullement à être du nombre des élus, aussi éprouvai-je une émotion de surprise et de joie, la plus vive dont il me souvienne, en m'entendant nommer le second des douze et non moins, en recevant peu après le premier grade de cette compagnie. — Je ne conçus je crois, aucune vanité de cette marque imprévue de la bienveillance de mes compagnons, j'en fus plutôt intimidé, m'efforçai de m'en rendre digne, et eus la satisfaction de conserver cette place jusqu'à mon départ. — Elle m'appelait non seulement à présider le petit tribunal, mais à commander la troupe qui exerçait souvent à feu devant des généraux et autres personnages de distinction, qui visitaient l'établissement. Je recevais ainsi des éloges propres à me nuire ; les parents des élèves nouveaux venus me les recommandaient, me témoignaient une prévention

flatteuse. — Ayant en outre le droit d'aller seul dans les sociétés, j'étais en mesure d'acquérir plus d'expérience qu'on n'en a communément à cet âge, aussi avec plus de justesse d'esprit en aurais-je mieux profité.

D'un autre côté m'appliquant presque exclusivement à la partie militaire, je négligeai les autres branches d'étude et n'obtins jamais les récompenses qui leur étaient affectées. Néanmoins j'attribue principalement à la faveur qui me fut décernée, l'influence qu'ont eu sur le cours de ma vie, les trois années que j'ai passées à Colmar; elles en auraient eu plus encore, si mon père avait accepté l'offre que fit l'Empereur Joseph II à M. de Pfeffel, lorsque nous lui fumes présentés en corps à Fribourg en Brisgau, de m'attacher à sa personne, préférence qui m'eut probablement ouvert une belle carrière. J'ai ignoré et respecté les motifs du refus de mon père, les attribuant à la crainte d'un changement de religion, mais j'en ai fréquemment eu du regret. — Il m'empêcha également d'accepter d'autres positions moins brillantes que m'offrirent divers officiers généraux. Je ne retirai donc de ces marques de bienveillance, qui dans le fait s'adressaient à l'institut et à son fondateur, que la sotte présomption de me croire destiné à jouer un rôle, chimère dont je ne tardai pas à être désabusé.

Je reçus à Colmar mon instruction religieuse, l'indifférence qu'y apporta l'écclésiastique luthérien qui en était chargé, et celle avec laquelle je fus admis à la communion par le ministre protestant de Sainte Marie aux Mines, m'a fait désirer de diriger mieux pour mes enfants cette partie essentielle de l'éducation.

Je quittai l'école militaire après trois ans de séjour. J'emportai selon l'usage un certificat de conduite, et en même temps un gage que je conserve, de l'affection de mes camarades. M. de Pfeffel qui m'avait toujours témoigné une prédilection marquée, me donna en cette circonstance des preuves touchantes de sa sollicitude: ses exhortations furent celles du père le plus tendre.

Le retour d'un jeune homme dans sa famille et surtout d'un jeune Suisse, est un des beaux moments, je dirais presque un des beaux rêves de sa vie. — Mon père daigna me témoigner et répéta peut-être trop, que je l'avais pleinement satisfait. Cédant à un espoir sans doute cher à son cœur, il me berça de brillantes espérances d'avancement et de fortune, qui étaient certes loin de la réalité.

J'aurais desiré utiliser l'année qui devait s'écouler avant mon entrée au service, à me perfectionner, ou plutôt à acquérir diverses

branches d'instruction trop superficiellement traitées à Colmar. — Au lieu d'accéder à ce vœu, on m'allégua qu'un officier en savait d'abord assez; on me présenta à des parents, à des relations, qui par égard pour mon père, m'accueillirent et m'entrainèrent à leurs dissipations, je perdis ainsi un temps précieux.

J'échangeai en Mai 1799, cette existence oiseuse, contre une qui ne l'était guères moins et qui avait bien plus d'inconvénients. Placé au régiment suisse d'Erlach au service de France, où mon père avait préféré, je ne sais pourquoi, de me voir entrer, il me réunit à trois officiers de ce corps qui allaient le rejoindre à Marseille. Impatient de me rendre à mon poste, je me faisais fête du voyage; j'attendais de mes compagnons une conversation animée et instructive, mais le plus âgé, vieux capitaine, ayant laissé une jeune femme au logis, s'en inquiétait; il emmenait un neveu assez borné, plastron de sa mauvaise humeur, tandis que notre quatrième, gros joueur et libertin, s'exhalait en soupirs; je tenais un journal des endroits où nous passions, ce dont j'ai conservé l'habitude. — Nous fumes joints à Lyon par dix officiers d'infanterie nationale, qui au moyen d'un carosse à quatre places, cheminaient alternativement à pied et en voiture. Leur aimable gaîté faisant contraste avec notre

taciturne monotonie, je me joignis à eux et aurais voulu oser me séparer de mes mentors; je me souvins à propos de mon aventure de Colmar. — Ces Messieurs ayant une autre destination nous quittèrent, nous nous promîmes une éternelle amitié et jamais je n'en entendis plus parler. — Le magnifique coup-d'œil des approches de Marseille, la vue de la mer couverte d'embarcations, celle du port rempli de vaisseaux, de la ville entourée d'une multitude de bastides, le mouvement, le fracas qui augmentaient à chaque pas, tout cela m'enchantait et me promettait mille sujets de curiosité à satisfaire. Entrés en ville, descendus à l'hôtel, je ne doutais pas que mes compagnons envers lesquels je n'avais cessé d'être poli et prévenant, ne devinssent mes introducteurs auprès des chefs et des officiers du régiment, mais chacun s'en alla de son côté. — Réduit ainsi à me tirer d'affaire, l'expérience que je me supposais se trouva en défaut, embarrassé de me produire, je reconnus que j'étais bien novice, qu'on me tenait pour un enfant, et il fallut se soumettre à cette petite mortification.

Je me présentai au Lieutenant-Colonel qui commandait le corps; il me reçut sèchement, il est vrai qu'il était sourd et que je l'ignorais; j'avais cependant l'honneur de lui être allié;

il me conseilla de me mettre au fait des usages et me congédia. Le major en échange m'accueillit avec bonté, me prit sous sa protection, m'adressa à mon capitaine, bon humain qui partageait son temps entre la goutte, sa maîtresse et son chien: il me remit à son premier sergent dont l'étonnement me divertit, quand voulant m'enseigner les éléments du métier, il vit que j'en savais un peu plus que lui.

Malgré mon brevet de Sous-lieutenant, je devais à forme des réglements endosser l'habit de soldat et faire pendant six mois le service de cadet, c'est-à-dire, monter un nombre prescrit de gardes de factionnaire et de bas officier. — Je me prévalus de la bienveillance du major, pour abréger le terme de ce noviciat dont je m'acquittai en six semaines; mais la fatigue de cet apprentissage, jointe à la chaleur du climat, affecta ma santé; cependant le plaisir d'être installé, de me produire avec l'élégant uniforme d'officier, l'emporta sur les ménagements que j'aurais du observer. Introduit dans plusieurs maisons agréables auxquelles j'étais recommandé, environné de nombreux sujets de dissipation, le mouvement, le tourbillon d'une grande ville alors très opulente succédant tout-à-coup pour moi aux monotones douceurs de la vie domestique, séduit par les prestiges

d'une imagination bouillante, je me vis transporté sur une scène nouvelle qui eut pu me devenir à jamais funeste.

En me vouant au service, j'avais cru embrasser un état laborieux; j'y apportais de la théorie, de la disposition au travail et une grande envie de bien faire. — Ne trouvant dans tous les grades et chez presque tous les individus, que mollesse et indifférence, sauf pour quelques insipides pratiques de routine et un relâchement de discipline qui au lieu de stimuler l'émulation, l'éteignait, je craignis de m'exposer au ridicule en consacrant mes loisirs à étudier mon métier.

Le contraste de la scène où j'entrais avec les notions que j'avais reçues, jetant de la confusion dans mes idées, ébranla mes principes, m'en fit suspecter la véracité: entrainé d'ailleurs par des passions qui se développaient avec force, prétant l'oreille à de perfides sophismes, j'oubliai les sages maximes qui auraient du me conduire et perdis le fil que j'avais voulu suivre. Je me serais peut-être entièrement perverti, si une maladie grave ne m'eut bientôt ramené au sentier dont je m'étais écarté. — De tous les correctifs, il n'en est point selon moi qui vaille l'adversité. Si l'ame a conservé quelqu'énergie, le caractère quelque

ressort, si la conscience est exempte de remords poignants, c'est sur un lit de souffrances, durant des jours de solitude et des nuits agitées, que la jeunesse imprudente expie utilement de premiers écarts. La méditation réveillant alors les principes religieux, rend à la raison sa force, à la vertu son empire; le jeune homme éloigné du toit paternel, sans autre appui, sans autre guide qu'elles, profère tacitement le vœu de devenir meilleur.

Ceci n'est point une fiction, c'est la peinture véridique de ce que j'ai éprouvé, bénissant Dieu de m'avoir amené par une suite de tribulations, à sentir mieux le bonheur que je goute aujourd'hui. — Changeant donc de conduite, je cherchai à distinguer le vice, des fleurs qui le recouvrent; je comparai ses trompeuses jouissances à leurs suites funestes: la dégradation morale qui résulte des excès de tous genres, les malheurs incalculables auxquels la passion du jeu entraine; le mépris dont le point d'honneur frappe irrémissiblement quiconque enfreint ses arbitraires lois: je me trouvai à plaindre d'être exposé par mon état à autant d'écueils et souvent forcé de feindre pour éviter les traits du ridicule. — Rétrogradant vers le passé, je reconnus l'erreur, et de l'exagération des notions qui m'avaient été inculquées, et du relâchement

auquel je m'étais abandonné ; je me promis d'y remédier ; pour y parvenir, je m'étudiai à observer les hommes, je les suivis dans leurs divers genres de vie, j'osai aspirer à choisir le plus sage, ou du moins le plus analogue à ma position.

Pour m'affermir dans ma résolution, j'allai puiser dans les hôpitaux la terreur des résultats de la débauche ; dans les maisons de jeu l'effroi de l'avilissement ou du désespoir du père, du mari, du fils qui plonge les siens dans la misère. — J'allai dans les prisons contempler et entendre les malheureuses victimes des déréglements de toute espèce ; grandes et utiles leçons à qui sait et à qui veut les méditer.

Cherchant ensuite dans la bonne compagnie des modèles à imiter, j'y vis le désir vague et universel d'être heureux, ou l'orgueil de le paraître : ordinairement de faux moyens employés pour le devenir : la licence ou le relâchement des mœurs troublant le repos de la plupart des familles : quelquefois la vertu régner dans les classes inférieures ; presque jamais la félicité sans mélange d'amertume ; souvent le mérite ignoré et compagnon de l'infortune, l'adulation obtenir des faveurs, mais l'homme intègre toujours calme au milieu de

ce cercle agité. J'acquis ainsi la conviction que le bonheur ne consiste, ni dans la possession des richesses, ni dans l'éclat d'un rang élevé: que le contentement de soi en est la seule base.

L'ambition conservait néanmoins un attrait puissant à mes yeux, et je m'efforçais de lui résister en considérant les étroites limites, dans lesquelles mes espérances étaient circonscrites. Ce penchant se tempérait d'ailleurs par le secret pressentiment de la catastrophe qui s'approchait, et que tout concourrait à annoncer, à qui osait s'arrêter aux indices précurseurs de ce sinistre événement et interroger le présent sur l'avenir. C'était le moment de la guerre des colonies anglaises d'Amérique contre leur métropole, où la Cour de France était inconsidérément entrée en lice pour assurer leur indépendance, sans songer que leur triomphe deviendrait pour elle-même un signal de destruction. Déjà le mot de liberté retentissait partout: le soldat français ardent et léger proclamait hautement ses soi-disant bienfaits, surtout et avec raison celui qui décernait à la bravoure l'avancement que d'anciens statuts réservaient à la naissance. Le corps expéditionnaire ayant été formé de détachements de la plupart des régiments, l'armée fut spontanément atteinte à leur retour, des

germes d'insubordination qu'ils rapportaient; tandis que le gros de la nation s'étonnant de sa servitude, commençait à manifester l'espoir et le vœu d'un changement assez considérable dans l'état des personnes, pour améliorer d'une manière stable son existence civile. Tous les ressorts de l'ordre établi semblaient ainsi se détendre et présager confusément sa prochaine dissolution.

Cependant l'exaltation qui continuait à me dominer et dont j'ai longtemps été le jouet, entretenait en moi un vague désir de gloire: j'aurais voulu une carrière périlleuse, mais n'entrevoyant aucune issue apparente, étant dénué de protection et réduit à végéter là où le hasard m'avait placé, le dégoût de l'inactivité à laquelle je me voyais condamné, succéda à mon penchant décidé pour le métier. Une circonstance particulière y concourut. En Septembre 1781 une expédition française devait mettre à la voile du port de Toulon, pour se réunir aux troupes espagnoles qui assiégeaient le fort St. Philippe de Mahon; le régiment auquel j'appartenais était commandé, nos chefs représentèrent comme ils y étaient obligés, que notre capitulation s'opposait à ce que le corps fut embarqué; on y eut égard, mais en essuyant de la part du Gouverneur de la province

des reproches aussi outrageants, que peu mérités. Cette injustice me révolta, je formai le projet de chercher à passer dans une autre arme (dans les dragons); j'avais quelqu'espoir d'y réussir et obtins un congé pour aller consulter ma famille.

Un motif personnel me faisait souhaiter de quitter Marseille, j'y avais pris un vif attachement pour une jeune personne dont les parents m'avaient accueilli avec bonté. Frappé de l'indignité qu'il y aurait à moi d'abuser de l'hospitalité qu'ils m'avaient accordée, je fis un violent effort, qui, s'il m'a infiniment coûté, m'a laissé un souvenir de satisfaction ineffable. J'obtins de cette charmante et vertueuse S..... qu'elle se donna à l'homme que sa famille lui destinait. Ma tache n'aurait peut-être été qu'à demi remplie, si je ne m'étais promptement éloigné.

Il y avait près de trois ans que j'étais au service: peu de temps après mon retour en Suisse, je fis la connaissance de M^lle^ de Watteville de Mollens. — Ignorant le vrai de ma situation, et cédant à une impulsion trompeuse, qui semblait me porter à un genre de vie calme, pour lequel j'étais loin cependant d'être assez mûri, je recherchai et obtins sa main.

J'avais dix-neuf ans, elle en avait dix-sept: si jeunes l'un et l'autre, que de chances fâcheuses nous avions à courir, à combien de regrets nous nous exposions, et plus encore nos parents, d'avoir acquiescé aussi légèrement à un mariage si peu réfléchi. Cependant notre union a été des plus heureuses, grâces sans doute à l'excellent naturel, aux qualités solides et agréables de cette épouse chérie, qui toujours sage et indulgente, s'acquitta de ses nombreux devoirs avec un courage, une persévérance et une piété exemplaires.

En 1783 elle donna le jour à mon fils, qui de ce moment a été le principal intérêt de ma vie. Mon beau-père étant Gouverneur d'Aigle, nous vivions beaucoup chez lui, mais cette existence douce ne tarda pas à être troublée: j'acquis la cruelle certitude, que la fortune de mon père qui se croyait riche, était dérangée et que celle de M. de Watteville, ne l'était guères moins. — Navré d'avoir sans m'en douter, placé ma compagne dans cette fâcheuse position, j'en fus profondément consterné, et je ne vis de salut, que dans la ferme résolution de lutter avec force contre l'adversité. — Admirablement secondé par ma femme, nous convinmes de nous consacrer à l'éducation de notre famille et de nous retirer à Mollens, terre située au

pied du Jura, où nous attendrions patiemment un meilleur sort, s'il plaisait à la Providence de nous l'accorder.

La naissance de la seconde de mes filles faillit couter la vie à sa mère ; nous effectuames néanmoins notre projet, et malgré mon ignorance en agriculture, je devins le fermier de mon beau-père. De bons avis, de l'ordre et de l'activité suppléèrent à mon inexpérience. Nous reposant le soir au milieu de nos enfants, après une journée laborieusement employée, le contentement d'esprit nous dédommageait amplement des récréations de la société et ainsi nos privations se convertirent en jouïssances. Nos parents partageaient notre solitude pendant les mois d'été ; quelques amis y abordaient ; ils paraissaient y trouver l'image du bonheur, et il n'en est effectivement point de plus réel, que celui d'un ménage où tout se rapporte à l'avantage commun, où l'égalité d'humeur, la conformité des goûts, le support mutuel, entretiennent l'harmonie : le contraire en revanche est l'enfer sur la terre.

A la naissance de la troisième de nos filles, nos affaires commençaient à prospérer ; nos revenus s'étaient accrus par une sage économie et par une donation d'un parent éloigné.

J'avais obtenu la majorité du département

d'Aigle, après y avoir eu une compagnie de chasseurs carabiniers, emploi qui en me remettant temporairement en activité de service, (*)

(*) Le canton de Berne était divisé en vingt-deux départements, dont sept aux pays de Vaud, formant autant de régiments de milice, chacun de quatre bataillons de paix et de deux bataillons de guerre. Les premiers de force indéterminée, se composant des hommes de seize à soixante ans, étaient la pépinière des bataillons de guerre, soit de huit compagnies, moitié grenadiers, moitié mousquetaires, de 125 hommes chacune, faisant ensemble 1000 hommes; d'une compagnie de chasseurs de 100 hommes, d'une d'artillerie de 80 hommes et une demi compagnie de dragons de 30 hommes. L'élite d'un département était donc, outre des cavaliers d'hommage que fournissaient les vassaux, de 1220 hommes; — soit pour sept départements, 8540 hommes et pour vingt-deux, 26,840 hommes. Les communes fournissaient de plus, un nombre prescrit de charretiers et de chevaux pour l'artillerie et les bagages. La proportion de la totalité des hommes enrégimentés était à peu près de 3 à 6, c'est-à-dire, que l'élite d'un département s'élevant à 1220 hommes, les quatre bataillons de pépinière pouvaient être évalués à 2400 hommes. L'élite était répartie de manière à ce que les mêmes districts recrutaient deux bataillons; que le même village fournissait un nombre fixe de soldats d'élite, lesquels se partageaient entre quatre compagnies appartenantes à deux bataillons, de sorte que quatre frères, lors-même qu'ils auraient tous été inscrits à l'élite, n'étaient appelés à la fois, que dans le cas extraordinaire d'une levée en masse. L'artillerie, les dragons et les chasseurs, se recrutaient sur l'élite elle-même. Le soldat s'équipait à ses frais: appelé sous les armes, le fantassin recevait par jour 2 bz. de solde, 2 bz. de décompte, 1½ livre de pain, 1½ livre de viande: les autres à proportion. — Le détail de l'enrégistrement de la jeunesse, de la répartition de

m'appela à apaiser non sans péril, une émeute à main armée, que des soldats revenant des gardes suisses à Paris, avaient provoquée à Ormond-dessus. (*) Cet indice, un des premiers

---

l'élite, les congés des invalides et des vétérans, étaient du ressort du major de département, lequel était assermenté par le gouvernement et recevait un appointement annuel d'environ L. 500. Il avait la nomination de divers emplois, correspondait avec le Conseil de la Guerre et devenait Major du régiment.

(*) Le hameau d'Ormond-dessus, est le chef-lieu d'une paroisse qui fournissait les deux cinquièmes de deux bataillons de pépinière, par conséquent environ 580 hommes inscrits sur les rôles. — Situé à cinq lieues d'Aigle et à trois de Château d'Oex, les chemins qui y conduisent sont à peine praticables aux chevaux: cet endroit dont le site est des plus tristes, n'offre d'asile à l'étranger que la maison de cure, qui alors nouvellement bâtie, était spacieuse. — Le jour et l'heure de l'avant-revue ayant été publiés, le contingent devait se trouver sous les armes avant mon arrivée: je venais du Pays d'en Haut et plongeais ainsi de loin sur le vallon; je pus me convaincre que la troupe n'était pas rassemblée; n'en apercevant pas vestige, je craignis qu'il y eut eu une erreur dans la publication. La place d'armes étant déserte, je me rendis à la cure; le commandant d'exercice y vint, il me rassura au sujet des publications et me donna de mauvaises excuses de la négligence de ses subordonnés. — Retournant sur le terrain, j'y vis venir à pas lents, un sergent nommé Culan, portant l'uniforme des gardes suisses en France (nos gens avaient le droit de conserver dans les rangs, l'uniforme qu'ils rapportaient d'un service avoué). Je lui témoignai ma surprise, de ce qu'un ancien militaire montrât si peu d'empressement à son devoir, à peine me repondit-il. Enfin la troupe se forma, j'observai parmi elle de la mauvaise volonté, des entretiens à demi-mots: je la tins longtemps sur

de l'influence parmi nous, des principes révolutionnaires français, me fit sentir l'urgence pour tout ami de l'ordre, de s'efforcer à résister

---

pied et la congédiai sèchement. Selon l'usage, les préposés de la commune me donnaient à dîner chez le Ministre; ils s'y étaient réunis pour m'attendre et débutèrent par me presser de boire du vin, ce dont je m'excusai: j'étais accompagné de mon aide-major, d'un secrétaire et d'un chirurgien. Le Châtelain me prévint, que ses communiers tenaient, à ce que les drapeaux qui étaient déposés à l'église d'Ormond-dessous, le fussent alternativement dans celle d'Ormond-dessus. Je lui offris de me charger à cet effet d'une requête pour le Conseil de la Guerre. On servit: je remarquai au bas de la table un individu en uniforme de soldat des gardes suisses: on me dit qu'il avait quitté ce régiment et venait de recevoir un brevet de sous-lieutenant du contingent; il discutait à voix basse la question des drapeaux et finit en affirmant, qu'à Paris, on saurait fort bien en cas pareil se faire justice. — Je feignis de ne pas l'entendre, mais le priai de se retirer, parcequ'il était mal séant de paraître à la table des officiers en costume de simple soldat: il disparut. — Un instant, après le sergent Culan entra et d'une voix de stentor m'annonça, que si les drapeaux n'étaient pas rendus le jour même à Ormond-dessus, les grenadiers se révolteraient. — Je le tançai, le traitai d'imposteur, le menaçai de le faire arrêter; il se retira. — J'avertis le châtelain, que je le rendais responsable de ce qui se passerait; il cherchait à se justifier, lorsqu'un grand vacarme fixa notre attention: c'étaient quarante-cinq grenadiers la plupart ivres et tous armés, qui montaient en tumulte l'escalier en faisant des imprécations, et qui occupèrent en désordre la salle à côté de celle où nous mangions: je m'y rendis incontinent, invitant les autres convives à me suivre. Je me plaçai à côté d'une table, sur laquelle étaient mon chapeau et mon épée; je me couvris et voulus prendre la parole: Culan eut l'arrogance de m'interrompre; je

à l'esprit novateur: mes idées se concentrèrent vers ce but; je crus utile de chercher à acquérir de la popularité et en usai quelquefois pour

---

lui ordonnai de se taire, il eut l'insolence de me répliquer, en s'avançant vers moi d'un air menaçant: «Monsieur j'ai une bouche «pour parler et vous des oreilles pour m'entendre:» Il n'y avait pas là à hésiter, je saisis mon épée et lui en allongeai une botte qui lui passa entre le bras et le corps, il fit la pirouette et se réfugia parmi ses camarades. Me sentant alors excessivement animé, je haranguai ces gens avec autant de feu que de véhémence et leur représentai avec tant de vivacité l'énormité de leur faute, que tous jetèrent sur le plancher leurs fusils, leurs sabres, leurs bonnets, en me demandant humblement pardon. — Je balançai un instant et le leur accordai, sous condition que le sergent Culan me serait livré garotté. — Il s'esquiva. — Je dictai sur le champ à mon secrétaire le rapport de ce qui venait de se passer; mais réfléchissant, qu'il serait fâcheux de commencer mes fonctions par un acte de rigueur, je fis signifier à Culan, que s'il voulait implorer son pardon par écrit, il ne serait fait mention de rien; il s'y refusa, mon rapport fut immédiatement expédié au Conseil de la Guerre à Berne et la tranquillité rétablie. Le lendemain matin au moment de me mettre en route, mon domestique m'annonce un homme portant l'uniforme de nos troupes au service hollandais: c'était Culan, qui avait changé de costume et de langage; il venait reconnaître sa faute et en demander l'oubli, me suppliant de me contenter de l'assurance verbale de son repentir: je persistai à ce que ce fut par écrit; il ne put s'y résoudre, s'éloigna et je partis. — Nous cheminions à pied le long d'un sentier tortueux; resté seul en arrière... j'entends marcher: c'était Culan bien armé; sans me retourner, je lui demande ce qui l'amène. — «Vous faire mes excuses, Monsieur.» — Il n'est plus temps lui dis-je, c'est par écrit que je les veux. — Il sort un écritoire de sa poche et me propose de le suivre dans un chalet voisin

comprimer sans bruit d'évidents symptômes d'effervescence. Mais cette époque est tellement intéressante pour notre patrie, qu'avant de passer outre, je hasarderai une esquisse de la situation où elle se trouvait alors.

Dès-longtemps la Suisse était dégénérée: la réforme, en rompant le nœud fédéral, avait semé des germes de dissensions, que le traité de paix de 1712 n'avait qu'imparfaitement étouffés. — D'ailleurs chaque Canton s'étant plus ou moins écarté de ses institutions primitives, nourrissait des éléments de discorde, qui s'étaient souvent manifestés et qui menaçaient de se reproduire. — Zurich s'était aliéné

---

et inhabité, dont il avait la clef. — Cela avait tout l'air d'un guet-apens, néanmoins je m'y confie; il ouvre la porte, m'invite à entrer le premier; je lui observe qu'auparavant il doit ouvrir les volets. — Avez-vous peur de moi, Monsieur? Non. — Il s'assied, écrit à ma dictée et signe l'aveu de sa faute et la prière de la lui pardonner, puis me remet ce papier. — Je lui tends la main en signe de promesse d'oubli et nous nous séparons. — Je me dispense de toute réflexion sur les causes, le but, les dangers et la singulière issue de cette scène, qui eut de la publicité et qui ne me nuisit pas. J'informai le Conseil de la Guerre du tardif repentir de cet homme audacieux mais loyal, j'intercédai en sa faveur; mais selon la maxime banale de ce gouvernement paternel, en cas semblables, il ne fut ni châtié, ni absous. Une suspension de son grade de sergent l'humilia, et ne pouvait être d'aucun effet pour l'exemple. — Il est néanmoins toujours resté dans le devoir.

par son monopole mercantile, la portion la plus industrieuse et la plus riche de ses ressortissants. — Berne, depuis que l'État y était devenu opulent, que le lucre des emplois en avait fait un objet de cupidité, avait une tendance à l'oligarchie, qui sappait sourdement les bases de son existence. — Ce gouvernement avait eu besoin en 1653 de l'appui de ses confédérés, pour dompter un soulèvement dangereux, vulgairement connu sous le nom de *guerre des paysans*. Au milieu du siècle dernier il dut sévir avec rigueur, contre les chefs d'une conjuration tramée dans le sein de sa propre bourgeoisie, dont quelques têtes tombèrent sur l'échafaud. — D'ailleurs des alliances plus honorables qu'utiles, l'exposaient à être abandonné ou faiblement soutenu par le reste de la Suisse, où sa prépondérance excitait de la défiance.

Lucerne contenait avec peine ses sujets de l'Entlibuch : Uri, Schwytz, Unterwalden et Zug, s'ils faisaient cause commune avec ce dernier canton en matière de culte, n'étaient exempts, ni de prévention contre lui, ni d'agitation et d'intrigues à son égard, quand il s'agissait de leurs intérêts privés.

Le peuple de Glaris et d'Appenzell, modèle dans son intérieur de tolérance religieuse, de

pâtre était devenu manufacturier, et avait ainsi naturellement déchu de ses mâles vertus. — Bâle enrichi par le négoce, en ressentait pareillement les inconvénients sur l'esprit public; Schaffhouse isolé par sa situation, comptait à peine par la petitesse de son territoire.

Fribourg et Soleure, rivalisant avec Berne tout en suivant ses traces, renfermaient des germes de discorde et manquaient de moyens de répression. — Fribourg avait été en 1781 le théatre de troubles sérieux, qui s'ils furent reprimés par l'intervention bernoise, conservèrent néanmoins une influence funeste. Les principaux agitateurs, condamnés à vie aux galères de France, spontanément élargis sans l'aveu de leur souverain, à l'époque de la révolution française, se réunirent à Paris, où ils devinrent le noyau des mécontents de toute la Suisse et profitèrent avec astuce, des chances que le nouvel ordre de choses leur offrait, pour satisfaire leur inique vengeance.

Les *Alliés* de la Confédération (die zugewandten Orte), présentaient plus de défectuosités encore: les Ligues Grises unies entr'elles par un pacte diffus, exerçaient durement leur domination sur la Valteline, que d'autres puissances convoitaient; elles étaient à côté de cela presqu'ostensiblement divisées en parti

français et en parti autrichien. L'abbé et la ville de St. Gall se tenaient réciproquement en échec: le premier molestait autant qu'il l'osait, ses sujets réformés du Toggenbourg, peuple grossier, jaloux de ses franchises, et fier de la protection dont les cantons protestants lui avaient donné des preuves.

L'évêque de Bâle, dans une position presque analogue vis-à-vis de l'Erguel et de la ville de Bienne, dont Berne avait garanti les droits, exposait cette dernière à des démélés avec l'Empire germanique. — La principauté de Neuchâtel alors province prussienne, rattachait également Berne à des relations étrangères. — Les sept dixains du haut Valais, plus étroitement liés avec les cantons catholiques, régissaient presqu'arbitrairement les cinq dixains inférieurs, jadis leurs égaux. — Genève sans cesse agitée, réclamait fréquemment l'assistance à main armée de Zurich et de Berne, pour rétablir le calme dans ses murs, et mettait ainsi ces deux gouvernements en contact avec les cabinets de Versailles et de Turin. — Mulhouse enclavée dans l'Alsace et l'imperceptible Guersau sur le lac de Lucerne, complètaient la bigarrure de ce singulier assemblage. — De tous ces alliés, aucun ne pouvait être de secours à la Confédération dans le cas

d'une guerre, que le Prince Abbé de St. Gall s'il eut été moins obéré, et chacun au contraire l'exposait collectivement par des garanties quelquefois contradictoires, à des embarras aussi aisés à prévoir que difficiles à éviter.

Si l'on ajoute à l'incohèrence de cet ensemble, la disparate choquante de peuples souverains et de peuples sujets, le contraste de la liberté souvent licencieuse des états démocratiques, avec la triste condition des contrées qui leur étaient soumises, on conviendra, d'après l'exemple des séditions qui avaient eu lieu dans les cantons aristocratiques, dont les ressortissants étaient bien mieux traités, qu'il était à craindre que le premier choc du dehors n'ébranlât fortement cette Confédération, qui de fait n'existait presque plus, que dans les protocoles d'une Diète annuelle et passive: que ce Corps politique serait même promptement anéanti, s'il ne se hâtait de se régénérer d'une manière digne de la prépondérance que lui valut sa renommée belliqueuse. Il fallait pour cela se préparer sérieusement, à opposer une résistance proportionnée aux périls éminents dont on était menacé.

Le souvenir de nos temps héroïques, celui plus récent, du rôle de nos ancêtres au quinzième siècle en Italie, auraient dû électriser les cœurs, rallier les esprits, réunir les efforts

des membres de la Confédération pour la défense commune, sans acception de la différence du culte ou des localités.

Un grand nombre d'individus se montra plein de ce zèle, tandis que la majorité des Conseils comme frappée de stupeur, resta sourde à la voix du patriotisme, négligea les ressources qu'il offrait, et rendit la catastrophe presqu'inévitable.

Berne cependant mérite une exception à ce reproche: il est certain que le génie martial qui la fonda, y subsistait encore et qu'il jeta jusqu'au bout de brillantes étincelles. — Il suffit de considérer cette république, dès son berceau à son rapide accroissement, pour concevoir une haute idée de ses institutions et de la sagesse héréditaire des hommes qui les maintinrent, qui législateurs et soldats, surent toujours tirer le meilleur parti des circonstances, pour étendre sa puissance et la consolider. — Donnant ainsi une impulsion belliqueuse à leur population, ils lui imprimèrent ce caractère de fierté, qui longtemps l'a soutenue et que les contemporains tolèrent, tant qu'une conduite analogue le justifie. Cet État, dont l'anglais Stanian donna il y a cent ans un aperçu correct, avait cela de particulier, que sa constitution était vicieuse en théorie, mais que son administration

tendait invariablement à l'avantage réel de ses gouvernés, les plus heureux sans contredit de tous les peuples sujets. — Cependant ce gouvernement fut de toute la Suisse celui, contre lequel les révolutionnaires français s'acharnèrent le plus, et cela sans doute, parceque l'évidence de la prospérité de ses ressortissants aurait pu nuire à l'exécution du vaste plan tracé pour accomplir le bouleversement graduel de l'Europe entière.

Telle était à peu près notre situation, lorsque la révolution éclata en France: aucun pays n'avait avec celui-là autant de points de contact: position topographique, anciennes alliances, privilèges, relations commerciales, rapports de mœurs ou d'habitudes et douze régiments capitulés, unissaient nécessairement les cantons et alliés, aux intérêts d'une monarchie qui nous touchait par soixante lieues de frontières ouvertes. Il était donc impossible qu'une grande commotion s'y effectuât, sans être vivement ressentie parmi nous, aussi y prit-on part à toutes les agitations: on vit se former dans nos campagnes et dans nos villes un parti royaliste et un parti républicain, improprement qualifiés alors d'*aristocrate* et de *démocrate*: l'un s'exagérant les prérogatives de la Couronne, l'autre profanant les droits de la

liberté : l'un accueillait avec transport la noblesse fugitive, tandis que l'autre affectait de l'humilier dans sa détresse.

Beaucoup de gens, séduits par les sophismes des sectateurs du nouveau système, identifiaient leurs passions ou leurs intérêts au succès de cette cause ; et si les plus sages revinrent de cette erreur, à l'aspect des crimes dont s'entoura l'anarchie, un grand nombre lui resta dévoué.

La révolte à Nancy du régiment suisse de Châteauvieux contre ses officiers (1790), raffermit cependant nos gouvernements dans les vrais principes. — Ce régiment avait été entraîné à la défection par deux régiments nationaux de la même garnison, et opposa seul une vigoureuse, mais vaine résistance, aux troupes envoyées sous le Général Marquis de Bouillé, pour les réduire. Ce trait, s'il était honorable au courage de notre nation, loin d'atténuer le délit, l'aggrava aux yeux de nos administrations, qui s'empressèrent d'un commun accord, de frapper d'ignominie, cette prémière atteinte portée à la discipline militaire suisse. Mais cette juste rigueur fut censurée par les nouvelles autorités françaises, et non moins par leurs sectaires dans les cantons, auxquels elle fournit bientôt des acolytes, par la grâce

inconvenante, qui fut accordée peu après au nom de la République française, à ces soldats devenus galériens.

Les principes de la faction populaire, désignée alors en France par le nom de Jacobins, se propageaient: les villes du pays de Vaud et celles de l'Argovie, s'en montrèrent particulièrement imbues; quelques unes des premières, cherchant des prétextes de les manifester, réclamèrent illégalement contre l'inégalité des droits à l'avancement, que statuaient les capitulations des régiments bernois aux services de France, de Hollande et de Sardaigne, entre les officiers patriciens et les officiers des pays sujets. — Morges réclama en outre contre une imposition, temporairement assise sur les bien-fonds d'un district du pays, pour couvrir une portion déterminée des frais de construction de la chaussée qui les traversait. Ces réclamations peut-être fondées, étant contraires aux formes reçues et coïncidant avec d'autres indices d'effervescence, le gouvernement ne pouvait prudemment y répondre, avant d'avoir pris une attitude convenable.

On prévoyait à Berne les conséquences de la fermentation dont on était environné; on hésitait sur les moyens à prendre pour s'en garantir. — Il fut question d'ériger un corps

de volontaires soldés, qui serait devenu le noyau d'une force armée plus disponible que ne l'était la milice : ce projet échoua par l'opposition qu'y mirent les jeunes membres du Grand-Conseil, imbus la plupart d'idées libérales, qu'ils avaient puisées dans les universités d'Allemagne. On se borna à interdire l'entrée des gazettes françaises, alors pleines de diatribes contre l'aristocratie bernoise, et à prémunir le peuple contr'elles, en l'instruisant des vues paternelles du gouvernement, par une proclamation, qui eut un grand succès dans les campagnes.

Cette dernière mesure avait surtout été provoquée, par les démonstrations inconsidérées qui eurent lieu, à la réunion de quelques sociétés du tirage de l'arc à Rolle, le jour de l'anniversaire de l'abolition des privilèges de la noblesse et du clergé en France, le 17 Juillet 1790. Quelques personnes saisirent l'occasion de ce premier anniversaire, pour agiter là des questions politiques et les accompagner d'allusions et d'allégories au moins répréhensibles, propres à donner l'éveil sur la dangereuse tendance, que des agitateurs cherchaient à exciter.

CHAPITRE II.

Septembre 1790 — Octobre 1791.

Insurrection du Bas-Valais, ses conséquences. Envoi d'une commission d'État de Berne au Pays de Vaud, sa fâcheuse influence. Réintégration de ma famille dans le patriciat. Agitation dans le Canton. Troubles au Pays de Vaud. Mesures de répression.

Ce fut dans ces entrefaites, qu'éclata l'insurrection du Bas-Valais: l'agitation qui en résulta au pays de Vaud, justifia l'importance et la promptitude que mit le gouvernement bernois à comprimer ce soulèvement. — Il était notoire, que des émissaires français l'avaient fomenté, et qu'ils ne pouvaient choisir un point, ni des circonstances plus propres, à introduire leurs funestes doctrines en Suisse.

Le Valais était partagé en dixains ou bannières, autrefois unis, une guerre civile les divisa; les sept dixains supérieurs étant restés victorieux en 1475, les cinq autres qui différaient primitivement d'origine, devinrent leurs sujets. Ils les régirent sans lois écrites, les dispensèrent à la vérité d'impositions directes, mais les abandonnèrent pour l'exercice de la justice et de la police, à l'arbitraire de Châtelains ou Gouverneurs, élus par l'assemblée du peuple souverain, qui mettait ces places à l'enchère: or leur durée n'étant que de deux ans et leur traitement minime, les magistrats qui les desservaient, se croyaient tacitement autorisés à s'indemniser par leur vénalité, de celle dont avaient usé leurs commettants à leur égard, et la faculté de punir les délits à prix d'argent, leur était d'une grande ressource pour cela. — A ce genre d'exactions, il s'en joignait d'autres: on accusait par exemple les gouverneurs en charge à Saint-Maurice et à Monthey, l'un de se faire payer la permission de fumer du tabac, l'autre d'avoir exigé le double ban de chasse et de pêche, pour avoir tué un poisson à coup de fusil: on assurait même que feignant de favoriser les contrebandiers savoyards, qui venaient clandestinement acheter du sel en Valais, le Gouverneur de Monthey après leur

en avoir vendu, les dénonçait aux autorités sardes, contribuait à les faire arrêter à la frontière et avait ainsi part au produit de la confiscation. Ces iniquités desquelles il était presque impossible d'obtenir justice, heurtaient sur tout par leur contraste avec l'intégrité de nos tribunaux, auxquels les Valaisans nos voisins, étaient souvent dans le cas de recourir dans leurs discussions individuelles. — Il devait donc être aisé d'irriter ce peuple, et de le porter à essayer de se soustraire par la violence, à une domination tellement oppressive.

La première émeute eut lieu à Monthey; le Gouverneur effrayé prit la fuite sans avoir été maltraité, non plus que celui de Saint-Maurice, qui le suivit de près. En peu d'heures le pays eut arboré l'arbre surmonté du bonnet de libérté, devenu le signe générique de rebellion. Quelques notables, appelés à la tête de ce mouvement, empêchèrent qu'il se commit des excès et les agents français, découragés par cette modération, n'osèrent se montrer ouvertement.

Les Conseils de Berne, instruits dès le lendemain, le 19 Septembre 1790, de cet évènement, décrétèrent l'envoi de deux députés, le Sénateur Fischer et le Colonel de Watteville, ancien baillif de Cerlier, qui munis de

pleins-pouvoirs, partirent à l'instant. — Un courrier m'apporta à Mollens, l'ordre d'aller les rejoindre. Je les atteignis pendant la nuit à Vevey, où on fit les dispositions nécessaires pour réunir le jour suivant quelques troupes à Aigle, où nous nous rendîmes. — Le gouverneur, M. de Diesbach, était inquiet de la rumeur qui gagnait parmi ses ressortissants, et qui aurait pu se manifester, si l'on eut tardé à la contenir.

L'apparition inopinée des députés bernois, le respect qu'on leur montrait, rassura les honnêtes gens, calma les têtes échauffées et intimida les factieux. — Néanmoins la crise était vive, un incident faillit l'aggraver: on avait mis sur pied des compagnies de La Vaux, district réputé très-attaché au gouvernement: ces compagnies essuièrent à leur passage à Vevey toutes sortes de séductions, tendantes à les dissuader de prêter main forte contre une cause qui, leur disait-on, allait devenir la leur. — Le soldat tint ferme, mais plusieurs officiers se laissèrent ébranler et s'excusèrent de servir; leurs supérieurs usèrent envers eux d'une condescendance déplacée. — Ces compagnies prirent ainsi incomplètes le chemin du château de Chillon, où de nouveaux essais de corruption les attendaient; il s'y commit des désordres qui furent tiédement réprimés,

et ce ne fut qu'avec peine qu'on parvint à passer outre. — On eut à Aigle un faux avis, sans doute semé à dessein, que cette troupe s'était révoltée et dissoute. Le danger de cet état de choses prescrivait de tout risquer pour y remédier: mettant donc de côté la crainte de me compromettre, je partis seul à neuf heures du soir et rencontrai un faible détachement, conduit par un officier d'état major; tout était ivre. L'officier affirma que le gros des gens, épuisé de fatigue, se reposait le long de la route. On fit halte, je mis pied à terre et donnai de bonnes paroles aux hommes présents en attendant les trainards; dès qu'il y en eut une centaine de réunis, on se remit en mouvement et le reste suivit. — De cette manière nous entrames à Aigle à minuit, tambour battant, à l'étonnement du public qui supposait cette troupe dispersée, et à la grande satisfaction du Gouverneur qui croyait déjà son baillage insurgé.

Le lendemain je fis prendre les armes à ces deux compagnies, les organisai, les exhortai et les contins en attendant que celles du Pays d'en Haut, qui avaient été commandées et sur la fidélité desquelles on pouvait compter, débouchassent de la montagne. Elles arrivèrent en bon ordre, à l'heure convenue, et donnèrent

confiance aux autres. Le même soir ce bataillon entra à Bex et y causa autant de surprise aux habitants, que d'effroi aux insurgés, en interrompant toute communication de notre pays avec eux.

Dès cet instant l'ordre et la discipline furent établis, le service se fit régulièrement; une chaîne de postes dès le pont de Saint-Maurice à Chillon où l'on mit garnison, assura la tranquillité intérieure ; la révolte du Valais s'amenda, et l'esprit de sédition qui commençait à percer chez nous, y fut alors étouffé sans voies de rigueur. Or cette circonstance est incontestablement une des plus importantes, où la Suisse se soit trouvée relativement à la révolution de France, car sans le nerf que montra le gouvernement bernois et la célérité de ses mesures, il est très-apparent que le tison allumé en Valais, aurait promptement embrasé de proche en proche, tous les points de la Confédération qui en étaient susceptibles. La Suisse aurait alors éprouvé les cruels déchirements de cette terrible période, connue en France, sous le nom de *règne de la terreur*.

Chez un peuple habitué de longue main à un régime pacifique, le moindre appareil militaire impose, aussi les insurgés du Bas-Valais implorèrent-ils soudain l'intervention bernoise,

pour obtenir leur pardon de la Diète du Haut-Valais, et à la première sommation qui leur en fut faite, non seulement ils supprimèrent les signes insurrectionnels qu'ils avaient adoptés, mais ils dénoncèrent et recherchèrent les instigateurs de leurs troubles; plusieurs de ceux-ci furent arrêtés, entr'autres un gentilhomme français, le Comte Charles de Perrigny, militaire flétri et aventurier souillé de débauche, agent stipendié de ce qu'on appelait alors la propagande, qui après un aveu complet, accompagné de détails curieux sur sa vie privée et sur sa mission, insérés dans un livre orné d'indécentes vignettes et écrit de sa main, devait être livré au gouvernement valaisan, mais celui-ci pour s'éviter dit-il, les embarras de la procédure et du supplice d'un étranger de marque, pria le gouvernement bernois d'en faire justice, ce qui sauva la vie à ce coupable; il fut condamné à une réclusion de quelques années à l'hôpital de Berne, où il se trouva si bien, qu'au terme de sa sentence, il demanda, sans pouvoir l'obtenir, que sa prison fut indéfiniment prolongée. De son côté la Diète du Valais ayant réclamé l'appui et la médiation de Berne, le Sénateur Fischer reçut l'exposé des griefs que les députés des insurgés lui présentèrent, en lui promettant de se soumettre à ce que son gouvernement

déciderait. — Le vœu secret de la majorité des insurgés était de passer sous la domination bernoise, mais il fut rejeté, comme incompatible avec la loyauté du médiateur. — Cependant le Haut-Valais en prit ombrage et s'en ouvrit aux cantons catholiques, avec lesquels il avait des traités particuliers. — Soleure envoya à Bex une députation, pour se convaincre de l'état des choses; marque de défiance, qui faillit jeter du froid entre ce canton et Berne; elle en mit entre Berne et le Haut-Valais, et nuisit à la marche des négociations entamées entre le Bas-Valais et son Souverain.

A Berne les avis étaient partagés; il y fut question d'offrir une somme pour l'acquisition des dixains inférieurs; tandis qu'un autre parti voulait, que les insurgés fussent contraints de rentrer simplement sous l'autorité arbitraire qu'ils avaient secouée. — La majorité tint à ce que le redressement de leurs griefs leur fut accordé et garanti; que surtout ils obtinssent, comme ils le demandaient, un code de lois, dont ils avaient présenté le projet; ce code fut transmis avec des annotations à la Diète valaisanne, qui y fit des corrections et le retint longtemps. — Les affaires traînant ainsi, on l'attribuait uniquement aux lenteurs de la Diète, tandis qu'un autre motif généralement ignoré,

y contribuait également. Quoiqu'il en soit les mesures fermes et conciliatrices du Sénat bernois firent rentrer le peuple insurgé dans l'obéissance, améliorèrent son existence civile, comprimèrent la malveillance d'un petit nombre d'habitants pervertis, rattachèrent le gros de notre population aux principes de l'aristocratie sous laquelle elle était née, imposèrent aux agents du système révolutionnaire, et contribuèrent à reculer de plusieurs années l'évènement désastreux qu'une conduite différente a ensuite favorisé.

Peu auparavant ce même gouvernement avait cependant commis une faute: informé des sourdes menées de quelques émissaires pour induire le peuple vaudois à suivre l'exemple du Bas-Valais, une commission d'état fut chargée d'aller s'enquérir sur les lieux, des motifs de plaintes que pouvaient avoir les particuliers et les communautés de ce pays, et s'ils en avaient de fondés, de leur en promettre le redressement. — Le peuple n'ayant aucun sujet précis de mécontentement à alléguer, se crut de bonne foi obligé d'en supposer; il réclama donc quoique faiblement, contre les redevances féodales, que les tenanciers ruraux avaient néanmoins considérées jusques là comme les plus légitimes, étant celles du plus ancien propriétaire. Les possesseurs de ces droits qui jamais n'avaient

été contestés, conçurent des craintes de cette démarche, la commission les rassura; mais au lieu d'atteindre le but qui lui était prescrit, de sonder les dispositions du pays, elle ne réussit qu'à y agiter les esprits, à y répandre des germes de défiance ou le désir d'innovations, et dévoila ainsi aux regards perçants des factieux, l'inquiètude du gouvernement qu'ils visaient à détruire. Une autre circonstance assez marquante alors, fut le séjour du Comte d'Artois, du Prince de Condé et de leur suite, à Berne. Ils avaient à cœur d'engager les Suisses et surtout ce canton, à entrer dans la coalition qui se formait pour le soutien de la cause royale: l'avoyer de Steiguer y inclinait et cela peut-être autant par ambition personnelle, que par ce valeureux patriotisme qui depuis l'a si glorieusement illustré. Mais connaissant la répugnance de ses collègues pour une entreprise, selon eux trop téméraire et dont le but était d'ailleurs contraire à plusieurs d'entr'eux, il se flatta de les y entraîner, en prolongeant l'état de trouble du Valais, qui en nécessitant le maintien de quelques milices sur pied, familiarisait insensiblement avec l'idée d'armements plus considérables. — Il se trompa, ses antagonistes pénétrant ses projets, se hatèrent de les déjouer, en faisant licencier subitement le

cordon, quoique de nouveaux indices de fermentation aux environs d'Aigle, rendissent sa présence encore utile.

Durant le commandement qui m'avait été confié, j'étudiai l'esprit de nos milices et la manière d'en tirer parti. J'eus lieu de me convaincre, que pour captiver leur confiance, il fallait user à propos de sévérité et d'indulgence, de familiarité sans bassesse et de hauteur sans fierté; leur montrer au besoin du sang-froid et de la fermeté; leur parler en public avec clarté et assurance. Par exemple lors de la débandade des compagnies de La Vaux sur la route de Chillon à Aigle, la moindre dureté aurait décidé leur défection, tandis que de la patience et de la douceur les continrent. Le lendemain en revanche, le ton d'autorité était indispensable pour remettre ces gens dans la ligne du devoir, dont ils s'étaient écartés. Aussi un des leurs m'ayant sommé à l'inspection du matin, de déclarer quelle était leur destination précise, pour toute réponse, je le fis conduire en prison, sans exciter le moindre murmure.

Ceci me rappelle le contraste qu'offrit un riche paysan de Château-d'Oex, qui par un effet du hasard, se trouvait avec ses quatre valets dans une des compagnies venues du Pays d'en

Haut; il aurait pu demander une dispense et marcha, abandonnant à d'autres le soin de soixante vaches à la montagne et de ses propriétés, disant: „Que le service du Souverain „passait avant tout.“ Ce brave homme fut remercié et honorablement renvoyé avec deux de ses gens.

Le Vaudois est réputé bon soldat et l'a prouvé en mille rencontres; cependant il n'est pas plus exempt qu'un autre de terreurs paniques, en voici un exemple, assez bizarre par les conséquences qui faillirent en résulter. — Nous avions une sentinelle à l'entrée du pont de Saint-Maurice, elle entend un coup de fusil et en voit tomber la charge à ses pieds, c'était en plein jour, elle appelle, le chef du poste vérifie le fait, en conclut qu'il va être attaqué, fait ses dispositions et dépêche un chasseur carabinier à Bex, pour en faire le rapport verbal. Celui-ci arrive tellement effaré et hors d'haleine, qu'on ne peut en tirer une parole; enfin il balbutie, que les insurgés réunis sur les rochers qui dominent Saint-Maurice, ont attaqué la garde du pont. — La chose était possible, grande rumeur; on rassemble la troupe; on commande la réserve, je pars avec quelques dragons et aperçois de loin un homme venant à nous, qui au risque

d'être écrasé sous nos chevaux au galop, se précipite à genoux, implorant le châtiment qu'il a mérité dit-il: „C'est lui, qui en tirant sur „un oiseau, a eu le malheur de le manquer „et que son coup ait porté près de notre sen- „tinelle.“ — Jusques là le mal n'était pas grand, mais à Saint-Maurice tout était sous les armes, persuadé que nous allions y entrer et mettre la ville au pillage; et pour que la fatalité fut complète, le courrier de la malle de Milan passe; or la renommée aux cent bouches ne pouvait être mieux servie: il relaye à Bex, y affirme ce qu'il a vu, nul doute que les hostilités ne s'en suivent. Il se charge d'une dépêche du Sénateur Fischer, rendant compte au Conseil de la Guerre du premier rapport qui lui était parvenu, — Ce courrier fit une telle diligence, qu'à mon retour il fut impossible de l'atteindre. — On peut se figurer l'émotion qu'il produisit sur sa route; mais c'était à Berne, que cette fausse alarme devait déployer tout son effet. — Le Conseil Souverain, qui par une autre singularité siègeait en ce moment, indigné de l'attentat présumé, décrète la levée d'un corps de six mille hommes, dont le tiers devait se mettre en marche le jour même. — Heureusement que le porteur de la révocation du faux avis, arriva assez tôt, pour en prévenir

et la publicité officielle et l'éclat qui nous aurait couvert de ridicule.

Je quittai Bex après un séjour de trois mois, durant lequel je m'attachai sincèrement au Sénateur Fischer, homme aussi bon qu'aimable, et magistrat aussi sage qu'éclairé, qui dans cette mission délicate se concilia tous les suffrages.

J'avais auprès de moi mon fils, dont je me séparais le moins possible; je lui consacrais mes heures de loisir et me complaisais à suivre le développement de ses idées, qui toutes annonçaient un caractère élevé, un grand fond d'amour de sa patrie et un goût dominant pour le militaire. Je le ramenai à Mollens, d'où nous nous rendîmes peu de temps après à Berne, pour y solliciter la réintégration de ma famille au patriciat bernois, objet de grande importance alors. — Diverses tentatives antérieures avaient échoué, mais un décret récent du Conseil Souverain semblait nous appeler à les renouveler; d'ailleurs mes protecteurs et mes amis exigeaient, que je saisisse le prétexte des insignifiants services que je venais de rendre, pour leur fournir l'occasion d'exercer leur crédit en ma faveur, en revendiquant d'anciens droits.

Je mis à mes démarches de la suite et de

l'activité, je composai un mémoire qui eut l'approbation des premières têtes de la République, je rencontrai des obstacles qui m'aiguillonnèrent, je les surmontai à l'aide de la bienveillance de quelques femmes, initiées dans les mystères de cette politique interne que l'esprit républicain manie si habilement.

Après de longs débats, le 16 Avril 1791, la réintégration fut accordée aux deux branches de ma famille ; elles y avaient un droit égal, fondé sur une recommandation, qu'adressa en 1401, Jean IV Comte de Gruyère, à ses combourgeois l'Avoyer et Conseil de la Ville et République de Berne, en faveur de Jean de Roverea son gendre, duquel nous prouvions notre filiation, et sur ce que Jacques de Roverea Chevalier, Seigneur du Crest, l'un des fils de ce dernier, avait été en 1514 dans les charges de l'État. — On m'avait néanmoins pressé de ne réclamer que pour moi et ma descendance, en me donnant à entendre, qu'alors la réintégration serait sans réserve. Je m'y refusai d'autant plus obstinément, que dans les conjonctures présentes, je ne voulais pas une faveur, mais uniquement la restitution d'un droit, ce dont on me punit par l'inconséquente restriction, que dans notre famille, les individus à naître seraient seuls éligibles au gouvernement.

Mon fils, pour lequel j'avais attaché le plus de prix à cette réhabilitation, fut ainsi privé de l'espoir de jouïr de son principal avantage; et par une autre contradiction non moins évidente, au lieu de nous laisser rentrer dans notre ancienne abbaye (celle des gentilshommes), qui offrait de nous reprendre gratuitement, on nous assimila aux bourgeois de nouvelle création, en nous agrègeant par la voie du sort à une autre abbaye, moyennant une finance de six mille quatre cent francs, de sorte que je pus considérer cet événement, non comme une récompense dûe à la faveur, mais comme un simple acte de justice.

La santé de ma femme commençait à décheoir, les soins, les secours de tout genre, ne purent en arrêter le dépérissement: nous étions cependant l'un et l'autre loin de prévoir un danger prochain, et retournâmes avec empressement dans notre retraite, où nous reprimes avec zèle nos occupations longtemps interrompues. Nos jours s'écoulaient dans une douce et paisible uniformité, mais les calamités toujours croissantes, auxquelles les Français nos voisins étaient en proie, nous présageaient le terme prochain de ce calme trompeur. Effectivement des symptômes précurseurs d'agitations sérieuses, ne tardèrent pas à se manifester dans notre trop heureux pays.

Un acte de violence du gouvernement bernois, si habituellement doux et circonspect, y contribua. Un ministre du culte (*) secrètement accusé, quoiqu'avec les formalités requises, d'avoir dissuadé ses paroissiens de continuer à acquitter à leur Seigneur certaine redevance, celui-ci (**) obtint, que la dénonciation désigna le délinquant comme prévenu de haute trahison, sur quoi il fut enlevé de nuit à main armée de sa demeure, transféré à Berne et ainsi soustrait à son juge naturel.

Ce procédé sans exemple jusqu'alors, consterna les amis de l'ordre, excita les frondeurs, jeta de la défiance entre les gouvernés et les gouvernants, et quoique hautement blamé à Berne, laissa dans le pays de nombreuses traces de mécontentement. — Le détenu pleinement disculpé, non du délit, mais de l'interprétation qu'on avait cherché à lui donner, fut solennellement réinstallé dans son église et indemnisé de la détention, par une somme d'argent qu'il ne dédaigna pas d'accepter, bassesse qui sans doute affaiblit l'intérêt, qu'inspirait l'injuste traitement qu'il avait essuyé; mais la conviction de culpabilité d'un crime

---

(*) M. Martin pasteur à Mézières.

(**) M. de Diesbach Seigneur de Carouge et de Mézières.

d'état, aurait seule pallié ce que le mode de son arrestation avait eu de révoltant.

Ceci eut lieu au commencement de l'année 1791, remarquable par les progrès de l'esprit révolutionnaire en Suisse. — Les villes de la partie allemande de notre canton, commencèrent à s'en montrer atteintes et quoique avec plus de mesure que celles du pays de Vaud, manifestèrent le désir d'une amélioration de leur état civil.

Les sujets réformés de l'Évêque de Bâle, Bienne et l'Erguel, élevèrent pareillement des prétentions contre l'évêque, qui eut recours au gouvernement bernois; celui-ci lui envoya deux Sénateurs, à titre de médiateurs, qui calmèrent temporairement la fermentation, sans en détruire le germe. Mais ce qui apaisa en général plus efficacement les esprits, ce fut la crainte qu'inspira l'assemblée nationale de France, en manifestant le dessein de réunir à cette nation, la Savoie, Genève et le pays de Vaud. — Les troubles que suscitait à Genève la faction française, composée là comme ailleurs, presqu'uniquement de gens obscurs, coïncidaient avec ce plan de réunion, qu'avouait le fugitif Clavière alors ministre d'état du gouvernement français.

Tandis que des individus se montraient ainsi

félons à leur patrie, nos régiments au service du Roi, se distinguaient par une conduite également sage et courageuse. Plusieurs grandes villes, Marseille, Grenoble, Lyon, durent à la présence de quelqu'un de ces corps et à leur excellente discipline, le maintien de l'ordre dans leurs murs, et furent préservées, jusqu'après le licenciement de ces troupes, des déprédations et des massacres, dont elles devinrent alors le théatre.

En Juillet 1791 un événement d'une haute importance, mit bientôt chez nous le comble à l'effervescence: la fuite de Louis XVI de Paris et son arrestation à Varennes. — Le contraste de l'effroi que causa cette évasion aux partisans du nouveau régime, et de l'allégresse à laquelle ceux de l'ancien se livrèrent, le revirement subit, qu'occasionna l'arrestation de l'infortuné monarque, ne pouvait qu'irriter violemment l'esprit de parti déjà si exalté. Cette funeste tendance se fit surtout ressentir à Berne et en ce pays: on s'y livra sans mesure à la joie de la délivrance du Roi, paraissant narguer ainsi la consternation des adhérents de la révolution, qui à leur tour, célébrèrent par des fêtes insultantes pour leurs antagonistes et notamment pour le gouvernement bernois, la captivité de ce malheureux prince.

Des clubs, qui d'abord s'étaient formés secrètement, correspondirent plus ouvertement avec ceux de la frontière; plusieurs de nos compatriotes, entraînés sans doute par une passion inconsidérée, s'y affilièrent et en se liant à leurs statuts, s'engagèrent peut-être à leur insçu, à devenir dans leur propre pays, des instruments de discorde et de révolte.

Les bruits exagérés des désordres qui eurent lieu aux fêtes des 14 et 15 Juillet à Rolle, Lausanne, Vevey et Yverdun, qui devaient être imitées ailleurs, jetèrent l'alarme en plusieurs cantons, qui offrirent leur appui à Berne, où l'on s'étonnait de la propension apparente de ce peuple, naguères soumis et affectionné, à secouer une autorité essentiellement paternelle. — On y sentit l'urgence de sévir: les milices du pays allemand eurent ordre de se tenir prêtes; on s'assura par l'entremise de leurs principaux officiers, des dispositions de celles du pays de Vaud, où le Sénateur Fischer fut envoyé avec des pouvoirs étendus. Il m'appela auprès de lui, je le rejoignis à Moudon et l'accompagnai à Bex, où l'on soupçonnait une connivence insurrectionnelle avec le Bas-Valais. Les têtes y étaient effectivement échauffées et les voies de douceur insuffisantes pour les calmer; la présence de la force armée les contint.

Le Général de Gumoëns, colonel propriétaire d'un régiment bernois en Hollande, ayant accepté le commandement des milices vaudoises, se réunit au Sénateur Fischer à Bex et le suivit à Lausanne, pour y conférer sur les mesures à prendre avec le Baron d'Erlach de Spietz, qui en sa qualité de baillif de Lausanne, avait été revêtu du commandement militaire et avait été chargé de la haute police du pays. Homme de tête et de génie, il jouïssait d'une grande popularité, que ses frondeurs cherchèrent à atténuer, en tournant en dérision l'éloge outré qu'avait fait de ce magistrat, le publiciste *Mallet* du Pan qui dans une lettre confidentielle et interceptée, le qualifiait de Providence du pays de Vaud. Ce fut sous son influence que plusieurs communautés, entr'autres les quatre paroisses de La Vaux, célébrèrent, comme marque de leur dévouement à la République, l'anniversaire de sa fondation et que les vassaux lui offrirent, de faire monter à cheval les cavaliers d'hommage qu'ils fournissaient, qui représentaient l'arrière-ban féodal.

Au lieu d'attendre pour prendre une décision, le résultat de la conférence de Lausanne, le Conseil Souverain chargea une commission de quatre de ses membres, sous la présidence du Sénateur Fischer, de dresser une enquête

des désordres commis. — Cette innovation déplut; la saine partie du public aurait préféré, que ces enquêtes eussent été confiées aux tribunaux ordinaires. — Le Baron d'Erlach proposa, que du moins on adjoignît à ces commissaires, un nombre égal de notables du pays: on objecta à Berne, la crainte de les exposer à des ressentiments.

La commission ouvrit ses séances au château de Rolle, en déclarant que sa procédure serait rendue publique. — Deux mille hommes de milices allemandes et un train d'artillerie, furent réunis dans un camp près de Berne, sous les ordres du Général d'Erlach de Hindelbank, colonel de dragons et maréchal de camp au service de France. — Le Gouvernement notifia à la Cour de Turin et aux autorités françaises, que cet armement avait pour but le maintien de la tranquillité intérieure.

La majorité des habitants du pays de Vaud présenta, soit par des députations, soit collectivement, des assurances de dévouement à l'État, tandis en revanche que les émissaires des mécontents, resserraient leurs liaisons avec les districts français voisins de la frontière, et que de nouveaux indices d'agitation éclataient journellement, soit par des réunions illicites et nocturnes, soit par une active circulation

d'écrits et d'imprimés incendiaires, venant la plupart de France.

Les partisans du gouvernement et ses antagonistes, se prononçaient ainsi plus ouvertement; les derniers prétextant la nécessité du redressement d'abus municipaux, commettaient des délits qui n'y avaient nul rapport: tout semblait donc annoncer une scission complète et une rupture violente entr'eux. — Le pays allemand, sauf la ville d'Arau, se montrait au contraire unanimément prêt, à soutenir les armes à la main, la cause du gouvernement, et le Baron d'Erlach, insistant sagement pour qu'on rassemblât sans délai un corps vaudois, le Sénateur Fischer usa de ses pouvoirs, pour réunir environ huit cents hommes de différentes armes qui furent répartis entre un camp à Perroy, pour assurer les travaux de la commission et de faibles garnisons à Lausanne, Chillon et Bex.

Cette troupe fut levée sur les sept départements du pays: celui d'Yverdun fournit exclusivement les dragons et les chasseurs, celui d'Aigle les artilleurs. Le Colonel du Fez commandait, ayant sous lui, le Major De Loës pour l'artillerie et le Major Rusillon pour les dragons.

Quelques individus, des plus marquants parmi ceux qui étaient censés affiliés à des

clubs français, entr'autres deux Lausannois, MM. Rosset et Muller de la Motte, demandèrent à être mis en jugement pour constater leur innocence, tout en convenant disaient-ils, de leur désir de faire recouvrer à leur patrie d'anciennes prérogatives, mais niant d'avoir eu recours pour cela, à l'appui des révolutionnaires de France.

Cependant des émissaires de cette nation essayèrent de suborner les milices allemandes, tandis qu'on distribuait et qu'on affichait à foison dans nos contrées, un pamphlet virulent, excitant le peuple à se soulever, à s'emparer des revenus de l'état, promettant aux révoltés des chefs prêts à se montrer, à se sacrifier pour eux, finissant par un plan de constitution et par la comparaison du *bonheur des Français* avec *notre servitude.*

Ces libelles, s'ils trouvèrent quelque faveur dans les villes, agirent en sens inverse en plusieurs endroits, notamment à La Vaux, où l'anniversaire de la fondation de Berne, fut célébré avec de grandes démonstrations d'attachement et de fidélité.

Ce fut dans ces entrefaites, que la Diète helvétique autorisa nos régiments au service de France, à préter un serment, qui différait de l'ancien et les assujétissait à l'observance

de certains articles soi-disant constitutionnels, qu'ils avaient jusque-là refusé de reconnaître: En échange le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, enjoignit de la part de l'assemblée nationale de France, aux départements limitrophes, de ne s'immiscer en aucune manière dans les affaires de la Suisse, nommément dans celles de notre canton.

Le camp bernois s'avança inopinément à Payerne, contre l'avis motivé du baron d'Erlach, qui craignait que l'approche de ce corps, ne provoquât une explosion à Lausanne, où la fermentation augmentait et venait d'être accrue par l'arrestation d'un individu, convaincu d'y avoir apporté de Besançon certains signes de ralliement: un attroupement tumultueux, en manifestant l'intention de délivrer ce personnage, avait proféré quelques menaces d'incendier des châteaux; mais contenu par la présence d'un détachement vaudois, il s'était dissipé sans rien entreprendre. Le baillif en conclut avec raison, que tout autre moyen de répression était superflu et pourrait devenir dangereux, si on l'attribuait à une injuste défiance.

A la vérité des alarmes réelles ou supposées, se succédaient et se propageaient rapidement: par exemple on annonça, que la fête connue sous le nom *d'Abbaye des Vignerons*,

qui devait avoir lieu à Vevey et qui de tout temps, y avait attiré une affluence considérable de monde, serait le prétexte d'une levée de boucliers; cependant le meilleur ordre y régna. Mais des malveillants se hasardèrent dans un autre endroit, à insulter les troupes sur pied: celles-ci par leur modération et leur fermeté, évitèrent des voies de fait et se firent d'autant plus surement respecter. En échange et comme on l'avait prévu, elles prirent de l'ombrage de ce que le général d'Erlach faisait reconnaître des emplacements propres à asseoir des camps au pays de Vaud; elles en inférèrent que leur fidélité était suspecte et il fallut les rassurer. Les gens les mieux intentionnés, n'étaient d'ailleurs pas sans inquiétude, sur les suites de l'esprit dont était animée la division allemande, qu'on savait impatiente d'agir contre un peuple qui lui était dépeint en pleine rebellion.

MM. Rosset et Muller, interrogés par la commission et convaincus, dit-on, d'avoir distribué des boutons d'habit portant la légende „vivre libre ou mourir“, des rubans aux trois couleurs françaises; d'avoir cherché à être affiliés au club des jacobins de Pontarlier, et répandu des libelles contre le gouvernement bernois, furent arrêtés à Rolle, mis à bord

d'un brigantin, avec une escorte de 40 hommes, commandée par le capitaine de chasseurs Pillichody et conduits au château de Chillon. Je fus chargé d'en aller prévenir le baron d'Erlach et de le seconder, si comme on le présumait, il se faisait quelque mouvement en faveur de ces deux détenus. J'étais en conséquence muni d'un créditif éventuel auprès du général d'Erlach, pour faire avancer au besoin, les troupes campées à Payerne. Le baillif commença par prier le bourgmaître Polier, vieillard respectable et attaché au gouvernement, de faire apposer d'office les scellés chez ces messieurs; il s'en excusa sur ce que le conseil des Deux Cents de Lausanne, avait résolu dans une séance orageuse qui venait de se terminer, de protester formellement contre les opérations de la commission d'État, en tant qu'elles enfreignaient les privilèges de leur ville, entr'autres celui, qui confirmé en 1725, reconnaissait le conseil de Lausanne comme juge en première instance de tout délit, même de celui de haute trahison, commis sur son territoire. — Le bourgmaître, accusé d'avoir manqué aux devoirs de sa charge, en faisant saisir et transférer aux prisons de Rolle, un colporteur de libelles, au lieu de s'en justifier, déclara qu'il en userait encore de même, tout en observant au tribunal,

qu'on était à la veille de la confirmation annuelle des places de la magistrature, et libre ainsi de le destituer de la sienne. Il fut néanmoins décrété dans cette séance, qu'il ne pourrait plus ordonner d'arrestation, sans y être autorisé par le conseil.

Le baillif ainsi réduit à faire inventoriser les papiers des deux prévenus, y pourvut pour la forme, car on avait eu le loisir d'en soustraire ce qui pouvait les compromettre. Le Grand-Conseil ne s'occupa de leur arrestation que le lendemain; elle avait surpris et occasionna la nuit suivante quelques attroupements dans les rues: on s'attendait qu'il serait fait une tentative pour les délivrer, d'autant mieux, que le brigantin qui les transportait, resta amarré dès le soir au matin, près de Gleyrolles. Il n'y eut cependant pas la moindre démonstration. En revanche deux autres individus, le docteur Jean-Jacques Cart de Morges et M. de la Harpe de Yens, que leurs propos et quelques imprudences avaient compromis, s'éloignèrent, le dernier prit immédiatement du service en France.

Quelques indices d'agitation ayant eu lieu, le baillif fit demander à la magistrature, si elle garantissait la tranquillité publique: elle en répondit. — Tout étant calme, j'allai rendre compte au sénateur Fischer, de l'état des

choses et du désir du baron d'Erlach, qu'on n'aggravât pas le mal, en faisant avancer la division allemande, opinion que je partageais en plein. — A peine eus-je achevé mon rapport de vive voix, que je fus dépêché au général d'Erlach à Payerne, pour l'engager à y rester. Il m'écouta attentivement, parut ajouter foi à l'assurance que je lui donnai: „que le moment „le plus critique était passé; qu'il existait à „Lausanne au plus six cents malveillants, qu'ils „étaient contenus par la classe des gens aisés „de la ville et par la grande majorité des „habitants de la campagne: qu'on redoutait la „présence d'un corps de troupes, qui en s'avan- „çant dans un pays censé révolté, pourraient „sous ce prétexte, s'y livrer à des excès."

Tout en feignant d'adhérer à cette manière de voir, il ne pouvait dissimuler son impatience de marcher, excité d'ailleurs par quelques-uns de ses principaux officiers, qui prétendaient qu'une démonstration à main armée, était indispensable, pour étouffer entièrement l'esprit révolutionnaire au pays de Vaud: d'autres au contraire, craignaient qu'on ne put y maintenir leurs gens dans une exacte discipline et qu'on n'agît ainsi en sens inverse.

Sur ces entrefaites, une députation des conseils de Lausanne se rendit à Berne, y

protesta contre les opérations de la commission d'État, qui dérogeaient aux privilèges de leur ville. — Cette députation, le ton noble et décent qu'elle prit, firent sensation; on en inféra, qu'on était résolu au pays de Vaud, d'opposer la force à la force: on se trompait. — Deux membres du Conseil Secret, furent chargés d'aller conférer avec la commission des griefs dont il était question et en même temps d'examiner ses travaux, qui étaient loin d'avoir l'assentiment général du Conseil Souverain, où la minorité seulement, penchait à soumettre l'opinion, plutôt qu'à la ramener. — Le danger de ce principe était évident, nos mécontents étaient trop assurés de trouver un prompt appui et un refuge en France.

La fermentation paraissant se ranimer dans le Bas-Valais, la Diète voulut y interposer son autorité, mais quatre des sept dixains supérieurs ayant refusé leurs contingents, elle s'en tint à la menace d'une expédition militaire dans cette contrée.

Le général d'Erlach en revanche, ne tenant aucun compte des représentations qu'on lui avait adressées, se mit de son chef en mouvement et entra inopinément le 16 Septembre, à la pointe du jour, à Lausanne, à la tête de sa division. — Un incident fâcheux ajouta à la

prévention qu'inspirait cette mesure hostile : le colonel Morlot quartier-maître-général, ordonnant les logements, insulta grossièrement en rue un inconnu, pour ne l'avoir pas salué. — C'était le ministre britannique à la cour de Turin, qui porta plainte et voulut bien se contenter d'excuses proportionnées à l'offense. L'impression n'en fut pas moins vive.

Le sénateur Fischer m'ayant chargé d'aller complimenter de sa part le général, celui-ci s'exhala sans ménagement devant plusieurs personnes, en reproches amers, de la supériorité que ce délégué de l'autorité souveraine s'attribuait sur lui; il me communiqua ses instructions particulières, qui effectivement étaient en contradiction avec les pouvoirs décernés au président de la haute commission. A la mésintelligence fâcheuse qui en résulta, se joignirent des conflits d'autorité, qui amenèrent de vives altercations entre le général et le baillif, à tel point, que ce dernier me pria de déclarer à la commission, que si elle différait de se fixer à Lausanne, comme elle lui en avait manifesté l'intention, il s'en éloignerait, ne pouvant, disait-il, y demeurer avec décence, aux termes où il en était avec le général en chef.

Témoin de l'audience d'une députation de la magistrature au général d'Erlach, je fus

frappé de la dignité respectueuse, avec laquelle le banneret de Seigneux s'énonça : le général répondit avec ce mélange d'affabilité et de noblesse, qui lui étaient propres et qui lui conciliaient les égards et l'affection de ses subordonnés.

La commission quitta Rolle le 19 et s'établit à Lausanne, où elle continua ses enquêtes et infligea les arrêts à quelques individus. Le camp de Perroy fut levé et les compagnies qui l'occupaient, cantonnées à Morges, où par suite du désagrément que s'était attiré à Lausanne le quartier-maître-général, je dus remplir ses fonctions : j'en remis le détail à deux conseillers de la ville, précaution qui ne me garantit pas de quelques injustes reproches de partialité, et même d'un manque de délicatesse dans la distribution des logements, tant il est vrai, qu'il est souvent impossible, d'échapper au blâme le moins mérité.

On licencia la moitié de la troupe qui avait campé à Perroy, le reste cantonné à Morges, continua à y observer une exacte discipline, malgré le froid accueil qu'elle y avait reçu. Mon séjonr en cette ville, me mit en connexion avec quelques amis et agents du colonel titulaire Frédéric de la Harpe, instituteur des grands-ducs de Russie et principal instigateur

de nos troubles. — Nous discutames les opinions qui nous divisaient. Ils convenaient, que leur public avait été imbu des principes révolutionnaires français, que la forme des réclamations, que leur conseil avait adressées au gouvernement, était répréhensible; ils avouaient, que la plainte portée contre l'inégalité du droit d'avancement, dans les régiments bernois capitulés, n'était pas de leur ressort; que les démonstrations injurieuses au pouvoir souverain, que le magistrat de Morges avait paru tolérer en plusieurs occasions, n'auraient pu être passées sous silence, sans compromettre la sûreté intérieure du pays, et peut-être celle de la Suisse; mais ce qui leur tenait à cœur et ce à quoi tendaient selon eux, toutes ces fausses démarches, c'était le rétablissement des *états généraux*, institution nécessairement tombée en désuétude, par l'anéantissement du régime féodal et qui au demeurant n'avait existé, que dans la portion de ce pays, qui relevait directement de la maison de Savoie, à laquelle les terres de l'évêché de Lausanne, non plus que les Seigneuries, pareillement réunies par droit de conquête au canton de Berne, n'eurent jamais part. — Ce droit était donc illusoire et d'ailleurs incompatible avec les institutions actuelles. Néanmoins c'était le

seul prétexte, que les novateurs osassent ostensiblement alléguer à ceux de leurs concitoyens, qu'il leur importait le plus de s'associer, dans le but de renverser l'ordre établi, pour lui en substituer un conforme à leurs vues secrètes. Car il était évident, d'après ce qui venait de se passer en France, que le premier pas d'un corps représentatif composé de tels hommes, serait une rupture formelle avec le Souverain qui aurait eu la faiblesse d'y concourir, et cela quel que fut l'avantage réel pour l'un et pour l'autre, de consolider leur union réciproque.

Si les circonstances du temps, semblaient prescrire au gouvernement des concessions volontaires envers ses sujets, de même aussi, tout changement opéré en faveur de ceux-ci par la ruse, la violence, ou par une intervention étrangère, ne pouvait que devenir fatal aux uns et aux autres.

Les frondeurs eux-mêmes, étaient forcés d'en convenir et avouaient, que dans la crise où l'on se trouvait, toute innovation serait dangereuse, qu'il était préférable au bien de tous, de conserver jusqu'à des temps plus calmes un gouvernement, qui malgré ses défectuosités, rendait notre peuple heureux et lui offrait l'espoir prochain, d'une récompense proportionnée à la fidélité dont il venait de faire preuve.

Sans garantir leur sincérité, on doit cette justice à quelques-uns des personnages signifiants de la révolution de 1798, qu'en des conjonctures délicates et importantes, ils se sont franchement prononcés pour l'ancien gouvernement, tant qu'il a subsisté. — D'ailleurs le vœu de rester Suisses et partie intégrante du canton de Berne, ne se démentit point, au milieu des éléments de discorde qui nous entouraient, ce dont on put se convaincre, quand Genève, en proie comme nous, à des dissensions, fut menacée de devenir le chef-lieu d'un département français et plus encore, l'année suivante, quand une armée d'invasion s'en approcha.

Le Bas-Valais continuant à être agité, la Diète, sans doute afin de ne pas dépendre du caprice des milices qui avaient refusé d'y marcher, envoya à Saint-Maurice une commission d'État, qui sans beaucoup de formalités, fit exécuter quelques séditieux. Celle de Lausanne touchait au terme de ses travaux; elle éluda la promesse de rendre sa procédure publique, ce qui fournit matière à de malignes interprétations, qu'aggrava sérieusement l'impolitique cérémonie, ordonnée par le gouvernement, qui en cette occasion parut avoir oublié, que l'amour propre outragé ne pardonne jamais.

Les conseils de Lausanne, Vevey, Moudon, Yverdun, Cossonnay, Morges, Aubonne, Rolle et Nyon, obéirent à la sommation de comparaître, chacun par une députation de trois membres désignés, devant la haute commission, qui les reçut au château de Lausanne, où elle s'était rendue en pompe et où elle s'était entourée d'un grand appareil militaire. — Là et en présence d'un nombreux auditoire, ces députations, hormis celles de Lausanne et de Vevey, eu égard à la meilleure conduite de ces deux villes, furent sévérement admonestées sur les désordres et les provocations insultantes pour l'autorité souveraine, qui avaient été tolérées dans leur ressort, les menaçant en cas de récidive, d'un châtiment exemplaire.

Aucun de ces vingt-sept députés ne répliqua, ni ne proféra une parole; mais quoique le sénateur Fischer eut cherché à modifier, avec la douceur qui lui était naturelle, ce que sa mission avait de dur et de pénible, tous emportèrent et transmirent à leurs collègues, un sentiment d'amertume, dont le souvenir n'est pas encore effacé.

Cette sinistre journée fut terminée par un repas splendide et bruyant, que donna la ville de Lausanne, aux généraux et aux principaux officiers des deux divisions. L'une et l'autre

furent incessamment licenciées; les officiers et soldats de celle du pays de Vaud, conservèrent pendant quelques semaines la demi-solde, afin d'être prêts à se rassembler au premier signal.

La commission de retour à Berne, soumit le résultat de ses enquêtes au Conseil Souverain, qui prononça sur les prévenus fugitifs ou détenus. De la Harpe de Yens contumace, fut seul condamné à mort et ses biens confisqués, cette dernière clause fut bientôt mitigée en faveur de sa femme et de ses enfants. — Son parent le colonel Frédéric de la Harpe fut banni à perpétuité. — Les autres sentences se réduisirent à des réclusions, dont les termes furent la plupart abrégés et cela sans autre motif apparent, que la clémence habituelle du gouvernement.

Si d'un côté on ne peut disconvenir, qu'il ait usé de voies arbitraires durant le cours de ces troubles, qu'il ait commis une grande faute, en humiliant dans la personne de ses magistrats, l'honneur du peuple vaudois dont la majeure partie lui était sincèrement dévoué, il est incontestable, que la fermeté qu'il déploya, pour réprimer l'esprit de rebellion qui se manifestait ouvertement, a eu de grands avantages pour ce pays, pour Berne et pour la Suisse, en les préservant des ravages qu'exerçait à

cette époque en France, la faction sanguinaire qui visait à s'introduire chez nous sous de spécieux prétextes, et dont les atrocités sont ainsi devenues pour un temps, l'antidote du venin, qu'elle nous avait lancé. — Aussi malgré les jugements portés contre des individus, soutenus d'une assez nombreuse clientelle, et le mystère blamable, dans lequel resta enveloppée la procédure instruite contr'eux, les symptômes d'effervescence disparurent et plusieurs mois de calme succédèrent à cette crise.

CHAPITRE III.

Octobre 1791 — Janvier 1793.

Catastrophe du régiment d'Ernst à Aix. Exaspération générale après le massacre des gardes-suisses à Paris. Invasion de la Savoie par les Français. Berne soutient Genève. Ma mission auprès du général Montesquiou. Son armée. Le général d'Ornac. Evacuation de Genève. Licenciement de nos troupes. Détails personnels. Mission secrète. Révolution de Genève. Mort de ma femme.

Le licenciement opéré, je retournai à Mollens, où mon père, qui demeurait chez nous depuis quelque temps, avait sucombé à ses infirmités, sans qu'il m'eut été possible d'aller partager les tendres soins que ma femme lui rendit.

Les diverses branches de comptabilité qui m'avaient été confiées, dès la mise sur pied

des troupes du pays de Vaud, exigeaient un long travail: impatient de m'en libérer, j'en vins à bout en moins de six semaines, par une assiduité laborieuse de quatorze heures par jour, effort dont ma mémoire est restée affectée.

Mes comptes ayant été rendus et approuvés, le gouvernement me fit indirectement offrir le choix d'une récompense, je m'en excusai. On m'insinua, que je pourrais être reconnu éligible au Conseil Souverain; je me bornai à manifester l'espoir, que cette faveur serait un jour dévolue à mon fils. — Plusieurs officiers du pays de Vaud déclinèrent également les marques de reconnaissance, qu'on était disposé à leur accorder.

Mais durant le repos éphémère dont nous jouïssions, le génie exterminateur qui planait sur la France, tramait l'assassinat juridique du Roi, forfait qui devait achever d'y dissoudre l'ordre social et combler ainsi les maux, qui désolaient cette belle contrée. — Les officiers des gardes-suisses et des autres régiments avoués, prévoyant dès lors la désorganisation totale de l'armée, sollicitèrent vainement le rappel de ces corps, persuadés d'ailleurs, que le bon esprit dont ils avaient fait preuve, succomberait tôt ou tard sous les perfides moyens de corruption dont le soldat était entouré.

L'événement ne tarda pas à justifier leurs craintes : en février 1792 le régiment d'Ernst, en garnison depuis plusieurs années à Marseille, s'y était aliéné la populace, par son activité à la contenir. Le gouverneur comte de Caraman, dut plier quoiqu'à regret, sous l'autorité populaire déjà prédominante et réunir ce corps à Aix, où un de ses détachements venait d'apaiser une émeute et d'arracher quelques victimes à la mort. — Les casernes d'Aix étaient situées hors de la ville, dans une cour close de murs. On y eut avis *qu'une armée marseillaise* s'avançait pour attaquer les Suisses, dont le chef habitué à mépriser de semblables menaces, mit peu d'importance à celle-ci ; il fut d'ailleurs confirmé dans sa fausse sécurité, par le commandant de la province, le général comte de Barbantanne, qui par sa naissance, éloignait tout soupçon de connivence avec la canaille. Cependant les Marseillais, c'est-à-dire la lie de la population de cette vaste cité, entrèrent bientôt après à Aix, au nombre de huit à dix mille. Le régiment prit les armes, une compagnie fut chercher les drapeaux, la foule s'ouvrit en silence pour la laisser passer et repasser.

La journée s'écoula en tentatives infructueuses de la part des Marseillais, pour corrompre les bas-officiers et soldats, et en pourparlers

entre les chefs du régiment et Barbantanne, celui-ci cherchant à les dissuader de repousser de vive force cette horde, qui à en juger par le respect que venait de lui imprimer l'apparition de cinquante grenadiers, se serait promptement dispersée, à l'aspect d'un des deux bataillons qu'on aurait dirigé contr'elle.

Le vœu de la troupe sans exception, était de sévir avec vigueur; malheureusement le lieutenant-colonel octogénaire et infirme, céda aux représentations du traître Barbantanne, qui insistait sur la responsabilité à laquelle les nouvelles lois l'exposaient, en cas de résistance à ce qu'il appelait „la volonté du peuple“, et signa une convention avec ce général, d'après laquelle les insurgés devaient retourner immédiatement à Marseille.

Le lieutenant-colonel, M. d'Olivier, vu son grand âge, remit le commandement dans cette circonstance difficile, au major Louis de Watteville, qui eut ensuite le régiment. Celui-ci quoique jouissant d'une excellente réputation militaire, ne se conduisit pas de manière à être exempt de tout reproche: ajoutant une foi implicite, à l'engagement souscrit par Barbantanne, il ne prit aucune précaution à l'extérieur, tandis que les Marseillais au lieu de s'éloigner, se renforcèrent considérablement

pendant la nuit, cernèrent dans l'obscurité l'emplacement des casernes, et amenèrent du canon sur deux éminences qui les dominaient.

Sommé à la pointe du jour de se rendre, le régiment s'y refusa, rejetant pareillement avec indignation, les séductions qui lui furent prodiguées. — Néanmoins après de longues et infructueuses négociations avec le général, il fut résolu, que les Suisses déposeraient leurs armes et prendraient incontinent la route de leur pays. — Il est à observer, que par une inconcevable négligence, ils étaient presque sans munitions et sans subsistances, que par conséquent toute résistance sérieuse, pour peu qu'elle eut dû se prolonger, leur devenait aussi impossible qu'inutile. — Mais il suffit de connaître l'esprit militaire, pour apprécier la fureur et le désespoir de neuf cents braves anciens soldats, d'être ainsi contraints à un honteux désarmement, sans autre ressource, qu'une soumission stoïque à leur malheureux sort! — Cette catastrophe présenta un phénomène peut-être unique, c'est que dès cet instant, ce régiment ne compta pas un seul déserteur, qu'une stricte subordination s'y maintint et que plusieurs officiers vaudois, zélés partisans des principes modernes, ne partagèrent pas moins jusqu'au terme, l'infortune de leurs camarades

et refusèrent obstinément, de même que divers sous-officiers, les offres brillantes d'avancement qui leur furent faites, pour les en séparer. Trente hommes qui se trouvaient détachés dans les montagnes, conservèrent courageusement leurs armes et les gardèrent après avoir rejoint. L'officier qui commandait ce détachement, Sterky de Morges, fut ensuite récompensé de sa fermeté par le gouvernement bernois.

Les Marseillais enflés comme de raison, du succès inespéré de leur audacieuse entreprise, marchèrent à Paris, où ils s'érigèrent les régulateurs de l'opinion et devinrent la souche de ces bandes de forcenés, qui en empruntant leur nom, traversèrent longtemps le royaume dans tous les sens, le mettant à contribution par leurs vexations et leurs brigandages.

Le courroux et l'indignation que causa à Berne et dans toute la Suisse, le désastre du régiment d'Ernst, furent tels, qu'au premier moment, on proféra hautement le vœu de rompre avec la France; la réflexion en ayant cependant fait mesurer le danger, le gouvernement bernois se résuma à demander au ministre de la guerre, par une lettre pleine de nerf et de dignité, la réparation éclatante d'un affront aussi inoui que peu mérité; enjoignant en même

temps au régiment, de rester en France, jusqu'à la décision de son sort. — Cet ordre l'ayant atteint à Romans en Dauphiné, il s'y arrêta, y séjourna et y fut ensuite réarmé. — Le ministre Dumouriez affecta dans sa réponse à Berne, de mettre peu d'importance à l'événement en lui-même, promettant cependant, que le régiment d'Ernst serait repourvu d'armes et les fauteurs de la trahison, dont il avait souffert, recherchés et punis. — La correspondance officielle prit alors un ton d'aigreur, qui fit présager une rupture prochaine, d'autant mieux que la plupart des cantons s'y montraient disposés; d'autres indices parurent annoncer qu'elle était inévitable, néanmoins le ministère, n'y voyant sans doute nul profit certain, ménagea un rapprochement.

De leur côté les princes français ne négligèrent pas cette occasion, de chercher à rattacher les Suisses à leur cause: l'arrivée à Berne des ministres d'Angleterre, d'Espagne et d'Autriche, indiquait pareillement l'intention, de les engager à se joindre à la coalition de ces puissances; mais la prudence des conseils, l'emporta sur le ressentiment de l'outrage qu'on venait d'essuyer. — La tranquillité ne fut donc troublée pour le moment, que par quelques démonstrations hostiles des Français, envers

la partie de l'évêché de Bâle, comprise dans la neutralité helvétique et garantie spécialement par Berne, qui envoya un corps de milices sur cette frontière.

On était toutefois instruit des menées des jacobins de Paris, pour semer la discorde entre les cantons et notamment, pour chercher à irriter la plupart d'entr'eux contre celui de Berne. — Une Diète extraordinaire fut convoquée à Frauenfeld, les députés bernois y parurent avec une instruction propre à ranimer l'esprit public; mais on put s'apercevoir, que si cet esprit existait encore, il manquait de l'énergique persévérance qui jadis le caractérisait: la Diète se sépara, sans avoir pris de résolution décisive.

En juin 1792 le régiment d'Ernst, devenu régiment de Watteville, ayant été rappelé, malgré les instances ostensibles du ministère de le conserver au service de France, il rentra dans ses foyers. — Son ancien et son nouveau chef, furent nommés par le roi, grand-croix de l'ordre du Mérite. — Un membre du Sénat, le trésorier de Gingins, fut chargé d'aller recevoir cette troupe à la frontière, où le lieutenant-général du Muy l'amena et où elle échangea l'armement qui lui avait été délivré à Romans, contre celui que le gouvernement bernois lui donna.

De Crassier, où cette opération eut lieu, le régiment marcha à Nyon, où il entra au bruit de l'artillerie qui y avait été disposée à cet effet: un bataillon d'élite l'y attendait pareillement, pour lui rendre les honneurs militaires, et afin que rien ne manquât à la solennité de cette réception, elle fut terminée par un repas de corps aux frais de l'État, où présidèrent le trésorier de Gingins et le général du Muy. — La belle tenue du régiment, après ses longues tribulations, ajouta à l'estime qu'on lui portait; il fut immédiatement employé aux frontières de l'évêché de Bâle, où il justifia sa bonne réputation, bien qu'il n'eut pas été exempt de tout reproche d'indiscipline, durant sa marche de Nyon à Nidau, au milieu des réjouissances, dont son retour était l'objet.

L'influence qu'on redoutait, du désarmement de ce régiment pour les autres corps de la nation, ne tarda pas à se développer: plusieurs d'entr'eux essuyèrent des défections partielles, et le massacre des gardes après leur héroïque dévouement au roi, le 10 Août 1792, fit prévoir à ce qu'il nous restait de compatriotes à ce service, quel sort les y attendait: aussi furent-ils tous promptement et presqu'ignominieusement renvoyés. — Tous les cantons,

à peine informés du désastre du régiment des gardes, retentirent simultanément d'un même cri... „Guerre aux meurtriers de nos frères.“ Plus d'esprit de parti, il se tût devant ce généreux ressentiment, dont la noble impulsion, si elle eut été suivie, aurait peut-être ajouté aux trophées, que signalent tant de pages de notre histoire... Mais bientôt ce premier feu se ralentit, nos gouvernements sans doute astreints à peser mûrement les conséquences d'une grande détermination, se bornèrent encore à adresser de vives plaintes, à exiger des réparations impossibles à obtenir, toutefois ils s'occupèrent d'un plan de défense commune. Berne fit restaurer et charger ses signaux d'alarme, négligés depuis maintes années; on me remit le soin de ceux du pays de Vaud, au nombre de soixante-deux; j'appris ainsi, non seulement à en bien connaître les localités, mais à juger de l'exaspération générale, qu'avaient excitée contr'eux, les lâches et sanguinaires fauteurs de la catastrophe du 10 Août.

Au bout de cette tournée qui me prit six semaines, ayant trouvé ma femme plus malade, j'allais la conduire à Genève, lorsque je fus obligé de la quitter brusquement, et de la laisser à moitié chemin. — Le 24 Septembre,

le baron d'Erlach apprit à Lausanne, par un colonel français émigré, qu'ensuite d'un ordre du ministère, le général Montesquiou commandant l'armée française des Alpes, évaluée à 40 mille hommes, avait assemblé le 22 du mois un conseil de guerre, au fort Barreau, entre Grenoble et Chambéry, à l'issue duquel ce colonel était parti, qu'on y avait résolu d'envahir subitement la Savoie et de sommer Genève. M. d'Erlach transmit cet important avis à Berne et se rendit aussitôt à Nyon, où il m'appela, pour exercer les fonctions de quartier-maître-général des troupes qui y seraient rassemblées, et dont il supposait que le commandement lui serait conféré.

Selon les traités, les cantons de Zurich et de Berne devaient fournir à sa réquisition, une garnison de dix-huit cents hommes, à Genève; mais le danger était trop pressant pour s'en tenir à cette mesure. — Les Piémontais stationnés et disséminés en Savoie, attaqués à l'improviste, ne devaient guères arrêter l'armée française, dont l'avant-garde pouvait par conséquent être le 30 à Carouge. — Or il était notoire que la population de Genève, si elle était réduite à elle-même, obéirait à la première sommation qui lui serait faite, car l'alarme y était telle, que non seulement les

femmes, les vieillards et les enfants, mais bon nombre d'hommes propres à sa défense, se réfugiaient précipitamment dans notre pays, sans songer, que l'invasion de la Savoie et l'occupation de Genève, sans déclarations préalables, seraient le prélude d'hostilités directes contre la Suisse, déjà menacée du côté du Porrentruy.

Il était donc urgent pour nous, de gagner les Français de vitesse, en jetant dans Genève un secours suffisant pour en rassurer les habitants, avant qu'un parti ennemi se présentât sous leurs murs. — M. d'Erlach renforça par un bataillon d'élite des départements de Morges et de Nyon, le cordon de police qui était sur pied le long du pays de Gex et commanda trois autres bataillons, des départements plus reculés de Vevey, Aigle et Moudon, avec injonction d'être le 29 à Nyon.

Ces mêmes bataillons furent aussi choisis à Berne par le Conseil de la Guerre, qui leur donna ordre de se trouver seulement le premier octobre à Nyon, délai qui aurait fait échouer l'entreprise et dont l'avis nous tint péniblement en suspens: mais leur zèle accélérant leur formation, ces bataillons forçant leurs marches, furent le vingt-neuf au soir à Nyon, où le colonel de Watteville baillif de Cerlier, ancien

et brave militaire, arriva de Berne, muni d'instructions, pour se mettre à leur tête.

Il n'y avait pas un moment à perdre; les rapports des émissaires dépêchés en Savoie, s'accordaient à affirmer que l'armée française s'approchait sans obstacle, proférant hautement l'espoir du pillage d'une ville opulente. — Une émigration nombreuse précédait cette armée et en traversant Genève, y avait porté la terreur au comble; aussi la route de Versoix à Lausanne était-elle couverte de fugitifs de tout âge et de tout sexe, les uns emportant des effets précieux, les autres se traînant dans la misère, spectacle peu propre assurément, à disposer nos gens à aller s'enfermer dans une place, presqu'abandonnée des siens et qui de fait nous était étrangère. On n'était pas sans inquiètude sur la soumission de la troupe, quand on lui annoncerait sa destination et cela d'autant moins, qu'elle n'apercevrait nul appui, nul soutien autour d'elle, les corps qui venaient de la partie allemande du canton, le contingent de Zurich et ceux qu'on se promettait des autres confédérés, étant encore éloignés. — On se concerta donc immédiatement, sur la manière de décider nos gens à s'embarquer, pour aller affronter les périlleux hasards d'un siège à soutenir. — Les opinions circonspectes

furent heureusement écartées, la troupe quoique harrassée, fut rassemblée le dimanche trente septembre à deux heures du matin et à cinq, elle était formée en potence sur la prairie voisine du château de Coppet.

Le jour commençait à poindre, un silence profond régnait et aurait pu intimider des chefs habitués à réprimer le défaut contraire. — Le baron d'Erlach présenta au nom du Souverain, le colonel de Watteville pour commandant de l'expédition; celui-ci dans une courte et mâle harangue, montra à ses soldats, Genève menacée qui implorait leur assistance contre les meurtriers des gardes-suisses, comptant, leur dit-il, qu'ils saisiront avec ardeur cette occasion d'en tirer vengeance. — Je lis la formule du serment: soudain les cris unanimes et redoublés retentissent: „je le jure, nous jurons d'obéir, „de marcher et de combattre pour notre Sou- „verain, pour notre patrie, en vengeant la mort „de nos frères.“

A cet instant, le soleil parut derrière la cîme des monts, comme pour apposer son sceau à cet acte de dévouement, digne des hauts faits de nos ancêtres. — Seize barques attendaient au rivage, on s'y élance en bon ordre, elles mettent aussitôt à la voile, aux acclamations de la foule étonnée et attendrie: une

brise les conduit en trois heures au port, au moment où par un hasard d'heureux augure, les cloches sonnaient pour le service religieux du matin, qui sans doute en fut un d'action de grâces de ce gage presqu'inespéré de salut; car la sommation que l'on redoutait et devant laquelle on aurait indubitablement fléchi, aurait probablement eu lieu le soir même, la tête des colonnes ayant atteint Carouge ce jour-là. Or il suffisait d'avoir vu une de ces armées révolutionnaires, pour se faire une juste idée de la désolation qui les accompagnait et des excès que celle-ci surtout, principalement composée de soi-disant Marseillais, commettrait dans une cité riche et populeuse.

Le colonel de Watteville complimenté par les principaux magistrats, les assura en termes énergiques, de l'intention formelle de son gouvernement de défendre Genève à outrance et de sa ferme résolution, si la ville était attaquée, de la brûler plutôt que de la rendre, assurance, qui ne parut pas absolument les satisfaire.

J'avais été ostensiblement chargé deux jours auparavant, d'examiner l'état de la place et en secret, de sonder les dispositions de ses habitants. J'avais trouvé dans la bourgeoisie de la tiédeur et peu de confiance dans l'efficacité

de ses moyens de défense. — Les autorités en revanche vantaient le courageux dévouement de leurs concitoyens, ne parlant que de s'ensevelir s'il le fallait, sous les ruines de leurs demeures. Quant au matériel il était défectueux, l'artillerie des remparts insuffisante, paraissait mal servie.

Nos gens, auxquels on aurait dû prodiguer des témoignages de reconnaissance et d'affection, en reçurent peu; ils furent immédiatement casernés et médiocrement pourvus du nécessaire, cependant ils ne proférèrent aucune plainte, montrèrent la meilleure volonté, et ne démentirent point l'enthousiasme qui les avait arrachés à leurs familles et à leurs occupations, pour revêtir l'habit et remplir les pénibles devoirs de soldat. La surprise des Français égala leur dépit, de ce que malgré le secret et la rapidité de l'invasion de la Savoie, les Suisses les eussent prévenus à Genève, avec une diligence qui annonçait la résolution de s'y maintenir: or notre réputation étant encore intacte, ils jugèrent qu'une sommation serait inutile et attendirent de nouveaux ordres, tout en protestant de leurs intentions pacifiques et amicales à notre égard.

A Berne et dans le reste de la Suisse, on mit ce délai à profit pour se préparer à repousser

l'agression à laquelle on s'attendait. Vingt bataillons de la partie allemande du canton, devaient occuper une position tracée sous la protection de quelques redoutes, entre le village d'Eysins au-dessus de Nyon et le pied du Jura. Le trésorier de Muralt fut revêtu de la charge de général en chef et en était digne par son patriotisme sage et éclairé ; il établit son quartier-général à Nyon, forma un état major nombreux dans lequel je fus omis, restant attaché en qualité de major à un bataillon du régiment d'Aigle, lequel avait été destiné à faire partie de la garnison de Genève, mais avait été contremandé en route par le baron d'Erlach à mon insu et remplacé par un autre, pour éviter à ma femme le chagrin de notre séparation.

Le contingent zuricois s'avançait et la plupart des cantons se disposaient à concourir vigoureusement au besoin, à la défense commune. — Il était entendu, que nonobstant la répugnance secrète des Genevois à s'exposer aux rigueurs d'un siège, un coup de canon tiré, ou une bombe lancée contre leur territoire, serait le signal d'une guerre, qu'on avait alors généralement le bon esprit de désirer, comme le seul moyen de maintenir notre indépendance dans son intégrité. — Cette contenance

fière, cette unanimité apparente, imposèrent au ministère français, qui malgré les intrigues de Clavière, assez méprisable pour vouloir sacrifier sa ville natale à un bas ressentiment, autorisa le général de Montesquiou à entamer des négociations, sous le masque desquelles le ministre imposteur se flattait de parvenir à son but, sans employer la force ouverte. — Ses émissaires semèrent de la défiance entre les premiers magistrats de Genève et en provoquèrent de leur part contre les Suisses.

Sans appartenir à l'état-major du général en chef, j'y étais journellement appelé et y fus souvent employé : quelques missions, entr'autres celle auprès du général Montesquiou, me donnèrent un aperçu de la composition bizarre de ces troupes *républicaines*, dont la funeste renommée s'est depuis si fort étendue et qui alors, étaient pour ainsi dire dans leur enfance. — Elles me fournirent quelques anecdotes qui ne seront peut-être pas hors de place ici.

Ma première course à ce quartier-général eut un motif sérieux : quelques-uns de nos gens poussés par leur haine contre les Français, avaient enfreint le territoire et grièvement insulté à Versoix la cocarde tricolore. — M. de Muralt informé de ce désordre, eut en

même temps avis que l'armée, irritée de cet affront, voulait entrer en Suisse pour en tirer vengeance : or comme à cette époque, la volonté du soldat faisait en pareil cas la loi en France, on pouvait s'attendre à cette représaille, à laquelle nous n'étions certes guère en mesure d'opposer la résistance nécessaire. M. de Muralt me chargea donc le 8 Octobre, de la commission délicate de porter au général Montesquiou une lettre d'excuses, offrant la punition des coupables : il me permit néanmoins de tenir de vive voix et selon les occurences un autre langage, tout en me rendant responsable des imprudences que je pourrais commettre.

Je vis à Genève le premier syndic, Michéli du Cret, il était inquiet, nous blâmait d'avoir provoqué un grand malheur, entendant par là une rupture avec la France, et me conjura d'user de beaucoup plus de circonspection que je ne m'en sentais capable.

Les postes français me laissèrent passer, quoique je n'eusse ni trompette, ni escorte. Mon cheval ayant perdu un fer, je m'arrêtai à Carouge, devant une forge obstruée de cavaliers, qui obligeamment me firent place, et me furent de secours : la conversation s'engagea sans façons : j'eus l'air de croire que nous allions être attaqués, sur quoi ils protestèrent

de leur attachement pour „leurs anciens camarades suisses“: je feignis d'en douter, deux d'entr'eux poussèrent l'imprudence jusqu'à me dire: „si on nous mène contre vous, c'est que „nous ferons volte face; souvenez-vous de „*Navarre* cavalerie et de *Languedoc* dragons.“ Je les quittai, satisfait de les voir ainsi disposés et rencontrai un détachement de guides, tout autrement prévenu: c'est un aristocrate suisse, dirent-ils, en me fixant; je fis signe de la tête qu'oui et entendis en passant quelques invectives.

Arrivé à Landeci quartier-général de Montesquiou, aucune de ses ordonnances ne voulant m'annoncer ou m'introduire, je me présentai dans son cabinet: il me reçut poliment, étant entouré d'officiers de l'ancien régime, qui m'examinèrent avec une curiosité mêlée de surprise sans m'adresser une parole. Le général ayant lu ma dépêche, leur dit en riant: „ah! „ce n'est rien, rien absolument, nos amis les „Suisses ont parmi eux de mauvais plaisants, „mais nous voulons toujours vivre en bonne „harmonie.“ — Je répliquai qu'on n'en avait guère pris le chemin à Paris, en massacrant indignement nos compatriotes.

Quelques murmures suivirent mon observation, Montesquiou donnant sa lettre à lire à ses

entours, me demanda si j'en savais le contenu, j'en convins et ajoutai d'un ton respectueux, qu'autant notre général était prêt à sévir contre les auteurs du délit, autant nous craignions peu la guerre; sur quoi Montesquiou me riposta d'un air goguenard: „eh! qu'y gagneriez-vous, „que d'être tous jetés dans votre beau lac?“ Piqué je repartis vivement: „il faudrait pour „cela qu'il fut beaucoup plus profond que celui „de Morat.“

Après un instant de réflexion, Montesquiou me prenant par le bras, me montra confidentiellement un paquet renfermant, disait-il, ses lettres de créance d'ambassadeur auprès de la Confédération helvétique, et après une courte discussion avec son état-major, sur le juste mécontentement des Suisses contre le gouvernement français, il m'invita à suivre un aide de camp qui me conduisit dans une vaste salle, lieu commun d'une foule de gardes-nationaux de tout grade, qui étonnés de cette apparition, se pressèrent autour de moi et m'interrogèrent avec une sorte d'arrogance. Blessé de ce ton, je le pris envers eux; les uns s'écartèrent comme pour m'observer mieux, tandis que d'autres me répondirent civilement.

Supposant que le but de Montesquiou, en me faisant introduire et en me laissant dans

cette cohue, était de me donner une idée nette de l'espèce de gens auxquels il avait à faire, je profitai de cette occasion pour sonder leurs dispositions à notre égard. – Entamant le texte banal de la révolution, je pus me convaincre de leur profonde ignorance, du fanatisme qui aveuglait la plupart et de l'honnêteté de quelques–uns d'entr'eux: hasardant de manifester notre ressentiment de l'indigne traitement fait aux gardes–suisses, nul ne répliqua, mais l'expression sinistre de quelques figures qui se groupèrent simultanément, m'aurait expliqué ce silence, si les regards furtifs d'un de mes interlocuteurs, jeune chef de bataillon bordelais, ne me l'avaient indiqué. — Je continuai néanmoins à discourir librement et crus remarquer, que cette soldatesque impérieuse ne nous portait aucune malveillance directe et nous conservait au contraire, l'estime que notre vieille réputation militaire s'était acquise.

Trois heures s'étant ainsi écoulées, sans qu'on m'eut offert de m'asseoir ou de me rafraîchir, l'aide de camp qui m'avait amené là, revint me chercher. — Le général m'attendait, sa réponse à la main, entre les doubles portes de son cabinet; il me la remit comme à la dérobée, me dit à voix basse des choses affectueuses et me congédia en balbutiant des excuses de *n'oser* me retenir à dîner.

Cette matinée me fournit ample matière à réflexion, soit sur la pusillanimité avec laquelle on avait cherché à répandre l'effroi chez nous, en y exagérant si extraordinairement les conséquences de la sottise, que s'étaient permise nos gens à Versoix, en attachant la cocarde tricolore à la queue d'un chien, soit par les aperçus certains que je pus recueillir, du défaut d'organisation de cette armée. Je fus frappé de la contrainte et de la défiance du général et de ses entours, au milieu de ce ramas d'officiers et de soldats de nouvelle création, affichant le mépris de l'autorité, envers des supérieurs qu'ils envisageaient comme des égaux. Si quelques régiments de ligne faisaient exception, ils se rendaient suspects, étaient surveillés et insensiblement entraînés à partager la licence, dont se glorifiaient ces nombreux bataillons de volontaires, spontanément levés sur tous les points du royaume et sans cesse excités eux-mêmes à l'indiscipline, par ces bandes de *Marseillais*, qui sorties et journellement recrutées de la lie de la nation, parcouraient librement les provinces, y vivaient de rapines, passaient presqu'à leur gré d'un corps d'armée à l'autre et sous l'égide du bonnet de liberté, y provoquaient des excès dont l'impunité leur était promise. Ces hommes effrénés dédaignant tout

assujettissement, n'étaient point uniformés; armés d'un coutelas et distingués seulement par un sale bonnet rouge, ils décidaient souvent du sort des généraux, parcequ'ils étaient les émissaires secrets et les satellites avoués de ces clubs atroces, où se préparait par d'obscures trames, l'attentat qui devait jeter à jamais un voile funèbre sur la France.

D'après ces indices que d'autres circonstances justifiaient, il paraissait notoire, que l'armée française n'était alors propre qu'à la guerre d'invasion, où précédée par la terreur et soutenue par des déprédations, chaque pas ajoutant à sa force, elle romprait aisément les barrières que la discipline, la civilisation, ou même le patriotisme tenteraient de lui opposer; tandis que dénuée des éléments indispensables à la défensive, dans un pays conquis et exaspéré, elle ne résisterait que mollement, à une attaque combinée avec la vengeance d'un peuple opprimé, invoquant tacitement des libérateurs.

Je me hâtai non sans contrariétés, de regagner Nyon: la garde genevoise du pont d'Arve, refusait le passage à un attroupement de Marseillais; ceux-ci me retinrent, voulant m'obliger de leur faire ouvrir la barrière. — Après de longues et vaines contestations, j'allais essayer de leur échapper et de franchir la

rivière à cheval, lorsque je fus rejoint par le chef de bataillon de Bordeaux que j'avais remarqué à Landeci; il parvint à les faire retirer et m'accompagna. — Il m'avoua la crainte qu'il avait eue, que je ne m'attirasse, par la franchise de mes propos, une violente altercation de la part de certains gardes-nationaux, dans la salle où nous nous étions rencontrés, qu'il qualifiait d'enragés. — En traversant Genève, il put se convaincre de l'aversion de nos gens pour ce qui portait la cocarde tricolore, qu'ils insultaient ouvertement: or comme il entrait journellement des militaires français en ville et cela avec la permission du magistrat, il en résultait des rixes qui auraient pu avoir des suites fâcheuses; on mit fin à cet abus, à la réquisition des généraux français eux-mêmes.

Quoique j'eusse crevé un cheval par la rapidité de cette course, je trouvai le général en chef inquiet de mon retard: satisfait du contenu de la réponse à sa dépêche, il exigea un rapport circonstancié de ma mission, parut l'écouter avec intérêt, approuva ma conduite et me donna en public des éloges, qui ne me firent pas des amis, de ceux de mes camarades qui avaient annoncé une rupture inévitable et qui en grossissaient les périls.

Un incident parut néanmoins justifier dès

le lendemain, leurs sinistres présages : la soirée était nébuleuse et obscure, on distingua un bruit sourd sur le lac ; on en conclut que c'était une surprise, on se disposa à la déjouer ; le gros de nos gens se félicitaient déjà de pouvoir faire preuve de leur dévouement, mais leur espoir fut de courte durée, c'était une barque sortie en reconnaissance du port de Genève, qui ayant fait fausse route nous avait induits en erreur.

Il pourrait sans doute paraître étrange, que rien n'ayant encore ostensiblement interrompu les relations pacifiques de la France et de la Suisse, les communications entre les habitants des deux pays le fussent en quelque sorte, et que de notre côté on se tint en garde, comme on aurait pu le faire envers un ennemi déclaré. Pour comprendre cet état de choses, il faut se rappeler, que les autorités qui administraient alors le pouvoir suprême en France, étaient tellement arbitraires, tellement subordonnées aux caprices d'une faction, qu'elles ne laissaient aucun motif de sécurité aux états voisins, ce dont la prise de possession de la Savoie venait de fournir la preuve, n'ayant été précédée d'aucune déclaration. — La simple prudence prescrivait donc aux gouvernements limitrophes de cette terre volcanique, des précautions

jusqu'alors inusitées, que les circonstances particulières où nous nous trouvions, rendaient plus indispensables encore.

Nos forces destinées à agir en première ligne en cas d'agression, étaient à-peu-près réunies; elles consistaient en quatorze bataillons, deux parcs d'artillerie, quelques faibles escadrons de dragons et plusieurs compagnies de chasseurs carabiniers du canton: deux bataillons zuricois qui se distinguaient par leur discipline et leur bonne tenue, et deux de Fribourg, composés en majeure partie d'officiers et de soldats revenus du service de France; mais ces derniers étaient d'une telle licence, qu'on fut réduit pour seconder les efforts de leurs supérieurs, à les menacer de les décimer.

La position marquée entre Nyon et Bonmont, épaulée de deux redoutes à Eysins et Chéserex, fut ainsi faiblement garnie: une chaîne d'avant-postes entre Coppet et la Rippe couvrait son front, un détachement gardait le passage de Saint-Cergues, fermé par une redoute. Deux bataillons étaient en réserve à Rolle, deux autres étaient disséminés entre Chillon et Saint-Maurice; nous n'avions donc, y compris la garnison de Genève, que 12,000 hommes de disponibles au premier signal. Le régiment de Watteville était en outre stationné dans les gorges de l'Erguel.

Selon le plan arrêté, on devait au cas d'attaque sur Genève, se porter subitement au pays de Gex et occuper le fort de l'Ecluse, qu'on savait être mal gardé. — Ce plan n'était exécutable, qu'autant que de nombreux renforts soutiendraient promptement le premier mouvement. Or on ne comptait positivement, que sur la totalité de l'élite de notre canton, pouvant fournir encore 12,000 baïonnettes, car le zèle s'était malheureusement déjà ralenti dans le reste de la Suisse, la plupart des gouvernements alléguant leur pénurie pour excuse de leur inertie. — En échange on se reposait sur les succès des coalisés, qu'on se plaisait à croire aux portes de Paris.

Quand au contraire, on eut la certitude de la retraite du duc de Brunswick et de l'ascendant absolu, que donnait à la faction révolutionnaire cet événement inopiné, on sentit le danger de notre situation, l'impossibilité de tenir sur la défensive, avec l'énorme disproportion de nos forces et les nombreuses défectuosités de notre frontière, ouverte du côté du lac, dominée par les cimes du Jura, que trois chaussées traversaient de Saint-Cergues à Sainte-Croix, et ayant enfin le front de notre soi-disante ligne d'opération, séparé de Genève par deux lieues de territoire ennemi. Cependant

on ne démentit point la contenance qu'on avait prise.

Tandis que la majorité des Genevois effrayée, voulait détourner l'orage par des voies de conciliation, une minorité courageuse, dirigée par le syndic Naville, s'obstinait hardiment à maintenir de vive force l'existence chancelante de leur frêle république: elle obtint des conseils, que l'état de Berne serait préalablement consulté sur le parti à prendre, et par un de ces beaux mouvements jadis plus communs, le conseil des Deux-Cents convoqué sous serment, décréta presqu'unanimément: „que si son alliée était „attaquée, on se consacrerait corps et biens „pour la soutenir.“ — Le danger de cette généreuse détermination était sans doute évident, mais il fut largement balancé par son effet sur l'opinion, au dehors comme au dedans.

Toutefois le parti dominant à Genève n'en persista pas moins dans son système, et de l'aveu des représentants des deux cantons protecteurs, suivit aux négociations déjà nouées avec le général Montesquiou; celui-ci que des vues d'intérêt personnel portaient à sauver Genève et à conserver la paix avec le corps helvétique, souscrivit à un projet de convention, qui solennellement ratifié à Genève et tacitement approuvé à Berne, fut rejeté avec

dédain à Paris, où il servit de prétexte à la destitution du général, qui aurait été arrêté et probablement exécuté, si promptement averti de sa disgrâce on n'eut facilité son évasion, tant la jurisprudence anarchique était alors active et rigoureuse en France.

Chargé le 2 Novembre de porter à Montesquiou cet avis et de lui offrir un asile, je fus dévancé par un agent genevois, l'avocat d'Yvernois, qui l'amena secrétement à Genève, d'où on le fit immédiatement passer incognito au pays de Vaud, n'emportant que sa cassette.

Je devais chercher à découvrir au quartier-général, quelle influence ce changement aurait pour nous. — N'apercevant aucune agitation, j'en inférai que l'ordre d'arrestation n'y était pas connu: feignant néanmoins une mission pressante, je demandai, Montesquiou ayant disparu, à être introduit auprès du général qui commandait en son absence, on m'indiqua vaguement le général d'Ornac, comme le plus ancien. Je le trouvai dans un chétif logement, couché sur un grabat où la goutte le retenait; il était seul, n'avait pas même un domestique auprès de lui. Frappé de mon apparition, il m'en demanda avec émotion la cause. — Sur ma réponse: que je m'adressais à lui comme au général en chef, il me traita de visionnaire:

il ignorait également, le départ de son prédécesseur, sa cause et que lui-même fut appelé à le remplacer, au moins temporairement, ce dont il s'excusait plaisamment vis-à-vis de moi, inconnu, officier étranger, qui par un singulier hasard, étais le premier à lui annoncer un événement aussi important, dont il aurait du être directement et aussitôt instruit. M. d'Ornac était un vieillard gai, vif, aimable, gentilhomme gascon et officier de l'ancien régime : après m'avoir considéré un moment, il se leva sur son séant et me dit franchement, qu'il n'était pas propre au poste de général en chef d'une armée révolutionnaire ; qu'on n'ignorait pas, que c'était à regret qu'il servait cette cause... J'eus à lui répondre à nombre de questions et le quittai comme une ancienne connaissance, après avoir dû promettre de revenir bientôt lui *donner des nouvelles*.

Le départ de Montesquiou, n'avait pas produit la moindre sensation dans son quartier-général : en revanche à Genève, où l'on se racontait à l'oreille sa catastrophe, on en était consterné et les magistrats qui avaient favorisé son évasion, tremblant qu'on en pénétrât le mystère, en cachaient soigneusement les circonstances. — J'appris à Coppet que le fugitif déguisé en charretier, y avait été reconnu aux

boutons d'uniforme de sa culotte; il avait néanmoins continué sa route, sans se douter qu'il fut découvert et traversé Nyon sans obstacle. Il était arrivé à Rolle chez M. Necker, où le général en chef le fit complimenter et en recueillit des renseignements essentiels, sur les projets de la faction, qui à l'instigation de Clavière l'avait perdu et qui irritée contre Berne, avait obtenu du pouvoir exécutif, malgré la répugnance de ce dernier de rompre en ce moment avec la Confédération, „que les hostilités commençassent le premier de décembre, „si à cette époque les Suisses étaient encore „dans Genève."

La magistrature de cette ville, pareillement informée de cette détermination, mit naturellement une nouvelle ardeur à renouer les négociations interrompues avec le gouvernement français, saisissant le prétexte de la demande, que le passage de nos bataillons à Versoix leur fut accordé à leur retour, conformément aux traités antérieurs, réclamation qui resta sans réponse.

On eut alors connaissance du décret, par lequel la convention nationale autorisait ses généraux, „à porter des secours aux peuples „opprimés." — Le Conseil-Souverain de Berne, en demanda l'explication au ministre des affaires

étrangères, qui répondit par des protestations rassurantes, tandis que le général d'Ornac, auquel je fus dépêché à ce sujet, convint avec franchise et en nous témoignant une sincère bienveillance, qu'on lui annonçait de l'artillerie de siège, des munitions et des troupes au pays de Gex, sans l'instruire de la destination ultérieure de ces renforts : ajoutant, qu'il ne s'opérerait sûrement rien d'important avant l'arrivée du général Kellermann, nommé au commandement en chef de l'armée des Alpes : que cependant il se croyait certain, que si nous voulions éviter la guerre, il fallait évacuer Genève sans délai, aussi les Genevois n'obtenant point de réponse, à leur demande du libre passage de nos troupes à Versoix, se hâtèrent-ils de se débarrasser de ces hôtes naguère si désirés et si essentiellement utiles. — Leur renvoi honorable s'effectua par eau, avec une sorte de solennité, le 26 novembre.

Cette satisfaction, ou plutôt cette marque de soumission donnée au pouvoir exécutif, il daigna condescendre à un arrangement qui, sous le titre de convention réciproque, était à proprement parler une capitulation, enfreignant l'indépendance genevoise et tendant à augmenter la prépondérance de ceux des citoyens de cette ville ou de son territoire, qui professaient

secrètement les principes de la révolution française, faction qui prit dès-lors de la consistance: ses agents cessant d'être comprimés, visèrent et parvinrent à faire sur ce petit état, l'essai d'une subversion politique, à appliquer ailleurs sur une plus grande échelle.

Le sort de Genève étant décidé selon son propre gré, et la France ne manifestant pour le moment aucun projet hostile contre la Suisse, on s'occupa à Berne du licenciement des troupes qui avaient été mises sur pied; je fus chargé le 3 Décembre, d'en règler le mode avec le général d'Ornac, il consentit à ce que le licenciement s'effectuât de notre côté, au fur et mesure de la dislocation de l'armée des Alpes, qui fut alors incorporée en partie à celle des Pyrénées et en partie à celle de la Moselle. Le général en chef, après avoir pourvu par quelques mesures de police, à la sûreté de nos frontières et congédié la plupart des contingents, se rendit à Berne, d'où le gouvernement adressa à toutes les communes du canton, des remerciements du dévouement dont elles avaient fait preuve.

Ainsi se termina, sans avoir brûlé une amorce, une campagne dont le début annonçait une guerre meurtrière, car les Suisses, vainqueurs ou vaincus, se seraient battus avec

acharnement, ils y étaient provoqués par des offenses graves qu'ils avaient vivement ressenties, et conservaient intacte cette valeur héréditaire, que vingt années de dissensions et de malheurs ont dès-lors pu assoupir, mais non détruire. — Ils se seraient mesurés contre des forces numériquement infiniment supérieures, mais peu stylées, mal amalgamées et point encore aguerries. — Néanmoins quelle qu'eut été l'issue de cette lutte inégale, nous devons rendre grace au ciel, en dépit du juste ressentiment qui nous animait, de ce que le fléau de la guerre fut détourné de notre patrie, sans avoir dévié de l'honneur national, celui-ci au contraire reçut un nouveau lustre, en couvrant de son égide un allié faible, exposé par son isolement et l'appât de son opulence, à l'agression d'une force dévastatrice, qui convoitait sa dépouille et aurait consommé sa ruine, si pour le sauver, nous avions consulté les calculs de la prudence et non l'impulsion d'une généreuse audace. — Nous devons par conséquent un tribut de reconnaissance à l'autorité souveraine, qui dans cette importante conjoncture, sut rallier à elle, pour ce noble but et pour leur salut commun, la totalité de ses ressortissants. — Et quelques minimes que soient ces événements, comparativement à ceux qui depuis ont

bouleversé l'Europe, nos neveux n'apprendront pas sans en tirer vanité, le courageux patriotisme que déployèrent dans une parfaite harmonie, le gouvernement bernois et le peuple de sa domination, en se consacrant dans leur confiance mutuelle, à braver presque seuls une nation puissante, jadis protectrice et amie, devenue tout-à-coup parjure et menaçante envers nous, ses alliés les plus anciens et les plus fidèles.

On pourrait ajouter à l'appui de cet aperçu, nombre de traits caractéristiques, de l'accord qui règna sans interruption durant cette crise, entre les gouvernants et les gouvernés, entre les supérieurs et leurs subordonnés civils ou militaires, sans le moindre indice de cet esprit de parti, qui nous avait violemment agités l'année précédente et qui n'aurait probablement plus reparu, si l'on avait sagement saisi cette occasion, de lui ôter tout motif plausible de se reproduire.

Pour ne pas interrompre le fil de cette narration, j'ai passé sous silence ce qui me tenait alors le plus fortement à cœur: j'avais laissé dans mon habitation de Loins, ma femme malade, isolée de tous les siens qui par précaution s'étaient réfugiés à Berne. Ainsi en proie aux anxiétés inséparables de l'état des

choses, une amie suppléait par sa sollicitude, aux soins que je ne pouvais lui rendre, et qu'elle méritait à tant de titres... Toute préoccupée de son mari et de ses enfants, elle se soumettait avec une religieuse résignation à en être séparée et supportait également avec le courage de l'espérance, ses privations et ses maux.... N'étant éloigné que d'une lieue d'elle, j'allais autant que possible chaque soir passer quelques moments à son chevet; l'incertitude de cette courte réunion en augmentait le prix, mais bientôt il fallait se quitter, m'étant fait une loi souvent dure à observer, d'être à minuit de retour à mon poste.

Les fatigues de mon genre de vie m'aidaient à en supporter les contrariétés: debout à quatre heures du matin, mes devoirs me retenaient d'ordinaire jusqu'à huit ou neuf du soir, qu'un cheval frais me portait rapidement à la récompense fugitive d'une longue et laborieuse journée, le plus souvent insipidement remplie. — Que de choses à se dire, que de questions à se faire, en se voyant ainsi à la dérobée! Hélas nous formions des projets sur les beaux rêves de mon imagination, nous composions le tableau du bonhenr qui nous attendait après l'issue de nos préparatifs belliqueux, au milieu de nos enfants et au sein du repos, ayant toute confiance

dans les assurances de son médecin, qu'elle se rétablirait infailliblement.

Néanmoins comme elle désirait consulter le célèbre docteur Butini, j'obtins qu'il vint de Genève à Coppet, où je la conduisis: je croyais accéder à une simple fantaisie de malade: combien donc je fus atterré quand en se retirant, il me dit sans détour: „c'est trop tard, „elle a la poitrine attaquée, dans six semaines „elle cessera de vivre.“ — Quoi m'écriai-je, plus de ressource? — „Non: mais elle ignore „sa situation, il faut la lui cacher soigneuse- „ment et adoucir les angoisses, précurseurs „inévitables de sa mort. — Amenez-la moi, „je ne négligerai rien pour la soulager.“

J'adorais cette femme, je n'avais jamais osé m'arrêter à l'idée de la perdre et soudain cette funeste sentence m'est prononcée!... Un voile sombre obscurcit mes facultés... Cependant au lieu de me livrer au désespoir, je me recueillis et rassemblai mes forces pour conserver à cette compagne chérie, à cette mère si tendre, l'heureuse illusion qui lui dissimulait la séparation douloureuse et prématurée qu'elle allait subir, des objets de sa plus vive affection... tâche pénible et qui devint de jour en jour plus cruelle! L'instant le plus terrible fut pourtant celui, où en rentrant encore mal

affermi auprès d'elle, elle me dit avec un angélique sourire, se flattant d'une prochaine guérison: „Eh bien! M. Butini me promet, „que mes maux ne seront pas longs et qu'il „les adoucira...“

Les objets changeant de face à mes yeux, me devinrent la plupart indifférents: ma bien aimée compagne et mes devoirs de service m'absorbèrent en plein, car loin de négliger ceux-ci, j'y mis plus de zèle et d'ardeur: seulement il me semblait parfois, que j'aurais affronté le péril avec moins de sérénité, dans la crainte de ne pas survivre à cet être chéri et d'abandonner à d'autres, l'espèce de culte funèbre que je lui rendais par anticipation.

Malgré les nombreux inconvénients qu'offrait son transport et son séjour à Genève, j'y mis ordre dès le lendemain et pourvus à ce qu'elle y eut un établissement convenable. J'allai l'y recevoir: elle était si satisfaite de s'y trouver, m'en témoigna d'une manière si touchante sa gratitude, et comme pour combler sa trompeuse joie, j'eus à lui annoncer que je ne la quitterais pas. — Le général en chef qui connaissait ma position et y prenait intérêt, jugea à propos de me fixer temporairement à Genève, en me donnant la mission secrète, d'observer la marche de l'esprit public dans cette ville, dont la nouvelle tendance offusquait à Berne.

Voici comment je m'y pris pour atteindre mon but: un agent délié obtint du secrétaire du club des jacobins de Carouge, fréquenté par plusieurs Genevois, que sans me connaître, il m'instruirait à titre de zèlé sectaire, du résultat de chaque séance de ce club. — Il en coutait dix louis par semaine, censés employés aux frais d'un dîner offert par ce personnage à ses principaux acolytes. — Or les clubs de l'intérieur, entretenant une correspondance régulière avec le club de Paris, d'où partaient tous les grands projets de proscriptions, de lois, de réunions de territoires ou d'invasions, maîtrisaient l'opinion et préparaient uniformément les voies d'exécution, sur tous les points de la France et de ses frontières. — Je fournis ainsi au général en chef, même après le licenciement, des notices souvent curieuses et qui presque toujours se vérifièrent.

Mais cette occupation, tout en faisant diversion à mon chagrin, augmenta ma crainte, que le séjour de Genève ne compromît sérieusement la tranquillité de ma femme. Je découvris qu'il s'ourdissait une trâme pour en renverser le gouvernement, et lui substituer une organisation populaire qui mettrait cette ville à la merci des jacobins. — Je m'en ouvris à quelques hommes influents, ils se rirent de mes

données et me persuadèrent, qu'ils étaient mieux instruits et que leurs mesures étaient prises, de manière à saisir le premier prétexte et à jeter leurs misérables adversaires dans le Rhône.

Pour m'en convaincre, ils m'introduisirent dans une salle convertie en un arsenal, où au premier signal, leur parti beaucoup plus nombreux serait promptement armé. — J'eus la simplicité de compter sur cette brave résolution, dont leur présomption ne mettait pas le succès en doute.

Réveillé le 9 Décembre, au milieu de la nuit, des fenêtres de ma chambre, je distinguai le roulement d'une pesante masse sur le pavé et en conclus que c'était du canon de gros calibre: prétant attentivement l'oreille et n'entendant d'ailleurs aucun bruit, je me rendormis et fus comme pétrifié le matin, en apercevant le bonnet rouge arboré sur les édifices publics et dans les carrefours. — J'en inférai que la révolution secrètement ourdie était consommée, et me reprochant de n'avoir pas assisté au choc qui devait l'avoir précédée, j'allai à la découverte, rencontrai à chaque pas des sentinelles et des patrouilles à la *Marseillaise* et entrai chez un des matadors du parti aristocrate; il faisait ses paquets et m'apprit que

la catastrophe s'était effectuée sans résistance, attribuant cette lâcheté au syndic Michéli, qui selon lui, s'était opposé à ce qu'on essayât de se défendre; mais connaissant la modération de ses principes, pourquoi l'avait-on consulté? Je me rendis auprès de lui, et me permis en vertu de ma mission, de lui témoigner de la surprise du changement survenu; il me répondit: „J'ai rempli le devoir de magistrat en „m'oubliant moi-même; la république était sur „le penchant d'un abîme qu'elle ne pouvait „éviter, il fallait l'y laisser glisser, plutôt que „de souffrir qu'elle y fut précipitée.“ J'étais loin d'adopter ce sophisme, mais il aurait été superflu de le combattre.

Tel fut le premier fruit du système qui avait prévalu sur celui de vigueur, qu'une minorité trop peu nombreuse, aurait voulu qu'on suivît. Il était aisé de prévoir, que ceci romprait les relations politiques de Genève avec la Suisse, et deviendrait une nouvelle pierre d'achoppement entre cette dernière et le pouvoir exécutif français, si l'on tentait de s'opposer à ses projets ultérieurs sur ce petit état, désormais en butte à des spoliations et à des excès inévitables. Le syndic Michéli parvint cependant à écarter cette maligne influence, tant qu'il resta à la tête des autorités; la classe riche

profita de ce délai, pour se réfugier temporairement dans notre pays et y abriter une partie de ses propriétés.

Si la tranquillité ne fut pas d'abord plus troublée, Genève changea néanmoins subitement d'aspect; à l'activité mercantile, à l'animation habituelle d'une population intelligente et industrieuse, à la bruyante circulation des voitures d'approvisionnements et des équipages de luxe, succéda immédiatement le calme de la stupeur. — Les rues devinrent désertes, on n'y rencontrait guère que des gens obscurs ou des inconnus: les indigènes contrastaient par leur air blême et indécis avec ces estaffiers étrangers dont le maintien audacieux et le regard farouche, n'attestaient que trop leur vocation, de stimuler leurs timides acolytes à des crimes nécessaires pour étendre et affermir la destruction des principes sociaux, par le mépris des lois civiles et religieuses.

L'absence de mon principal intermédiaire ayant tari la source de mes informations, j'y suppléai, non sans quelques risques, en allant puiser des notions dans les rassemblements tumultueux de la horde dominatrice. J'y acquis la conviction, qu'il aurait été facile de lui enlever le pouvoir éphémère, qu'elle avait usurpé moins par sa supériorité, que par l'impéritie ou la

connivence de ses antagonistes. — Il est vrai qu'en cherchant à l'abattre, on aurait eu à redouter l'intervention des Français, auteurs secrets d'un bouleversement qui, en le laissant se consolider, présageait de plus grands malheurs. On était cependant alors loin de s'attendre que bientôt un tribunal tout composé de Genevois, commettrait sous la fausse apparence de formes légales, des atrocités sans exemple, car dans la longue série de dissensions civiles qui ternissent les annales de cette antique cité, rien ne démentit jamais la douceur des mœurs et moins encore l'humanité de ses habitants. — Ce fut donc avec autant d'étonnement que d'horreur, qu'on vit ces juges pervers, violer arbitrairement les propriétés de leurs paisibles concitoyens, et souiller leur terre natale du sang de magistrats intègres et d'hommes vertueux, sans qu'un cri d'indignation se fît assez fortement entendre, pour soustraire ces victimes à la mort et traîner les vrais coupables à l'échafaud... Mais j'anticipe sur l'ordre des faits...

A mesure que ma femme s'affaiblissait, son espoir de se rétablir augmentait; cependant son existence était devenue tellement déplorable, qu'on ne pouvait sans inhumanité, désirer qu'elle se prolongeât. — Le 30 Décembre, au

bout de six semaines d'anxiétés et d'amertumes, que son étonnante sécurité et les expressions si souvent répétées de son affection et de sa reconnaissance, rendaient plus déchirantes encore, cet être bien-aimé me fut ravi!.... A peine âgée de vingt-sept ans, elle m'en avait consacré dix. — Une figure distinguée, une grâce parfaite, étaient l'image de son heureux naturel: vive et enjouée, aimant les plaisirs de son âge, jamais ils ne la détournèrent de l'exercice de ses nombreux devoirs. Elle avait compati à mes faiblesses et courageusement partagé mes adversités; aussi sa mort fut-elle la plus grande épreuve, que la Providence m'eut encore infligé.

J'en imposerais cependant, en disant que le moment de cette funeste séparation, ait été pour moi celui d'une profonde affliction: au contraire, je l'envisageai comme une délivrance; car au tourment, d'être l'inutile témoin des ravages progressifs d'un mal incurable, se joignait la crainte continuelle, qu'une populace avide de licence, brisant le frein qui la contenait, se livrât à des excès incalculables: et quelle horrible situation eut eté celle d'une femme alitée et intransportable, si son domicile avait été violé et ses entours victimes de l'effervescence populaire?

Or je savais, que des agents subalternes provoquaient sous main un éclat de cette espèce dans Genève, par l'espoir du butin et la promesse d'un appui, garant de l'impunité : que les lieux circonvoisins se remplissaient journellement de ces hommes, qu'on désignait alors en France sous le nom de *Chauffeurs*, dont l'extérieur décelait le métier et l'effronterie : j'avais même été obligé en traversant Versoix à cheval, de mettre le pistolet à la main, pour me soustraire à l'insolente sommation de l'un d'eux, de m'incliner devant l'arbre de liberté. Ce fut donc avec empressement que je quittai Genève, suivi du cercueil, qui fut déposé dans le caveau de l'église de Mollens.

Là dans mon isolement je formai sans m'arrêter à aucun, divers projets, mais j'étais trop agité pour asseoir un plan fixe. — Telle était à vingt-neuf ans, ma déplorable situation; veuf, père de quatre enfants en bas âge, sans fortune, sans vocation, presque sans perspective et sans appui. — Le courage et une confiance implicite dans la Divine Providence, devinrent mes seuls soutiens et ne m'ont pas abandonné !

CHAPITRE IV.

Janvier 1793 — Janvier 1798.

Séjour à Berne. Réflexions sur les modifications qu'exigerait sa constitution. La république française est reconnue par le gouvernement de Berne. Détails personnels. Mon second mariage. Notre horizon politique se rembrunit.

Il fallait prendre un parti et pour cela sortir de la retraite où je m'étais confiné: je me rendis donc à Berne chez mon beau-père, où j'eus la consolation de revoir mes enfants.

On me fit accueil; on s'occupait des récompenses à décerner pour la dernière campagne. Sondé sur le genre de distinction, que je préférerais, je me tûs et reçus à titre de gratification un mois d'appointements; or ayant

dépensé six fois plus en extraordinaires de service, je compris que de ce côté là, j'avais peu de ressources à attendre.

Le major Rusillon et le capitaine Pillichody furent agrégés au patriciat; des grades, des médailles et quelques sommes, furent distribuées à d'autres individus. — Mais le gouvernement devait à la généralité du pays de sa domination, un témoignage éclatant de gratitude; mieux avisé, il aurait sans doute saisi cette occasion unique de s'affermir, en concédant à ses sujets des prérogatives qui les eussent rattachés aux principes de l'aristocratie, en atténuant ce qu'avait de mortifiant pour le grand nombre, le contraste choquant de bourgeois d'une ville, souverains absolus d'un peuple réputé libre, dont les premières classes présentaient un choix d'hommes qui par leurs talents, leur naissance ou leur fortune, auraient pu figurer honorablement parmi les premiers dignitaires de l'état. — De sages magistrats, dont l'opinion avait du poids, sentaient l'urgence d'une mesure, qu'exigeait d'ailleurs la tendance uniforme de l'esprit du siècle; ils en émirent l'idée, la répandirent, la soutinrent, mais d'anciens préjugés, un peu de morgue, de la jalousie et un intérêt personnel mal calculé quoiqu'excusable, prenant le masque du danger des innovations, firent perdre l'instant

propice et ajourner une détermination, qui aurait pu assurer à jamais l'affection et le dévouement public, dont on venait de ressentir l'heureuse influence.

Si un libre élan de magnanimité avait alors dicté ce sacrifice, il est permis de croire, que non-seulement on aurait étouffé les germes du mécontentement, mais qu'on eut fermé tout accès aux intrigues externes, qui en revanche aidées de la malveillance intérieure, préparèrent la dissolution d'un corps politique, devenu trop incohèrent, pour résister à la commotion sociale qui s'annonçait et qui l'aurait probablement respecté, si elle l'eut trouvé sur des bases plus conformes aux maximes qu'elle proclamait.

L'homicide juridique du vertueux Louis XVI, venait de se consommer et d'ébranler tous les trônes, car ce gantelet jeté par les régicides aux têtes couronnées, devait être le signal de longues et sanglantes guerres, qui entraineraient tôt ou tard la Confédération dans une lice où elle succomberait infailliblement, si elle ne se hâtait de se mettre mieux en mesure. J'avais surtout été frappé de notre dénument d'officiers d'état-major instruits. — Guidé par le double motif, du patriotisme et du désir d'ouvrir une carrière à mon fils, je résolus de chercher à servir en qualité d'aide-de-camp

volontaire, d'un des généraux commandant les armées autrichiennes ou prusiennes, destinées à agir contre la France. J'imaginais qu'avec beaucoup d'application et d'activité, je parviendrais ainsi à acquérir dans cette branche importante des connaissances, dont je pourrais faire hommage à ma patrie et si j'y réussissais, procurer à mon fils, la facilité de faire son chemin sur mes traces. — Mon projet fut approuvé des deux avoyers en charge, M. de Mulinen intercéda en ma faveur auprès du prince Louis de Wurtemberg, gouverneur des états Prussiens d'Ansbach et Bayreuth, avec lequel il soutenait des relations d'intimité. L'avoyer de Steiguer m'assura de la protection directe du gouvernement et obtint du baron de Buol, ministre plénipotentiaire de l'Empereur, l'assurance de me faire agréer par le lieutenant-général comte de Wallis, commandant le corps d'armée impérial du Haut-Rhin, et de m'attacher à sa personne. Ne doutant plus de la réussite de mon plan, voulant m'équiper et faire la première campagne à mes frais, je réglai mes affaires pour le cas où je serais enlevé à ma famille; mais un événement majeur me frustra de mes espérances.

La France érigée en république, voulait être reconnue à ce titre par toutes les puissances.

M. Barthélemy, son ambassadeur auprès du corps helvétique, avait à cet égard des instructions péremptoires. Ami des Suisses, auprès desquels il résidait auparavant au nom du roi, instruit de leur prévention contre la proposition qu'il avait à leur faire, il négocia auprès de chaque canton en particulier, pour les amener à y adhérer séparément.

Le ministre autrichien travaillait en sens inverse; on lui montra en général à Berne des intentions analogues à ses vues. Le canton de Zurich en revanche, insista auprès de l'administration bernoise, sur le danger de différer d'accéder à la demande de l'ambassadeur, donnant à entendre qu'une invasion soudaine serait le résultat d'un refus, ou même d'un délai.

En conséquence, le 22 Février 1793, le conseil des Deux-Cents convoqué sous serment, délibéra: „s'il reconnaîtrait l'ambassadeur de „la république française, ou s'il s'en référerait „à la prochaine Diète." — Après de vifs débats, la reconnaissance immédiate fut décrétée; le ministre autrichien quitta Berne et comme de raison, m'oublia. — Cette démarche du Conseil Souverain, était d'une grande importance, d'abord pour lui, puis par son influence présumée sur plusieurs des cantons; néanmoins celui de Fribourg persista impunément dans son refus. —

Il est possible, que si Berne avait eu la même fermeté, il aurait éprouvé les effets d'un ressentiment, auquel sa position topographique l'exposait davantage. — Quoiqu'il en soit on put observer que cette marque de déférence, manifestement contraire au vœu public, fut le premier pas du déclin ostensible de ce gouvernement: que l'impulsion de la majorité qui se crut obligée de céder à une nécessité impérieuse, en l'entraînant à sanctionner en quelque sorte, la destitution arbitraire et l'inique condamnation d'un monarque son plus ancien allié, fit graduellement dégénérer ce gouvernement, de la dignité, qui jusqu'à cette époque l'avait caractérisé: que par un faux système de modération, il prit une marche progressivement plus circonspecte et timide qui, si elle recula de quelques instants sa chûte, la rendit inévitable.

Les magistrats courageux qui à l'instar de l'avoyer de Steiguer, avaient échoué en s'opposant à cet acte de soumission, se virent dès-lors moins écoutés; leurs avis taxés d'exagération, furent toujours combattus et ordinairement rejetés. — On a même prétendu que le secret de leurs vôtes avait été violé et vendu, imputation trop odieuse, pour que je veuille l'affirmer. — De ce moment aussi, les hommes qui s'étaient le plus hautement prononcés

contre le nouveau régime français, furent écartés; il semblait qu'on prît à tâche de paralyser les têtes et les bras, qui à l'heure du naufrage, auraient pu sauver les débris du vaisseau de l'État.

Cependant les tentatives des autorités révolutionnaires de Genève, pour se faire reconnaître par Zurich et Berne et être comprises ainsi dans la neutralité helvétique, furent infructueuses et ce cloaque impur, digne alors de l'épithète de pustule politique que lui donna un publiciste célèbre, fut abandonné à lui-même.

Les Provinces-Unies ayant refusé de reconnaître la république française, celle-ci leur déclara la guerre; j'en pris occasion de rechercher un emplacement temporaire à l'armée hollandaise par l'entremise du général de Gumoëns; il m'en dissuada, dans la persuasion que la Suisse aurait bientôt besoin de défenseurs. — Effectivement on ne tarda pas à s'y apercevoir qu'une docile condescendance aux volontés des Français, n'était pas un sûr garant de leur bienveillance.

Bâle alarmée implora le secours de la Confédération, qui lui fournit une garnison. Des députés de divers cantons se réunirent à Berne pour y concerter un plan de défense commune; ce plan soumis ensuite à la sanction

de la Diète, tomba en désuétude, grace à la coupable indifférence de la plupart de ses membres sur ce danger collectif de leurs confédérés; s'aveuglant par un lâche égoïsme, sur le piège que la perfidie et l'astuce creusaient ouvertement sous leurs pas. Cessant alors d'être en activité, je suivis moins attentivement le cours des événements politiques et rentrai pendant quelques années dans le cercle étroit de la vie privée.

J'obtins par échange la majorité du régiment et du département de Morges, plus à ma portée et plus aisée à desservir que celle du régiment d'Aigle, où j'allai installer mon successeur et dont il me coutait néanmoins de me séparer, malgré ses inconvénients. — Si entre Aigle et Bex les localités sont riantes et les habitants affables et dociles, ceux des Ormonds sont au contraire rusés, méfiants et peu traitables: on n'arrive dans leur sauvage et aride contrée, que par un sentier escarpé à travers une épaisse forêt de deux lieues de long, bordée d'un profond ravin où roule l'écumeux torrent de la Grande eau. Delà à Rossinière ou à Rougemont, on gravit des pentes rocailleuses et rapides, on franchit une plaine marécageuse d'une lieue de marche quand elle n'est pas trop obstruée de neige, et il n'est pas rare qu'au

mois de mai, elle soit presqu'impraticable. — Descendant de là par des gorges âpres et entrecoupées de ruisseaux, on est dédommagé de la fatigue de cette route scabreuse, en découvrant à travers les bois qui le dominent, le beau vallon de Château-d'Oex, arrosé par la Sarine et habité ainsi que ceux adjacents de Rougemont et de Rossinière, par la race de ces pâtres, dont l'historien de la Suisse cite la valeureuse fidélité à leurs anciens maîtres, les comtes de Gruyère.

Ces hommes justement fiers des franchises qu'ils méritèrent sont graves, honnêtes, hospitaliers, inaccessibles à la gaîté et veulent être menés avec mesure. — Malgré leur haute stature, ils avaient de l'aversion pour le militaire; je parvins à surmonter cette répugnance en les amusant par des simulacres parfois périlleux, comme de franchir en colonne un pont vacillant, ce qui leur arrachait un sourire ou un cri d'approbation. — Stoïquement téméraires, ils affronteraient de grands dangers sans hésiter. — J'avais reçu assez de marques de leur confiance, notamment lors de l'expédition contre les insurgés du Valais et durant celle du secours de Genève, pour ne les quitter qu'à regret et j'ose croire que ce fut réciproque.

Je n'en dirai pas autant des gens des Ormonds,

chez lesquels rien ne compensait les fatigues passagères de ma vocation; d'ailleurs je n'étais pas je l'avoue, sans quelque ressentiment de la scène préméditée qui avait failli rendre tragique mon début parmi eux. — A Bex en revanche, où tout respirait le zèle du métier, où la majeure partie de l'élite formée dans nos services étrangers, valait dans les moments critiques une troupe réglée, j'étais dans mon centre; cette prédilection qui datait de mon enfance, m'était je puis dire, largement payée de retour, surtout aux grandes revues annuelles, vraies fêtes nationales, dont je voudrais pouvoir esquisser le tableau. Les évolutions finies, les bataillons congédiés, les femmes généralement jeunes et jolies, retrouvant dans la foule leurs maris, leurs pères, leurs frères, leurs amis, les emmenaient à leur *corbeille:* ces corbeilles également appétissantes par leur propreté et par les comestibles qu'elles renfermaient, étaient rangées avec une sorte de symétrie, sous les ombrages d'une vaste place-d'armes à Bex, et devenaient autant de cercles de famille, où le spectateur honnête, obligeamment prié de prendre place, sans autre siège que le gazon, était toujours accueilli avec hospitalité; mais il fallait qu'il écoutât l'ayeul aux cheveux blancs, racontant ses vieilles guerres et qu'il fît raison aux santés qui se portaient à la ronde.

La table du gouverneur dressée au milieu de la prairie, sous de hautes mélèzes, était occupée par ses nombreux convives, officiers supérieurs, notables, et étrangers de marque: ces derniers attirés par la réputation qu'avaient ces réunions, alors uniques dans leur genre, s'en retournaient émerveillés de ce spectacle, ainsi que de l'aisance et de la félicité d'une population cependant si soumise.

Entrant de là en fonctions au régiment de Morges, où de fâcheuses préventions m'attendaient par suite de mes opinions anti-révolutionnaires, je cherchai, sans rien changer à ma manière un peu sèche et sévère sous les armes, à ramener mes nouveaux compagnons à mes principes, tout en me conciliant leur estime et leur bienveillance: j'y réussis en partie, vécus en bonne intelligence avec le colonel et le lieutenant-colonel, et érigeai de leur consentement une musique de régiment, à l'instar de celle que j'avais formée à Aigle, institution qui a ensuite été imitée et s'est maintenue dans les autres départements, parceque sans doute on en a reconnu l'utilité, comme stimulant pour rattacher la milice aux devoirs militaires.

Mes affaires terminées, je retournai à Mollens avec l'aînée de mes filles, qui était restée à Wufflens, comblée des bontés de Madame et

de Monsieur de Senarclens, ce bienfaiteur de l'émigration française, homme aussi distingué par le cœur que par l'esprit.

J'exprimerais difficilement ce que j'éprouvai, en rentrant cette fois dans ma demeure, où tout me retraçait péniblement l'image de ma bien-aimée compagne. La campagne alors dans tout son éclat, le mouvement uniforme des travaux rustiques, cette activité monotone si propre à rappeler de doux et de tristes souvenirs, les cloches de l'église, tout jusqu'aux sonnettes des troupeaux, me plongeaient dans une mélancolie, que mon oisiveté alimentait et que ne pouvait atténuer, le plaisir d'être entouré de mes trois filles et de mes parents. Souvent absorbé dans mes tristes pensées, un instinct machinal me faisait chercher celle qui n'était plus, me conduisait à l'appartement qu'elle avait habité et dont le vide me ramenait cruellement, de la séduisante illusion à la dure réalité.

Mon courage déclinait, il était urgent de le soutenir; la tension de l'esprit et les fatigues du corps, me parurent seules propres à y réussir. Je convins avec mon beau-père de laisser mes filles chez lui, et je m'établis dans mon domaine de Loins qui très-négligé, me présentait un but d'activité utile. — J'y éprouvai bientôt que

ce genre d'occupation est le meilleur spécifique contre les déchirements de l'âme: mon temps se partageait entre la direction de mes travaux, la lecture, quelques essais de composition et la société de quelques femmes aimables, alors réunies chez la dame du château.

Je me familiarisais ainsi avec ma solitude que mes filles vinrent plus tard partager; or, la société de mes enfants avait pour moi un charme véritable; le soir leurs leçons achevées, je cherchais à les amuser en prenant part à leurs jeux, j'étudiais ainsi le développement de leurs caractères, qui me fournissaient des textes variés à des récits ou à des contes allégoriques, auxquels ils prétaient une attention extrême, dont ils saisissaient fort bien l'application et dont plusieurs traits sont encore restés empreints dans leur mémoire.

Le bonheur innocent de ces petites créatures m'aurait suffi, si de sérieuses inquiétudes n'avaient progressivement altéré la sécurité et même ébranlé la présomptueuse philosophie, que je m'étais créée. Je voyais avec douleur, s'augmenter la disproportion de mes revenus et de mes besoins. J'avais singulièrement à cœur de donner à mes enfants une éducation soignée et j'en sentais l'extrême difficulté.

Telles étaient mes anxiétés, lorsqu'un ami,

M. de Diesbach, m'offrit une ressource aussi imprévue que séduisante. — Il m'avait obtenu sans m'en prévenir, une compagnie au régiment Royal-étranger, que le baron de Roll levait pour le service britannique. Ce corps essentiellement composé de l'élite des officiers et soldats licenciés en France, avait une paye considérable et était tacitement destiné, à devenir la garde-suisse de Louis XVII, dès que la contre-révolution, dont on se croyait alors certain, l'aurait replacé sur le trône. — Une compagnie dans ce régiment m'était d'autant plus précieuse, qu'on me donnait l'espoir d'un drapeau pour mon fils, quoiqu'âgé seulement de 12 ans.

Après avoir pesé mûrement le pour et le contre de cette offre, je l'acceptai; je plaçai mes filles et leur gouvernante dans une pension particulière, un ami aurait géré ma petite fortune, un voisin serviable se serait chargé de l'administration de mon domaine.

Tout étant ainsi réglé, je fixai mon départ au dernier jour de mes revues de Morges; je devais voir à Lucerne le lieutenant-colonel Dürler et me rendre à Villingen dans la forêt noire, où était le dépôt du régiment. — Mais il était arrêté, que je serais encore contrarié dans ce plan comme dans ceux qui l'avaient précédé: à l'heure de monter en voiture, une

lettre lamentable de mon homme de confiance m'apprend, que son unique frère, récemment marié vient de périr tragiquement, laissant une veuve éplorée et une économie rurale considérable qu'il ne peut pas abandonner, ce qui le met dans l'impossibilité de vaquer à la mienne. Si mon premier mouvement fut de m'irriter de ce contretemps extraordinaire, mon penchant à une sorte de superstition, me porta à le considérer comme un avertissement de rester. Je mandai donc au baron de Roll cette détermination, qui cependant me coûta infiniment, me laissa des regrets et presque du repentir, tout en sentant, qu'il eut été insensé de quitter ma propriété sans la laisser en des mains sûres. Ce fut au point que j'en perdis durant plusieurs semaines le sommeil: mon fils s'apercevant de ma tristesse, me sollicita de lui en dire la cause, je la lui confiai et ajoutai, combien il m'était dur de perdre ainsi la faculté de lui donner une bonne éducation sans l'éloigner de moi, tout en lui procurant une vocation. — „Et mes sœurs, s'écria-t-il? — Vous auriez pu „vous résoudre à vous en séparer pour moi! „ah! de grace, remercions Dieu de ce qu'il „n'a pas permis qu'elles fussent victimes d'un „tel malheur.... Ne vous inquiétez pas de „mon sort, soyez certain que je parviendrai

„à y pourvoir.“ Si ce brave enfant versa du baume dans mon âme, ce ne fut cependant qu'à la longue que je pris mon parti de ce nouveau mécompte, qui m'affectait surtout, parceque je me reprochais l'espèce de puérilité qui m'avait arrêté devant un obstacle aisé à franchir: exempt jusqu'alors de toute faiblesse de ce genre, l'événement sembla bientôt la justifier: le capitaine qui me remplaça, fut noyé au premier naufrage qu'essuya le régiment de Roll, embarqué à Civita-Vecchia.

Je repris donc ma vie sédentaire à Loins, dont la monotonie n'était interrompue qu'à l'époque des revues, qui me prenaient trois semaines tant en fonctions, qu'en séjours. — C'était le carnaval de mes ouailles: mes filles allaient avec leur gouvernante chez leurs grands-parents et mon fils m'accompagnait: on nous faisait par tout un gracieux accueil, j'étais parvenu s'il m'est permis de le dire sans être taxé de trop d'amour propre, à acquérir une certaine vogue parmi mes camarades de tout grade, en dépit de la malveillance, dont les novateurs de Morges avaient voulu me circonvenir; je souris même encore, des marques d'enthousiasme dont me gratifièrent quelques-uns d'entr'eux, ainsi que des épanchements de confiance que je reçus et ne divulgai point,

de la part de personnages, devenus ensuite les coryphées de notre révolution et par conséquent mes détracteurs irréconciliables, ce dont au reste, je ne leur conserve nulle rancune.

Ce qui en échange se grava fortement dans mon cœur, ce fut la réponse de mon fils, âgé de 12 ans, à un gentilhomme français qui pour s'en amuser, feignit de le croire jacobin: non, dit l'enfant, je suis royaliste. — En ce cas si vous étiez français, vous auriez émigré comme moi. — „Non, Monsieur, je me serais „fait tuer aux pieds de mon roi.“ — Si cette énergie prématurée annonçait de la supériorité d'esprit et de génie, ce caractère demandait en révanche à être attentivement surveillé; je sentis l'importance d'ajourner pour la goûter mieux, la consolation que je trouvais, à faire de mon fils mon camarade et mon ami; je m'observai, pris avec lui un ton plus réservé et parfois sévère, qui sans m'aliéner sa confiance, le rendit plus modeste et plus mesuré. Mais ce n'était pas sans effroi que je voyais s'approcher le moment des passions et de leur effervescence, creuset d'où l'homme richement doué prenant d'ordinaire son essor, ou s'élève graduellement au mérite qui seul peut mener à la célébrité, ou se plonge par la filière des vices dans un obscur abrutissement.

Le cercle étroit dans lequel mes idées et mes actions étaient restreintes, s'élargit tout-à-coup par un incident qui à proprement parler, fut la cause première de la prospérité qui m'a été accordée après ce temps d'épreuves. Un homme auquel j'étais allié, mais avec qui je soutenais peu de relations, vint me prier d'être le tuteur de son frère, ce dont j'allais m'excuser, lorsqu'il m'observa que le grand-oncle du mineur qui était aussi le mien, en le chargeant de me faire cette proposition, avait paru certain de mon consentement. Or il était fondé à compter sur ma déférence, m'ayant rendu un service éminent dans une circonstance analogue.

Quelque peu compatible que fut cette tutelle avec mon genre de vie, je n'hésitai plus à m'en charger, malgré mon peu de connaissances en matière de jurisprudence, et les difficultés que présentaient un partage à conclure avec la belle-mère du mineur. La grace que mit celle-ci dans ses procédés envers mon pupille, et la facilité avec laquelle elle renonça en sa faveur et contre l'avis de ses conseils, à des prérogatives incontestables, me donna la mesure de la générosité de son caractère : aussi les partages de cette succession n'éprouvèrent-ils aucune difficulté, seulement pendant la durée

de ces transactions, j'eus lieu de me confirmer dans l'opinion avantageuse que m'avait inspiré de prime abord, la personne avec laquelle j'avais principalement à traiter et que je n'avais jamais vue auparavant, quoique parent de son mari.

Une constitution robuste endurcie par un régime austère, m'avait aidé jusque là à supporter la fatigue de mon genre de vie, mais bientôt une imprudence y porta une forte atteinte et l'affaiblissement de ma santé qui en résulta, me contraignit à négliger mes affaires; elles périclitèrent, l'inquiètude de l'esprit aggrava mes souffrances. Alité, mal logé, mal servi, m'abandonnant à de sinistres idées, j'étais véritablement à plaindre. Une amie compatissante devint alors mon ange tutélaire: daignait-elle me visiter, ses paroles consolantes ramenaient le calme dans mon âme; s'éloignait-elle, le charme de son influence se prolongeait, relevait mon courage et convertissait en réalité, l'idéal que je m'étais longtemps formé, de la compagne que j'aurais désiré et de la seconde mère que j'aurais souhaité à mes filles; la réflexion cependant combattait ce beau rêve, car quelle apparence qu'il pût jamais s'accomplir? — Comment supposer que, douée des graces de l'esprit et de la figure, chérie de

ses proches, également aimée et recherchée dans la société, objet des soins et des égards de ses entours; possédant avec des goûts sages et simples une fortune indépendante, Madame de Jaquet se résoudrait à renoncer à une existence si digne d'envie, pour s'unir à mon triste sort?

Non-seulement la raison semblait le lui interdire, mais la délicatesse du sentiment vif et profond que je lui portais, me condamnait au silence: cependant persuadé, qu'elle était née pour exercer une active bienfaisance, et qu'un cercle de devoirs plus étendus, plus difficiles, en donnant plus de développements aux facultés et aux penchants de son généreux caractère, lui procurerait des jouissances plus dignes d'elle, j'osai, sans lui rien déguiser de ce qui pouvait l'en dissuader, lui proposer d'échanger sa riante situation, contre celle si différente qu'elle trouverait, en partageant la mienne.... L'espoir de faire des heureux la décida à combler mes vœux, en me laissant néanmoins le regret, de n'avoir d'autre compensation à lui offrir de ce qu'elle abandonnait pour mes enfants et pour moi, que le dévouement absolu dont je me promettais de ne jamais dévier, me flattant qu'elle y verrait du moins l'hommage sincère, d'un cœur pénétré de la dette immense qu'il avait contractée.

Mon mariage décidé, je commençai à renaître, mes idées s'éclaircirent, mes soucis disparurent, ma santé se remit; tranquille sur l'avenir de mes enfants, un horizon serein me promettait de beaux jours. — Les grands-parents de mes enfants témoignèrent leur satisfaction d'un événement, dont ils surent apprécier les avantages. Mon fils en particulier en fut transporté, il gémissait de mon isolement, dont les tribulations ne lui échappaient pas; d'ailleurs il jugeait sainement et chérissait par conséquent sa future maman.

Le quatorze janvier 1797, fut l'heureux jour qui m'unit irrévocablement à la meilleure des femmes, dont le caractère doux et ferme, l'esprit conciliant, le tact exquis et l'amabilité soutenue, sont devenus tour-à-tour le charme durant le calme, et la boussole pendant les orages, que nous avons traversés et que nous traverserons peut-être encore de concert. — Je louai le château de Loins, d'où je pouvais suivre commodément à mon agriculture: tout y prit cet air de tenue et d'aisance, qu'une maîtresse habile donne sans s'agiter, assignant à chaque chose sa place, à chaque heure son emploi, imprimant au cercle dont elle est le centre, ce mouvement uniforme et facile, auquel les amis et les indifférents se plient sans contrainte,

qu'elle anime par sa grace et où l'harmonie à son siège en permanence. — L'extérieur satisfait de ma compagne, la gaîté qu'elle répandait sur sa famille adoptive, ajoutaient à mon ravissement, surtout quand je comparais mes tribulations passées à ma félicité présente.

Ma santé cependant allait de mal en pire : mon ami le docteur Butini, attribuait ce dépérissement aux fatigues du corps et aux souffrances morales, que j'avais précédemment essuyées : l'épée, disait-il, avait usé le fourreau. Il m'avoua ses craintes et m'astreignit à un long traitement. Toutefois j'étais si heureux, mon bonheur m'inspirait une si parfaite sécurité, que je croyais ma nacelle solidement amarrée là où ma bonne étoile l'avait amenée, tandis au contraire qu'elle allait être lancée au large, entraîner aussi ma bienfaitrice et la soumettre à de pénibles épreuves. — Notre atmosphère politique se rembrunissait, son tonnerre grondant dans le lointain, détournait notre attention de la mine volcanique qui se creusait et se prolongeait sous nos pas. — Le traité de paix de Campo-Formio, venait de se conclure et de prononcer tacitement notre ruine ; en délivrant la France du redoutable adversaire, auquel Bonaparte victorieux avait dicté la loi, il nous avait isolé de l'appui, que dans son

intérêt, l'Autriche nous offrait: d'un autre côté, l'érection de la république cisalpine, dans laquelle la Valteline se vit enclavée par le seul droit du plus fort, achevait de nous circonvenir. — Il fallait une pâture à une armée avide de rapines, et un dédommagement de la proie qui lui échappait momentanément en Allemagne et en Italie, puis une arêne où se maintenir dans l'exercice des déprédations, principale ressource du pouvoir usurpé et sacrilège, dont cette armée était devenue l'instrument et le soutien. — Or la Suisse paraissait être la victime désignée et étant encore intacte, elle devenait naturellement la victime nécessaire.

L'évidence de ces fâcheux indices me réveilla de ma douce léthargie, j'envoyai mon fils dans un pensionnat à Berne, et nous accélérames notre établissement à Rolle, où nous devions passer l'hiver. Ce déplacement irrita mes maux, et me rendit incapable de tout, sauf de souffrir; j'étais dans une sorte de stupeur, lorsque je reçus l'ordre de me rendre à Morges, chef-lieu de mon département: j'aurais pu m'en dispenser, j'obéis.

De sourdes clameurs se faisaient entendre, elles furent bientot suivies de ce calme sinistre, qui en mer annonce la tempête. — Le péril était imminent, il n'admettait plus de doute: il

fallait se hâter d'agir, de tout risquer pour le détourner ou le combattre. Alors une activité nouvelle s'empara de tout mon être. — Oubliant mes maux, nuit et jour, ou à cheval, ou à méditer, ou à écrire, je cours réchauffer l'ardeur et le zèle de mes camarades, de nos soldats, de nos amis, de nos voisins. — Partout je crois retrouver le même dévouement, cette volonté ferme et inébranlable de résister à outrance. Je conçois de grandes espérances et j'entrevois pour prix du bonheur que j'étais prêt à sacrifier, un bonheur plus grand encore, celui de compter un jour parmi les plus généreux défenseurs de ma patrie.

Voulant néanmoins goûter encore une fois sans mélange, la félicité qui m'avait été dévolue, pendant l'année la plus heureuse, que j'eusse compté jusqu'alors, j'allai la terminer au sein de ma famille: aussi le lendemain, premier janvier 1798, fut-il le dernier jour pour longtemps, où je la vis réunie à des parents et à des amis qui m'étaient chers... C'était à Vinzel, auprès d'une bonne sœur, d'une amie à toute épreuve, Madame de Saugy-de Ribeaupierre, dont les vœux sûrement m'ont été propices...

CHAPITRE V.

Janvier 1798.

Précis historique des événements relatifs à la révolution de la Suisse y compris celle du pays de Vaud.

Près de dix années s'étaient écoulées depuis l'origine de la terrible révolution de France, qui dès son aurore, s'annonça sous le caractère d'une de ces funestes époques, dont l'histoire nous retrace à de longs intervalles l'effrayant souvenir. — La Suisse sous le rapport politique, Berne plus particulièrement, ébranlée dans ses fondements par cette violente commotion, sembla ne se soutenir que miraculeusement devant ce colosse d'abord chancelant, mais

dont le rapide accroissement malgré sa masse difforme, renversa bientôt les plus sages calculs.

Seulement il était évident que sa chûte et ses succès, également dangereux, menaçaient d'écraser ou d'engloutir tout ce qui l'avoisinait. Cependant la Confédération helvétique se soutient; ce phénomène on l'attribue avec justice, à l'heureuse combinaison de prudence et de fermeté qu'adoptèrent d'abord ses administrations dans leur marche, quoique chaque année fût marquée par quelque crise à soutenir. — Mais bientôt on commença à mollir, et le premier pas de faiblesse devint le premier anneau d'une longue chaîne d'outrages à supporter.

Le recueil circonstancié des événements relatifs à la Suisse dans l'histoire de la révolution offrirait un intéressant tableau; j'ai cité la plupart de ceux qui ont eu lieu jusqu'en 1793, et me bornerai à indiquer successivement ceux qui dès-lors ont précédé son éclat chez nous.

Des inquiètudes à-peu-près constantes sur les divers points de nos frontières, des agitations intérieures en plusieurs cantons, même quelques indices de divisions intestines, faisaient redouter les suites d'une entreprise décisive de la part des Français, lorsque le zèle et l'ardeur avec lesquels les milices de toute la Suisse coururent vers les bords du Rhin en

septembre 1796, époque de la retraite du général Moreau, qui menaçait notre territoire d'une périlleuse infraction, prouvèrent combien le peuple et les gouvernants de la Suisse avaient de ressources par eux-mêmes contre une agression étrangère ; que le génie militaire y brillait encore dans toute sa force et qu'il fallait bien plus d'art pour l'étouffer, que pour le mettre en activité.

Les réclamations également bizarres et impératives, qu'adressa successivement le directoire français aux gouvernements de Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure et Bâle, sur le renvoi des émigrés, mais surtout sur l'abolition des croix de Saint-Louis et du Mérite, décorations sacrées à qui les obtint au prix de son sang, ces réclamations étaient le prélude de l'arrêt de notre destruction, minuté dans le grand porte-feuille des iniquités.

Plus le danger approchait, plus la terreur s'asservissait de tributaires dans les conseils de nos administrations ; plus aussi les liens d'union se relâchaient ; plus la brigue et les cabales parvenaient à s'insinuer dans les flancs de notre antique, mais hélas, trop incohérente constitution. L'honnête, le vertueux Barthélemy voulait nous sauver, il nous aimait, il nous le prouva et nous quitta pour son malheur comme

pour le notre. (*) — Remplacé d'abord par Bacher, puis par Mengaud, primitivement sous le caractère de commissaires du Directoire, ils ne cessèrent, ce dernier surtout (**), de secouer sur nos têtes dans les ténèbres d'une fourbe politique, et la corruption, et le flambeau de la discorde. Ils provoquèrent ou exigèrent le rappel des exilés de tous les cantons, qui l'avaient été pour délits politiques, comptant sans doute s'assurer par là, de nouveaux suppôts des trahisons qu'ils méditaient.

Peu-après, le renvoi du ministre de Sa Majesté britannique fut impérativement et inconstitutionnellement exigé du gouvernement bernois, par le commissaire Mengaud: le procédé délicat de M. Wickham en cette circonstance, ne doit point être oublié: il déclara que des affaires l'appelaient en Allemagne et partit, sans attendre la réponse au refus temporaire qu'avait fait le gouvernement, d'adhérer de son chef à la sommation du Directoire.

Des députés furent envoyés à Paris, pour obtenir une explication sur la demande relative au renvoi de M. Wickham: c'était-là leur mission

---

(*) Il fut ensuite déporté à Cayenne.

(**) Il affecta de faire son entrée à Berne, ayant une fille publique de la ville à ses côtés.

ostensible, mais ils en avaient une secrète à laquelle le fer seul aurait dû suppléer. (*)

Dans ces entrefaites le général Bonaparte, se rendant d'Italie au congrès de Rastadt, annonce son passage de Genève à Bâle. Un peuple jadis belliqueux et admirateur de la gloire, crut devoir rendre hommage à un jeune héros, que d'étonnantes victoires illustraient: les gouvernements donnent l'exemple, on s'empresse de les imiter et l'on se flatte ensuite, d'avoir captivé la bienveillance d'un homme, que l'on croyait le dictateur de la France. — Mais bientôt la riante chimère disparaît devant la menaçante et dure réalité: l'ordre est donné à nos députés de quitter Paris dans vingt-quatre heures. — Ce sinistre augure, sinistre du moins, pour ceux qui redoutaient par dessus tout une rupture avec les meurtriers de leurs frères, ce renvoi coïncidant avec l'interceptation des dépêches en chiffres de nos députés, expédiées à Berne par une voie particulière, fit naître des craintes sur leur sort; et l'on augura de l'inviolabilité respectée en leurs personnes, tandis que le ministre de Portugal venait d'être arrêté dans Paris, que l'un d'eux, le colonel

---

(*) De gagner à prix d'argent la majorité des membres du Directoire.

Antoine Tillier, y jouissait d'une faveur particulière, sa conduite subséquente sembla du moins le confirmer.

Trois semaines après ce renvoi, l'Erguel fut occupé par des troupes françaises. Quelques heures après cette évidente infraction à la neutralité jusqu'alors observée, on reçut du ministre de la république française, la communication de cette prise de possession, comme dérivant du traité de paix de Campo-Formio. Toute réflexion sur ce procédé inoui serait superflue.

Soudain l'alarme est répandue dans toute la Suisse, jeunes et vieux, tout veut marcher contre l'ennemi agresseur, même le pays de Vaud, quoique déjà travaillé par un perturbateur de l'ordre établi (*), et étranger à la cause de l'Erguel. — Les habitants de quelques communes du canton de Zurich, naguère insurgées, puis soumises et désarmées, sollicitent avec instances de marcher, d'aller recevoir et porter les premiers coups.

Au lieu de saisir vivement ce plausible prétexte de vengeance nationale, en usant de ce noble et généreux enthousiasme, on se borne à d'humbles protestations au dehors, à de stériles

---

(*) Le colonel Frédéric César de la Harpe, ce dont ses écrits font foi.

proclamations au dedans, à se mettre à Berne sur une faible défensive, et l'on reste sourd aux cris, aux touchantes et pressantes sollicitations du peuple de l'Erguel, qui réclamait secours et protection, en vertu d'authentiques traités et d'anciennes alliances. — Cette pusillanimité donna un degré de jactance de plus aux journalistes parisiens, dont les injurieux pamphlets annonçaient ouvertement, la destruction jurée des *„oligarchies suisses“*, c'est-à-dire, des gouvernements les plus doux, les plus modérés, et de fait les plus heureux de la terre. — Des conseillers fédéraux se rendirent à Berne, où la proximité des troupes françaises avait paru susciter quelque fermentation, tandis qu'une Diète extraordinaire se rassembla à Aarau.

Le pays de Vaud alors en proie aux perfides menées d'une faction qui pour satisfaire quelques haines ou quelques ressentiments personnels, était parvenue à s'associer quelques individus parmi les gens les plus probes, demanda néanmoins au gouvernement, par l'organe de ses baillifs, de lui fournir les moyens de soutenir ses bonnes dispositions. — Une commission d'État fut envoyée à Lausanne, elle y reçut l'expression du vœu de tous les corps et de la grande majorité des particuliers de

toutes les classes, de rester sous de légères modifications, dans les mêmes rapports avec le Souverain et de résister de concert, aux tentatives que ferait la révolution française de s'y introduire.

Appelé auprès de la commission, je fus du nombre de ceux qu'elle consulta : j'avais acquis quelques notions sur la marche de l'esprit novateur, sur ses moyens d'exécution, qui à quelques nuances près sont partout les mêmes, et sur ceux à mettre en œuvre pour en arrêter les progrès chez nous : croyant avoir d'assez sûres données, je travaillai à raffermir encore le bon esprit du public envers l'autorité, et insistai en même temps sur l'importance de redresser les abus qui pouvaient s'être glissés dans l'administration, et d'améliorer l'état civil des sujets de l'État, avant d'y être forcé par une intervention étrangère, aisée à prévoir. Mais la commission, se restreignant à une étroite circonférence de devoirs de représentation, ne répondait nullement, soit aux intentions de ses commettants, soit à l'espoir de la saine partie des habitants.

Le Directoire français qui au mois de décembre précédent, avait ordonné à son ministre des relations extérieures, de faire un rapport dans le plus court délai, sur la nature des traités

en vertu desquels, les patriotes vaudois réclamaient l'intervention de la France, pour obtenir le redressement de certains griefs contre leur souverain, lança un second arrêté, „qui promettait secours et protection à tout patriote „vaudois qui réclamerait d'anciens privilèges; „invitait les individus à faire passer à Paris „leurs pétitions, dont le Directoire s'érigeait „le juge; et rendait les magistrats de Berne „et de Fribourg responsables, en leurs personnes et en leurs biens, des mauvais traitements, que ces patriotes pourraient essuyer „de leur part."

Si le peuple n'eut pas été parfaitement heureux et bien pénétré de la réalité de son bonheur, ce décret eut infailliblement causé une révolution subite. — Il occasionna néanmoins une vive fermentation dans les villes. Les magistrats, pour se rendre maîtres des mouvements populaires et comprimer les mauvaises intentions de quelques citoyens, se mirent à la tête des signataires des pétitions à présenter, et obtinrent non sans peine, qu'au lieu d'être envoyées au Directoire, elles seraient légalement présentées au Souverain, par l'entremise de la commission. — Elles appuyaient particulièrement sur le rétablissement des états-généraux du pays, institution féodale absolument

incompatible avec les institutions actuelles, mais qui devait servir de prétexte pour former une assemblée, qui eut pu se constituer en corps représentatif et se déclarer indépendante.

Les neuf-dixièmes de la population, entr'-autres les propriétaires-fonciers, redoutaient cette mesure, par la conviction que leurs fortunes subiraient une réduction plus ou moins considérable, si le pays se séparait de Berne. En attendant il se forma des clubs, qui s'arrogèrent des droits, la commission les laissa tranquillement s'organiser et agir!... Il est encore à observer, que ces pétitions n'obtinrent pas dans Lausanne, au de-là de 130 signatures et que la plupart de ceux qui donnèrent leurs noms, étaient des étrangers, des habitants nouvellement admis et des gens sans aveu.

Le gouvernement pour trancher l'incertitude des dispositions de ses ressortissants, adopta le 6 de janvier, une mesure également dangereuse et hardie qui semblait devoir déterminer, en l'accélérant, l'instant de la révolution, ou l'éloigner à jamais. — Il décréta que: „le 10, „le pays de Vaud prendrait les armes, pour „se lier de nouveau à son Souverain par un „serment réciproque.“ — Soudain mille artificieuses intrigues sont mises en jeu, pour empêcher que la réunion ordonnée des corps

civils et militaires ait lieu. Des libelles sont répandus avec profusion dans les campagnes, et enfin le 10 au matin, passe un courrier supposé, dépêché par le résident de France à Genève, avec une lettre circulaire aux magistrats des villes, portant avis d'un décret du Directoire, lequel se trouva être faux, prononçant „bannissement perpétuel contre tout habi„tant du pays de Vaud qui prêterait le serment „requis.“ Les bonnes dispositions des hommes les mieux pensants furent ébranlées, par l'apparence de vérité dont on sut colorer cette nouvelle; la révolution fut ainsi sur le point de s'accomplir: c'en était fait, si le serment eut été généralement refusé.

Tandis qu'en plusieurs endroits, entr'autres à Morges, les corps municipaux se préparaient à interdire, de leur autorité privée, le rassemblement de la troupe, je ralliai les paysans de mon département, je leur annonçai la nouvelle qu'on avait répandue, leur offrant l'option: de mourir Suisses ou de vivre Français. — Tous s'écrièrent: „Mourir Suisses!“

Les habitants de Morges entraînés par leur exemple, se réunirent à eux, et le serment „de rester fidèles à Dieu, à la Patrie et au „Souverain“, fut prononcé et répété par mille acclamations, qui retentirent de-même en signe

d'allégresse, quand le député bernois eut juré à son tour au peuple, au nom du Souverain qu'il représentait: „Secours, protection et prompt „redressement des abus, avec promesse d'éten- „dre sans délai sa félicité et de faire pour son „bonheur, ce qui peut satisfaire tout homme „libre, qui ne demande que la prospérité de „sa patrie.“ De 30 bataillons dont était composée la milice du pays de Vaud, 24 prêtèrent le serment. Il ne fut pas intimé aux 6 autres, par la faiblesse de leurs chefs, ou par celle des représentants de l'État qui en étaient chargés.

Cet acte mémorable doit trouver place entre les grands traits de caractère consignés dans nos annales, comme triomphe de l'amour et de la confiance d'une nation envers un souverain, qui ne régnait que par l'opinion, contre les efforts de la plus subtile, de la plus noire des calomnies, secondée par la terreur qu'inspire au vulgaire, l'idée d'une puissante et sévère vengeance. — Le succès de cette solennité, l'enthousiasme qu'elle excita, étaient sans doute la boussole qui aurait du diriger nos gouvernants, pour sortir de la mer orageuse, où un gros temps les avait jetés et chercher à regagner le calme de nos anciens parages. Le navire était bon, l'équipage plein de feu, il ne fallait

qu'un pilote habile ; — il fallait surtout se méfier de ces avis imposteurs, qui montraient au lieu d'une plage abritée, des écueils prêts à tout briser et à tout dissoudre, il fallait oser s'abandonner à l'impulsion du courage, écouter et suivre la voix de l'honneur.

La secte révolutionnaire abattue, consternée par l'aversion que lui avait durement témoignée le peuple des campagnes, en la menaçant de l'égorger, redoutait de justes châtiments ; son unique espoir était d'atteindre, sous la fausse apparence du regret de ses écarts, le moment, où les troupes françaises en force sur nos frontières, pourraient et la soutenir et dicter de nouvelles lois. — Je représentai à la commission l'importance de ne pas se laisser gagner de vitesse, de profiter du succès inattendu de cette grande journée. — Tous les avis se rapportaient, à ce qu'une division de 15,000 hommes de l'armée d'Italie était en marche, pour venir occuper la frontière du pays de Vaud. — Une inquiétude vague régnait dans tous les esprits, une agitation violente se manifestait chez les révolutionnaires, tandis que le gros du peuple des campagnes ne cessait de s'écrier, qu'il voulait périr pour le soutien du gouvernement.

La commission vivement sollicitée de prendre un parti, me chargea de me rendre à Chambéry,

auprès du général Masséna, nommé chef de l'expédition présumée contre nous. — Mon instruction portait, de demander le motif des mesures hostiles qui nous menaçaient; de donner une idée juste et vraie de la situation respective de nos gouvernants et de leurs gouvernés; des dispositions des premiers, à accorder à ceux-ci, le redressement des abus et des prérogatives nouvelles: on m'intima en outre la plus grande prudence.

Le passage à Versoix me fut accordé avec peine, à raison de la consigne récemment reçue, de n'y laisser passer que les patriotes vaudois: indice assez certain de ce qui se préparait. — Le général Masséna n'étant pas en Savoie, je m'adressai au général Pouget, commandant dans les départements de l'Ain et du Montblanc, que je préjugeai n'être pas l'homme destiné par le Directoire à diriger une opération délicate. — J'obtins cependant de lui quelques données assez positives, pour me former une idée nette, de la direction qu'allaient prendre les événements, si l'on n'y opposait pas une ferme et prompte résistance. Il paraissait surtout certain, ainsi que l'exposait un mémoire que je présentai à la commission, qu'un parti dans le Directoire français voulait révolutionner la Suisse ou pour accomplir le projet attribué à Bonaparte,

de ceindre la grande république d'une chaîne d'autres républiques qui fussent constamment à sa merci, ou seulement, pour satisfaire la malveillance du directeur Rewbell, qui voulait humilier Berne, par ce qu'étant avocat, il y avait perdu une cause qu'il plaidait devant le Conseil Souverain. — Mais il fallait un prétexte aux gérants de la grande nation, pour dissimuler même à ses propres yeux, l'atroce iniquité d'attenter à l'indépendance d'un peuple neutre, heureux et réputé ami, pour assouvir une dévorante soif de brigandages et de destruction.

Pouget m'avait dit: „empêchez que vos „mécontents nous appellent et je vous réponds „que nous n'entrerons pas.“ Il fallait donc les comprimer et se hâter de déjouer leurs menées. Or persuadé que c'était à Paris qu'il fallait agir, je résolus d'outre-passer ma mission et de m'y rendre; d'y voir le général Bonaparte, de l'éclairer sur notre position intérieure, de l'intéresser à notre sort, tout en lui déclarant la détermination prise, de résister à outrance contre une agression. — Je comptais d'ailleurs sur l'efficacité de son influence auprès du Directoire.

J'étais accompagné d'un secrétaire, M. Crud de Genthod, dont les talents et l'énergie m'auraient

été d'un grand secours. — Je demandai au général Pouget des passeports, il allait les délivrer, lorsqu'un des limiers de la terreur, un nommé Doppet, médecin savoyard, devenu officier-général sous Robespierre, parut comme un énergumène et eut l'impudence de nous dénoncer, comme des espions à saisir. — Je sommai durement ce misérable, de respecter le caractère public dont nous étions revêtus et exigeai hautement du général Pouget, une réparation de l'insulte dont il était le juge et le témoin. Il s'emporta contre Doppet, le fit sortir, mais en fut tellement intimidé, qu'il se refusa obstinément à m'expédier les passeports, à défaut desquels je ne pouvais tenter d'aller plus loin, sans compromettre la cause que je voulais servir.

Tout ce que j'obtins du général Pouget, ce fut qu'il transmettrait immédiatement au ministre des relations extérieures, un mémoire que je lui adresserais. Je rédigeai la nuit suivante cet écrit, dont un extrait ne sera peut-être pas déplacé ici: „Quoique la Confédération „helvétique dût se croire à l'abri de tout projet „hostile de la part de la république française, „les derniers arrêtés du Directoire, ainsi que „les dernières notes du commissaire Mengaud „et l'arrivée prochaine d'un corps de troupes

„françaises sur notre frontière, sont de nature „à donner de l'inquiétude aux Cantons suisses, „en leur faisant craindre que le Directoire „exécutif, trompé par des malveillants sur les „dispositions du peuple vaudois envers son „Souverain et celles de ce dernier envers lui, „crût de sa dignité de soutenir par la force, „les droits d'un peuple censé opprimé. — Sen- „tant toute l'importance d'éclairer à cet égard „le Directoire par la voie la plus courte, le „soussigné se détermine à outre-passer la simple „mission dont il était chargé, auprès du général- „commandant dans les départements de l'Ain „et du Montblanc, en le priant de transmettre „au pouvoir exécutif, la relation fidèle, de la „manière dont le peuple du pays de Vaud vient „de se prononcer envers son Souverain et son „Souverain envers lui.“

Après cette narration exacte, appuyée des proclamations qui y avaient rapport, j'ajoutais: „Voilà donc ce peuple, qu'on cherche à dépein- „dre comme gémissant dans les fers de l'op- „pression, comme dénué de tout sentiment „d'honneur et d'énergie, à en croire du moins „celui de nos compatriotes (*), qui aspirant à

(*) Le Colonel Frédéric César de la Harpe dans un de ses pamphlets.

„s'ériger le législateur de son pays, ose com-
„parer ses concitoyens à de *vils ilotes, à des*
„*esclaves courbés sous le joug de la servi-*
„*tude.* Et cet homme serait écouté? — Non,
„il peut, étant secondé d'un petit nombre d'en-
„nemis de sa patrie, avoir surpris la religion
„des représentants d'une grande nation; mais
„ces représentants, puisqu'ils daignent du sein
„de leurs nombreux travaux s'occuper de notre
„félicité, retireront au lieu de les réaliser, les
„appareils guerriers qui semblent se préparer
„sur nos frontières, plus propres à faire naître
„et à exaspérer des partis parmi nous, qu'à y
„concilier les opinions. Ils les retireront ces
„appareils, quand ils sauront que la grande
„majorité des habitants du pays de Vaud, s'est
„écriée d'un commun accord: „Nous sommes
„„heureux, nous chérissons également et notre
„„patrie, et les gouvernants qui la régissent;
„„c'est d'eux seuls que nous attendons, c'est
„„avec eux que nous voulons discuter, ce qui
„„peut nous être dû ou ajouter à notre bon-
„„heur: qu'enfin il nous soit permis d'être seuls
„„juges, de notre félicité et de ce qui peut la
„„troubler ou l'étendre.““

„Croyez surtout, vous en qui le peuple
„français a placé sa confiance, qu'il importe
„plus à l'existence de notre contrée qu'on ne

„le pense, de rester attachée à l'état de Berne;
„que notre commerce, notre agriculture, notre
„industrie y sont également intéressés; que
„leur décadence serait rapide, si les liens qui
„unissent le pays de Vaud aux cantons alle-
„mands, venaient à être dissous; que la pros-
„périté, dont les indices se découvrent chez
„nous, serait bientôt anéantie. — Sans doute
„qu'il existe quelques mécontents, quelques
„esprits turbulents, qui n'écoutant que la voix
„des passions, voudraient de grands change-
„ments, les supposant peut-être compatibles
„avec le calme et la paix dont nous jouissons;
„leur erreur est grande, mais ils sont en si
„petit nombre ces mécontents, comparativement
„à la masse de notre population; ils ne se
„trouvent ni dans la classe des cultivateurs,
„ni dans celle des pères de famille, ni dans
„celle des anciens indigènes; la plupart sont
„étrangers ou nouvellement admis, ou totale-
„ment privés de lumières et d'expérience.

„Loin de moi de confondre sous cette déno-
„mination de mécontents, le grand nombre de
„mes compatriotes qui réclament avec décence,
„ou d'anciens droits égarés dans le cours de
„trois siècles de félicité, ou le redressement
„de quelques abus, suite inévitable d'une longue
„administration, ou encore un supplément de

„lois et de statuts, dont l'observation puisse „ajouter à la sécurité publique. — Loin de les „blâmer, j'honore leur patriotisme et scellerais „volontiers de mon sang l'expression de leurs „vœux, si par là je pouvais accélérer d'un „jour, l'accroissement de bonheur qu'ils en „attendent.

„En qualifiant d'ennemis de notre patrie, les „hommes qui ont cherché à tromper le Directoire „français sur le sort actuel de mes compatriotes, „j'ai la certitude de n'être point désavoué par „les dix-neuf vingtièmes de notre population, „et ne craindrais pas d'être sommé de prouver „ce que j'avance. — Mais le patriotisme qui „m'anime, ne m'aveugle point sur la dispro- „portion de mes forces et du grand intérêt de „la cause dont j'ose entreprendre l'apologie. „Je la servirais mal cette cause, si je n'énonçais „pas ce sentiment commun à tous les Suisses, „de soutenir et de conserver honorablement „cette harmonie, leur plus solide appui, qui „depuis des siècles les unissait à la nation „française."

Ce mémoire fut accompagné d'une lettre d'envoi au général Pouget, où je lui témoignais le désir, qu'il fût mis sous les yeux du général Bonaparte. — J'aurais ignoré ce que le tout était devenu, si un des numéros du moniteur

n'eût fait mention de ma mission en Savoie et de la note que j'y avais laissée, dont le contenu était tourné en dérision.

A mon retour, je cherchai à démontrer clairement à la commission, la certitude d'une catastrophe prochaine, si l'on continuait à n'opposer que de faibles barrières au torrent qui chaque jour se grossissait, et au contraire, que nous n'étions pas sans espoir de salut, si l'on prenait des mesures de vigueur. — Je proposai à cet effet, de rassembler sur le champ quatre bataillons du pays de Vaud, car il est à remarquer qu'on y avait une répugnance marquée contre l'arrivée de milices du pays allemand; de les poster à l'extrême frontière, d'en donner le commandement à des officiers jeunes et intrépides que j'indiquai; je garantis qu'ils obtiendraient de la troupe confiée à leurs ordres, la promesse solennelle de se faire hâcher, plutôt que de céder du terrain en cas d'attaque. — Cette promesse devait être rendue publique, pour inspirer de la sécurité dans l'intérieur et émousser par là une des armes favorites des propagandistes de tous les états, de répandre de l'inquiétude par des bruits alarmants. — Je demandai qu'au même instant, le gouvernement promulguât les allégements et les concessions qu'il destinait au pays: qu'aucune voie de rigueur

ne fût employée, mais qu'on montrât seulement de la sagesse, de la dignité et de la fermeté.

Au lieu de cela on se borna à commander trois compagnies, pour former un cordon de police le long du pays de Gex, ce qui eut au moins gêné la coupable correspondance de nos pétitionnaires, dont les courriers traversaient jour et nuit les postes français; mais ils eurent l'art de faire licencier cette petite troupe, déjà en marche et pleine de bonne volonté; licenciement qui l'indisposa et n'eut de prétexte, que la crainte de déplaire aux Français. Nos signaux d'alarme étaient chargés et devaient l'être: on eut la lâche condescendance de les décharger, pour complaire à cette même faction de traîtres, qu'on aurait dû contenir au lieu de s'en laisser intimider.

On vit alors d'aveugles fanatiques, fatigués sans doute du paisible bonheur dont ils jouissaient dans l'aisance au sein de leurs familles, être atteints d'une sorte de frénésie qui leur montrait les honneurs du martyre, s'ils pouvaient s'immoler pour opérer la destruction, que dans leur délire ils appelaient la régénération de leur patrie. — Leur marche il faut en convenir n'était pas aisée; ils luttaient contre la volonté bien prononcée d'un peuple altier qui se croyait fortement soutenu par son Souverain. — Mais

ils furent tellement secondés par la faiblesse, l'irrésolution, l'inaction des agents du gouvernement qu'ils avaient en tête, que bientôt ils se virent en mesure de proférer ouvertement la menace, dont ils avaient jusques-là secrètement effrayé leurs adversaires: d'appeler à eux l'armée française si on leur résistait, et au contraire de s'opposer à son entrée si l'on adhérait au contenu de leurs pétitions, en général assez uniformes de la part des villes. Yverdun seul se distingua en retirant la sienne et en manifestant un entier dévouement au gouvernement, exception qui fit honneur à son digne baillif. (*) — Les campagnes en échange, refusèrent de s'adjoindre aux réclamations des citadins et pour la forme seulement, produisirent des requêtes tendantes à pouvoir se racheter des droits féodaux, dont on leur avait montré l'abolition gratuite, comme la suite naturelle d'une révolution.

Nous n'étions donc pas encore sans ressources lorsque le Conseil Souverain, sur le refus du sénateur d'Erlach de Spietz d'accepter le commandement de la force armée du pays

---

(*) M. Charles de Watteville de Loins lieutenant-colonel, grièvement blessé ensuite à la bataille du Grauholz, où il se distingua à la tête d'un bataillon.

Romand, nomma à cette importante charge et revêtit de pouvoirs illimités, le colonel de Weiss alors baillif de Lucens, dont la réputation littéraire, quoiqu'assez généralement contestée, quelques actions au-dessus du commun dans les diverses carrières qu'il avait parcourues, une sorte de vogue populaire dont son imagination lui exagérait infiniment la solidité et l'importance, donnèrent à quelques personnes l'espoir d'efforts sublimes, de prodiges même de sa part, pour soustraire la chose publique au naufrage qui la menaçait.

Ceux qui le jugeaient mieux, même en rendant justice à sa bravoure personnelle, à son esprit, à ses connaissances, sentirent que tout était perdu, quand ils virent la vanité et la suffisance tenir les rênes d'un char, qui déjà hors de la route tracée et emporté par la vélocité d'une pente rapide, demandait un guide froid mais hardi, qui s'oubliant complètement lui-même, préférât risquer de se précipiter dans l'abîme par d'audacieux élans, que de céder ou de plier devant l'impulsion donnée, pour préserver le velouté de sa renommée de l'influence d'un régime nouveau ou pour abriter ses propriétés, sous le spécieux prétexte de „ne point compromettre la dignité de sa place „et celle de ses commettants.“ — Plusieurs

jours passés à Lausanne dans le travail du cabinet, semblaient promettre la confection bien digérée d'un plan d'opération digne d'un grand maître. Il se borna pour le moment à adresser une proclamation à un comité illégal que d'un mot il aurait pu, il aurait dû dissoudre, et à publier un ouvrage sur la neutralité des Suisses, ouvrage dont les meilleures maximes étaient en contradiction avec la conduite de l'auteur.

Berne fatiguée des lenteurs qu'éprouvait l'exécution des mesures ordonnées, s'en prend à la commission, on la rappelle et ses pouvoirs sont réunis à ceux du général, dont l'activité ne reste pas moins engourdie.

On lui expédie un ordre précis d'agir sans aucun délai avec les moyens qu'il avait en main, c'est-à-dire de rassembler sur le champ un corps de troupes pour s'opposer aux Français et maintenir la tranquillité intérieure. — Près de 20,000 hommes bien disposés lui étaient subordonnés, car les six bataillons auxquels le dernier serment n'avait pas éte intimé, auraient infailliblement marché comme les autres à l'exception de quelques officiers insignifiants; il pouvait disposer d'approvisionnements considérables en bled, il manquait à la vérité d'effets de campement, depuis que le château de Chillon était au pouvoir de la ville de Vevey,

par l'incurie de son baillif; il aurait fallu débuter par le reprendre, ce qui eut été facile; il avait en outre la certitude d'être soutenu par toutes les milices du pays allemand, déjà en partie rassemblées. — Que fallait-il de plus, pour résister à 15,000 Français mal équipés, qui répugnaient à une invasion qu'ils trouvaient injuste, et qui n'avaient que bien peu d'intelligences et de vrais partisans parmi nous?

Il est aisé de comprendre l'amertume qui remplit nos cœurs, en voyant un seul homme rejeter par son arrogante impéritie, les vœux et les sollicitations de presque 20,000 laboureurs-soldats, qui tous s'étaient armés, voulaient marcher, combattre et périr pour le salut et le soutien d'un souverain qu'ils aimaient et de la plus fortunée des patries... Huit jours précieux, huit jours qui équivalaient pour nous à de longues années, s'écoulèrent en inutiles courses, en puérils discours, en vaines forfanteries d'un côté, tandis que de l'autre, une active mais secrète agitation annonçait l'accord qui régnait et se consolidait entre la faible mais infatigable classe des mécontents, enhardis par l'appui, que leur offraient involontairement les troupes françaises qui arrivaient et étaient déjà en partie à leur destination. Le 22 Janvier sur l'avis qu'on était allé les presser d'entrer

la nuit suivante, je courus tenter d'effectuer un rassemblement qui pût du moins les inquiéter dans leur marche et servir de signal ou de point de ralliement: les habitants de 40 villages se montrèrent disposés à me suivre, dans l'espoir que notre invisible général sortirait enfin de sa retraite ignorée avec une force importante.

Le général français Mesnard, au lieu d'entrer, proclama l'ordre qu'il avait du Directoire: „de „marcher à la première réquisition des patriotes „vaudois.“ — La nuit suivante, on m'avertit qu'une horde de bandits, précédant les Français, est en marche pour s'emparer de l'arsenal de Morges; j'y vole, j'offre au baillif de réunir des volontaires pour le défendre; il m'objecte, qu'il est subordonné au général. — Celui-ci était à Yverdun, il fallait encore aller à lui. Avant de l'envoyer prévenir, le baillif de Morges homme de mérite, George Thormann, fit appeler quelques-uns des ardents révolutionnaïres de la ville, qui lui avaient des obligations particulières: il les instruisit confidentiellement en ma présence, de l'avis qu'il venait de recevoir et leur demanda main forte. Ils s'engagèrent avec impudence: „à préserver l'arsenal contre toute „entreprise“, et néanmoins il fut enlevé le même jour. — L'un des hommes les plus marquants de cette clique, me déclara solennellement

alors, avoir la certitude: „Que le général français „n'entrerait qu'à la réquisition du comité-central „de Lausanne, et que ce comité redoutait cette „entrée par dessus tout; mais qu'il serait forcé „de consentir à la demander, si on ne licenciait „promptement les troupes, qu'on savait avoir „été mises sur pied à Yverdun.“ — Le même personnage, M. Henry Monnod, et je crois qu'il ne songeait pas à m'en imposer, parceque je savais que dans les conciliabules ce grief était souvent répété, manifesta en même temps une grande indignation, de ce que „la révo- „lution qui s'opérait, poussée, disait-il, par „une invisible main, entraînée par un irrésis- „tible courant, dépassait de beaucoup la ligne „tracée“ par ces présomptueux régénérateurs, et s'emporta en invectives contre l'instigateur supposé de ce grand œuvre, le colonel Frédéric de la Harpe, qui selon lui, „devait le payer „de sa tête.“

On me pria instamment d'instruire aussitôt le général de Weiss de l'état des choses, en le suppliant de ne pas donner lieu à d'inutiles et infaillibles malheurs. — En effet l'instant d'agir était passé; 15,000 hommes postés entre Versoix et Divonne, ayant en face un pays ouvert, absolument abandonné à leur merci, publiaient qu'au premier rassemblement bernois,

ils entreraient en deux colonnes, l'une le long du lac, l'autre le long de la montagne, désarmeraient les villages, et à la moindre résistance, les mettraient à feu et à sang. — Or n'ayant pris aucune espèce de mesures pour les secourir, n'eût-ce pas été faire égorger et piller à pure perte des habitants aussi indignement abandonnés à eux-mêmes, que de s'obstiner à faire pour les soutenir, de trop tardives démonstrations? — Heureux encore, si en accédant à la volonté de ces nouveaux maîtres, nous parvenions à préserver nos braves paysans des calamités inséparables d'une invasion ennemie. Que justice cependant soit rendue à l'armée française, elle observa une exacte discipline en entrant sur notre territoire, n'y commit aucune vexation partielle et semblait presque compatir à nos maux.

En me rendant à Yverdun je traversai mon département et en sondai les dispositions. Selon les gens les plus sûrs, la terreur y avait paralysé nombre d'individus qui huit jours plutôt, ne connaissaient de crainte que celle de ne pas se battre. J'arrive au général qui après un long et pénible travail, était parvenu à s'entourer de deux bataillons d'infanterie, d'une compagnie de dragons et d'une de carabiniers; il s'arrêtait à un plan selon moi inexécutable;

il voulait faire occuper Lausanne par l'élite du régiment de Morges, et de là commencer ses opérations, ce dont il n'était plus temps. Il me fut aisé de le convaincre, après l'assurance qu'on venait de me donner, que les Français n'entreraient pas si nous laissions la révolution s'opérer, or de fait elle l'était. — Ceux qui m'avaient donné cette assurance, m'avaient trompé; peut-être le furent-ils eux-mêmes, le général Mesnard ayant accédé ce jour-là, aux sollicitations réitérées d'un comité particulier, celui de la ville de Nyon, il se disposa à occuper notre pays, contre le vœu formel du comité-central, qui lui députa deux de ses membres pour chercher à l'en dissuader. — Il me fut aisé, dis-je, de convaincre le général de Weiss, que la raison commandait maintenant de fléchir devant une dure nécessité. — Au lieu donc de hâter le développement de ses lentes mesures, je lui en fis sentir le danger et l'inutilité.

Alors ses pleins-pouvoirs illimités, dont l'idée flattait si délicieusement son amour propre, lui devinrent prodigieusement à charge. Il avait eu l'ordre précis d'agir, il n'avait pas agi; il avait eu l'injonction formelle de conserver le pays à tout prix, il se l'était laissé ravir, sans même le disputer. Le pas était scabreux, comment s'en tirer? — Le même homme qui depuis

six semaines travaillait sans relâche, mais avec de trop faibles moyens, à écarter la révolution; le même homme qui aurait voulu se centupler, pour accélérer les voies de fermeté et de vigueur, lui offrit d'aller instruire le Conseil Souverain de la situation désespérée des affaires et d'obtenir de lui, l'abandon momentané d'un pays qui venait de lui donner tant de preuves de dévouement et d'amour. — Persuadé que le premier devoir du patriotisme, est de plier devant un impérieux destin, plutôt que d'aggraver par de stériles efforts, les calamités de sa terre natale, je crus obéir au plus sevère des devoirs, je le répète, en portant à ce tribunal auguste, aujourd'hui renversé, le vœu de mes malheureux compatriotes d'être délaissés, plutôt que de se voir exposés aux horreurs d'une guerre, à laquelle on leur avait arraché les moyens de prendre part... Mais quel moment, que celui où j'eus à combattre l'énergie de ceux des gouvernants qui s'obstinaient à recouvrer à tout prix cette contrée si promptement, si honteusement perdue!... Jamais je crois, je n'ai prouvé comme en cette occasion, ce que j'étais capable de sacrifier à la cause commune: qu'est-ce qu'offrir sa vie ou sa fortune? — J'ai risqué l'une, perdu l'autre, et rougirais de m'en prévaloir; je fis plus, je

risquai ma réputation, parceque ma conscience me montrait ma patrie enchaînée, avec l'espoir de briser un jour ses fers par le sentiment de sa propre force, et exposée au contraire aux plus douloureux déchirements, si l'on tentait de la délivrer brusquement d'un état de détresse, auquel on semblait avoir tacitement coopéré. Ma conscience fut donc mon guide; si elle m'avait trompé, elle seule m'aurait soutenu.

Durant cette orageuse séance du Conseil Souverain, la révolution se consommait au pays de Vaud, le long de la rive du lac jusqu'à Bex. L'arbre de liberté fut planté, la cocarde verte arborée; les armoiries de l'état effacées, les baillifs invités à se retirer, les propriétés du gouvernement déclarées celles de *„la république „lémanique“* pompeusement proclamée, et le général français annonça à son armée, sa prochaine entrée sur notre territoire.

Cependant le soir du même jour, le colonel Tscharner ancien baillif de Saint-Jean, homme digne des anciens Suisses, fut envoyé de Berne au pays de Vaud, pour chercher à y rallier les partisans de l'ancienne administration; je l'accompagnai, tout était tranquille sur notre route; un rayon d'espoir luisait encore, lorsqu'en approchant d'Yverdun, nous rencontrâmes le général qui faisait retraite de sa personne

et de ses équipages; il ramena le colonel Tscharner. Pour le décider à renoncer à sa mission, il nous raconta la fâcheuse impression qu'avait causé la mort de deux hussards français, escortant un adjutant porteur de dépêches du général Mesnard à lui général de Weiss, lesquels avaient été tués la nuit précédente, par deux sentinelles de la garde bourgeoise du village de Thierrens, qu'ils avaient insultées et provoquées; accident qui fut saisi avec fureur par nos révolutionnaires, comme prétexte de proscriptions. (*) Il nous communiqua la lettre menaçante que lui avait adressée le général Mesnard avant cet événement, et nous apprit que les deux bataillons qu'il avait réunis, s'étaient dispersés sans attendre leur licenciement, preuve évidente de la justesse de mon assertion, qu'il n'était plus temps de faire agir nos milices. — Mais ce qui passe toute conception, c'est qu'après m'avoir chargé d'annoncer

---

(*) Le major Rusillon et le major Pillichody devenus bourgeois de Berne, mais originaires d'Yverdun, où ils avaient leur domicile, s'étaient retirés par précaution à Neuchâtel, d'où ils furent invités par le commandant français d'Yverdun à y revenir sur parole: l'ayant fait, ils furent aussitôt arrêtés par ordre du général Brune, transférés et détenus à Paris, accusés d'être les auteurs de la mort de ces deux hussards, quoiqu'absents du pays quand elle eut lieu.

que les troupes sur pied allaient être renvoyées, il détache 80 chasseurs pour la garde de son château de Lucens, sans doute pour y préserver quelques-unes de ses propriétés, cependant sa famille et ses effets précieux étaient à Berne. — Il exposa ces braves gens à la rage révolutionnaire; après avoir quitté son poste, il les laissa au leur, où ils furent bientôt attaqués par les bandes lémaniques.

Le capitaine Henry de Mestral-St. Saphorin qui commandait ces chasseurs, sommé de se rendre, s'y refuse; mais au bout de 24 heures de blocus, se voyant oublié et dans l'impossibilité de tenir davantage, il capitula et se retira en bon ordre, au milieu des vociférations de cette horde indisciplinée, que la révolution substituait à notre belle et excellente élite!..

Tel est le résumé de la conduite du général de Weiss et l'évidence, que la déplorable issue de notre catastrophe, fut son ouvrage. La voix publique des deux partis le qualifia de traître; j'osai la démentir; je lui reconnaissais de la probité, de la droiture, de l'honneur, et jamais traître n'eut le germe de ces vertus. — C'est sa présomption, sa vanité, ses idées philosophiques qui l'ont séduit, qui l'ont trompé en lui montrant partout, de chimèriques spéculations comme des réalités et la chose publique

comme subordonnée à la fausse gloire de sa personne. — Sa position était difficile, il fallait de grands efforts de caractère pour attacher la fortune à ses pas. Au lieu de les tenter, doutant du succès, il voulut se ménager une issue et accéléra ainsi notre ruine, sans éviter la sienne. — Il oublia ce grand principe que quand la patrie parle, tous les intérêts doivent se taire devant elle ; si j'eusse été choisi comme lui pour arbitre de sa destinée, peut-être n'eussé-je été ni plus sage, ni plus heureux, mais en tout cas j'aurais cédé au vœu si fortement prononcé de nos compatriotes, de résister avec énergie, avec audace même, aux conspirateurs qui voulaient nous ravir une félicité que nous tenions de nos pères comme un dépôt à transmettre d'âge en âge... Si nos communs efforts eussent été vains, nous aurions du moins péri avec honneur, au lieu que garottant nos bras armés, comprimant le sentiment de nos cœurs, il faillit nous entraîner à jamais dans une honteuse captivité, le pire de tous les maux.

De ce moment les villes qui tenaient bon, furent sommées de suivre l'exemple de celles qui s'étaient insurgées ; tout le pays de Vaud bernois et fribourgeois devint la proie de la révolution, hormis quelques quartiers dans les montagnes et leur voisinage, qui resistèrent

ouvertement au nouvel ordre de choses, sans qu'on osât d'abord les molester, ou essayer de les contraindre, tant était faible le levier qui nous avait enlevé notre heureuse existence. Aussi vit-on la partie romande du pays d'en Haut et les Ormonds, se réunir les armes à la main au pays allemand qui rejetait alors unanimément la révolution; mais les communes de Sainte-Croix et des environs, la terre de Romainmotiers et quelques districts du Grôs de Vaud qui avaient tenu ferme, furent peu-à-peu obligés de feindre, puis de se soumettre réellement au sort du reste du pays, devenu ainsi la victime, si ce n'est des fautes du gouvernement, du moins bien sûrement de celles de ses principaux agents civils ou militaires.

Si dans les autres états qui ont été atteints du fléau de la révolution, ce fut la classe des indigents qui entraîna celle des propriétaires, de sorte qu'on la désignait vulgairement sous le nom de guerre des pauvres contre les riches, celle du pays de Vaud et de toute la Suisse a ceci de particulier: que chez nous ce furent des riches qui y forcèrent les pauvres; indice incontestable des moyens de répression que nous avions en main, si nous avions su, ou plutôt si nous eussions voulu les déployer.

CHAPITRE VI.

Février 1798.

Premiers résultats de la révolution du pays de Vaud. Détails personnels. Affaires générales de la Suisse. Notice sur la Légion fidèle.

Dans le pays de Vaud, l'explosion de la révolution fut précédée d'un calme profond; la même circonstance eut lieu avant celle de Berne: jamais les apparences ne parurent plus favorables qu'au bord de l'abîme. Ce calme factice fut-il l'effet du hasard ou un dernier artifice de la perfidie?

Mais pour se faire une juste idée des résultats de cet événement dans ce pays, il fallait

avoir été témoin de l'étonnant degré de prospérité auquel il était parvenu, et de laquelle la Savoie, dont il avait été originairement séparé, présentait le contraste frappant: de tous côtés, se découvraient les indices d'une florissante administration. Peu de grandes fortunes, point de mendicité; l'indigence puisait des secours assurés dans les coffres de l'état. Peu de faste, beaucoup d'aisance, une sorte d'opulence compatible avec la médiocrité. — Les campagnes surtout offraient au voyageur le thermomètre certain de la félicité publique, de toute part la bonne culture des terres, de fertiles défrichements, favorisaient la construction annuelle d'habitations agréables et commodes. Le paysan bien vêtu, ses enfants bien nourris, son bétail bien soigné, les marchés bien fournis, le haut prix de la main d'œuvre, indiquaient la source des richesses du pays. On s'y plaignait quelquefois de la cherté des denrées toute cependant à l'avantage des propriétaires qui formaient la masse de notre population; le rentier seul en souffrait, car l'industrie savait s'en prévaloir. L'impôt nous était inconnu, car on ne saurait comprendre sous cette dénomination, les redevances féodales qui sont le revenu que s'est réservé le premier possesseur. — La seule contribution réelle était: l'obligation que contractait

tout homme en venant au monde d'être, à moins d'exemptions déterminées, inscrit dans la milice à seize ans, d'y paraître armé et équipé à ses frais et d'y servir à son tour presque jusqu'à la fin de sa vie; mais loin que cette obligation fût à charge, on s'en faisait gloire, comme il était aisé de s'en convaincre dans les jours de revue, où nos gens brillaient comparativement à d'autres milices, par leur bonne tenue, où ils montraient leur respect pour la discipline et où le plaisir et la joie succédaient d'ordinaire, à la fatigue des évolutions qu'on leur enseignait. — Le commerce aussi y fleurissait, de belles routes le favorisaient et dans ces temps de troubles, le capitaliste étranger, lui avait donné en faveur de notre tranquillité habituelle, une préférence marquée. — Nulle part le riche ne trouvait une jouissance aussi assurée de sa fortune, nulle part, quoi que quelques calomniateurs en disent, la justice n'était plus impartialement, plus généreusement rendue; nulle part le souverain ne donnait plus et ne percevait moins; où trouver autant d'heureux ménages, d'union dans les familles, de respect pour les mœurs et néanmoins autant de ressources de société, de femmes aimables, de cordialité, d'hospitalité? j'en appelle aux suffrages de l'étranger. A l'activité du cultivateur,

à celle du commerce, à celle du luxe qui animait la classe des riches, à ce riant tableau qu'offrait à tous les regards la plus heureuse des contrées, succéda rapidement une morne stupeur, dont les lugubres voiles couvrirent soudain toute la surface. Les ateliers fermés, les campagnes désertes, les villes seules présentèrent le triste spectacle de quelques hordes de bandits, exhalant par des cris aigus leur féroce joie, dans l'espoir, que la dissolution de ce frein qui dans les états policés enchaîne le vice dans le repaire des cœurs scélérats, va laisser un libre essor à leurs viles, à leurs cruelles passions.... la terreur, la sinistre terreur s'empare aussitôt des esprits, la crainte est réputée prudence, la lâcheté devient sagesse.

Déjà au travers des vociférations de forcenés suppôts de la licence et du crime, qui presque tous étaient étrangers, on entend ce murmure sourd qui complote et demande le meurtre et le pillage. — La présence des troupes françaises l'arrête, mais l'aurait-elle arrêté, si elle n'avait été secondée par l'heureuse habitude, contractée sous un gouvernement également doux et ami des vertus, de les aimer, de les respecter?

Oh! vous mes chers compatriotes, qui sembliez alors me rejeter de votre sein pour

avoir été votre ami le plus zélé, recevez ce témoignage d'autant moins suspect, que j'étais proscrit quand je vous le rendis publiquement: oui, la probité, la moralité, le respect des propriétés, l'amour de l'équité, étaient les traits distinctifs de votre caractère, puisse-t-il n'avoir pas dégénéré! — Égarés par des factieux, vous avez pu emprunter les couleurs, arborer le signal de la révolte et de l'anarchie. Terrorisés, plus par les larmes de vos compagnes que par l'aspect de troupes belliqueuses, oubliant vos devoirs, vos serments, vous avez pu vous croire excusables, étant instantanément abandonnés du Souverain qui vous devait protection et sûreté, de passer sans combattre sous un joug étranger. — Cependant votre bravoure et votre dévouement étaient reconnus; mais entraînés par le torrent des révolutions, vous avez cédé à cette voix mensongère qui vous promettait un surcroit de bonheur, là où vous trouverez des fers plus ou moins durs à porter. Néanmoins vous avez évité les atrocités qui accompagnent d'ordinaire ces subversions, vous avez même fait preuve de modération; jusqu'à vos soi-disant représentants en ont montré. Ces hommes pétris de fanatisme et d'orgueil, la plupart animés par de basses vengeances, privés à quelques exceptions près des lumières

que l'éducation donne, que justice leur soit rendue: ils n'ont souillé leur patrie d'aucun acte de violence, le sang de leurs concitoyens n'a point coulé par leurs mains; ils semblaient même révérer le repos des familles. — Se bornant à de vaines clameurs, à de stériles menaces, le ridicule dont les couvrait le rôle puéril qu'on leur dictait, compensa largement la fausse gloire qui les enivrait. — N'ayant pas à leur rendre grâce du bien qu'ils firent, que ce soit du moins du mal dont ils s'abstinrent.

Tel était le premier trait du tableau, quand j'en quittai la scène en m'exposant à ne la jamais revoir: ce sentiment que la nature a placé si avant dans nos cœurs, qui nous unit si fortement aux lieux de notre enfance, m'engagea cependant à demander en partant aux autorités usurpatrices, sureté pour ma personne, ouvertement menacée si je rentrais dans mes foyers; je promettais en ce cas, de me soumettre aux nouvelles institutions, avec autant de loyauté que j'en avais eue envers le Souverain, tant qu'il avait existé. — Ma demande fut immédiatement remise au comité-central de Lausanne; en attendant sa réponse je fus à Berne, rendre compte de ma conduite et requérir le gouvernement, ou de me relever du serment de bourgeois de la ville, ou de me signifier à

quels devoirs ce serment m'astreignait dans la circonstance présente.

Le mémoire que je présentai à cet effet et qui subsiste, me valut le rescrit le plus flatteur du conseil secret, qui en „m'invitant à me réunir „au pays de Vaud, me témoignait la profonde „douleur, que l'État ne pût reconnaître mes „services, dans la désastreuse crise où il se „trouvait.“ — Cet aveu de l'impuissance d'un gouvernement qui avait reçu à diverses époques mon serment de le soutenir et de le défendre, effaça de mon esprit tout ressentiment d'avoir été exposé ainsi que ma famille, par des missions délicates et difficiles, puis abandonné à mon mauvais sort. — Je sentis l'enthousiasme que je croyais éteint se réveiller plus fortement, m'inspirant le vœu tacite de reprendre le fil qui depuis quatorze ans guidait mes pas, et de périr plutôt que de renoncer à la cause, quelque désespérée qu'elle fût, d'un Souverain qui paraissait l'abandonner lui-même.

Sept jours s'étaient écoulés sans réponse à ma lettre à Lausanne; des volontaires du pays de Vaud arrivaient à Berne pour y demander du service et se soustraire au nouveau régime. Le conseil de la guerre me proposa de les organiser et d'en prendre le commandement, j'y consentis, sous la réserve expresse: „qu'en

„aucun cas je ne serais appelé à combattre „mes anciens compatriotes, et que j'aurais la „direction absolue de ce corps.“

J'écrivis ma détermination à l'assemblée provisoire représentative du pays de Vaud, qui avait remplacé le comité-central de Lausanne, duquel je reçus en même temps l'invitation de rentrer dans mes foyers, avec des excuses du retard qu'avait subi cette réponse; retard qui me donna lieu de croire que ma demande n'avait pas été prise en considération. Ma lettre à l'assemblée provisoire représentative, me valut de sa part l'épithète alors si commune de traître à ma patrie, la radiation de la liste des citoyens vaudois et la confiscation de mes biens. — Ces détails expliquent et détruiront suffisamment, je pense, les calomnies dont mes ennemis cherchèrent à me noircir.

J'en reviens aux affaires publiques: la Diète d'Aarau venait de se dissoudre; elle s'était terminée par un nouveau pacte d'union de ses membres, auquel Bâle seul s'était refusé. — Mais elle avait fourni à Mengaud un funeste prétexte, de répandre des germes de discorde dans la Confédération et de semer partout des principes révolutionnaires. Il fomenta l'insurrection qui éclata peu-après en Argovie, où les villes d'Aarau, Lenzbourg, Zofingen et

Aarburg, engagèrent le peuple à refuser de marcher à la réquisition de Berne : il en excita de même nature au canton de Zurich. Lucerne pour y échapper, se hâta de proclamer l'égalité des droits des citoyens, et bientôt Berne pour arrêter la décadence progressive de son gouvernement, donna aux autres aristocraties l'exemple d'une révolution, aussi mesurée que la circonstance du moment le permettait. — Le gouvernement appela à lui 54 députés des villes et communes du canton, lesquels furent élus par le peuple et entrèrent le 2 Février au Conseil Souverain, qui le lendemain décréta une constitution nouvelle, dérogeant essentiellement à l'ancienne.

Le gouvernement se déclara provisoire et établit pour une année une commission, revêtue de pouvoirs censés suffisants pour réprimer les attentats révolutionnaires, en attendant que la constitution décrétée fût prête à être mise à exécution. — On jura dans la séance du 3, „de ne souffrir, sous aucun prétexte, d'inter-„vention étrangère.“ L'exemple de cette révolution fut généralement suivi en Suisse, avec cette différence, qu'à Lucerne, Fribourg et Soleure, les paysans voulurent s'opposer à ce que les anciennes formes fussent mutilées, tandis qu'à Zurich, le peuple exigait au delà des concessions qui lui furent faites.

La fermentation qui résulta de ces divers changements, entrava la levée de plusieurs des contingents fédéraux et mit des obstacles en partie momentanés, au départ de ceux qui étaient sur pied, pour rejoindre l'armée bernoise. — Ces contre-temps durent naturellement contribuer aux fluctuations, dont notre administration donna successivement tant de preuves et dont l'issue fut si fatale.

Le prince abbé de St. Gall, les cantons démocratiques et le haut Valais, reconnurent dans le même temps l'indépendance de leurs sujets respectifs. — Les lenteurs inévitables de cette opération, nuisirent aussi à la marche des secours promis à l'état de Berne, qu'il attendait avec une juste impatience. Cependant il sembla un moment s'être restauré: le décret du 25 Janvier avait calmé l'insurrection de l'Argovie, qui nomma et envoya ses députés, à l'exception d'Aarau, qui persista dans sa révolte jusqu'au moment où des troupes bernoises entrèrent dans cette ville et la soumirent.

La plupart des députés du canton de Berne avaient été nommés par les milices en armes, mode d'élection qui aurait dû rappeler aux descendants d'un peuple guerrier, que le premier des devoirs, est de défendre sa patrie. — Le gros des habitants des campagnes était tellement

éloigné de toute idée de changements, qu'en plusieurs districts, il refusa d'ajouter foi à l'ordre donné d'envoyer des représentants au Conseil Souverain.

Les choix qui eurent lieu dans la plupart des places d'assemblée, justifièrent la simplicité, je dirais presque l'innocence, mieux encore la sagacité des votants; d'honnêtes paysans élevés auparavant par leur âge, par leurs vertus domestiques, aux emplois de leurs communes, ce qui ne les éloignait guère de leurs travaux rustiques, se virent ainsi appelés à aller siéger dans ce tribunal, que l'opinion leur avait montré jusqu'alors à une immense distance de leur sphère, et que des siècles d'une administration juste et douce, leur faisait aimer, honorer comme le sanctuaire garant de leur tranquillité. Parmi eux se trouvaient à la vérité des hommes moins moraux et plus accessibles par leur vocation au fanatisme révolutionnaire, ce dont la bourgeoisie de Berne fournit entr'autre l'exemple, en faisant choix entre ses huit mandataires, de quelques avocats. — Comment se fait-il que dans la classe la plus exclusivement vouée au maintien des lois, l'ambition et la folle vanité trouvent un champ plus vaste et plus de développement, qu'en toute autre caste de la société? On éprouva ici comme ailleurs, l'invincible

influence sur la masse, d'un petit nombre d'hommes atteints de l'épidémie révolutionnaire: ce fut l'avocat Bay qui par ses intrigues, détermina l'abdication de l'ancien gouvernement le 3 Février, quoique directement contraire aux instructions de la plupart des députés.

Cette influence, qui en agissant dans le sens inverse aurait pu ajouter au bien-être de la nation, servit ainsi à acérer le tranchant qui devait diviser et séparer à jamais, les parties intégrantes d'une administration vicieuse il est vrai dans sa théorie, mais assise sur une longue expérience et soutenue par l'étonnante progression de la prospérité d'une population de 400,000 âmes, dont les preuves non équivoques de vénération et de confiance faisaient un si bel éloge.

Le chargé d'affaires de France, que cette révolution devait satisfaire, s'il n'eût réellement été question, que d'assimiler les gouvernements aristocratiques de la Suisse aux principes du nouveau gouvernement français, continua néanmoins ses insolentes notes: donnée assez certaine, que c'était à une *destruction* et non à une *régénération,* que tendaient ses vues.

Le général Mesnard au contraire, dont la conduite était marquée au coin de la modération, éludait de son côté de répondre aux

questions et aux propositions qui lui étaient adressées de la part de notre gouvernement ou de ses agents, alléguant que sa mission était purement militaire. Bientôt il fut rappelé et remplacé par un général plus diplomate que soldat, par Brune, qui probablement fut frappé et effrayé à son arrivée au pays de Vaud, de la disposition des esprits qui en deux occasions marquantes, s'étaient hautement prononcés contre le nouvel ordre de choses : — Un emprunt de 700,000 francs pour le compte des Français, et ensuite la levée d'un corps de volontaires de 4000 hommes pour la garde des villes, montrèrent à quel point ce peuple tenait encore à son ancien gouvernement, duquel il regrettait plus vivement d'être séparé, depuis les concessions qui avaient été faites à la partie allemande du canton, auxquelles il aurait également été appelé à participer. — On dut tolérer en plusieurs districts, le refus formel de contribuer à l'emprunt exigé et la roideur avec laquelle les bataillons résistèrent à la levée ordonnée, qui pour le moment se réduisit à une centaine d'hommes.

Cette circonstance justifiait d'ailleurs ce que j'avais avancé dans mon mémoire du 14 Janvier, sur les dispositions des habitants du pays de Vaud ; mémoire qui m'a fait proscrire de mon

pays et décréter de prise de corps par le Directoire français.

Inquiet de la contenance des troupes bernoises, réunies lors de l'invasion de l'Erguel par les Français et augmentées dès-lors pour soutenir les opérations que le général de Weiss devait effectuer au pays de Vaud, Brune reconnut que les voies militaires étaient non-seulement les moins propres à la réussite de ses plans, mais encore qu'il fallait empêcher les Suisses de céder au vœu de leurs milices, qui demandaient à grand cris d'attaquer les Français. — Ce fut en ce temps qu'une patrouille de dix chasseurs carabiniers, en ayant rencontré une de 40 grenadiers ennemis entre Morat et Avenches, le capitaine Gatschet qui commandait la première, ayant demandé à parlementer, ces grenadiers s'avancèrent au pas de charge; les chasseurs restèrent fermes, les couchèrent en joue et par cette démonstration leur firent tourner le dos.

Brune feignant de vouloir sonder les dispositions du gouvernement de Berne sur un arrangement, lui envoya un agent accrédité. Engourdi par l'apathie et l'égoïsme de la plupart de ses membres et en dépit d'une nombreuse minorité de dignes et respectables magistrats, ce gouvernement, après avoir unanimément

décrété de protéger et de défendre le pays de Vaud menacé, fit un grand pas vers l'avilissement, en laissant impuni le dictateur qui perdit cette contrée sans l'avoir disputée; maintenant énervé, il ferma les yeux sur l'évidence du piège et l'on vit des magistrats blanchis dans l'aréopage, d'autres dans la force de leur carrière, reprendre à l'espoir d'une pacification cette sérénité, cet extérieur satisfait, qui étaient chez leurs pères, le signal du combat et le précurseur de la victoire.

Cependant vous y étiez grand Steiguer! vous présidiez ce sénat, vous lui retraciez ce qu'il se devait de dignité à lui-même, de dévouement à la nation, de courage à la postérité; vous lui montriez l'Europe attentive à ses débats, à ses résolutions, les peuples et les rois plaçant leur espoir dans les rochers de la Suisse, surtout dans la sagesse de ses gouvernants et la valeur de ses gouvernés; réputation que la renommée porta jadis, de la cîme des alpes jusqu'au delà des mers. Là se disait-on, dans le berceau de la liberté, doit se trouver l'inexpugnable barrière et le tombeau de la dépravation, de la licence et de l'anarchie!.... Mais fatale erreur, le sort en était jeté, le gouffre était creusé; pour ne pas y être lancés, vous préférâtes hommes

pacifiques mais lâches, vous y précipiter vous-mêmes et nous entraîner dans votre chûte.

Deux personnages dont l'un fin et délié, furent envoyés pour sonder le protée français. Son accueil bénévole, ses paroles pleines d'onction et de bienveillance, ne leur laissèrent aucun doute sur la sincérité des vues qu'il feignait. — L'arrivée d'un courrier annonçant une victoire signalée, cause une sensation moins douce, que celle qui suivit le retour à Berne, de ces deux messagers. La moitié de la ville se dit en s'embrassant: „que Brune était notre „ami, notre protecteur, qu'il consentait à entrer „en négociation; qu'il était muni de pleins-„pouvoirs, que Mengaud n'était auprès de lui „qu'un agent du second ordre et que bientôt „enfin, chacun rentrant dans ses foyers, on se „retrouverait à-peu-près tels, seulement plus „heureux encore, qu'on ne l'avait été..."

Néanmoins les têtes sages qu'on accusait alors d'exaltation, parcequ'elles résistaient aux prestiges de la séduction et qu'on regretta trop tard de n'avoir pas écoutées, gémissaient de cet aveuglement, en prévoyant les funestes conséquences. Nombre d'anciens membres du gouvernement, plusieurs des élus de la campagne, mais surtout des femmes, qu'il me soit permis de leur rendre ici cet hommage, des

femmes disaient: „périssons s'il le faut, mais „périssons avec honneur.“ — O vous! que j'entendis dire à vos maris: *„Partez, si vous com- „battez nous combattrons aussi;“* des mères à leur fils: *„Va mon enfant, c'est pour la „patrie que mon sein t'allaita!“* — Et toi qui es le charme de ma vie, toi aussi tu disais: „S'il est tué, je saurai qu'il s'est dévoué pour „une sainte cause!“ Toutes s'écriaient: *„point „de conférences, la guerre, la guerre!!“* — Femmes dignes des Spartiates, que dis-je? — Dignes filles des Walter Fürst, des Melchthal et des Winkelried, que votre patriotisme soit gravé par le burin de l'histoire; il le mérite, et bien sûrement ce sera la plus belle page de la nôtre!

Deux négociateurs sont revêtus de pleins-pouvoirs, mitigés par une instruction portant „que l'on traiterait, en prenant pour base l'éva- „cuation des troupes françaises de l'Erguel et „du pays de Vaud à douze lieues des fron- „tières; qu'il ne pourrait être fait à la Suisse „aucune réquisition en hommes ou en argent, „et que chaque canton resterait libre de faire „sa révolution à son gré, sans aucune inter- „vention étrangère. — Le trésorier de Frisching, connu par de grands talents et par un caractère élevé, cependant accusé d'être partisan à un

certain point des principes français et le colonel Tscharner de Saint–Jean homme froid, ferme, incapable de dévier du droit chemin, chargés de cette mission, inspiraient l'un et l'autre beaucoup de confiance.

Le serment d'union de la Diète d'Aarau, la présence à Berne de conseillers fédéraux de la plupart des cantons; l'arrivée successive des contingents de presque toute la Suisse, même de ceux de l'Argovie naguère insurgée, semblaient cependant annoncer le choc prochain, d'une petite nation réputée belliqueuse, jamais vaincue depuis Jules–César, ne voulant que son indépendance, mais la voulant à tout prix, contre ce colosse qui déjâ écrasait et ravageait tout ce qui l'avoisinait.

Le Suisse alors se croyait à la veille de combattre, il en attendait impatiemment le signal. Il honorait ses chefs, il croyait à la fortune de ses drapeaux, il comptait surtout que la protection Divine ne pouvait manquer à une aussi juste cause! Et si l'on eût saisi ce moment, si on eût dit à l'armée: „*Nous marchons, c'est „à la victoire...*“ la victoire était à nous. — Brune le savait; Brune en tremblait: il avait été trompé sur le succès des mesures de corruption employées, il lui fallait du temps pour en émettre de plus subtiles et enfin de plus

grands moyens de force, si l'astuce ne trouvait aucun accès. — Il reçoit nos négociateurs avec cordialité et les écoute avec une déférence trompeuse ; il trouve *leurs bases justes* ainsi que *leurs demandes ;* appuie *sur la loyauté dont leurs commettants font preuve,* mais avoue *que ses pouvoirs ne sont pas assez étendus pour conclure ;* il expédie un courrier au Directoire, *qui rapportera sûrement une pacification telle qu'on la peut désirer....* Quelle grande leçon pour les états qui étaient encore debout. On convient d'une trève de dix jours et la conférence se dissout.

Le brigadier de Buren, chef d'une des divisions de l'armée bernoise, venait de marcher de son propre mouvement sur Aarau, qui se soumit et n'essuya aucun acte de violence ; mais les Bâlois, qui s'étaient hâtés de faire leur révolution sous les auspices de Mengaud, eurent la bassesse de consentir à son instigation, à arrêter dans leur ville en guise de représailles de cette légitime démarche, des femmes de patriciens bernois et même un aide-de-camp du général d'Erlach, envoyé pour sauve-garde d'un aide-de-camp français. Qui pouvait après cela se dissimuler le vrai but de Brune, en provoquant la conférence de Payerne ? — Il s'était annoncé comme muni de pouvoirs illimités ; on

consent en conséquence à traiter avec lui; et seulement alors il avoue, que ses pouvoirs sont circonscrits. — On connaissait l'état des forces françaises au pays de Vaud, elles n'excédaient pas 15,000 hommes; on y avait bon nombre d'intelligences; on était assuré que les neuf-dixièmes des habitants, non-seulement regrettaient l'ancien régime, mais désiraient l'apparition des milices du pays allemand, dont ils avaient d'abord redouté l'approche et qu'ils étaient prêts à se joindre à elles.

On était informé en revanche, qu'une seconde division de l'armée d'Italie avait reçu l'ordre de marcher en Suisse; qu'une division de l'armée du Rhin se portait sur l'évêché de Bâle déjà occupé par 8000 hommes; et l'on attendait patiemment que ces forces fussent réunies? — On coopérait donc tacitement avec l'ennemi?

Dans ces entrefaites, il se répandit furtivement un projet de constitution, rédigé par Ochs, député de Bâle à Paris; projet qui déplaisait également à tous les cantons, parcequ'il les bouleversait tous. Les créatures de Mengaud et il en existait malheureusement dans le gouvernement de Berne, semaient adroitement le bruit parmi la classe des magistrats: „que toute „résistance serait vaine“, tandis qu'on insinuait aux soldats et aux habitants de la campagne:

„que le gouvernement voulait la révolution, „appelait les Français, trahissait le peuple et „cherchait à fatiguer la troupe, afin qu'elle „n'opposât aucune résistance à l'armée novatrice „et réputée amie.“ — Nos braves et honnêtes paysans rejetèrent ces grossières calomnies; il fallait un concours de circonstances bien extraordinaires, pour les amener à ajouter foi à la trahison de supérieurs, qui ne les avaient jamais trompés. Mais la perfidie avait beau jeu, on ne lui opposait que l'antique franchise, l'antique loyauté d'un peuple simple et reculé.

On aurait au moins dû employer le temps de la trêve à exercer les troupes, à les occuper de leur métier, à les préparer à cette résistance froide, que l'habitude seule donne. La plupart des commandants de corps négligèrent au contraire ce soin, se laissèrent même aller à avouer de sinistres pressentiments; l'ardeur guerrière du soldat dut naturellement ainsi se ralentir, d'autant mieux qu'on eut la maladresse, de lui faire espérer une prompte pacification et qu'il se laissa aller à la désirer.

Cependant la marche des jacobins redoublait d'activité et captivait habilement l'opinion, à mesure que nous la laissions échapper; tandis que le gouvernement donnait journellement d'évidents signes de terreur, les *clubs*, ou les

clubistes agissaient ouvertement à Berne, cherchaient par des propos captieux à séduire le soldat et restaient impunis. La précaution que l'on avait eue de placer en ville les bataillons réputés les plus sûrs, ceux de l'Oberland, réussit à y maintenir l'ordre.

Les seconds contingents que la Diète avait décrétés, furent retenus dans leurs districts par les mouvements populaires qui suivirent les divers changements constitutionnels. Ces contre-temps, fruits des sourdes intrigues de Mengaud, coïncidaient admirablement avec le plan du perfide Brune qui mettait la trêve à profit, pour faire arriver des renforts, comprimer la saine partie du pays de Vaud et fomenter l'insurrection dans l'armée bernoise, alors forte d'environ 25,000 hommes, répartis en trois divisions. (*) La première, ayant son centre à Morat, sa gauche appuyée sur Fribourg et sa droite au Vully, était commandée par le colonel Louis de Watteville, ci-devant propriétaire du régiment de ce nom. — La seconde, couvrant une ligne de huit lieues depuis le pont de Thielle, frontière de Neuchâtel, jusqu'au delà de Buren, avait des communications difficiles; elle était sous

---

(*) Le soldat trouvait dans ses poches des billets imprimés, portant qu'il était trahi par ses chefs.

les ordres du colonel de Graffenried de Bumplitz. La troisième couvrait le canton de Soleure, et était confiée au brigadier de Buren.

Il était évident que dans cette position, l'on ne pouvait tenir sur la défensive. Car quels prodiges d'habileté et de valeur eussent pu suffire, à repousser avec 25,000 hommes disséminés sur une courbe de près de 25 lieues, une force à-peu-près double, sans autre espoir de secours, qu'un Landsturm ou alarme générale au moyen du tocsin et de l'embrasement des signaux, ressource que les gens expérimentés savaient être aussi propre à imposer à l'opinion, qu'à produire le désordre et la confusion si l'on en faisait usage, ainsi que l'événement l'a trop malheureusement constaté.

Il fallait donc ou courir droit à sa perte, ou se hâter d'attaquer les Français dans le pays de Vaud et dans l'Erguel; il fallait ne pas se dissimuler le peu de secours à attendre des confédérés, tant qu'on ne les enflammerait pas par un premier succès, et compter pour beaucoup les excellentes dispositions du pays de Vaud, où entr'autres dix-neuf fortes communes des montagnes tenaient ensemble et ne demandaient qu'à être soutenues, ainsi que la vallée du lac de Joux et la majeure partie du bailliage de Romainmotiers qui les avoisinaient. De là

à la frontière du pays de Gex, il existait de sûres intelligences et les départements limitrophes étaient loin de nous être contraires.

Tout le bailliage d'Avenches, les campagnes de celui de Payerne, toutes celles des bailliages de Moudon et d'Yverdun avaient manifesté le même vœu. Il existait au gouvernement d'Aigle un rassemblement de 1200 hommes; mais un projet d'opération à concerter avec le major Tscharner du Lohn qui le commandait, étant tombé entre les mains du général Brune, ce corps ne put correspondre avec nous; il resta coupé et combattit isolément avec bravoure, jusqu'après la reddition de Berne.

Nous comptions encore beaucoup de partisans dans la partie la plus gangrenée du pays, et néanmoins on ne sut pas se résoudre à profiter de l'instant propice, pour tenter de délivrer par un coup d'éclat, ce brave peuple qui abandonné six semaines auparavant, portait encore amour et respect à ses anciens maîtres. Convenons-en, la tenacité du lien qui unissait le pays de Vaud à l'aristocratie bernoise, est une incontestable preuve de la douceur, de la sagesse et de l'équité de cette *oligarchie*, si cruellement outragée par le Directoire français et ses agents.

L'homme ne considérant souvent avec attention que les objets le plus à sa portée, je crus,

qu'oubliant le pays de Vaud, le gouvernement ignorait peut-être les moyens qu'il offrait contre l'ennemi. Je présentai en conséquence à l'avoyer de Steiguer et au général d'Erlach, un plan de campagne pour cette partie; il fut approuvé et ainsi que je le demandais, ma légion, qui le premier jour de service était de 175 hommes, marcha le 27 aux avant-postes du Vully, forte de 900 hommes disciplinés, organisés et instruits: je dus la rapidité de son instruction principalement aux soins des sous-officiers, la plupart vétérans du régiment de Watteville qui avait été récemment dissous. — Cette troupe entièrement composée d'ailleurs de paysans vaudois, qui tous avaient solennellement promis de se soumettre à une sévère discipline, de ne point charger leurs compatriotes et de périr plutôt que de reculer devant les Français, avait reçu à sa formation, le nom de *légion romande*, auquel le public et l'armée, substituèrent spontanément celui de *légion fidèle*, qu'elle a je crois mérité. Compagnons des plus beaux et des plus cruels instants de ma vie, votre patriotisme doit être consacré.... Vous qui abandonnâtes pères, mères, femmes et enfants; qui renonçâtes à vos propriétés(*), qui vous arrachâtes

(*) L'assemblée provisoire de Lausanne prononça bannissement et confiscation de biens, contre les Vaudois qui

à des asiles où le calme et le bonheur de la vie privée luisaient encore, pour voler à la défense d'un Souverain qui vous avait abandonnés mais qui, disiez-vous, avait servi de père à vos aïeux, vous avait protégés, vous avait nourris et ne vous demanda jamais que le serment de périr avec lui, en vous faisant celui de périr avec vous.... Hommes vertueux.... c'était donc l'hommage de votre reconnaissance, c'était la religion d'un vœu prononcé librement à la face du ciel et de la patrie, qui vous réunit à travers des dangers, aux drapeaux que vos soi-disant libérateurs avaient traîtreusement déchirés, qui vous soumit aux dures lois de la guerre et vous fit supporter avec autant de patience que de fermeté, les fatigues et les privations, auxquelles je dus malgré ma sollicitude, chaque jour vous astreindre! — Officiers et soldats, jamais une plainte ne se fit entendre de vous à moi; au contraire, c'est aux témoignages de votre confiance et de votre estime, que je fus redevable de ce que mes chefs m'en accordèrent, de ce que mes contemporains m'en conservent et de la haine dont d'autres m'honorèrent. — Oui c'est à vous, à votre généreux dévouement,

---

entreraient dans l'armée bernoise, ce dont ceux-ci furent prévenus avant d'être admis au corps.

à votre bravoure, que votre pays est redevable d'une feuille de laurier sur la tombe de son ancienne félicité: car un jour viendra, où nos neveux diront: „Si nos devanciers succom-„bèrent sans avoir combattu, la *légion fidèle* „montra, que c'était faute de les avoir menés „au combat.“

CHAPITRE VII.

27 Février — 4 Mars 1798.

Préparatifs de l'attaque qui devait avoir lieu contre les Français. Contr'ordre. Prise de Fribourg et de Soleure. Retraite sur Berne. Insubordination des troupes et massacre de plusieurs officiers supérieurs.

Les contingents de la Confédération étaient enfin arrivés, d'excellents officiers les conduisaient; l'honneur du nom suisse semblait avoir apaisé l'effervescence révolutionnaire: nombre de traits isolés de courage indiquaient que le phénix pouvait renaître de sa cendre. — L'appareil militaire, la musique guerrière, des chants patriotiques réchauffant l'ardeur, Berne sembla s'électriser de ce noble feu. Les instances

faites par les deux députés envoyés à Bâle lors de la prise d'Aarau, chargés de la notifier ou plutôt d'en disculper l'administration, pour engager le gouvernement à une soumission passive à la volonté du visir Mengaud, sont rejetées avec mépris.

L'un d'eux écrivait cependant à une de ses créatures à Berne: „Si le gouvernement n'ab-„dique pas sur le champ, notre perte est in-„évitable“ Il finissait sa lettre par exiger de son correspondant qu'il la rendît publique, afin d'engager la bourgeoisie à forcer la main au gouvernement.

La trêve touchait à son terme; le général d'Erlach, accompagné de 72 officiers de l'armée, se rendit aux *Deux-Cents* dont ils étaient tous membres; là s'énonçant avec la franchise et la dignité qui lui étaient propres, il dit: „Je „viens avant que la trève expire vous deman-„der la permission de licencier l'armée, de „renvoyer chacun dans sa chaumière, plutôt „que d'exposer tant de braves gens à se faire „inutilement massacrer, ou à supporter la honte „d'une défaite inévitable dans les positions qu'on „nous a fait prendre; à moins que mettant de „côté vos fausses mesures, rappelant les sen-„timents d'honneur et de patriotisme qui sem-„blent s'être éteints en nous, vous ne me

„donniez l'ordre ou le pouvoir, de mettre à „profit la bonne volonté et la valeur de la „plus brave nation de la terre.“

L'assemblée comme exaltée par la dernière lueur d'un flambeau mourant, décrète unanimément la guerre avec autant d'enthousiasme que de solennité, en décernant à cet effet au général des pouvoirs absolus.

Cette séance, m'écrivait un ami, était digne du nom suisse et du Sénat romain: plusieurs individus s'y distinguèrent en déployant avec une mâle éloquence, un chaud patriotisme; en démontrant surtout la justice et la nécessité d'une prompte agression de notre part, contre un ennemi qui sans raison, avait non-seulement enfreint la neutralité, mais envahi une partie du territoire de la république. Ils s'appuyèrent de la dureté du joug infligé aux Souverains comme aux nations, qui ainsi que nous, avaient cru l'alléger, en y courbant leurs têtes. Ils rappelèrent enfin les prodiges qu'opérèrent dans les grandes journées de Morgarten, de Næfels, de Sempach, de Laupen, de Morat et de Grandson, le dévouement et l'union de nos devanciers et que le même sang pouvait en opérer de plus grands encore.

Au même instant arrive un courrier du général Brune, annonçant le retour des dépêches

expédiées à Paris: les deux magistrats qui avaient été chargés de la conférence, le furent d'aller recevoir l'ultimatum de cette négociation, avec injonction: de ne s'écarter en aucun point des bases convenues et la réserve, qu'il ne serait point dérogé aux pleins-pouvoirs accordés au général en chef, qui en conséquence, fit ses dispositions pour attaquer sans délai sur tous les points. La première division devait s'avancer en trois colonnes sur le pays de Vaud: celle de droite sous mes ordres, devait se jeter par une marche forcée sur Yverdun, en balayant les postes français placés en échelons sur cette ligne: elle était précédée d'une proclamation rassurante pour les habitants. — La seconde division devait chasser les Français de l'Erguel, et la troisième, leur faire évacuer le canton de Soleure. — Tout était parfaitement combiné; seulement le cas d'une retraite n'était pas prévu et selon moi, ne devait pas l'être. Inspirer une grande confiance au soldat, c'est d'ordinaire le mener à la victoire. D'ailleurs telle troupe excellente pour l'attaque devient nulle, quand il faut la replier de poste en poste, si elle n'est auparavant manœuvrière et aguerrie. Pour monter l'esprit des nôtres et intimider l'ennemi, les signaux d'alarme devaient s'allumer et toutes les cloches sonner à l'instant

de l'attaque. Le plus profond secret était observé: on n'attendait pour agir que le retour de Payerne de nos députés.

Enfin le 27 au soir, ils quittent Brune avec un ultimatum *inacceptable*, du propre aveu du colonel Tscharner, qui passa à mon cantonnement pour me prévenir que sans nul doute les hostilités allaient commencer; qu'il avait demandé et obtenu une prolongation de 30 heures de trève, qui finiraient le premier mars à 10 heures du soir, sous prétexte de présenter les dernières dispositions du Directoire au gouvernement, mais dans le fait, afin que nous ne fussions pas surpris par les Français. A ce moment j'en conviens, je vis un superbe horizon se découvrir; je crus apercevoir le génie helvétique, se réveillant d'une longue léthargie, descendre des roches de Morgarten et déployer ses ailes sous lesquelles nos aïeux gravirent les marches escarpées du temple de la gloire.... Je crus entendre la voix de ma patrie opprimée qui nous nommait déjà ses vengeurs, ses libérateurs... Entouré de soldats fidèles à l'honneur, fidèles à leur Souverain; exalté par la sainte cause que nous avions à défendre, je ne doutais nullement d'un entier, d'un brillant, d'un rapide succès. — Mes chefs dont je vénérais la supériorité, mes chefs me

confirmaient dans mon espoir. — Vous surtout brave Watteville, blanchi dans le métier, adoré d'un régiment qui, malheureux et désarmé, résista sous votre égide à toutes les séductions et qui sous vos auspices rentra honorablement dans ses foyers, vous aussi vous me disiez: „demain sera le plus beau jour de notre vie.“

Tout se préparait en silence pour ce grand jour, un contraste cependant frappait l'observateur pénétrant: l'air riant et gai du soldat, cette satisfaction du cœur qui s'imprime sur les traits, brillait dans presque tous les yeux; officiers et soldats, vétérans et recrues, tous semblaient pressentir que le jour de la gloire était arrivé.... Tandis que quelques individus entachés de trahison, ou ce qu'il est moins dur d'articuler, frappés de terreur, semblaient se chercher une issue: leur petit nombre surtout servait à les déceler.

Le Vendredi 2 Mars était le jour, 4 heures du matin le moment fixé, pour nous mesurer avec les meurtriers de nos frères, pour laver dans leur sang tant d'outrages, supportés par respect pour des autorités qui nous avaient imposé cette dure loi; outrages que prodiguaient depuis huit ans à nos gouvernements et à nos peuples, les impérieux usurpateurs du trône de ces rois, que durant trois siècles la Suisse

servit et honora, et dont elle fut protégée, honorée, recherchée à son tour. — C'était l'instant enfin que la Providence semblait avoir marqué, pour humilier aux yeux de l'univers, les représentants de cette grande nation dévastatrice, qui se faisant gloire d'avoir brisé le frein qui enchaîne le vice sous l'empire des vertus, menaçait de tout envahir, de tout dissoudre.

Qu'il eût été grand, qu'il eût été glorieux pour nous, de rendre à l'humanité ce signalé service! Et quelque disproportionnée que parût cette entreprise avec nos forces, nous osions en mesurer l'étendue, en concevoir l'exécution. Conduits par le génie, protégés par le Dieu de nos pères, nous osions augurer de nos efforts, de parvenir à délivrer nos pénates d'une armée étrangère, de la suivre sur son territoire et là, de dire avec fierté, aux tyrans régicides: „Nous vivions en paix, vous nous avez provo-„qués. — Nous étions neutres, vous avez violé „cette neutralité. — Nous étions heureux, mais „faibles: vous prévalant de votre puissance, „vous avez tenté sous de spécieux prétextes „de nous ravir à jamais et notre honneur, et „notre félicité. — A votre tour, tremblez. — „C'est au sein de ce même peuple que vous „représentez, de ce peuple humain et généreux,

„que nous venons chercher des compagnons „dignes de rompre ce sceptre de fer, qui sous „le beau nom de liberté, étend partout la rapine „et l'esclavage.“ — Mais hélas! qu'il y a loin de cette hypothèse, à ce que nous fimes!

Le Conseil Souverain de Berne, c'est-à-dire, les mêmes individus, qui quatre jours auparavant, avaient unanimément voté la guerre à outrance, à l'exception cependant des membres de l'assemblée qui avaient rejoint l'armée et qui étaient malheureusement remplacés par les deux acolytes de Mengaud, de retour de leur mission à Bâle; le Conseil Souverain, dis-je, sans doute terrorisé par la sinistre éloquence de ces deux délégués, eut l'inconséquence et la bassesse, de décréter à une faible majorité il est vrai, son abdication et une nouvelle ambassade au général Brune.

Le Jeudi 1er Mars dans la soirée, cette fatale résolution fut annoncée au général d'Erlach, avec injonction de suspendre les hostilités jusqu'au retour des députés. — La comparaison d'un fer brûlant plongé dans nos cœurs, rend faiblement ce que ce contr'ordre nous fit éprouver à tous de rage et de douleur. Cependant il fallut s'y soumettre, il fallut au moment où nous avions annoncé à nos gens, que leur impatiente ardeur allait être exaucée, il fallut

nous abaisser à calmer leur courroux, de ce qu'il fallait différer!.... Moment affreux, qui jamais ne s'effacera de mon souvenir... Certitude d'une honte prochaine, certitude que nos parjures gouvernants étaient ou des traîtres, ou des lâches; que toujours, nous serions plus ou moins confondus par nos contemporains et par la postérité, dans la fange dont ils s'allaient couvrir. — Et cependant le devoir commandait une obéissance passive!

Le 2 Mars à 5 heures du matin, tandis que les députés bernois étaient en conférence à Payerne, le canon se fait entendre du côté de Soleure et du côté de Fribourg; on crut même distinguer un feu de mousquéterie vers la montagne de Diesse, entre Nidau et Neuveville. Les troupes prennent les armes et attendent un avis ou un signal de marcher. La matinée se passe et rien ne parvient à la première division.

C'étaient Fribourg et Soleure qu'on attaquait au mépris de la trève convenue. C'étaient les troupes d'une grande nation qui se dit généreuse, qui surprenaient avec des forces majeures, un ennemi faible, se reposant sur la foi d'une convention sacrée.... C'était non l'œuvre du soldat, mais le crime du perfide Brune qui menteur insigne, osa dire, osa publier pour se

disculper de son déloyal et infâme procédé, que c'était nous, que c'étaient les Suisses *les satellites fanatisés des oligarques*, pour me servir de ses propres expressions, qui avaient commencé les hostilités. — Non, général Brune, nos gouvernants vous étaient trop asservis ou trop dupes de votre fausseté, pour nous avoir permis de vous attaquer!

Néanmoins pendant que notre loyauté nous liait les bras, nos camarades enveloppés de toutes parts à Lengnau sont hâchés; les défenseurs de Soleure en partie coupés, sont obligés de se faire jour à travers l'ennemi; bientôt la place tombe en son pouvoir et l'on châtie par le pillage, ce qu'on eut dû honorer, le courage que déployèrent contre leurs agresseurs, les habitants de 32 malheureux villages de ce canton, qui furent dévastés.

Fribourg ouvert, privé par le respect que nous portions à la trève et l'ignorance où nous étions qu'elle fût rompue, de l'appui que nous lui devions, Fribourg est pris le même jour, toutefois ses citoyens sont épargnés, tandis qu'à Soleure onze otages, choisis parmi les plus notables, sont enlevés et conduits à Huningue.

Mais cette infraction à la trève, que devait-elle produire? — Elle devait non-seulement

nous priver de deux fidèles alliés, tourner contre nous-mêmes la haine de nos troupes pour leurs soi-disants libérateurs en induisant nos soldats à se croire trahis par leurs officiers, mais encore porter ce bon, cet excellent peuple, à se souiller du sang et du meurtre de plusieurs chefs respectables et malheureux. — C'était là, mettre le sceau à ta noire perfidie, ô Brune, faire de nous des bourreaux et nous assimiler ainsi à ceux, sous lesquels tu appris à combattre! (*) Si tu as une âme, si la nature ne t'a pas soustrait toute faculté de sentir, vois ce peuple jadis heureux et vertueux, vois-le gisant dans l'infortune, entaché des crimes, que tu lui fis commettre; entends-le, te reprochant, et sa détresse et ses erreurs! — Si ses malédictions ne sont pas vaines, tu périras déchiré de tourments. (**)

Le soir du même jour, étant à Morat chez le commandant de la division, j'y vis les députés arrivant de Payerne; ils ignoraient l'attaque de Fribourg, nous annoncèrent que leur mission

---

(*) Il fut ami, créature et agent de Robespierre, auquel il dut son avancement.

(**) Ceci a été écrit en 1798 et il est à remarquer, que Brune devenu maréchal d'empire, a été massacré en 1815 par la populace d'Avignon, comme partisan de Bonaparte, quoiqu'il eût été précédemment exilé par lui.

avait été infructueuse, que les troupes françaises étaient sous les armes et que probablement elles prendraient l'offensive le soir même. Nous les sollicitâmes inutilement, de nous autoriser à prévenir l'ennemi.

Le colonel de Watteville, commandant de la division, convoqua sur le champ un conseil de guerre de tous les chefs de corps. — Il dit: „que son instruction portait de défendre „Morat, qu'ayant la certitude de la prise de „Fribourg, sa position tournée par la gauche „n'était plus tenable; qu'il exigeait que dans „cette fâcheuse conjoncture, chacun émit son „opinion sur le parti à prendre.“

Tous les anciens furent d'avis d'évacuer la place pour se rapprocher de Berne: les trois plus jeunes, le major de Watteville, devenu avoyer, le capitaine d'artillerie de Luternau, devenu inspecteur-général, et moi qui étais leur aîné, opinâmes d'attaquer à l'instant les Français à Avenches, de faire en même temps une diversion par Estavayer sur le pays de Vaud, tandis qu'Avenches emporté, on marcherait sur Fribourg. — L'assemblée congédiée, le commandant s'occupa d'un travail auquel je fus admis. J'ai lieu de présumer que l'avis de la minorité aurait été adopté, lorsqu'un courrier de Berne, annonçant la prise de Soleure,

apporta l'ordre précis de se replier immédiatement sur Laupen, Guminen et Aarberg, pour garantir la ville d'un coup de main.

La seconde division, dont deux compagnies avaient eu une affaire d'avant-poste sur la montagne de Diesse, commença à Nidau à s'insurger contre ses chefs, parcequ'il fut interdit aux troupes voisines de la montagne, de soutenir le détachement qui y était déjà engagé; celui-ci réussit d'abord à débusquer les Français, puis forcé par le nombre à se retirer, souffrit considérablement. — Cet ordre inconsidéré fut donné par un officier de l'état-major, qui aurait dû comprendre que la trève avait été violée sur d'autres points. — En même temps, l'un des meilleurs bataillons de l'armée fut inopinément assailli et entouré au village de Lengnau, entre Bienne et Soleure; il se défendit avec fureur, perdit plusieurs officiers et ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Son colonel, Wurstemberguer du Wittikoffen, grièvement blessé, fut transféré avec les débris de sa troupe à Besançon, où la garnison leur rendit des honneurs militaires et dont les habitants s'empressèrent de leur témoigner leur commisération et leur estime.

Le sort de ce bataillon qui était de l'Oberland, propagea l'insurrection dans cette partie

du canton, où l'on comptait trouver un refuge en cas d'échec, ressource qui fut ainsi perdue par l'impression que laissa aux habitants de cette contrée, l'apparence d'une trahison, dont les leurs avaient été la victime.

Cette seconde division se retira en tumulte par Aarberg, de ses postes de Cerlier, Gottstatt, Nidau et Büren, pour occuper les défilés de Schüpfen, de Buchsée et les environs de Berne, d'où l'on en détacha quelques bataillons à Neueneck.

Le soldat commençait à accuser hautement ses supérieurs de trahison; la confiance étant perdue et la subordination détruite, il était aisé de prévoir, que malgré l'aversion du peuple contre les Français, la chose publique était désespérée.

Fribourg n'ayant qu'un mur d'enceinte et renfermant un parti révolutionnaire, n'avait pu opposer qu'une faible résistance, quoique les avant-postes de sa garnison eussent d'abord repoussé ceux des Français et des Vaudois réunis, mais obligés de se replier à leur tour, ils laissèrent à découvert la ville, qui alors offrit de capituler; sur quoi les paysans de la partie allemande de ce canton, menacèrent de massacrer les magistrats s'ils ne se défendaient pas. Néanmoins les Français entrèrent et des

coups de fusil tirés sur eux, les autorisèrent à quelques excès. — Un bataillon bernois qui était dans la place, se retira avec un gros de paysans sur la St. Gine, où il prit position.

La reddition de Soleure offrit en revanche un problème à résoudre; ses fortifications auraient pu arrêter une armée, si ses dehors eussent été palissadés et ses remparts garnis comme ils devaient l'être. — Outre les milices soleuroises, il y avait en ville un bataillon bernois et deux autres en avant. Les passages des montagnes étaient gardés; le château de Dornach résista pendant 24 heures, par le courage du baillif M. de Gugger, qui le défendit sans autre secours que celui de sa famille et de ses domestiques. Nos troupes se battaient bien et tenaient ferme, lorsque le général soleurois qui commandait les milices de son canton et celles de Berne qui s'y étaient jointes, se rendit sans escorte auprès du général français Schauenbourg, et en revint avec de la cavalerie française qui entra en ville et y prit poste. — De ce moment cette troisième division se dispersa presqu'entièrement. — Elle était principalement composée des milices de l'Argovie: des bataillons entiers retournèrent ainsi sans ordre dans leurs foyers.

La retraite subite de la première division

avait présenté des difficultés: ses avant-postes touchaient à ceux des Français; une artillerie nombreuse et des magasins considérables avaient entravé sa marche; cependant elle s'exécuta en bon ordre; mais le lendemain cette division ayant pris position aux environs de Güminen et de Laupen, elle s'insurgea par le même motif que la seconde, par cet injuste soupçon de trahison de la part de ses chefs; soupçons, que les perfides Brune et Mengaud avaient adroitement fait naître, d'abord par de calomnieuses insinuations, puis par la surprise de Fribourg et de Soleure avant l'expiration de la trève, qui nécessita une retraite précipitée de tous les points sur Berne et semblait justifier l'indigne assertion, que les officiers supérieurs gagnés par les Français, favorisaient leur approche. — Cette division, après avoir insulté son commandant, se porta le soir en tumulte sous les murs de Berne: un sénateur M. May, et le major de la ville de Muralt, passèrent la nuit hors des portes, à exhorter et à ramener les mutins au devoir: le Conseil de la guerre eut la faiblesse de consentir à ce qu'ils se choisissent d'autres officiers; sur quoi les soldats confirmèrent la plupart des anciens et retournèrent à leurs postes le Dimanche matin 4 Mars, époque où les horreurs

des massacres commencèrent par le meurtre des deux colonels de Ryhiner et Stettler, anciens militaires, qui sans formalités comme sans scrupules, furent froidement fusillés par leurs propres gens.

Ma colonne qui marcha dans la nuit du 2 au 3, du Vully sur Aarberg, y fut témoin de la retraite désordonnée des bataillons qui revenaient des environs de Nidau. Leurs propos séditieux commençaient à échauffer les têtes, je m'en apperçus et pris le parti qui m'avait réussi en pareilles occasions; j'affectai du calme, haranguai fortement mes gens et leur promis de les mener au feu: j'imposai durement silence à quelques soldats allemands qui, en ma qualité de chef, m'apostrophèrent, et toute fatiguée qu'était ma légion, je lui fis reprendre les armes pour la conduire à la manœuvre, du côté que l'on venait d'évacuer. — Je cite ces détails, comme appartenant de très-près à l'histoire des révolutions et pouvant par le contraste de la conduite de ma troupe avec celle des autres corps, fournir un exemple utile.

Dès cet instant la hiérarchie civile et militaire s'évanouit parmi nous; si de distance à autre un échelon était resté en place, la chûte de notre édifice n'était pas moins indubitable, ses fondements étaient sapés, un bruissement

effrayant et sourd présageait l'écroulement auquel nous touchions. — Ce qu'il restait d'habitants à Berne, (les hommes étaient la plupart à l'armée et quelques femmes avaient eu la sottise d'émigrer,) était en proie à l'anxiété, redoutant également: le parti révolutionnaire que l'on eût facilement pu dompter et qu'on s'était borné à aigrir; la fureur du soldat insurgé, et les violences de l'armée étrangère par laquelle on se trouvait cerné.

De tous côtés l'effervescence était au comble, partout on criait à la trahison: partout les émissaires des Français cherchaient à répandre l'effroi, en annonçant à chaque instant, que l'ennemi était aux portes. — A Aarberg, je venais de rentrer avec ma troupe harassée, lorsqu'on m'avertit que les Français étaient à un quart de lieue; les tambours d'un bataillon allemand qui m'était subordonné battent la générale sans en avoir reçu l'ordre; le tocsin sonne, chacun crie ou se démène et personne néanmoins ne songe à marcher. — Mes infatigables compagnons seuls courent aux armes, se forment et ceux qui ont donné l'alarme ne paraissent plus. — Une députation de la magistrature vient me conjurer de me retirer, afin de ne pas exposer la ville au pillage: je représente avec modération, que j'ai ordre de défendre Aarberg,

place ouverte, que j'ai juré à ma troupe de périr avec elle plutôt que de reculer: que je n'attendrai point l'ennemi, que j'irai à lui et que si nous sommes vaincus, nous obtiendrons un meilleur sort pour les habitants, qu'en fuyant comme des lâches.

Les députés me sollicitent de leur permettre d'aller présenter leur réclamation au général d'Erlach; j'y consens et aperçois celui qu'on charge de cette mission, prenant au galop la route, par laquelle seule, les Français pouvaient arriver. Je le fais poursuivre et arrêter; le soldat et le bourgeois veulent sa mort, je le fais incarcérer et lui sauve la vie. — Nous sortons et passons entre deux haies d'auxiliaires, qui me reportent à des siècles en arrière. Sur la droite, ce sont des vieillards armés de hallebardes et vis-à-vis, ce sont des femmes fraîches et robustes, armées de lances, de fourches et de massues; à leur gauche de jeunes garçons, munis de bâtons, auxquels étaient adaptés de légers instruments tranchants. Cette cohorte s'offre à faire notre avant-garde, je la remercie en la congédiant, mais elle nous suit et ne nous quitte presque plus.

L'ennemi que l'on nous disait être si près, *qu'on avait vu*, avait disparu. J'envoie fouiller un village et une forêt voisine et enfin je

découvre un corps de hussards, qui comptant sans doute ne trouver qu'une bande de miliciens à piller, s'avance à toute bride, mais qui chaudement reçu, juge à propos de se retirer(*); malheureusement il enveloppe en se retirant, une partie de mes chasseurs qui étaient en avant, sabre ceux qui refusent de se rendre et en emmène douze; mais leur capitaine, Bersy de Cugy, se met en embuscade avec huit hommes déterminés, tue de sa main un cavalier et délivre ses prisonniers. — En cette rencontre je fus surpris de l'habileté de nos artilleurs, l'un d'eux visa et abattit au troisième coup, un hussard en rase campagne: nous n'étions donc pas aussi ineptes que l'on s'efforçait de nous le persuader. L'ennemi qu'on nous avait dépeint si redoutable s'étant éloigné, nous allions rentrer dans nos quartiers, lorsqu'une estafette nous avertit que deux fortes colonnes d'infanterie sont à nos trousses; l'apparition des hussards m'y fit ajouter foi, je rebroussai, mais ces colonnes étaient comme tant d'autres, ou

---

(*) Un hussard qui me servait emporté par son zèle, court seul aux cavaliers ennemis: deux d'entr'eux le somment de se rendre, il s'y refuse. — Tu es un brave homme, lui dirent-ils: tu veux défendre ta patrie à laquelle nous faisons une guerre injuste, mais nous y sommes forcés. Ils lui serrent affectueusement la main et le renvoient.

les enfants d'une panique terreur, ou un piège que la perfidie ne cessait de nous tendre, pour nous fatiguer ou nous dégoûter d'une vaine résistance.

Notre retour à Aarberg fut un triomphe; à en croire le peuple, qui toujours passe rapidement aux extrêmes, nous étions ses sauveurs. Le bataillon allemand qui m'était adjoint et qui s'était dispersé dans l'après-midi, se trouva réuni et se disposait à massacrer son chef, le major Manuel; je mis sans beaucoup de peine ces gens à la raison, mais dès le soir on recommença à les travailler ainsi que les miens. J'ose dire que nul officier n'obtint plus de confiance de ses soldats que moi; aussi restèrent-ils sourds aux instigations qui leur étaient adressées: seulement une vingtaine d'entr'eux, auxquels on avait persuadé que j'étais parti, désertèrent et ayant appris en route qu'on les avait trompés, rejoignirent, au risque d'être fusillés. Enfin ne sachant comment les corrompre, on leur affirma que le gouvernement avait mis ses caves d'Aarberg à leur disposition; ils refusèrent de les ouvrir, des allemands moins scrupuleux en enfoncèrent les portes; le vin coula à flots, chacun s'enivrait; j'envoyai des officiers faire évacuer et fermer ces caves, ils me rapportèrent que la chose

était impossible; j'y courus et l'exécutai en un clin-d'œil, étonné de ne pas rencontrer la plus légère opposition.

Ne recevant point d'ordre, présumant par ce qui se passait sous mes yeux, que tout était bouleversé, je résolus de chercher une fin honorable à nos maux, d'attaquer en même temps avec 1500 hommes Nidau et Buren, distants d'Aarberg, le premier de deux lieues, le second de trois, et si nous en délogions les Français, d'aller insulter Soleure. Pour dissimuler mon plan, je pris le Dimanche 4 Mars au matin, une position entre Aarberg et Büren; affectant de répandre, que je m'attendais à être attaqué de ce côté-là. Je placerai ici deux traits qui appartiennent aussi à l'histoire des révolutions. — Au moment de quitter Aarberg, on m'annonce un convoi de deux pièces de six et quatre caissons qui me sont destinés: j'avais du canon et n'en attendais plus. Je fais entrer le conducteur, c'était un sergent d'artillerie, il me demande si je ne le reconnais pas, sur ma négation: „je suis revenu avec les batail-„lons qui étaient à Nidau, je vous ai entendu „hier promettre à vos gens, de vous défendre „avec eux jusqu'à la dernière goutte de votre „sang. — J'ai vu alors que vous étiez un brave „homme. Arrivé à Berne, je suis allé à la

„maison de ville, je *leur* ai déclaré, que je „voulais sur l'heure deux pièces et des caissons „pour vous les amener, et que s'*ils* ne me „les donnaient pas, j'irais en prendre à l'arsenal, „parcequ'absolument il fallait vous aider. — *Ils* „me les ont fournies avec les chevaux et je „vous les amène, avec 25 canonniers qui ne „vous quitteront pas.“ — Telle est dans les temps d'effervescence la faveur populaire: la preuve de la facilité avec laquelle on l'obtient, l'est aussi de l'impossibilité de la conserver.

En échange quand je voulus me retrancher, je fis demander des travailleurs au village de Lyss que notre camp aurait protégé; on me les promit, il n'en vint point. J'envoyai un détachement les chercher: les hommes refusèrent d'obéir à ma sommation, sous prétexte que s'ils nous aidaient, les Français les en puniraient; sur quoi leurs femmes les assaillirent de reproches et au nombre d'une centaine, vinrent travailler à nos fossés et à nos abatis.

Ma troupe une fois campée, occupée de travaux qui flattaient ses goûts et son espoir, personne assurément n'eût deviné qu'elle venait d'être travaillée par la plus odieuse séduction. Des chants patriotiques et guerriers, l'ardeur de montrer sa bonne volonté, animaient tous

les individus. Ce fut alors, sage et courageux Kirchberguer, toi que je m'honorerai toujours d'avoir eu pour compagnon et pour ami, que tu t'écrias: „avec de tels soldats, on peut „tout entreprendre.“ M'ouvrant à lui, lui montrant Nidau, Buren et Soleure, comme devant y obtenir une mort glorieuse ou un droit à l'estime de nos compatriotes, sans me dissimuler le peu de probabilité non plus que le peu d'utilité du succès, il m'approuva... Nous allâmes proposer aux commandants du contingent zuricois à Séedorf et Frienisberg, de se joindre à nous; ils nous objectèrent leur instruction qui leur interdisait de se déplacer; nous retournâmes immédiatement au camp, où un nouveau bataillon était venu me rejoindre. Je proposai à son colonel et au commandant de celui qui était à Aarberg, de marcher sur Nidau, tandis que je marcherais sur Buren; ils m'alléguèrent le peu de solidité de leurs troupes et me laissèrent dans l'incertitude, s'ils pourraient coopérer à l'exécution de mon projet; car au point de dissolution où nous étions, c'était provoquer l'insubordination, que de donner des ordres précis à ses subordonnés.

CHAPITRE VIII.

4 — 5 Mars 1798.

Considérations sur Berne à la veille de sa chûte. L'avoyer de Steiguer. Combats de Neueneck et de Guminen. Combat du Grauholz et capitulation de Berne. Traits isolés de courage. Mort du général d'Erlach. Défection de l'Oberland.

Mais revenons à Berne, à Berne expirante: tout y était subverti. La forme du gouvernement était renversée, de ce gouvernement qui, de simple municipalité parvint en moins de cinq siècles à figurer entre les puissances du second ordre; qui dès son berceau, sembla marcher sur les traces de l'ancienne Rome; signala par cent glorieux combats les premiers

pas de sa carrière; recula chaque année ses étroites limites; s'assura avec sagesse le fruit de ses conquêtes, sous la main protectrice d'un patriotisme également noble et pur; rejeta avec dignité les subsides et les dons des rois qui eussent pu l'asservir; s'attacha, non à cultiver les sciences et les arts, mais les austères vertus qui conservent l'homme à la patrie, et la patrie à la postérité; jusqu'à l'époque de cette brillante victoire, où de trop riches dépouilles vinrent figurer à côté des trophées, qui seuls décoraient les manoirs de nos pères, et seuls guidaient leurs fils au chemin de la vertu et de l'honneur. — Charles... toi vaincu à Morat, écrasé sans ressource à Grandson, par des ennemis que tu dédaignais, que tes mânes aujourd'hui jouissent de ton triomphe. Oui sans ton or, sans tes richesses qui excitèrent chez nos aïeux la cupidité, qui altérèrent par leur énervante influence la forte trempe de leurs âmes, peut-être serions-nous encore les mêmes hommes, les dignes descendants de ces héros qui abattirent ta morgue et ta puissance. Possesseurs de tes richesses, à peine ont-ils suspendu tes bannières, consacré dans l'enceinte de leurs murs une place à tes coulevrines, qu'ils se partagent avidement les somptueux ornements d'un camp, auquel

le luxe et la mollesse, venaient de faire subir le sort que nous éprouvons aujourd'hui.

Cependant à cette époque aussi se fonde un trésor public, d'une portion de la valeur de ces funestes dépouilles. La vigilante et sévère prévoyance en ferme l'entrée à la subtile dilapidation, tandis que le patriotisme éclairé y puise largement, quand les besoins du peuple ou ceux de l'État l'exigent. — Une administration également sage et probe, loin de dissiper les revenus, en accumule le capital. De pauvre qu'elle était, la république bientôt se trouve riche, mais aussi elle cesse d'être belliqueuse. Au lieu des dons patriotiques qui subvenaient soit à des acquisitions de domaines, soit aux frais de la guerre, le trésor délivre de grosses sommes pour l'agrandissement du territoire. — Il eût dû s'arrêter là, mais on commit une grande faute, on commença à solder des emplois, onéreux jusqu'alors, à qui les desservait. De ce moment l'esprit public déclina, le patriotisme s'éteignit, l'égoïsme l'étouffa et nous mena à ce grand abus, qui dans les empires est le présage de leur chûte : donner les charges honorifiques à l'homme, au lieu de choisir l'homme propre à les remplir.

Un coup d'œil sur l'intérieur de cette ville, sur les ressorts secrets, au moyen desquels

75 familles régissaient de père en fils, presqu'arbitrairement, une population externe de 4 à 500,000 âmes; le bonheur général que répandait sur toutes les classes de sujets, un mode de gouvernement aussi contraire aux vrais principes de la législation et qui malgré ses vices, lutta pendant huit ans contre les terribles orages de la révolution: ce coup d'œil offrirait à l'observateur, de curieux et intéressants détails, lui montrerait qu'il n'exista jamais d'administration, où l'intrigue fût plus finement nuancée, où l'autorité fût cependant plus scrupuleusement intègre, plus impérieusement astreinte aux immuables règles de la droiture et de la probité; où l'équité l'emportât plus souvent sur le privilège, surtout quand le pauvre demandait justice contre le crédit ou la richesse.

L'arrêté du 28 Février qui décrétait l'abdication du gouvernement, avait comme je l'ai dit, été mis en vigueur le 3 Mars. Cinquante membres des conseils furent choisis par la bourgeoisie de la ville et adjoints aux cinquante-quatre nouvellement élus par les communes, pour former un gouvernement provisoire.

Cette mesure désastreuse qui n'avait été adoptée, disait-on, que sur la parole donnée par Mengaud et par Brune, qu'elle pouvait seule conjurer l'orage et empêcher l'attaque de Berne,

fut annoncée aux généraux français. Ils répondirent: „Nous en sommes fâchés, mais si Berne „n'ouvre pas ses portes, nous serons obligés „de commencer les hostilités.“ — Telle fut la juste récompense de la basse et vile soumission aux volontés de tyrans subalternes, sous les ordres desquels on s'était si indignement humilié. Cependant qui l'eût cru? — Ce gouvernement provisoire réduit à la dernière extrémité, ose résister. L'ordre de se défendre est envoyé au peu de troupes qui tenaient encore: mais quelle situation pour organiser un plan de défense? Que peut prétendre un gouvernement totalement désorganisé lui-même, qui commande à des troupes, qui n'ont en lui aucune confiance et qui sont livrées à une violente frénésie!

Les ordres s'expédient, se croisent, se contrarient; une partie de ceux à qui ils sont adressés les rejettent. Des bandes de soldats quittent leurs drapeaux, pour se porter au secours de leurs villages; des bataillons entiers forcent leurs chefs de les conduire, au mépris de leurs instructions, en un lieu plutôt qu'en un autre, chacun croyant voir le salut de la chose publique dans celui de sa chaumière.

Cette tardive résolution de se défendre est un problème que la postérité seule résoudra. Fut-elle le sceau que mit à ses forfaits, la

trahison dont quelques-uns semblent manifestement s'être rendus coupables, ou bien serait-elle au contraire, le dernier reflet de l'antique fierté, de l'antique valeur de notre nation, dont l'impulsion écrasa spontanément l'hydre du crime?

Quoiqu'il en soit, un regard impartial suffit à prouver, qu'il fallait un courage exalté à ce qu'il nous restait de magistrats et d'officiers, pour oser compter dans une position aussi désespérée, sur l'obéissance et la bravoure du faible nombre de soldats, encore réunis à leurs bannières. La position de Fraubrunnen et du Grauholz était à trois lieues au nord de Berne: celle de Neueneck à trois lieues au midi, et celle de Guminen à trois lieues à l'occident. Pour défendre ces trois points, il n'y avait pas au delà de 12,000 hommes effectifs.

En cet affreux moment, que devint l'illustre avoyer Steiguer? — Après avoir vu tomber le trône consulaire où il siègea maintes années, où il présida aux derniers efforts de 95 de ses collégues, dignes de l'entendre, où il tint ferme, quoique prévoyant la prochaine dissolution de l'État, il eût sans doute été au-dessous de son caractère, de quitter son poste et sa patrie, avant que l'un lui eût été arraché, et que l'autre fût anéantie. — Loin donc de

chercher à se soustraire au naufrage, le navire était brisé, l'équipage perdu, que sa main tenait encore le gouvernail... mais tout ayant été submergé, les débris se présentant sous de nouvelles formes, sans unité de volonté et d'action, son grand cœur voit une autre issue vers l'immortalité: quelques pelotons de ses vrais concitoyens, conduits par le descendant du vainqueur de Laupen, attendaient l'ennemi pour tenter de le repousser; il y court, il porte à ces soldats l'exemple d'un sublime dévouement... Après 14 lustres écoulés dans les pénibles travaux de l'administration, il va présenter à sa patrie déjà immolée, l'offrande de son sang et cela non pas en fugitif, mais en héros, à la tête des fidèles enfants qui lui restent. Il y passe une nuit froide au bivouac, attendant, espérant un glorieux trépas, seule consolation pour lui, de la honte dont la France allait flétrir par ses agents, l'honneur du nom bernois.

A Berne la consternation était au comble; on pressentait le fatal dénoûment; on se repentait mais trop tard, de ne s'être pas livré à l'impulsion des vrais amis, des vrais soutiens de l'État: et encore ignorait-on une grande partie des dangers dont on était menacé. — A l'armée, de précieux moments se perdaient,

à apaiser des insurrections sans cesse renaissantes; quel espoir par conséquent qu'elle opposerait quelque résistance, et que de chances au contraire n'y avait-il pas, qu'elle vînt aggraver par de terribles excès, ceux d'une soldatesque étrangère, avide de butin?

Cependant les premiers indices de l'attaque semblent embraser tous les cœurs: Neueneck assailli le 5 à minuit, se défend avec opiniâtreté; les Français y pénétrent, l'obscurité dont une troupe aguerrie sait profiter, sème du trouble chez les nôtres, mais se ralliant bientôt, elles fondent à leur tour sur l'ennemi, le repoussent et lui enlèvent son artillerie; de nombreux renforts les obligent enfin à la retraite. Cet avis porté à Guminen, d'où les Français avaient été chasssés avec perte, contraint à y donner l'ordre de se replier, afin de n'être pas tourné. Le soldat furieux de ce qu'on lui arrache ainsi la victoire, massacre deux adjudants-généraux, les colonels de Gumoëns et de Crousaz, officiers distingués.

Ces deux divisions formant ensemble 8000 hommes, avaient tenu tête à environ 23,000 ennemis. Huit-cents des nôtres, officiers, femmes et soldats, restèrent dit-on sur le carreau. (*)

(*) Cette évaluation paraît avoir été exagérée, de même que la perte des Français sur ces deux points, qu'ils évaluèrent à 3000 tués et blessés.

Ce qui resta marcha sur Berne, d'où sans y entrer, les bataillons de l'Oberland regagnèrent leur pays, en longeant la rive gauche de l'Aar.

Les attaques de Neueneck et de Guminen, devaient détourner l'attention de l'attaque principale, dirigée à six lieues delà, par le général Schauenbourg, à la tête de 17,000 hommes choisis, venus de l'armée du Rhin qui n'en avaient pas 4000 à combattre, dans la position avantageuse il est vrai du Grauholz, mais susceptible d'être tournée.

A 5 heures du matin, les avant-postes annoncèrent l'approche de l'ennemi; on l'attendit de pied ferme, sa grande supériorité lui permit de déborder les flancs, en même temps qu'il attaquait de front. La première position emportée, quatre autres le furent ensuite successivement après une vigoureuse résistance, à en croire du moins, le rapport du général Schauenbourg au Directoire français. — Son armée consistant surtout en cavalerie, eut un grand avantage sur la nôtre qui en manquait absolument, car le seul corps de dragons qui fût à cette division, accéléra tellement sa retraite, que le général d'Erlach se trouva sans escorte.

La plaine fut bientôt jonchée de ceux des miliciens ou des habitants qui refusèrent de se rendre à cette cavalerie, faisant main basse

sans obstacle, sur tout ce qui se présentait: des femmes furent de ce nombre, plusieurs d'entr'elles s'étaient armées et se battaient valeureusement.

Le général d'Erlach, abandonné de tout ce qui eût pu retarder la reddition de la ville, n'ayant auprès de lui qu'un aide-de-camp grièvement blessé, d'une balle, probablement destinée par un des siens à ce malheureux chef, ne voit de salut que dans une prompte retraite vers l'Oberland, où une partie du trésor, des magasins, des munitions et 30 pièces de canon avaient été envoyés en réserve; ce pays étant réputé inexpugnable, autant par sa localité que par la bravoure reconnue de ses habitants.

Enfin la cavalerie française parut aux portes de Berne, avant qu'on y fût instruit de l'issue du combat. — Des batteries qui couvraient les dernières approches, ne purent ou ne voulurent pas l'arrêter. — Une capitulation fut promptement offerte et sur le champ acceptée par le général Schauenbourg, qui la signa au nom des Français, et le comité militaire du gouvernement provisoire, pour la république. — Cette capitulation promettait sûreté des personnes et des biens.

Les portes s'ouvrirent et le Lundi 5 Mars, à 1 heure après-midi, Berne se vit privée en

un instant, de tout ce que la fortune d'anciennes guerres, les soins d'une bonne administration et la protection des grandes puissances qui l'avoisinaient, lui avaient valu de propriétés et de considération.

Malgré la capitulation, qui laissait aux officiers leurs armes et leurs équipages, tout habitant fut indistinctement désarmé, nombre d'individus publiquement insultés et dépouillés, en dépit de la clause qui garantissait la sûreté des personnes; article bientôt plus effrontément transgressé, par l'enlèvement nocturne de douze membres de l'ancien gouvernement, qui furent conduits et retenus en otage, hors des frontières de la Suisse. — Berne en un mot devint la proie d'un vainqueur déloyal, arrogant et sans pitié. Mais tirons le rideau sur un événement aussi douloureux, pour ceux qui voulurent et qui eussent peut-être pu, l'en préserver.

Arrêtons-nous plutôt à des objets dignes de compenser aux yeux de l'Europe, la honte de notre chûte: à ces traits isolés de bravoure nationale, qu'on vit éclore du sein de la désorganisation ou de la révolte et justifier notre ancienne renommée: un sénateur septuagénaire, M. Effinguer, arrive à l'armée, son épée de magistrat à la main, deux pistolets à sa ceinture, conduit une compagnie de grenadiers au

feu, est blessé et pris. — Le major May de Brandis (*), ayant trois coups de fusil dans une cuisse et son cheval mort sous lui, refuse de se rendre et tue un sergent français qui voulait l'achever. — Le capitaine Bucher, qui jamais n'avait été militaire, abandonné de ses gens, se joint à une autre troupe; plusieurs officiers suivent son exemple; quant à lui, blessé et hors de combat, il est inhumainement massacré. — Un jeune capitaine de carabiniers, Charles May de Brandis, frère du major, après avoir failli être assassiné peu auparavant par ses propres gens, ameutés par des insurgés, captive tellement leur affection, qu'ils le conjurent de s'exposer moins et se battent comme des lions. Des canonniers se font égorger sur leurs pièces, et combien d'autres belles actions encore mériteraient d'être conservées.

On a cité celle d'un homme, que par sa haute stature on a présumé originaire du Hasli, mais dont le nom est resté inconnu, qui gisant sur le champ de bataille du Grauholz parmi les cadavres, fut aperçu par des Français, qui le voyant respirer, l'accostent et le somment de se rendre à eux: quoique grièvement blessé, il se saisit de son fusil, ajuste et tue le premier

---

(*) Il a été depuis colonel d'un régiment suisse en France.

qui l'approche ; les quatre autres l'entourent, il en assomme trois à coups de crosse et exténué de ses nombreuses blessures, presse son cinquième adversaire contre sa poitrîne et expire... c'est de ce dernier, seul échappé de cette lutte extraordinaire, qu'on en a appris les détails.

Le matin de ce fatal cinq de mars, un vieillard du village d'Utzistorf entendant commencer la fusillade, réunit autour de lui sa femme et ses filles, s'agenouille avec elles, adresse sa prière au ciel, lit un chapitre de la bible, prend une hallebarde, en distribue à ses compagnes, leur donne sa bénédiction et les mène au combat, où toutes sont tombées victimes de ce saint dévouement!.... Partout des femmes héroïnes... quel peintre rendra avec assez de force à la postérité, ce que nous leur devons d'admiration ; ce que la génération présente doit transmettre aux générations futures, pour consacrer la fermeté et l'audace qu'elles firent briller, au travers de notre molle et indigne faiblesse!...

D'un si beau sujet, mon imagination se reporte au grand homme qui nous honore : du bivouac où je l'ai laissé, pour aller chercher nos valeureux frères de Neueneck et de Guminen, je le retrouve calme et serein, devant les

drapeaux des dernières phalanges que Berne comptât en avant de ses murs. Là, exhortant le soldat, lui rappelant les hauts faits de ses ancêtres, lui montrant le génie de la gloire toujours debout, même durant les revers et surmontant l'adversité, il leur démontrait aussi, qu'être asservi est le pire des maux. Au fort de la mélée, il cède au torrent, il est emporté par le mouvement rétrograde de ce qui l'entoure: il se retrouve à la seconde position, mais le trépas qu'il cherchait, se refusant encore à ses vœux, il attend stoïquement, qu'une main vengeresse du sort qui le poursuit, vienne trancher le fil de sa belle carrière... Seul, assis sur un tronc d'arbre, il voit arriver ces rapides escadrons qui volent au carnage; ils l'atteignent, le contemplent et passent, sans l'enlever ou lui donner la mort. Quelques hussards d'entr'eux, doivent lui avoir rendu ce noble témoignage: „Nous avons vu „un vieillard suisse, assis au bord de la forêt: „son costume était militaire, mais son air „vénérable nous a empêché de le saisir.“ — A ces traits, le général Schauenbourg le devine et envoie à sa poursuite, sans doute pour le sauver, le contraire du moins aurait été peu digne de la générosité d'un vainqueur. Des paysans lui avaient donné asile: peut-être

qu'aux jours de sa prospérité, ils avaient reçu des marques de sa bienveillance et de son affabilité.... Miraculeusement épargné par ce peuple tombé dans une farouche démence, il résiste aux peines et aux fatigues d'un long et difficile trajet: après avoir franchi les neiges du Brünig, les montagnes glacées des petits cantons, traversé le lac de Lucerne, remonté celui de Wallenstadt, il atteint seul et dépouillé (*), le sol hospitalier du Vorarlberg, où son aspect vénérable imprime partout où il passe, les égards et le respect.

Ce n'était pas pour végéter dans l'oubli, que la Providence l'avait ainsi extraordinairement préservé: de nouvelles destinées l'attendaient; si son ingrate patrie fut sourde à sa voix, négligea ses conseils, son étoile lui réservait une autre carrière où déployer sa capacité et ses vertus. Introduit par sa renommée dans le cabinet des monarques et de leurs ministres, il devait les éclairer par ses adversités, sur celles qui les envelopperaient s'ils se laissaient assoupir, et leur prédire en revanche que le triomphe du crime audacieux ne pouvait être de longue durée.

(*) La disparition de son domestique et la capture par les Français de son carrosse, de sa cassette et de ses effets, accrédita le bruit de sa mort.

Et nous, qui avions sacrifié nos intérêts les plus chers, sur l'autel de la patrie, nous entrevîmes dans le salut inespéré de ce grand homme, l'égide sous laquelle nous serions un jour blanchis de l'opprobre, que le nom de Suisse avait instantanément jeté sur nous, et cette confiance n'a point été déçue, Dieu l'a bénie; mais n'anticipons pas sur la marche des événements.

C'est vous, brave d'Erlach, qui devez maintenant fixer les regards; vous que l'infâme calomnie osa suspecter de trahison, vous qui avant l'expiration de la trève, portâtes votre Souverain par le noble élan de votre patriotisme, à se soulever de sa profonde apathie... vous qui fîtes cette noble réponse au général français qui vous sommait de rendre Morat:.. „Mes ancêtres jamais ne se rendirent, et „fussé-je assez lâche pour y songer, le mo- „nument de leur valeur, l'ossuaire que nous „avons sous les yeux, m'arrêterait, tout comme „il doit m'éviter de pareils messages.“(*) Vous qui lorsque vous reçûtes comme un coup de foudre, le vil décret du 28 Février avec l'injonction de vous y conformer, courûtes mais

(*) Cet ossuaire bourguignon a été détruit comme de raison par les républicains français. — Mais depuis la restauration, un obélisque l'a remplacé.

vainement demander votre démission; on vous accuse de connivence, on vous soupçonne vendu à ces mêmes Français dont les uns vous immolèrent à leur noire perfidie, tandis que les autres rendent une éclatante justice à votre droiture et à votre courage... détestables effets de la plus insigne scélératesse... Vous qui ce fatal jour, dîtes au lever du soleil: „je ne le „verrai pas se coucher“, — vous attendiez, vous pressentiez la mort, comme de vos aïeux la trouvèrent dans les champs de l'honneur. — Vous l'espériez de la main d'un ennemi que vous combattiez avec de trop faibles moyens, mais en homme qui s'il ne peut vaincre, veut périr... Loin de vous la sinistre pensée que vos soldats, que vos camarades, comme vous vous plaisiez à les nommer, plongeraient dans votre sein un fer homicide, terniraient leur réputation par un crime odieux, et souilleraient celle de la nation, en donnant il est vrai un lustre nouveau à la vôtre... Moi qui m'adresse à votre ombre, je dis à la face du ciel que nous étions fiers de servir sous vos ordres et notre estime doit, je crois, se compter...

Mais pardonnez si du cercueil où vos membres palpitants furent recueillis, vos mânes m'entendent, pardonnez à ma franchise, le reproche de la faute que vous commîtes....

Quand vous reçûtes le contr'ordre d'agir, il fallait le céler, vous en aviez le droit. — Il fallait compter sur la sagesse de vos mesures, sur le dévouement, l'ardeur de votre armée et la confiance aveugle qu'elle avait en vous. — Votre patrie alors pouvait peut-être encore être sauvée, toujours les traîtres auraient-ils été confondus, les lâches interdits et votre gloire digne de celle de vos ancêtres. — Vous avez obéi, le devoir sans doute le voulait, mais votre obéissance a décidé votre malheur et le nôtre. — Cependant cette déférence, qui en d'autre temps eût été vertu, ne saurait altérer le respect que nous portons à votre mémoire, et c'est d'un commun accord que nous répétons, ce que nous devrions graver sur votre tombe: „Nous voulions mourir pour la „patrie, ... il était le plus digne de nous com„mander.“ Mais que ne puis-je me dispenser de retracer le crime, qui nous assimile presque aux sanguinaires bourreaux du 10 Août 1792.

Le général d'Erlach abandonné des siens, entouré de Français, s'échappe avec peine, en prenant la route de Thoune qui conduit à l'Oberland, où il espérait rallier les débris de l'armée et résister à toutes les menaces, à tous les efforts de l'ennemi. — Il passe à Wichtrach, village distant de 3 lieues de Berne.

Là il rencontre des bandes de soldats qui avaient échappé au carnage ; ils le reconnaissent, l'insultent et l'arrêtent : d'autres bandes appelées par le tocsin descendaient des montagnes, mais trop tard, pour prendre part à la bataille ; parmi ces bandes on voyait des femmes.... il m'en coûte de l'avouer, — ces femmes demandent la mort de l'infortuné général, — ne pouvant égorger des Français, il leur faut une victime : elles prient, elles pressent, elles conjurent le soldat d'agir.... Le général est garrotté sur une charrette, traîné de la manière la plus barbare, comme le serait le dernier des malfaiteurs ; hâletant de soif et de fatigue, il demande en grace la mort. Mille voix et des voix de femmes s'écrient : qu'il périsse ! — Le soldat n'ose d'abord consommer l'attentat, quelques baïonnettes effleurent cette illustre victime, ... les mégères, dit-on, à la vue de son sang ne se possèdent plus, elles se jettent sur son corps et le déchirent !...

Bientôt après l'adjudant-général Kneubühler, quoique officier de fortune et d'un rare mérite, est frappé à coups de hallebarde, il en reçoit onze blessures à la tête et cependant y survit. — Un jeune officier d'artillerie, l'aide-major de Graffenried d'Anet, qui osa généreusement intercéder pour son général, est

impitoyablement jeté sur la même charrette et allait y subir le même sort, lorsque des canonniers, témoins de sa bonne conduite devant l'ennemi, le réclament et le délivrent. D'autres victimes encore furent sacrifiées à la rage soudaine de ce peuple, jadis bon, humain, compatissant, et par conséquent si éloigné de la féroce corruption de ses nouveaux maîtres.

Berne pris, ses environs saccagés, le général massacré, les troupes de l'Argovie rentrées dans leurs foyers, celles de l'Emmenthal regagnant les leurs, les contingents des petits cantons accélérant leur retraite, l'Oberland seul tenait encore et pouvait ne pas se rendre. — De bons officiers, quelques bataillons qui s'y étaient retirés, trente pièces de canon, des munitions et des vivres en abondance; près de quatre millions tournois en numéraire, extraits du trésor de Berne: une localité unique pour la défensive, étant séparée de la contrée qu'occupaient les Français, par le lac de Thoune qui a cinq lieues de long et dont les deux rives n'offrent *qu'un* passage praticable à cheval: au fond de ce lac, la plaine d'Interlaken, propre à camper et fermée de droite et de gauche par des rochers presqu'inaccessibles. — Plus loin, le lac de Brienz pareillement encaissé par la haute montagne du Brünig qui touche à

celles des petits cantons et aux glaciers du Valais, pouvaient encore fournir les moyens d'empêcher 10,000 Français d'y pénétrer, pour peu qu'on eût voulu s'y opposer. — Mais leur infernale tactique n'avait pas négligé ce pays inabordable, des émissaires chargés d'or et prodiguant de trompeuses assurances, firent taire le courage et le patriotisme qui y subsistaient encore. — Les habitants sommés de se rendre, délibèrent : or délibérer en cas pareil, c'est s'avouer vaincu, c'est même perdre la chance d'une bonne capitulation. — Les menaces et les promesses des créatures des Français, ébranlent et bientôt terrorisent ces mêmes hommes, dont 500 avaient seuls soutenu à Lengnau, le choc d'une armée. — Ce peuple se résout au sein de ses montagnes, à livrer le trésor, l'artillerie, les munitions et approvisionnements qui étaient en son pouvoir, sous la seule condition que les Français n'entreront pas chez lui, et s'engage à accepter la constitution proposée. Lui si jaloux, si fier des privilèges et des immunités dont il jouissait exclusivement, il se soumet docilement au joug qu'on lui impose et qu'il lui eût été facile, non seulement d'éluder, mais avec un peu de son ancienne énergie, de briser dans le reste du canton.

C'est surtout en cette circonstance, qu'on éprouva la fâcheuse influence de l'idée habilement répandue dans le peuple, que le gouvernement était vendu aux Français. Il est certain, que si l'on eût pu lui persuader au contraire que Berne était leur victime, il aurait tenté les plus grands efforts pour la délivrer.

Avec quel art les autorités françaises semèrent la défiance et la discorde dans une nation, dont les gouvernants honoraient les gouvernés, et en étaient à leur tour aimés et respectés ! — Avec quelle astuce elles entraînèrent les administrations qu'on voulait détruire, dans une série de démarches contradictoires et inconséquentes, tellement que bientôt, le paysan ne douta plus de la trahison de ses supérieurs civils et militaires ! Ces efforts furent couronnés de succès, car l'insurrection des troupes et la fureur populaire eurent pour motif, la crainte de devenir la proie des Français, et le premier résultat de cette effervescence, fut le meurtre ou la persécution des anti-Français les plus prononcés. — Quelque invraisemblable que cela paraisse, rien n'est cependant plus avéré.... Grande leçon sans doute pour les gouvernements et les nations, qu'un sort analogue menaçait.

CHAPITRE IX.

5 Mars — 20 Avril 1798.

Situation de la Légion fidèle à Aarberg. Combat de St.-Nicolas. Sa retraite. Rejet du licenciement par la troupe. Capitulation qu'elle obtient. Conséquences de la chûte de Berne pour la Suisse entière. Réunion de Genève à la France. Les Suisses proscrits.

Les avant-postes d'Aarberg tenaient toujours : ignorant ce qui se passait à Berne et à l'armée, ainsi abandonné à moi-même, je me mis en marche ce funeste 5 Mars à 3 heures du matin, pour suivre à mon dessein de tenter une diversion sur Buren et d'enlever chemin faisant un poste détaché, qui inquiétait par ses vexations les campagnes voisines. Je m'étais pourvu de guides et avais engagé la milice de

quelques villages à me suivre. Mes guides m'égarèrent dans les bois, au travers desquels je comptais tourner et surprendre la ville de Buren, et les hommes qu'on m'avait promis et qui s'étaient présentés sous les armes, restèrent en arrière. — Déjà engagé dans la forêt, j'entendis une vive canonnade s'ouvrir à ma droite et une autre à dos, mais plus en arrière; je me crus vendu, prêt à tomber dans quelque piège et passai un des plus mauvais moments, dont il me souvienne. — Me rappelant cette maxime du grand Frédéric, qu'il est des circonstances où il ne faut prendre conseil que de soi, je dissimulai ma crainte, qui cependant se confirmait à chaque pas; je cherchai et parvins à regagner la grande route, près du village de Diesbach que j'investis, parceque selon des rapports positifs, il devait renfermer un escadron de hussards; il n'y en avait point. Nous étions à une lieue de Buren et bien que mes gens désirassent pousser jusque-là, les paysans m'assurant, qu'il y avait 1000 hommes en garnison et que les approches de la place étaient couvertes par un retranchement et 5 pièces de canon, je jugeai, surtout d'après la canonnade qui venait de cesser dans la direction de Berne, que ma présence serait plus utile au poste que je venais de quitter. Je

rebroussai donc et bien m'en prit, laissant un piquet de dragons en observation à Diesbach.

Je rentrai à midi à Aarberg, ma troupe était fatiguée : à peine y fus-je, que trois avis me parvinrent, l'un, que l'ennemi s'avançait par la route de Morat; le second, que les bataillons qui avaient marché sur Nidau étaient pris et que les Français arrivaient en force de ce côté là; le troisième apporté par un imposteur, néanmoins patricien et officier, que le piquet de dragons laissé en arrière avait été haché par un parti français, et que tous les habitants du village avaient été massacrés. — Je proposai sur le champ à douze cavaliers qui me restaient, d'y courir avec moi; ils s'y refusèrent. — L'instant après arrive le capitaine Fischer de Reichenbach, que j'avais laissé à la tête du piquet d'observation, il m'apportait des dépêches de l'état-major français de Soleure à celui de Nidau, trouvées sur un hussard, qu'un de nos dragons avait tué : elles m'apprirent l'attaque de Berne et si elles n'eussent pas été interceptées, les troupes échelonnées entre Nidau et la Ruchonnette, nous auraient cernés la nuit suivante. M. Fischer me dit, que d'autres hussards escortant le porteur de ces dépêches, avaient pris la fuite sans qu'il en eût coûté une goutte de sang.

Il m'informa de plus qu'il n'y avait dans Buren qu'une garde de police: j'avais donc été mal servi ou trompé par mes émissaires, qui cependant avaient un intérêt direct à ne pas m'induire en erreur.

Sachant Berne attaquée, je présumai que ç'avait été sur plus d'un point et que probablement la place était emportée, ou à la veille de l'être. — Ma position devenait ainsi excessivement critique, et je suis à comprendre que j'aie pu en sortir. J'étais à un point central, où aboutissaient cinq grandes routes, qui toutes pouvaient amener l'ennemi; j'étais dans une ville ouverte, dont l'esprit révolutionnaire était bien prononcé; je commandais un corps dont tous les individus proscrits du pays de Vaud, devaient être fusillés s'ils étaient pris les armes à la main; j'avais donc peu de mérite à ne vouloir pas me rendre.

Je faisais à part moi ces tristes réflexions, lorsqu'on m'annonça un dragon qui me dit: „avoir „vu la cavalerie française attaquer les batteries „qui couvraient les approches de Berne; la „première décharge avait démonté quelques „hommes, mais depuis on n'avait tiré qu'à „poudre et les chevaux caracolaient à deux-„cents pas en avant des pièces, sans qu'il en „tombât un seul.“ — Cependant de l'aveu des

Français, nos artilleurs leur ont fait beaucoup de mal en d'autres rencontres. — Ce dragon m'affirma, que Berne était au pouvoir de l'armée ennemie; je lui recommandai le silence, néanmoins un bruit sourd accrédita bientôt cette sinistre nouvelle.

Tandis que des députés d'un village me conjuraient d'y marcher, d'autres venaient me solliciter de n'en rien faire. Enfin le tocsin sonne, une nouvelle insurrection populaire s'annonce: des courriers arrivent de divers côtés, avec des avis alarmants qui se croisent et dont aucun n'est officiel. — J'espérais que ce tumulte hâterait notre fin et j'étais réduit du moins pour ma personne, à la désirer vivement, malgré ma tendresse pour ma femme et mes enfants; car quel espoir, quelle ressource me restait-il? J'avais juré de ne pas mettre bas les armes et j'aurais tenu parole.

Nous n'avions pas eu une heure de repos, tant les événements se succédaient rapidement, lorsqu'un homme que je croyais sûr, m'avertit que les Français sont à un quart de lieue de nous, arrivant de Nidau: je fais soudain reprendre les armes à cette troupe qui venait d'être trente-deux heures sur pied; je lui dis un mot de regret de ne pas lui laisser un moment de plus; tous s'écrient: „Nous mener

à l'ennemi, c'est nous délasser." Nous partons, mais hélas point de Français, je fais halte dans une plaine, en la considérant je l'avoue, comme devant être le cimetière de tous ces hommes honnêtes, vertueux et braves, qui avaient tout quitté pour un Souverain qui venait de disparaître à jamais.

Un nouveau courrier arrive à toute bride, il me remet un billet du major Manuel, commandant l'un des bataillons qui m'étaient adjoints, me demandant prompt secours. Jamais message ne fut mieux accueilli; nous ne marchons pas, nous courons; je détache le major Kirchberguer avec 250 hommes d'un autre côté de la plaine, pour nous soutenir en cas d'échec. — Avant d'être au feu, nous rencontrons nombre de nos camarades allemands qui pour mieux fuir, avaient jeté leurs fusils, tandis que leurs femmes leur reprochant leur lâcheté, les accablaient d'invectives, puis se joignant à nous, prirent vaillamment part par leur présence aux périls de cette affaire.

Nous arrivons à l'ennemi: beaucoup plus nombreux que nous, il nous attendait au-delà du village de St. Nicolas, avec une batterie que masquait un abatis au sommet d'une rampe, dont la gauche était bordée d'un bois, garni de tirailleurs. — Nous avancions malgré le

désavantage du terrain, essuyant un feu soutenu en front et en flanc, qui éclaircit considérablement nos rangs; cependant notre acharnement ne se ralentit point; nous aurions infailliblement franchi l'abatis et emporté la batterie qui nous foudroyait, ou bien nous y aurions succombé, au moment où un parlementaire bernois nous intima l'ordre de suspendre les hostilités, en vertu d'une capitulation signée entre le général français et la ville de Berne, capitulation qu'il allait porter au commandant de Nidau.

Comprenant l'importance pour Berne, de ne pas fournir de prétexte à l'infraction de cette capitulation qui lui était favorable, nous nous retirâmes, emmenant nos canons à bras d'hommes, parceque les chevaux et leurs conducteurs avaient disparu.

Le général Fressinet que j'avais en tête, moins scrupuleux que nous, me fit dire le soir qu'il nous traiterait en ennemis, jusqu'à ce que la capitulation lui eût été notifiée par son général en chef; nous passâmes en conséquence la nuit sous les armes.

Le détachement du major Kirchberguer, quoique composé de jeunes gens peu exercés, avait montré beaucoup de fermeté: voyant que notre retraite allait être inquiétée par un gros

de cavalerie, il s'avança fièrement et par son feu bien dirigé fit reculer l'ennemi. — Que je n'oublie pas non plus de citer l'ardeur guerrière de ces amazones, qui nous accompagnèrent dans le plus chaud de l'action: j'en vis une, suivre à la course un boulet qui s'amortissait, le relever dès qu'elle put y toucher, et le porter dans son tablier à nos canons.

Rentrés à Aarberg, nous y trouvâmes le major Manuel, accidentellement mais grièvement blessé par ses propres gens qui l'avaient abandonné.

D'après le message du général Fressinet, j'écrivis à Berne, pour que la capitulation lui fût envoyée de la part du général Brune, déclarant que si l'on prétendait ne pas nous y comprendre, nous nous ferions exterminer plutôt que de nous rendre. — Ayant peu d'espoir d'obtenir d'un général qui avait si peu de droits à notre estime, que ma troupe fût comprise dans une capitulation, que je supposais honorable et à laquelle d'ailleurs nous ne pouvions nous dispenser d'accéder, si elle nous était offerte, je rassemblai les officiers et les sous-officiers de mon corps, je leur représentai la situation des affaires, leur état désespéré; je les chargeai d'en instruire les compagnies, en laissant chacun libre de retourner chez soi, et

cela d'autant mieux que plusieurs personnes du pays de Vaud, étaient venu solliciter leurs parents d'y rentrer, à la faveur d'une soi-disante amnistie. — Je déclarai à ces braves gens, la plupart vétérans, que je resterais au nom de tous, au poste qui m'était confié. — Des larmes coulèrent de leurs yeux, ils sortirent en silence et me rapportèrent le vœu unanime du soldat, de ne quitter le poste qu'à la mort, ou avec moi. — En racontant ce beau dévouement, ce n'est pas mon éloge que je pense faire, loin de moi cette forfanterie : c'est celui de mes compagnons, celui du pays qui les vit naître, qui les nourrit de ce sentiment mêlé de candeur et d'audace dont ils firent luire dans leur détresse, peut-être la dernière étincelle. — Quel contraste entre cette discipline, ce généreux oubli d'eux-mêmes et la conduite de quelques bataillons de la partie allemande du canton ! — Quel contraste encore avec ceux de nos plus proches compatriotes, qui au dire de leurs nouveaux frères d'armes, semblaient ne marcher qu'à la rapine et au pillage.... combien s'il en était ainsi, leur dégénération avait été prompte !

J'attends vainement le retour de mon officier parlementaire ; les corps qui m'environnaient, s'étaient à-peu-près dissous ; deux bataillons

zuricois tenaient encore à Frienisberg, à une lieue d'Aarberg sur la route de Berne; ils m'invitèrent à les aller joindre, je jugeai préférable de rester à un poste, qui naturellement devait être incessamment attaqué. Ne l'ayant pas été, je crus devoir le lendemain 7 Mars, me réunir à ce rassemblement, le seul à ma connaissance et me mis en marche, quand tout-à-coup je conçus la possibilité, quoique nous dussions être coupés de toute part, de soustraire ma légion, soit à un inutile massacre, soit aux dures conditions à attendre d'un proconsul républicain, qui nous qualifiait de Vendéens. Le retard qu'éprouvait le retour de mon parlementaire, n'était d'ailleurs pas de bon augure. — Nous faisons halte, je cours seul à Frienisberg, j'offre aux chefs des Zuricois de former leur avant-garde, s'ils voulaient tenter de s'esquiver en faisant une trouée au sud de Berne, pour gagner l'Oberland. — Ils préféraient, me dirent-ils, de capituler... Au même instant paraît mon parlementaire: il avait été retenu prisonnier, puis relâché pour m'apporter le refus positif d'être compris dans la capitulation de Berne, et l'injonction verbale du général français: „de me rendre à discrétion „dans l'espace d'une heure, sinon, nous „serions attaqués par des forces supérieures

„qui ne nous feraient aucun quartier.“ — Cet avis me confirma dans le plan que j'avais subitement formé ; je vole à ma troupe et la conduis à Anet, grand village distant d'une demi-lieue de la frontière de Neuchâtel.

A peine quittais-je Frienisberg, qu'un adjudant-général y arriva avec une forte escorte de hussards : les Zuricois capitulèrent aussitôt avec lui et malgré les termes de leur convention, furent désarmés et complètement dévalisés par son escorte.

Une colonne de 4000 hommes de pied et de 300 chevaux fut mise à mes trousses, je lui donnai le change en répandant le bruit, que j'étais appelé à Cerlier par le colonel Morlot, qui y tenait avec plusieurs bataillons de son bailliage. — Il y avait effectivement réuni quelques centaines d'hommes, qui sur la nouvelle de la reddition de Berne, se dispersèrent ; l'existence supposée de ces bataillons n'était donc qu'une feinte de ma part, telle que les lois de la guerre en autorisent, et qui néanmoins me fut imputée à crime par le général Brune. — En traversant Aarberg, j'enlevai du canon et des munitions que les habitants destinaient à nos ennemis.

Je visais à me jeter avec mon corps dans le pays de Vaud, au moyen de bateaux que

j'espérais trouver au pont de Thielle, à gagner les montagnes de Sainte-Croix où j'étais sollicité de me rendre, d'où je comptais susciter un mouvement uniforme dans la majeure partie du pays, pour en débusquer les Français, qui alors y étaient peu nombreux, et peut-être parvenir ainsi à donner une nouvelle face aux affaires de la Suisse, de concert avec les cantons populaires.

Arrivé à Anet, j'y fus rejoint par le colonel Morlot, baillif de Cerlier, qui m'apprit que des paysans de Sainte-Croix auxquels à mon insu, on avait imprudemment donné à Berne deux pièces d'artillerie, avaient quelques jours auparavant engagé une affaire dans le bailliage de Grandson, contre des Français et des patriotes vaudois réunis ; qu'il y avait eu du monde tué ; que les canons avaient été pris ; que la commune de Sainte-Croix redoutant les suites de ce revers, s'était soumise au nouvel ordre de choses, de même que d'autres qui avaient été également compromises. — Prévoyant que cette fausse tentative m'aurait été attribuée, que son mauvais succès aurait ou diminué, ou effrayé mes partisans, je renonçai à mon plan, bien sûr que si je parvenais à surmonter les obstacles que présentait son exécution, loin de soulever

le pays, comme je m'en étais d'abord flatté, j'y allumerais la guerre civile, fléau que j'ai en horreur : or n'aspirant qu'à être utile à mes compatriotes, les rendre plus malheureux eût été à mes yeux un délit trop grave, pour que jamais les prestiges de la gloire l'eussent balancé dans ma conscience.

Renonçant donc à cette partie de mon projet sans me rebuter du peu de succès de la mission de mon parlementaire, j'en dépêchai un second avec une lettre, censée adressée au gouvernement bernois, mais destinée au général français ; ruse excusable sans doute, dans une conjoncture aussi fâcheuse. J'écrivis au nom du colonel Morlot et de ses bataillons, qui, ainsi que je l'ai dit, n'existaient plus ; je nommai également un corps de dragons, dont le capitaine seul était présent et digne de partager un meilleur sort : il m'offrit de se charger de cette dépêche (*). Ma feinte aurait probablement été vaine, sans la fermeté avec laquelle lui et son adjoint, le major Kirchberguer, firent valoir, non auprès de Brune entouré de quelques Vaudois acharnés à dépeindre le chef, les officiers et les soldats de la *Légion fidèle* comme des parjures dont il

(*) Le capitaine Fischer de Reichenbach, devenu depuis la restauration, bailif de Porentrui, où il est mort.

fallait se défaire à tout prix, mais auprès du général Schauenbourg, le mérite de gens qui ne voulaient que finir avec honneur.

Nous nous repliâmes en attendant vers notre extrême frontière, sur ce terrain triangulaire que domine le pont de Thielle, entre les marais de Champion, le lac de Bienne et la Thielle, limite de Berne et Neuchâtel. Là j'éprouvai ce que la sensibilité a de plus déchirant : j'avais promis à mes compagnons de me consacrer à eux ; je possédais leur entière confiance : ils m'avaient juré de ne pas reculer et de ne pas se rendre.... Mais quel poids, quel fardeau sur l'âme que la responsabilité de la vie, et d'un autre côté de la réputation de ces généreux défenseurs d'une ingrate, mais hélas bien plus infortunée patrie ! — Ses autorités éphémères avaient décrété bannissement perpétuel et confiscation des biens, de tout Vaudois qui aurait rejoint ses anciens drapeaux : ces Vaudois vainqueurs auraient pardonné cette arrogante félonie ; mais vaincus par l'ascendant de l'adversité, ils allaient être à la merci de fanatiques, exaspérés par le frémissement récent d'une peur outrée, sensation qui rend l'homme plus cruel qu'on ne pense. — L'idée d'en implorer miséricorde pour leurs valeureux compatriotes, était trop

révoltante.... Cependant j'avais devant moi un pays neutre, dont les habitants compatissaient ouvertement à nos maux ; la loyauté m'interdisait impérieusement d'en violer la neutralité : en arrière une armée conquérante, une armée *vengeresse* disait-on *des derniers efforts de l'oligarchie :* on l'outrageait cette armée, car ses officiers et ses soldats, quand ils ont osé obéir à leur propre impulsion, ont manifesté leur estime au dévouement et à la bravoure de leurs adversaires.

Cette armée pouvait et devait même à chaque instant paraître ; je savais que Brune avait juré notre perte, l'œuvre était digne de lui. Devais-je faire hacher 600 hommes, il ne me restait guère au-delà ; les exposer à une mort certaine et inutile, pour accomplir un serment dont par le fait nous étions absous, ou pour sauver un faible débris de plus, du naufrage qu'avait subi la gloire de la nation? — L'idée de vos pleurs, épouses et mères, me fit espérer en leur influence sur vos nouveaux maîtres en faveur de braves infortunés, dont le seul tort était la honte, que le contraste de leur conduite pouvait imprimer sur leurs concitoyens. Ranimant donc mon courage, ce courage que trop de sensibilité par fois opprime, je résolus de faire proclamer

à ma Légion son licenciement précipitamment rédigé : le voici. — „Braves et infortunés „camarades ! Après la dernière preuve de „dévouement et de confiance que vous me „donnâtes hier, en préférant rester à votre „poste jusqu'à la mort, plutôt que de vous „retirer par congé dans vos foyers ; j'ai dû, „voyant l'impossibilité de rétablir par les plus „grands efforts de courage et de persévérance, „l'état désespéré où les revers de la guerre „ont plongé Berne et le canton, j'ai dû de- „mander au général français, sûreté pour vos „personnes et pour vos biens, si vous ren- „triez dans vos demeures ; sa réponse a été „qu'il nous donnait une heure pour nous rendre „à discrétion, sinon, qu'il nous attaquerait et „ne ferait aucun quartier. — Ne voulant, mes „braves compagnons, ni vous conduire à d'in- „utiles dangers, ni vous entraîner à un hon- „teux désarmement, je pris sur le champ le „parti de vous rapprocher par une marche „forcée des frontières de notre pays, pour „selon les occurrences y pénétrer en corps, „ou licencier la légion, s'il ne nous restait „aucune autre chance de finir avec honneur.

„Arrivés à ce point, j'apprends que le gou- „vernement que nous avions juré de défendre, „ne nous offre plus ni ralliement, ni appui ;

„je vois l'impossibilité de pénétrer dans les „montagnes de nos contrées, sans enfreindre „une neutralité sacrée: que d'ailleurs une en- „treprise aussi déloyale, serait le signal d'une „guerre civile. — Or redoutant par-dessus „tout, d'aggraver par ce fléau les malheurs „déjà si grands de notre infortunée patrie, „n'ayant aucune ressource à vous offrir par „moi-même, je me vois dans la dure néces- „sité de vous proposer le licenciement total „de cette brave légion, qui, si l'on eût accédé „à son vœu le plus cher, aurait peut-être „bientôt eu part à l'illustration de l'ancien nom „suisse.

„Pour assurer autant qu'il est en moi votre „tranquillité chez vous, j'ai expédié ce matin „un courrier à Berne, avec la lettre dont il „vous sera fait lecture: nous en attendrons le „résultat avant de nous séparer. — Recevez „tous mes valeureux et fidèles compagnons, „l'expression de la profonde douleur avec la- „quelle je vous éloigne de moi! Heureux „encore, si aux dépens de ma vie, je pouvais „adoucir votre sort et reconnaître au nom de „la patrie et de ce souverain qui n'existe plus, „le courageux dévouement que vous déployâtes „pour leur commune cause.

„Quant à moi, proscrit de cette même

„patrie, pour l'avoir trop ardemment servie, „je dois chercher un autre asile ; je ne con- „seille à personne de vous de me suivre, mais „si quelque officier ou soldat était réduit à „cette extrémité, je lui offre tout ce qui dé- „pend de moi. — Croyez que la Providence, „toujours protectrice de l'homme vertueux, „vous rendra un jour la justice qui vous est „dûe.“ —

Quel sacrifice plus grand, o ma patrie! pouvais-je t'offrir, que de chercher à éloigner de moi contre leur gré, tes plus braves enfants, ceux dont ton funeste destin arrêta les pas; mes compagnons de gloire et d'infortune; car malgré nos revers, nous vîmes aussi reluire quelques étincelles de gloire, par la haute estime dont le souverain, le peuple, l'armée et l'ennemi lui-même, nous donnèrent des preuves. Te rendre ces enfants, périr seul s'il le fallait, pour sceller de mon sang la mémoire de la Légion qu'ils formèrent ; tel fut mon vœu! A peine le leur ai-je manifesté, les ai-je invité à déposer leurs armes pour être prêts à se retirer dans leurs foyers, qu'un cri général s'élève : „Non, nous ne le „quitterons pas ; il nous sert de père, jamais „il ne nous a trompés... S'il veut périr, nous „voulons périr avec lui, à nos drapeaux!“ —

Illustres malheureux, vous vouliez ce champ pour tombeau : vous préfériez un glorieux trépas, aux douceurs que vous offrait encore l'amour de vos familles ! Néanmoins huit jours s'étaient écoulés sans recevoir de solde, il y en avait quatre, qu'aucune distribution ne s'était faite : le besoin même n'ébranlait pas votre constance, n'excitait pas un murmure. Le malheur cependant rend souvent injuste et dur. — Que votre exemple étant connu, soit cité, soit imité; cette récompense sera digne de vous...

Bientôt les paysans d'alentour s'empressèrent de venir rendre hommage par des secours en vivres, à la ferme résolution de leurs défenseurs les plus chers : ils semblaient chercher ainsi à nous indemniser de la dureté, qu'affectaient à notre égard nos plus proches concitoyens.

A peine a-t-on pris quelque repos qu'on annonce l'ennemi; on prend les armes, et tout se dispose avec calme à illustrer par une vigoureuse résistance, le terme de nos malheurs. — Le feu commence, l'action s'engage, mais n'est que de courte durée ; ce n'est de la part des Français qu'une reconnaissance ; soit que notre attitude leur impose, soit qu'ils nous croient plus nombreux, ils se retirent, se bornant à mettre quelques villages et quelques

châteaux voisins à de légères contributions, qui furent la plupart restituées après notre capitulation.

Cette longue et pénible journée enfin se passa. — Le lendemain 9 Mars à 2 heures du matin, arrive le capitaine Fischer avec une capitulation signée du général Schauenbourg, auquel Berne s'était rendue, portant: „que les „bataillons du bailliage de Cerlier“ (qui depuis trois jours n'existaient plus) „la légion romande „et la compagnie de dragons Fischer, pro- „mettaient de ne plus servir contre la répu- „blique française et rentreraient dans leurs „foyers avec armes et bagages.“

Qui nous eût dit une semaine auparavant, que nous trouverions cette issue honorable!... Cependant elle surpassait ce que nous pouvions nous flatter d'obtenir; elle nous permettait de rentrer paisiblement dans nos foyers, car l'assemblée provisoire du pays de Vaud étant subordonnée à l'autorité militaire française, l'arrêt de notre proscription se trouvait de fait annullé. — Elle nous conservait les insignes auxquels le soldat attache un si haut prix. Elle fit plus, elle préserva du pillage les quartiers que nous avions occupés, ce dont les habitants nous bénissent encore.

La troupe ayant demandé à se retirer par

le comté de Neuchâtel, plutôt que de rebrousser chemin pour rentrer au pays avec une escorte française, elle déposa ses armes au château neuchâtelois de Thielle, où je fis conduire six pièces de canon, dont je me proposais de faire hommage au roi de Prusse, que représentait le lieutenant-général de Béville, gouverneur de la province; mais l'extrême circonspection que montra à notre égard le colonel de Montmollin, chargé de la part de ce dernier d'assister à notre licenciement, me faisant craindre un refus, je me bornai à exiger un récipissé portant: „qu'en vertu de ma capitulation avec „le général Schauenbourg, l'artillerie, les cais„sons et les armes que j'entreposais au château „de Thielle, étant ma propriété, me seraient „restitués à ma réquisition.“ — Cela n'a pas empêché, que M. de Béville n'ait eu la faiblesse de les livrer depuis et à mon insu aux Français.

Parvenu à assurer la retraite de mes compagnons, j'éprouvai un grand soulagement, et après leur avoir fait solder leur arriéré, je leur dis un éternel adieu.

Je serais ingrat, si je passais sous silence les preuves multipliées d'hospitalité et de bienveillance, que tous reçurent à leur passage à Neuchâtel: loin que nos malheurs nous eussent

privés de l'intérêt qu'on nous y avait précédemment témoigné, ses habitants redoublèrent en cette triste circonstance de bonté et de prévenances envers nous; j'en augurai, que leurs cœurs les auraient individuellement portés à courir notre chance et à en partager les périls, quelqu'imminents qu'ils fussent.

Ainsi que je le devais, je communiquai ma capitulation à l'assemblée provisoire du pays de Vaud; la lettre qui l'accompagnait déplut, elle parut hautaine à ces augustes législateurs, qui selon la formule usitée, „la couvrirent de „leur mépris“; tandis que le Directoire français m'excluant de cette capitulation, que j'avais cependant seul obtenue, donna ordre au général Brune, de me faire arrêter où l'on me trouverait, „pour avoir osé affirmer, étant en „mission le 12 Janvier auprès du général Pouget, *„que le pays de Vaud voulait rester sous le „gouvernement de Berne.*“

Pour céder au vœu de ma famille, il fallait afin de me soustraire à cet inique et bizarre décret, m'éloigner davantage d'un pays dont j'avais apprécié tous les charmes et pressenti la détresse, si la révolution parvenait à l'atteindre; que j'avais servi de tous mes moyens pour chercher à l'en préserver, en servant également le Souverain qui présidait à sa féli-

cité, et cela sans autre but que leur conservation mutuelle; nulle ambition, nul intérêt personnel et surtout nul motif de reconnaissance ne me liant à cette cause. — Ceci n'est point un reproche que j'adresse à l'ancien gouvernement, mais accusé de trahison par les soi-disants représentants de la nation vaudoise, je puis, je crois, pour me justifier pleinement de cette étrange imputation, rappeler ici sans me plaindre de lui, que ce gouvernement, duquel je conserve des témoignages authentiques de contentement de mes services, ne me gratifia jamais d'une faveur; car la réintégration de ma famille au patriciat, ne saurait être considérée comme une récompense, ne l'ayant obtenue qu'après en avoir prouvé la légitimité jusqu'à l'évidence. — Néanmoins s'il m'est permis de l'observer, nul individu au pays de Vaud, ne pouvait faire l'offrande d'une existence plus douce que l'était la mienne, aussi mes souhaits se bornaient-ils à la conserver. L'hommage volontaire que j'en fis à mon Souverain et à ma patrie, m'en a tenu lieu durant mon exil; j'eusse même été heureux, si par là j'avais pu éviter à mes compatriotes, une légère partie de leurs maux.

Si la révolution du pays de Vaud fut comme je le crois, la clef de celle de toute la Suisse,

celle de Berne à la prendre au moment où les Français y entrèrent, sera l'époque d'où cette dernière datera dans l'histoire. — Berne par l'étendue de sa domination, par sa situation, par ses finances, par son état militaire poussé à un degré surprenant en le considérant comme milice nationale, devait ou soutenir l'intégrité de la Confédération helvétique, ou en succombant entraîner sa dissolution.

Si mettant de côté toute haine, toute rancune, toute jalousie particulière, un même sentiment eût réuni les autres cantons à ce centre de force, si tous eussent été pénétrés de l'urgence de s'y rattacher; que les mesures eussent été prises de concert et avec célérité; qu'ajournant l'arrangement de tracasseries intérieures, les secours en hommes eussent été promptement fournis, au lieu de prêter l'oreille aux perfides insinuations de Mengaud et aux sourdes intrigues de ses agents; il est probable que la Suisse eût non-seulement évité la révolution, mais qu'elle aurait pu en changer la direction pour le reste de l'Europe. — Quel peuple au monde pouvait à plus juste titre, après avoir chassé de son territoire un ennemi alors médiocrement aguerri, qui s'y était introduit contre la foi des traités, sous l'égide d'un gouvernement précaire et mal affermi, se porter en France,

sans blesser cet orgueil national qui préfère défendre des maîtres détestés plutôt que de se laisser entamer; or les Suisses n'eussent jamais été suspectés de vouloir démembrer la France, mais leur cause y eût inspiré un grand intérêt et un succès de leur part, eût offert une occasion peut-être unique, à la nombreuse classe des mécontents, de tenter un dernier effort contre l'administration tyrannique sous laquelle elle gémissait. — Pour opérer ce grand œuvre, il fallait que les Suisses agissent seuls: un secours ostensible de l'étranger eût détruit l'impression favorable de leur cause isolée; mais on ne sait ce qu'il faut déplorer le plus, l'insouciance apparente ou la fausse politique, des états les moins indifférents par leur nature au sort de la Confédération? L'Autriche, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, restent spectateurs immobiles des préparatifs d'une invasion, qui en s'effectuant, les privera d'un boulevard indispensable pour les préserver des atteintes directes de l'hydre dévorante des révolutions, et lui fournira au contraire ainsi de nouvelles armes contr'eux. — L'Angleterre, toujours protectrice du faible opprimé, non-seulement demeure le témoin passif des avant-coureurs de notre catastrophe, mais paraît, son ministère du moins, se complaire secrètement, dans

l'injuste agression d'une nation libre, pauvre et belliqueuse, écrasée sous l'astucieux prétexte d'étendre les principes libéraux, dont ses institutions primitives étaient le type; comme si cet exemple de turpitude eut été jugé nécessaire, pour garantir le peuple anglais des pièges que lui tendait la propagande. — Le cabinet britannique ne tarda pas à reconnaître son erreur et à s'efforcer de la réparer.

Il est incontestable que les Suisses, dans cette redoutable crise, ne reçurent aucune assistance et que s'ils succombèrent, ce ne fut pas en un moment comme on a voulu le persuader, car depuis dix ans on les travaillait; pas comme des lâches, puisqu'ils se sont battus, lorsque d'autres à leur place eussent peut-être renoncé à se battre; mais comme un bloc de granit, qui après avoir longtemps résisté au frottement d'un torrent impétueux, sapé enfin sous sa base, ouvre en croulant, une large brèche aux corps moins solides qu'il appuyait.

Zurich, dont la révolution avait été plus restreinte que celle de Berne du 3 Février, devint à la rentrée de son contingent le théâtre de nouveaux troubles; une partie des membres de l'ancien gouvernement prit la fuite; le parti populaire resta le maître, s'empara de l'administration, de la force armée, du trésor et des

arsenaux: il espèra sans doute prévenir l'entrée des Français sur son territoire, en acceptant en plein la constitution proposée et ce fut peut-être pour s'en assurer mieux, qu'il se livra à quelques excès révolutionnaires.

Lucerne opposa plus de résistance aux nouvelles lois; on la menaça d'une armée exécutrice, elle feignit de se soumettre, mais pressentant l'appui des cantons démocratiques ses voisins, elle résista encore et fut ainsi frustrée pour un temps, de la prérogative qui lui avait été destinée, de devenir le siège du Directoire de la nouvelle république helvétique, faveur qui fut provisoirement transmise à la ville d'Aarau.

Schaffhouse, qui à la première réquisition de Mengaud s'était démocratisée, conserva sa tranquillité.

Les Grisons après avoir été dépouillés de la Valteline, et le Haut-Valais forcé de reconnaître l'indépendance des dizains inférieurs, attendirent l'issue des événements, sans mettre plus d'activité à s'organiser, qu'ils n'en avaient mise à se soutenir.

Uri, Schwytz et Unterwalden, ce premier faisceau de l'alliance, n'étant pas mûrs à l'esclavage, restèrent sourds aux menaces et aux flatteries, que leur prodiguaient alternativement les généraux ou les commissaires français et

rallièrent à eux Zug et Glaris, pour maintenir leurs anciennes institutions.

Le Rheinthal, Sax, Gambs, Werdenberg, Gastern, Utznach, Rapperschwyl et les Marches, qui devaient composer le nouveau canton de Sargans; les états de l'abbé de St. Gall, qui devaient pareillement former avec la ville de ce nom un nouveau canton; ces contrées qui s'étaient naguère insurgées, à l'instigation des agents de la France, pour extorquer de leurs Souverains respectifs une indépendance absolue, ne voulurent d'abord accéder à rien de ce qui devait remplacer l'ancien ordre de choses; s'obstinant au contraire, à faire cause commune avec les petits cantons leurs voisins, sauf Appenzell dont les deux Rhodes étaient divisés d'opinion. Le Rhode protestant inclinait pour les principes modernes, indice de plus en faveur de l'assertion souvent répétée, qu'en France la réforme de l'église avait été le germe de la révolution. — Des rixes sanglantes eurent lieu entre ces deux partis; le catholique fomenta même des troubles et provoqua des rassemblements armés dans les terres de l'abbé de St. Gall, qui jetèrent l'alarme dans la ville, que ces terres enclavent: des députés bâlois qui s'y étaient arrêtés et se disposaient à aller prêcher la nouvelle doctrine dans les cantons

populaires, eussent été infailliblement massacrés, sans l'intervention du magistrat, pour s'être avisés de chercher à persuader à un gros d'Appenzellois qui s'y trouvaient accidentellement: „Qu'ils n'étaient libres que de nom „et mériteraient d'être confondus avec les oli„garques, sans le bienfait signalé et les hautes „destinées auxquelles la *grande nation* les „appelait, en leur donnant la vraie liberté.“

L'émeute passagère qui en résulta, donna lieu à une réflexion caractéristique des Appenzellois: „*le taureau*“ dirent-ils, faisant allusion à la bannière d'Uri, *nous a donné la liberté, et un bœuf voudrait nous l'ôter!* entendant par là le bâlois Ochs, auquel le projet de la nouvelle constitution était attribué.

La basse Thurgovie plus influencée par Zurich, avait accepté d'emblée cette constitution, et fut sur le point d'être forcée en totalité de l'abjurer, comme la petite ville d'Arbon, qui pour l'avoir adoptée, se vit assaillie par 600 paysans saint-gallois, qui y commirent des excès dont quelques magistrats eurent à pâtir.

Le général Schauenbourg interposa son autorité par une lettre altière, dont l'assemblée des Rhodes intérieures d'Appenzell ne voulut pas tolérer la lecture; cette lettre accordait douze jours *à ces peuples récalcitrants*, pour se sou-

mettre à la règle prescrite ; elle eut pour effet de comprimer la guerre civile qui commençait.

Quant à Berne, Fribourg et Soleure, réduites à la fâcheuse condition de places d'armes du vainqueur, chaque jour leur amenait de nouvelles vexations. — A Fribourg, *le libérateur*, débuta par exiger une contribution de 100,000 écus, somme exorbitante en proportion de ses moyens, et l'astreignit en outre à de nombreuses corvées de charrois pour l'intérieur de la France. A Berne le trésor de l'État, les caisses publiques, les fortunes particulières, au mépris d'une capitulation qui garantissait les biens, tout disparut en peu de temps. — Ce que les arsenaux contenaient en artillerie, armes et équipements, la *nation libératrice* se l'attribua. Les magasins d'approvisionnements subirent le même sort. Cette nation *vengeresse des droits d'un peuple*, qu'il lui importait de supposer opprimé, parce-qu'il était heureux et qu'on le croyait riche, cette grande nation, prit, vola, pilla, dénatura et enleva tout ce qu'une administration prévoyante et paternelle avait pris soin de mettre en réserve, pour conserver à ses sujets leur tranquillité, assurer leur subsistance pendant la disette et leur défense en temps de guerre, sans les charger d'un seul impôt ! — Mais ces turpitudes, ces violations du droit des gens,

devaient-elles étonner?..... Un misérable, Mengaud, caméléon vénéneux, avait été lancé parmi nous, pour y distiller sous le manteau de la diplomatie, le poison subtil, que Bacher son prédécesseur, avait commencé à y répandre: celui-ci en partant avait dit: „on me „regrettera“... personne alors ne l'eût cru, cependant il dit vrai, et Mengaud aurait pu répéter cette prédiction, car Brune le surpassa. Mais un nouvel athlète révolutionnaire Le Carlier, fut envoyé *pour faire cheminer la nouvelle constitution* et fit presqu'oublier par l'excès de ses rapines, celles de ses prédécesseurs. Il faut convenir, que le Directoire français possédait éminemment l'art de graduer les fléaux qu'il dispensait à ses tributaires, les soumettant d'abord à un degré de mal supportable, il semblait les conduire par des vexations successives à désirer pour tout bien, l'obscurité d'une vile servitude.

Berne venait de payer une contribution de 800,000 francs: Le Carlier a l'impudence de lui en prescrire immédiatement une seconde de 6,000,000, à fournir en cinq termes rapprochés, et cela par les familles de l'ancien gouvernement, lesquelles se trouvaient dans l'impossibilité d'y satisfaire, malgré la précaution qu'avait eu le moderne proconsul, de

mener à sa suite des juifs destinés à prêter à usure à ceux, qui faute d'argent, prétexteraient un refus.

Zurich, Lucerne, Fribourg et Soleure, furent de même condamnées à une seconde contribution extraordinaire de 7,000,000 tournois, dont Bâle et Schaffhouse furent pour cette fois exemptées.

Ces déprédations et les outrages qui les accompagnaient, montrant aux petits cantons ce qui les attendait, s'ils acquiesçaient au *bien heureux régime* qu'on les pressait d'accepter, ils prirent bientôt après la résolution unanime de se défendre à outrance contre les Français, s'ils essayaient de les soumettre par la force, à un ordre de choses, qu'ils présagaient devoir entraîner leur ruine. — Cette généreuse détermination engagea Le Carlier à les séquestrer du reste de la Suisse, en interdisant aux autres cantons toute communication avec ces soi-disant réfractaires.

Avant de quitter ce pénible sujet, il n'est peut-être pas hors de propos d'observer, que le Directoire français ayant appliqué le produit des iniques dépouilles de la Suisse, aux frais de l'armement gigantesque sorti du port de Toulon pour aller conquérir Malte et l'Égypte, le fruit de ces rapines fut ainsi promptement

anéanti, par le désastre de la flotte française, brûlée par Lord Nelson et engloutie presqu'en entier dans les eaux d'Aboukir.

Mais Berne n'était plus et Genève se soutenait encore avec une ombre d'indépendance, singulière énigme pour qui connut leur position relative et leurs rapports de convenance à la France. Preuve authentique s'il en manquait, que c'était Berne, que c'étaient les cantons, leur félicité surtout, que l'on voulait détruire, parcequ'elle portait ombrage et contrastait trop évidemment avec l'asservissement de leurs voisins, leurs plus anciens alliés.

Cependant Genève est sommée le 15 Avril, non de se rendre, mais ce qui jusqu'alors était inoui: „de demander sa réunion à la répu-„blique française, sinon: *qu'une armée con-„quérante, une armée vengeresse* en ferait „prompte justice.“ — Genève rejette la sommation; peu de jours après, on voit le pavillon tricolore de l'hôtel de la résidence barbouillé de noir. Le résident Félix des Portes, pousse les hauts cris, parle „d'affront impossible à „réparer.“ La bourgeoisie assemblée envoie des députations, lui porter l'assurance de son innocence et l'expression de ses regrets de cet attentat: c'est en vain, rien ne paraît le fléchir. Enfin il se contente d'une réparation,

à laquelle nous aurions jadis préféré une mort certaine: la bourgeoisie entière, après lui avoir présenté un nouveau drapeau aux trois couleurs, défila en corps et chapeau bas sous son balcon. Quel avilissement!... Le jour suivant le commandant de Carouge lui fait demander, quelle est la destination des troupes mises sur pied dès le matin, d'après sa réquisition de la veille. — Rien sans doute ne dénotait mieux l'infernal auteur du prétendu délit. Le répit qu'on eut en le déjouant, fut de courte durée; dès le surlendemain un corps de 1600 Français se présenta devant la ville; l'officier qui le commandait, déclara: „qu'il venait en prendre possession; „mais que si l'on voulait se défendre, il don„nerait le temps nécessaire à s'y préparer.“ Le gouvernement ayant ordonné que les portes restassent ouvertes, les Français les occupèrent et entrèrent. La troupe fut casernée, puis la réunion à la France demandée avec quelques restrictions que le pouvoir exécutif sanctionna, entr'autres la dispense pendant dix ans d'être assujetti à la conscription militaire.

Au pays de Vaud, la classe qui avait le plus contribué à la révolution sentait sa folie: elle avait été témoin de l'enlèvement du trésor de Berne dont elle espérait le partage, de celui des arsenaux, qui privait le pays de son plus

sûr moyen de défense. Enfin le décret du Directoire français, qui „enjoignait aux Suisses „sans distinction, d'entretenir à leurs frais l'ar- „mée de 25,000 hommes, qu'il leur avait fournie „pour garantir les heureux fruits de leur nou- „velle liberté“, acheva de la consterner; car autant elle avait désiré la révolution, autant elle en redoutait les charges, surtout celle de défrayer à leur passage, des troupes qui se plaignaient hautement, „de ce qu'un peuple qui „les avait appelées pour le délivrer de ses „tyrans“, leur montrât si peu de reconnaissance de victoires chèrement acquises, menaçant en conséquence de s'en indemniser.

D'un autre côté, que devinrent les défen- seurs de ce pays et ceux de toute la Suisse, qui dénoncés par leurs concitoyens au Directoire français, étaient proscrits du sol natal? — Quelle ressource, quel refuge leur restait-il? — Nombre d'entr'eux étaient pères de famille; plusieurs étaient couverts de blessures; tous avaient perdu leur fortune. Si encore ils eussent été certains, en courant se jeter sous les coups des usur- pateurs, d'y trouver la mort... Mais la cruauté s'était affilée dans les mains du crime. Au lieu de délivrer ses victimes du fardeau de la vie, elle avait deviné et avidement saisi un moyen de centupler la peine, en centuplant la durée

de l'existence. Le terrible mot de *déportation*, avait effacé la sinistre impression de celui de *guillotine*... Car quel supplice plus affreux, que d'être traîné à la fleur de l'âge en d'insalubres et lointaines contrées, assimilé à de vils malfaiteurs, avec l'accablante perspective d'être à jamais séparé d'une terre jadis adorée, et n'avoir pas même dans le malheur, l'horrible consolation de pouvoir se dire: „je l'ai mérité.“

Cependant il fallait chercher un asile, il fallait prendre un parti: mais quel Souverain, quel peuple voudrait les appeler ou les recevoir, après la défection apparente du nom suisse? — Ceux dont je parle avaient pourtant des droits à l'estime, j'ose dire à la gratitude des princes et des peuples, qu'une même tourmente menaçait. Aussi trouvèrent-ils partout où ils se présentèrent, plus d'hospitalité, plus d'intérêt, qu'ils ne s'en étaient flattés. Le gouvernement d'une nation vraiment grande, vraiment généreuse, s'empressa surtout de leur montrer qu'elle honorait leur infortune et leur tendit noblement une main secourable. Alors ces hommes, qui avaient tout sacrifié à leur ingrate patrie, n'eurent plus qu'un seul but, — celui de se consacrer d'un commun accord à sa délivrance....

CHAPITRE X.

Décembre 1797 — 20 Mars 1798.

Détails personnels omis dans le narré des derniers événements. Composition et formation de ma Légion. Paroles mémorables de l'avoyer de Steiguer. Arrivée de ma femme. Kalnach. La légion part pour le Vully. Détails de service et anecdotes jusqu'au licenciement. Arrivée et séjour à Neuchâtel. Son hospitalité. Menace d'arrestation. Préparatifs de départ.

Entraîné par l'importance des événements et par leur marche rapide, durant une période si éminemment, si désastreusement célèbre dans nos annales, j'ai transcrit ici en le modifiant, le *Précis historique* qu'arracha en 1798 à mon âme ardente, l'impérieux besoin de consacrer

les sensations violentes qui la déchiraient; j'ose garantir l'authenticité de ce récit. Peut-être eussé-je dû en adoucir aujourd'hui les teintes, mais je l'aurais défiguré.

Ayant par là-même omis des détails de ma vie privée, je reprends, pour les compléter, le fil de ma première narration, là où je l'ai laissée.

Retenu en décembre 1797 auprès de la commission d'État à Lausanne, ma mauvaise santé ne m'empêcha pas de me donner beaucoup de mouvement pour la chose publique. Cependant les fatigues qui, au dire de mon médecin, devaient me tuer, me guérirent; effet sans doute de l'excessive agitation de corps et d'esprit, où me tenait le contraste des gens parmi lesquels je me trouvais, et que je m'efforçais d'influencer: les uns attendant leur salut de leur nullité, les autres impatients au contraire qu'on leur permît d'agir, pour rester ce qu'on était en dépit des cabales et des menaces de la secte novatrice; il fallait tout à la fois, chercher à électriser les uns, à modérer ou à contenir les autres et à comprimer les malveillants, sans en perdre un instant la trace: c'est ainsi que je fus 48 heures sur pied avant la solennité du 10 Janvier, afin de m'assurer des dispositions de mon département; aussi les

contingents de la campagne, entraînèrent-ils par leur élan la magistrature de Morges à se réunir à la prestation du serment, qui eut lieu ce jour-là aux acclamations de 2000 hommes, lesquels non contents d'une profession de foi aussi énergiquement prononcée, demandèrent hautement prompte justice des jacobins.

L'idée subite de mettre ce zèle à profit par un coup d'éclat, me décida à marcher spontanément à Lausanne, pour déterminer la commission d'État ainsi appuyée, à couper court aux menées des agitateurs; mais les cris menaçants que la troupe fit entendre contre les révolutionnaires en traversant la ville de Morges, y répandirent un tel effroi, que je compris l'impossibilité de contenir cette louable effervescence dans de justes bornes; or appréciant, ou m'exagérant peut-être, les conséquences funestes d'un premier acte de violence de cette espèce, je fis halte, exhortai ces gens à rester fermes dans leurs principes et prêts à les soutenir au besoin, puis les congédiai... Fis-je bien ou mal?... Je me le suis souvent demandé et me le demande encore... J'espérais que la commission, pour répondre à cet enthousiasme dont j'allai sur le champ lui rendre compte, dissoudrait au moins les clubs, déjà terrorisés par les clameurs dont ils étaient l'objet; mais

intimidée elle-même, par les revers essuyés à Vevey, Nyon et Aubonne, elle resta immobile jusqu'au lendemain, qu'elle consentit à m'envoyer en Savoie, en m'adjoignant en qualité de secrétaire M. Crud de Genthod, qui prouva par son énergie vis-à-vis du général Doppet, qu'il préférait le langage tenu en 1792 à Montesquiou, à l'extrême circonspection qui nous fut intimée.

J'ai expliqué les obstacles insurmontables que rencontra cette mission, où je pus juger de l'ascendant despotique qu'exerçait la démagogie sur les généraux de la république française, et dont nous aurions pâti mes compagnons et moi, au moindre indice de crainte. — Je pus aussi me convaincre de l'état de misère de l'armée, que la Suisse était destinée à nourrir et à enrichir de ses dépouilles.

Le général Pouget, malgré son mauvais ton, nous avait reçus poliment; il m'accorda une escorte au retour jusqu'à notre frontière, et sauf la boutade insignifiante de Doppet, nous n'éprouvâmes dans notre course aucun désagrément; au contraire, le général Pouget dans un dîner qu'il nous donna à Carouge, nous témoigna beaucoup d'égards et permit à deux officiers de son état-major, de venir le lendemain dîner chez moi à Genève, où je

recueillis de leurs propos quelques renseignements intéressants. Cependant nos révolutionnaires, après avoir échoué dans le projet que j'ose à peine avouer, de nous faire saisir comme espions par l'entremise de leur client Doppet, répandirent de si étranges calomnies à notre égard dans le pays, que je ne pus me dispenser, malgré leur absurdité, d'aller en demander raison à Nyon, à un officier supérieur retiré du service piémontais, dont les propos m'avaient été rendus par le baillif de Bonstetten, en présence duquel il se rétracta.

J'avais appuyé le rapport verbal de ma mission, d'un mémoire insistant avec force sur la nécessité absolue, de déployer sans délai des mesures vigoureuses; mais la commission, qui y était peu disposée, fut tout-à-coup confirmée dans son inaction, par l'instruction assez extraordinaire que donna le canton de Schwytz aux députés qu'il avait à Berne et qui se rendirent à cet effet auprès d'elle, de favoriser l'émancipation du pays de Vaud; circonstance généralement peu connue.

La commission ayant été rappelée, me sollicita avant son départ, d'offrir au général de Weiss de m'attacher à sa personne, démarche à laquelle il tenait, me disait-on, ne voulant pas risquer un refus de ma part. — Je

surmontai ma répugnance et me rendis à son quartier-général, que je trouvai transformé en un atelier de libraire : ses quatre aides-de-camp étaient servilement occupés à plier sous sa direction, les feuilles sortant de la presse d'un nouvel ouvrage qu'il allait donner au public et dont le succès selon lui immanquable, devait à l'entendre, nous sauver. Révolté de son arrogante ineptie, je ne pus consommer le sacrifice d'amour propre auquel j'avais souscrit et me retirai. — Un mot cependant encore sur ce singulier personnage : ce fut M. Necker qui à mon retour de Savoie, m'apprit à Coppet sa nomination au commandement général de nos forces : sachant combien peu il était considéré à Berne, je ne pus y ajouter foi, mais dès le soir il me le confirma lui-même, en me donnant à lire, dans l'escalier de l'hôtel où je le rencontrai, ses *pleins pouvoirs illimités :* la réflexion dont je ne fus pas maître : „j'en suis aussi fâché pour vous que pour „nous," si elle l'offensa, n'ôta rien à sa folle présomption. Parent de ma première femme, je le connaissais particulièrement : né à Yverdun d'un commerce illicite, son père le fit légitimer plusieurs années après. Dans sa jeunesse il contracta quelque chose de chevaleresque, qui lui donna du relief comme militaire

au service de France, et ensuite à Berne, comme magistrat : il avait de l'esprit, une grande facilité d'élocution, un physique avantageux, et ne manquait pas d'instruction. Ayant parcouru à pied plusieurs contrées de l'Europe à titre d'observateur, il écrivit à son retour ses Principes philosophiques, mélange informe de maximes sages et de chapitres licencieux, qui néanmoins épuisèrent plusieurs éditions. — Enflé de ce succès, il se faufila à Paris parmi les coryphées et les beaux-esprits de la révolution, amalgama leurs rêveries théoriques à ses chimères philantropiques, publia à l'époque de la condamnation du roi, un pamphlet intitulé Coup d'œil, qui n'était pas sans mérite par la manière dont il présentait l'utilité pour la France de l'indépendance des Suisses. Mais imbu des principes corrupteurs de la philosophie moderne et affichant dans ses mœurs un cynisme révoltant, il perdit en estime chez ses concitoyens, ce qu'il avait gagné en célébrité au dehors.

Rentrant chez moi à Rolle le 18 Janvier 1798, je continuai de concert avec quelques affidés à parcourir les campagnes, pour soutenir le zèle de leurs habitants, et j'ai lieu de croire que si les Français étaient entrés dans la nuit du 20 au 21, comme on l'annonçait,

nous aurions mis assez de monde sur pied, pour inquiéter et ralentir leur marche.

Le retard inopiné du général Mesnard fit naître quelque sécurité ; néanmoins pourvu de deux excellents chevaux de selle, je restai sur le qui-vive et bien m'en prit. Au milieu de la nuit du 23 au 24 Janvier, un homme de confiance m'avertit qu'une troupe de bandits précédant l'armée ennemie, s'avançait de Nyon sur Morges et comptait m'enlever en passant. Je fis seller et partis suivi d'un palefrenier, portant pour tout équipage une chemise nouée dans un mouchoir, si peu je me doutais, que quatre années s'écouleraient avant que je pusse rentrer dans le domicile que je quittais. J'essuyai deux coups de fusil en passant de chez moi au grand chemin. — De Morges, je dus me rendre à Yverdun : on réparait la chaussée ; moins bien monté que je ne l'étais, je me serais cassé le cou dans les fossés gelés que j'eus à franchir dans l'obscurité. Je fus avant le jour chez le général de Weiss, qui me reçut en fredonnant l'air des couplets bien connus, *où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, dont il s'efforçait de traduire les paroles en allemand, pour en faire le refrain de sa musique militaire. — En m'écoutant, il changea de gamme et battit

la campagne. Il n'y avait pourtant pas un moment à perdre, il fallait ou agir à la minute, ou se résoudre à l'inaction et à la proclamer. Nous convinmes qu'au bout d'une heure, il m'expédierait à Berne avec ses dépêches; j'en passai treize à les attendre chez le baillif mon ancien ami, le colonel Charles de Watteville de Loins, qui me raconta non sans en gémir, les pitoyables lubies de ce triste général qui se pavanant dans les rues, demandait majestueusement aux artisans, s'ils auraient cru que le petit bâtard Roudi, deviendrait un jour leur général-en-chef, avec des pouvoirs illimités!!.....

A nuit close, il me remit enfin la lettre dont j'avais consenti à me charger; il m'avait promis une voiture et l'avait oubliée; je me remis donc à cheval par un froid de 12 degrés et continuai ma route sans interruption, avec une telle rapidité que j'arrivai à une heure après minuit à Berne.

Introduit par la méprise du général chez l'avoyer de Mulinen, il ne se réveilla complètement, qu'après avoir lu ma dépêche et entendu mon rapport: s'apercevant alors que c'était à son collègue que j'aurais dû être adressé, il m'y fit conduire, en me témoignant le désir qu'on désarmât au pays de Vaud.

L'avoyer de Steiguer était debout et ne dormait guère je crois au timon des affaires, dans la situation où elles étaient. Son œil vif recueillait attentivement le sens de mes paroles : il s'irrita de l'idée de renoncer sans la défendre, à la souveraineté d'un pays qu'il considérait, je dois l'avouer, plutôt comme une propriété, que comme un peuple à sauver. J'ai au reste rendu compte des détails de cette pénible mission.

Revenu seul à Yverdun le 25 Janvier, je trouvai mes amis de Watteville démeublant en hâte leur château, aidés dans cette triste occupation par les notables du lieu, qui presque tous déploraient l'urgence du prompt départ de leur baillif, tandis qu'une longue file de bourgéois traînaient à force de bras et dans un morne silence un noir sapin, le dépouillaient de ses branches, fixaient à sa cîme, sous la forme d'un énorme chapeau de tôle, le symbole de la soi-disant nouvelle liberté, relevaient péniblement cet arbre parasite et le plantaient sinistrement sur la place publique....

Partout des ouvriers se hâtaient d'effacer ou de détruire, là où elles pouvaient offusquer les regards, les armoiries du gouvernement et celles dont les particuliers nobles ou anoblis, avaient orné la façade de leurs demeures.

Je rendrais difficilement ce que produisit sur moi cet ensemble si lugubre à mes yeux, des changements survenus dans cette ville, depuis 36 heures que j'y avais laissé un quartier-général dont il ne restait plus vestige, et où en revanche tout portait l'empreinte d'une subversion, dont je n'avais pas imaginé la possibilité sans qu'on en vînt auparavant aux mains ; or je me flattais en ce cas de ne pas y survivre. — Maintenant que me restait-il à faire, préoccupé, bourrelé de la situation de ma famille, surtout de celle où j'avais placé ma femme, quel parti prendre pour ne pas l'aggraver ? Un premier coup d'œil réfléchi me laissa peu d'option : il était contre mes principes d'émigrer, ainsi quelle que fût ma répugnance de me soumettre à un régime que j'abhorrais, je me décidai à rentrer chez moi, à y braver par une contenance calme, le ressentiment de la faction triomphante, que j'avais ouvertement attaquée et qui si elle me détestait, ne pouvait cependant me refuser son estime : j'allais me mettre en route, lorsque le colonel Louis de Watteville, qui était encore censé commander en second au pays de Vaud, me retint d'office, persuadé que si je suivais mon plan, je compromettrais sérieusement moi et les miens. — Sa position individuelle ayant

quelqu'analogie avec la mienne, je consentis à m'adjoindre à lui, pour demander au comité central de Lausanne qui s'était emparé de l'autorité provisoire, sûreté pour nos personnes et nos biens, si nous rentrions dans nos foyers. En attendant le résultat de cette démarche nous nous rendîmes par Neuchâtel à Berne.

Mon premier soin à Berne fut, comme je l'ai dit, de demander au gouvernement qu'il décidât de mon sort, mais au lieu de suivre le conseil qu'il me donna de me réunir au pays de Vaud, l'espoir de terminer ma vie en combattant, me fit accepter le commandement des volontaires vaudois qui arrivaient à Berne pour y servir; je suis cependant à comprendre, comment je ne fus pas arrêté dans cette résolution, par la crainte des dangers auxquels elle exposait nécessairement ma femme et ses entours.... J'ai cité les conditions auxquelles je me chargeai de la direction absolue de ce corps; pour le soustraire aux perfides suggestions de la classe des artisans et des domestiques de la ville, je pris mon cantonnement hors des portes; ce qui vu la rigueur de la saison, assujettit mes gens à de dures privations, qui n'empêchèrent pourtant pas que le nombre des volontaires ne s'accrût journel-

lement; la plupart étaient de jeunes paysans de la partie occidentale de notre pays. — Avant de les admettre, je les exhortais à retourner chez eux, leur représentant qu'en persévérant dans leur dessein, ils exposaient infailliblement leurs parents à des persécutions impossibles à éviter, et se fermeraient peut-être pour jamais à eux-mêmes l'entrée de leur pays, tandis que l'engagement auquel ils seraient obligés de souscrire en restant, les dévouerait à une mort presque certaine. Je ne crois néanmoins pas être parvenu à en rebuter dix; tous me répondaient avec cette tranquille fermeté de l'homme religieux et probe: „Nous avons prêté serment de dé-„fendre notre Souverain, ainsi nous ne voulons „pas l'abandonner: nous vous obéirons et il „en arrivera ce que Dieu voudra."

En revanche je manquais d'officiers; la lenteur des mesures prises pour sauver notre pays, excusait sans doute la tiédeur de la classe de nos compatriotes qui aurait pu en fournir: cette indifférence apparente fit d'autant mieux ressortir le noble zèle de M. Armand de Mestral-Saint-Saphorin et celui du chevalier de la Melouze: le premier tenait à une parenté nombreuse et riche en terres au pays de Vaud; il était récemment marié et

quitta tout pour nous rejoindre : mes sollicitations les plus vives ne pouvant le dissuader de s'associer à mon sort, je dus user de supercherie pour le rendre à ses pénates, tout en lui vouant la sincère et profonde estime, qu'inspiraient son patriotisme et ses vertus privées. — Le chevalier de la Melouze, gentilhomme français, né à Vevey et naturalisé Suisse, avait servi en France jusqu'à la révolution, d'abord dans la maison du roi, puis dans l'infanterie. — Menant dès-lors une vie tranquille et dans l'aisance, il quitta une retraite agréable pour venir offrir ses services à sa seconde patrie, dès qu'il la sut menacée. Je l'avais connu dans mon enfance, il agréa modestement une compagnie dans ma Légion. Homme aimable, instruit, doué de talents, il mit du charme dans notre relation qui a survécu à nos vicissitudes ; mais une santé débile contrariait le feu qui l'animait pour la cause que nous servions.

Ma troupe portée à 600 hommes dans l'espace de peu de jours, était exercée et disciplinée, mais elle manquait totalement d'objets d'équipement. Presque tous mes recrues, pour échapper mieux à la surveillance, étaient partis de chez eux mal vêtus : ce dénuement au milieu de l'hiver avait rendu leur instruction

très-pénible. Le conseil de la guerre, dont plusieurs membres étaient évidemment terrorisés, ne m'accordant que de chétifs secours, je m'en plaignis à l'avoyer de Steiguer. — Le jour même il me fit appeler à l'hôtel de ville; je le vois, je l'entends encore, sortant de la salle des Deux-Cents, dans son costume d'Avoyer régnant, s'avançant vers moi, prenant une de mes mains entre les siennes et me disant: „J'ai obtenu 50,000 livres pour l'équi„pement de votre Légion; disposez-en comme „vous l'entendrez pour vos compatriotes.... „il est honteux, qu'on leur ait fait attendre „une chose aussi légitimement dûe.... ces „braves gens.... ils sont dignes d'un meilleur „sort que celui qui les attend, car je vous le „dis, mon cher colonel, notre ruine est cer„taine.... Au lieu de l'empêcher, en se sa„crifiant comme nous le devrions, comme nos „pères l'eussent fait, on n'a pas honte de „chercher à se prosterner devant l'ennemi. — „Quand je parle, quand je démontre qu'il faut „marcher, attaquer, périr en combattant, je „vois que je parle à des sourds et que je suis „entouré de lâches..... Mais je trouverai ma „place et nous partagerons ensemble la gloire „et les périls....“ — Ce discours, loin de m'abattre, éleva mon âme à la hauteur de la

sienne. — Je pourvus immédiatement à l'habillement de ma troupe, divisée en grenadiers, fusiliers, chasseurs-carabiniers, artilleurs et dragons. — Elle reçut le 16 Février à l'arsenal des drapeaux, deux pièces de campagne avec leur attirail; renouvela son serment et marcha à Aarberg, emportant les vœux des autres corps qui la virent défiler.

J'eus l'indicible bonheur de trouver à Aarberg ma femme, venant de Rolle, où son séjour me causait de cruelles inquiétudes; elle m'accompagna au village de Kalnach, où je fus détaché pour assurer les communications entre Aarberg et Morat. J'y reçus journellement des recrues du pays de Vaud, et en aurais vu arriver beaucoup plus, sans les soins de certaines personnes de retenir la jeunesse de leur contrée, précaution que j'étais loin de blâmer, préférant la trouver prête sur les lieux si nous entrions, à lui voir courir les dangereux hasards de l'émigration. — Il s'était formé à Neuchâtel une société de dames, pour favoriser le recrutement de la Légion, déjà qualifiée alors de Légion fidèle. Ces dames avaient fait un fond, destiné à défrayer à leur passage et à pourvoir de quelqu'argent, les volontaires qui la rejoignaient.

Ce cantonnement de 15 jours à Kalnach,

est un des épisodes de ma vie qui m'a laissé le plus de souvenirs. J'étais en quartier chez un digne ecclésiastique, le ministre Lauterbourg, dont la femme, les enfants et le beau-père, ancien chirurgien, nous témoignaient à l'envi un empressement touchant. — En dépit d'une neige épaisse les matinées y étaient consacrées à la manœuvre, nous l'interrompions pendant une couple d'heures pour nous réunir le major Kirchberguer, le capitaine de la Melouze et quelques autres officiers, à la table de notre hôte et de sa famille, où l'aumonier Chuart, énergumène, digne disciple de l'hermite Pierre et qui au besoin aurait été son émule, fournissait par sa véhémence ample matière à la discussion, tandis que ses sermons toujours prêchés d'inspiration, faisaient verser des larmes à nos soldats.

Nos soirées en échange se passaient en petits comités dont ma femme faisait le charme: une douce sérénité y présidait, et la musique de la légion composée d'artistes choisis, les terminait par un concert en harmonie avec la teinte de nos âmes. — Mon petit Alexandre vint nous voir, il brûlait de rester, dans l'espérance que son sang coulerait avec celui que nous étions prêts à verser... Mais réprimant cette ardeur prématurée, je le renvoyai à son

pensionnat et l'embrassai comme si c'eût été pour la dernière fois.

Ayant commencé la formation d'un second bataillon, ce qui m'autorisait à me choisir un lieutenant-colonel, selon la demande que m'en avait faite le major Pillichody, je lui envoyai à Neuchâtel sa nomination à cette place, l'invitant à me rejoindre incessamment; il s'en excusa sous prétexte d'une indisposition, qui ne l'empêcha cependant pas de se rendre le même jour chez le commandant français d'Yverdun, où il fut arrêté par ordre du général Brune et transféré avec le major Rusillon, à la prison du Temple à Paris.

Absorbé par les détails et les divers soins qu'exigeait ma troupe, pour la former aux évolutions et la préparer au service d'avant-postes, j'eus la satisfaction si douce pour un chef, en la présentant au général d'Erlach, d'entendre les éloges qu'il donna à sa tenue, à sa précision et surtout de le voir vivement ému de l'enthousiasme qu'elle lui montra. La trève allant finir, je conduisis mes braves compagnons au Vully, où l'on m'adjoignit un bataillon du régiment de Thoune, aux ordres du major de Watteville de Montbenay.

Je pris mon quartier au village de Muraz, où je fus rejoint par un aventurier, le général

Danican, qui avait quelque celébrité : espèce de saltimbanque politique et militaire, proscrit de France, après la chute du parti girondin dont il était le paladin, réfugié à Berne, il y avait surpris la confiance de quelques magistrats, entr'autres celle de l'avoyer de Steiguer, qui m'enjoignit en quelque sorte de l'employer; il s'offrit à rester auprès de moi en qualité de secrétaire : bavard, adonné au vin, jadis simple soldat, qui par un singulier hasard avait servi sous le chevalier de la Melouze ; il prit la fuite au premier coup de canon, tomba entre les mains des paysans qui le maltraitèrent, et dès-lors fit souvent parler peu honorablement de lui ; ce qui ne l'empêcha pas d'être promu en 1801 par Louis XVIII, au grade de lieutenant-général ! . . .

Mes dispositions furent faites de manière, à ce qu'aucun des mouvements de l'ennemi ne pût m'échapper : il occupait le Bas-Vully, je poussai mes postes jusqu'à la limite qui nous séparait, de sorte que ma sentinelle avancée était à quatre pas de la sentinelle française. La jubilation de nos gens de se trouver ainsi en présence, était extrême. — On me renforça de quelqu'artillerie, d'une compagnie de dragons et du contingent du Haut-Vully. — Je formais ainsi un point saillant et isolé de notre ligne

d'attaque et devais engager l'action le surlendemain matin, au coup de 4 heures; mes mesures étaient, je crois, combinées de façon à être dans la journée du 2 Mars, maître d'Yverdun.

Le contr'ordre d'agir me parvint le 1er Mars à 10 heures du soir, au moment où les officiers réunis chez moi recevaient leurs dernières instructions. — Je fus tenté de jeter cet ordre au feu sans le communiquer, la crainte de mettre par là le trouble dans les opérations de l'armée et de provoquer peut-être de grands malheurs, me retint. — Mais rien ne rendrait la fureur d'une partie de nos gens et la sombre stupeur des autres, quand ils en eurent connaissance: le bataillon de Watteville refusa d'y ajouter foi et se livra à des murmures, que l'ascendant de son chef eut de la peine à réprimer.

J'ai dit comment la sinistre journée du 2 se passa pour nous, jusqu'à l'issue du conseil de guerre tenu à Morat; mais je ne saurais décrire, ce que nous éprouvâmes le major de Watteville et moi, lorsque retournant à force de rames à nos postes, après l'ordre reçu de replier subitement la division sur Güminen et Aarberg, nous aperçûmes tout-à-coup du milieu du lac, à la tombée de la nuit, les signaux d'alarme s'embraser et entendîmes le tocsin

sonner de tous les côtés. Peut-être ce signe de détresse de notre part imposa-t-il assez à l'ennemi, pour l'empêcher d'inquiéter la retraite difficile, qui s'exécutait dans l'obscurité et pour ainsi dire sous sa main.

Dès cet instant tout fut en confusion, le bataillon de Watteville devait me suivre, nous n'avions de débouché que par le marais, trajet dangereux, hors de la voie tracée, cependant ce bataillon s'égara, se sépara de moi, je ne le revis plus. — Prévenu en route, que le général d'Erlach m'attendait à Aarberg, je pris les devants pour le joindre; il était parti, je ne trouvai pas même une vedette pour me mettre sur la voie: je compris que le mal était à son comble et jugeai convenable d'attendre ma troupe, ce dont je me félicitai, car il est douteux qu'en mon absence, son bon esprit eût pu résister au débordement insurrectionnel des corps qui l'entourèrent, revenant en désordre de Nidau et de Cerlier, criant à la trahison et comme des forcenés: „qu'il fallait „faire main basse sur les principaux officiers.“ Il faut avoir vu de ces tumultes, pour se faire une juste idée de ce qu'ils ont de terrible; or ici tout concourait à les propager: depuis l'embrasement des signaux on rencontrait partout de jour comme de nuit, des bandes d'ha-

bitants des deux sexes, armés de fourches et de massues, courant comme des aliénés, ne sachant ni où ils allaient, ni à qui obéir, ce qui augmentait encore le délire du soldat.

Au milieu de ce brouhaha, un adjudant vint m'enjoindre de la part du général en chef, de tenir ferme à Aarberg, qui n'a pas même un mur d'enceinte et où cinq grandes routes aboutissent. Je répondis que je ferais mon devoir et ne tardai pas à en prouver au moins l'intention.

L'arrivée successive d'un nombre de sous-officiers et de soldats, venant ou par pelotons ou isolément, se réunir de leur propre volonté à mon corps, m'indiquant la désorganisation de l'armée, et l'ignorance absolue où on me laissait de ce qui se passait ailleurs, me décidèrent à m'éloigner d'Aarberg, autant pour éviter les pièges que l'on ne cessait de nous tendre, que pour chercher à finir honorablement, fût-ce même sans avantage réel pour la chose publique, qui me paraissait déjà sans ressource. A peine avais-je marché une demi-heure du côté de Büren, qu'un je ne sais quoi me poussa à m'écarter à la droite de la chaussée; je découvris là un terrain d'une assiette assez forte pour y arrêter l'ennemi, s'il s'était avancé sur ce point comme on devait le présumer, et

comme je sus ensuite qu'il en avait eu le dessein; ce fut en cet endroit que je me retranchai.

Le 8 Mars, j'échappai miraculeusement à l'affaire de St. Nicolas, où dans la première ardeur de ma troupe, j'essuyai le feu inconsidéré de la colonne que je menais à la charge: trois boulets tombèrent ensuite aux pieds de mon cheval, qui atteint de cinq coups de fusil, ne se ralentit point durant la chaleur de l'action, puis resta immobile, et guéri de ses blessures m'a suivi en Allemagne: je cite ceci par suite de l'affection que je portais à cet excellent animal, qui probablement me sauva la vie. Quoique j'aie rendu compte du sort de ma légion jusqu'à son licenciement, il est encore quelques circonstances et quelques détails à ajouter sur ce sujet, inépuisable pour moi.

Après m'être séparé du contingent zuricois à Frienisberg, étant arrivé à la fin du jour près du village d'Anet, j'y fis requérir quelques comestibles pour le gros de la troupe et rassemblai mes officiers dans un jardin isolé, où assis sur nos manteaux au pied d'un arbre, je leur exposai: que poursuivis par un ennemi supérieur et actif, et touchant à notre extrême frontière, il convenait que chacun émît son opinion sur le parti à prendre. — Tous, sauf

le capitaine de Ch....., genevois, ancien officier au service d'Autriche et le quartier-maître Jayet de Moudon qui se turent, énoncèrent leur décision, de périr les armes à la main.... Leur communiquant alors le plan désespéré que j'avais conçu, de traverser à la sourdine pendant la nuit suivante une partie du territoire Neuchâtelois, pour gagner par la gorge des Verrières, les montagnes de Sainte-Croix, ils y applaudirent avec transport, se levèrent et me tendirent spontanément la main, comme un nouveau gage de leur inviolable dévouement.

Nous entrons dans Anet et voyons accourir les paysans apportant à nos soldats épuisés, des baquets de victuailles dont ils profitèrent sans quitter leurs rangs, car nous devions immédiatement passer outre; mais le baillif de Cerlier avec lequel je correspondais, s'étant trouvé là, m'apprit les changements survenus à Sainte-Croix, qui naturellement renversaient mon plan; cependant notre position était si cruelle, que je ne pus me résoudre à y renoncer sans y avoir encore mûrement réfléchi. Ne divulguant point ce dernier contre-temps, je me bornai à suspendre la marche et à faire bivouaquer avec les précautions nécessaires pour être à l'abri d'une surprise, puis me

retirai avec le major Kirchberguer mon seul confident, chez le pasteur du lieu, afin d'y méditer tranquillement. — Nous trouvâmes ce vénérable vieillard, M. de Graviset, en prières, sa famille agenouillée autour de lui et livrée au désespoir.... On avait aperçu mes chasseurs s'établir dans le verger adjacent à la cure, on les avait pris pour des Français, dont on n'attendait que violences et pillage.... Combien de témoignages de joie et d'affection on nous prodigua, quant nous eumes expliqué la méprise!.... On nous servit à souper, et certes nous en avions besoin; je me jetai bientôt après sur un lit et y dormis profondément pendant quatre heures, malgré les soucis cuisants qui m'absorbaient. Me réveillant frais et dispos, le silence de la nuit me permit de considérer toute chose à tête reposée et de prendre une résolution décisive: je n'hésitai plus, croyant avoir peu de moments à vivre, je m'occupai à sauver, en les séparant de mon infortune, les compatriotes dont je disposais. — Je rédigeai en conséquence leur licenciement, et j'écrivis en leur faveur au ci-devant gouvernement, dans l'espoir que les nouvelles autorités auxquelles proprement ma lettre était destinée, auraient égard à mes dernières réclamations et les appuyeraient.

Cette pénible tâche remplie, j'éprouvai un grand allégement: j'appelai le major, lui ouvris mon cœur, lui montrai mon travail, il l'approuva et consentit à accompagner à Berne le capitaine Fischer, porteur de ma dépêche. — On nous avertit que des éclaireurs français étaient en vue, j'ordonnai que la troupe se mît en mouvement pour prendre une position, et nous nous séparâmes comme gens peu certains de se revoir.

Informé que le capitaine de Ch..... manquait, j'en soupçonnai la raison et ne me trompai pas; je ne l'ai heureusement jamais rencontré depuis. — Je pris congé de mes hôtes, emportai leurs vœux, les recommandai par un billet que je leur laissai à l'humanité des Français, et ce qui est bien étonnant, c'est qu'ils y eurent égard.

Je vole à ma troupe, l'atteins au moment où par un mal-entendu, la tête de la colonne touchait au pont de Thielle déjà occupé par un fort détachement de milices neuchâteloises, dont l'attitude me confirma, qu'un faux-frère avait décelé l'entreprise nocturne que j'avais projetée, sachant que ce passage n'était nullement gardé. Je bénis mon étoile d'être venu à temps pour empêcher une hostilité, qui eût été aussi odieuse qu'impolitique; or mes chasseurs,

par le zèle inconsidéré de l'officier qui les dirigeait, allaient forcer le pont, lorsque je les arrêtai. Je fis converser à droite sur la plaine et me préparais à faire lire le licenciement au front de chaque compagnie, quand le commandant du détachement neuchâtelois, le major Vougaz, précédé d'un trompette se présenta: présumant l'objet de sa mission et tenant à lui prouver qu'elle était superflue, j'ordonnai avant de l'entendre, qu'on proclamât le licenciement. Si la lecture en fut écoutée dans un respectueux silence, qu'il fut touchant, qu'il fut sublime, le cri unanime de ces soldats, de ces Suisses martyrs de leur patriotisme... „Non, nous ne „le quitterons pas, nous périrons avec lui a „nos canons et sous nos drapeaux.“ Généraux, ministres, courtisans en faveur, couverts de décorations et de titres, il n'est certes aucun de vous, dont j'eusse préféré le sort au mien dans cet instant, malgré ma détresse!...

Le major Vougaz, trop ému pour articuler la notification qu'il avait à me faire, me présenta le papier qui renfermait l'ordre de s'opposer de vive force, à une infraction de neutralité de notre part. „Oui“, me dit-il, d'une voix entrecoupée, „j'étais venu pour vous repousser de „notre territoire, j'étais décidé à me faire tuer „pour cela s'il le fallait, mais après ce que

„je viens d'entendre, c'est impossible; qu'on „m'égorge, je ne me défendrai pas... Que „Dieu protège et conserve vos dignes com- „pagnons!...

Il m'annonça le colonel de Montmollin, comme chef de la troupe rassemblée à la hâte, sur l'avis reçu à Neuchâtel dans la nuit, de mon projet d'un passage furtif sur le sol neuchâtelois. Cet officier arrivé à la limite me fait demander une entrevue, je m'y rends; il m'explique avec emphase sa mission, je le rassure; notre entretien est interrompu par le signal de mes vedettes que l'ennemi paraît: tout était disposé pour le recevoir chaudement. M. de Montmollin d'ailleurs homme de mise, ose me sommer de ne pas compromettre par une vaine résistance la tranquillité de son pays: je lui réplique brusquement de faire son devoir, comme moi je ferai le mien; de fermer la grille en fer qui marquait au sommet du pont la ligne de démarcation des deux états, et de repousser sans miséricorde tout Suisse qui chercherait à la forcer, ou à passer la rivière à la nage.

Le feu engagé, les tirailleurs français se retirèrent; je présumai que cette reconnaissance serait incessamment suivie d'une attaque sérieuse, et admirai la contenance de mes gens:

les canonniers tranquillement assis auprès de leurs pièces, les fantassins autour des faisceaux, causaient entr'eux, comme s'il eût été question d'une simple revue. — Les Neuchâtelois successivement renforcés, se barricadaient et bordaient leur rive de la Thielle ; nous étions donc complètement enfermés et sans espoir de retraite, cependant je puis affirmer n'avoir entendu d'autre plainte que celle du retard des Français à nous attaquer. Mais ce qui passe ma conception, c'est qu'ils ne l'aient pas fait. Notre contenance leur imposa-t-elle, ou bien leur inspirâmes-nous cette commisération, que souvent un généreux dévouement commande?

Il était 2 heures, la faim se faisait sentir et au lieu d'ennemis à combattre, nous vîmes déboucher du village de Champion, un petit convoi de subsistances, que les habitants des lieux circonvoisins nous amenaient de leur plein gré. Je craignis d'abord que ce ne fût un stratagème et me reposai néanmoins sur la foi de ces bonnes gens, qui m'assurèrent que les Français qui avaient paru le matin, s'étaient éloignés.

Le tableau qui s'offrit alors eût été digne d'un peintre: ces honnêtes paysans invitant mes gens à manger, se joignirent à leurs divers groupes pour les servir et boire à leur

santé. — Leurs enfants les avaient suivis et jouaient paisiblement au milieu des armes et des munitions, destinées à une lutte à mort... Quelle différence, me disais-je, entre cette scène et le spectacle que présentera demain cette même prairie, jonchée de nos corps!... Je me trompais, la Providence veillait sur nous. Au soleil couchant, je fis retirer les paysans et voulus leur donner quelqu'argent qu'ils refusèrent, mais par la capitulation, j'eus du moins le bonheur de préserver leurs habitations du pillage.

Les Neuchâtelois, témoins de ce mélangé de confiance et de sécurité et de la bienveillance fraternelle dont nous venions d'être l'objet, eurent honte je crois, du rôle auquel leur chef les forçait; il y eut quelques altercations parmi eux; la grille du pont s'ouvrit, les barricades furent enlevées et le major suivi de quelques provisions de bouche, accourut à moi portant des bouteilles de vin. Je le remerciai et n'en profitai pas, j'avais trop à penser; d'ailleurs dans les moments périlleux, j'ai toujours eu de l'aversion pour les liqueurs spiritueuses. — Insensiblement les communications entre nos gens respectifs devinrent plus familières, sans que le colonel de Montmollin perdît rien de sa gravité et de son importance. Il

m'accorda cependant la faveur de laisser passer mon quartier-maître, que j'envoyai à Neuchâtel, après l'avoir tiré des mains de quelques sous-officiers, qui le voyant prêt à fuir avec sa voiture, le soupçonnèrent de voler la caisse, qui par paranthèse était vide: ils allaient le massacrer si je n'étais survenu et l'effrayèrent tellement, qu'il fut privé durant quelques moments de l'usage de la parole.

La nuit tombait: une patrouille envoyée à la découverte, me rapporta, qu'à une lieue à la ronde tout était calme; nos deux parlementaires pouvaient arriver à chaque instant, je fis allumer les feux de bivouac; M. de Montmollin voulut rétablir ses barricades, son monde s'y opposa, j'aperçus quelques soldats profitant du crépuscule pour s'évader, loin d'y mettre obstacle je m'écartai, mais un jeune officier en poursuivit un et lui lâcha sur territoire neutre un coup de pistolet sans l'atteindre: le colonel de Montmollin alarmé de cette infraction s'en plaignit, et comme de raison je fis punir mon étourdi de l'excès de son zèle.

Le 9 à 2 heures du matin un bruit de chevaux se fait entendre: c'étaient nos deux braves amis apportant notre capitulation; reçus avec transport, on se tut pour les écouter:... ils avaient eu des difficultés à surmonter dans

leur route; ils avaient rencontré les troupes envoyées pour nous réduire; elles avaient suspendu leur marche pour attendre des renforts, probablement d'après la reconnaissance qui avait eu lieu. — Entrés à Berne, tout y fourmillait de militaires français, qui ne voyant plus que des Suisses désarmés et soumis, s'étonnèrent de l'apparition de deux officiers à cocarde bernoise, montés et uniformés, qui tandis qu'ils excitaient la curiosité générale, entendaient répéter autour d'eux: „laissez les „passer, ils sont de la légion fidèle.“

Ils avaient trouvé le général Brune inabordable, entouré de Vaudois révolutionnaires; Schauenbourg plus loyal, se prévalut de ce que c'était à lui que la place s'était rendue; pour accorder la capitulation demandée, et les traita avec les égards usités, dont ils furent également comblés de la part des officiers français qu'ils virent. Une considération majeure entravait l'exécution de cette capitulation, demandée et obtenue pour des corps dont un seul existait encore: elle était censée accordée à au moins 2000 hommes, tandis qu'il m'en restait à peine 600. Or Brune qui commandait au pays de Vaud, ne s'en prévaudrait-il pas pour l'annuler? — Cela était probable; nous trouvâmes donc plus prudent que nos gens se

retirassent par pelotons à travers le comté de Neuchâtel: consultés individuellement, ils le préférèrent, mais ils durent déposer leurs armes à l'arsenal du château neuchâtelois de Thielle, auprès de mes six pièces de canon, seuls débris ostensiblement soustraits, aux trophées dont nos ennemis se glorifièrent. Je ne gardai que les drapeaux, assignai mes gens en divers lieux de la principauté, pour y recevoir chacun son décompte et un double de la capitulation, après quoi ils partirent, emportant ma stérile gratitude, mes regrets et mes vœux. Je me séparai également de mes camarades; le major et le capitaine Fischer retournèrent à Berne, où les capitaines de la Melouze et Bersy avaient été transportés, le premier malade et le second blessé à l'affaire de St. Nicolas. — Les autres officiers, se retirèrent pour le moment à Neuchâtel, où je me rendis seul au milieu du jour. Peu connu dans cette ville, je ne m'attendais guère en y entrant aussi modestement, à être remarqué: les marchands et les artisans sortirent de leurs magasins et de leurs ateliers, les passants s'arrêtaient, tous me saluaient; les fenêtres s'ouvraient au-dessus de ma tête, de sorte que je fis le chemin dès la porte de la ville à l'hôtel des balances, aussi confus que touché d'un accueil plus digne d'un soldat

triomphant, que d'un soldat malheureux... La modestie m'interdit de rapporter les compliments et les vœux que je m'entendis adresser durant ce trajet, qui s'il me sembla long, fut gravé dans mon souvenir par une profonde reconnaissance envers ces bons, ces généreux, ces compatissants et charitables Neuchâtelois; car tous mes compagnons d'infortune eurent part à leurs bienfaits, toujours relevés par des témoignages d'estime.

Je reçus la visite de quelques magistrats et des marques multipliées de prévenance du maire de la ville, M. de Pierre. — Beaucoup de personnes me firent un accueil bienveillant, entr'autres M. Louis de Pourtalès, qui voyant arriver mon cheval blessé, le retint dans ses écuries jusqu'à sa guérison. — J'eus aussi à me louer de M. Fauche-Borel personnage connu, dont j'aurai encore à parler.

En revanche le lieutenant-général de Béville, gouverneur de par le roi, prévenu je suppose par le colonel de Montmollin, duquel je m'étais séparé sèchement, me reçut avec froideur, m'insinuant d'abréger mon séjour à Neuchâtel: lui ayant représenté que ma capitulation me sortait de la classe des fugitifs, il eut l'air d'en douter, ce qui m'irrita; je le lui manifestai sans ménagement, il daigna ne

pas s'en offenser et me mit ainsi dans le tort vis–à–vis de moi–même.

J'attendis néanmoins ma femme à Neuchâtel; elle était restée à Berne, où sa présence d'esprit, l'avait préservée des inconvénients graves qu'avait alors ce séjour et rendue utile à ses amis et à nos blessés. J'espérais que les têtes se calmeraient assez au pays de Vaud pour qu'il me fût permis, en vertu de ma capitulation, d'y retourner et d'y reprendre mes habitudes domestiques; je n'aspirais à rien de plus. Elle arriva et me quitta peu de jours après pour aller rejoindre à Rolle une parente agée et pour éviter d'être enveloppée dans ma proscription. Séparation cruelle pour nous et à laquelle je ne voyais aucun terme.

J'eus avis de Berne, que le général Brune disait ouvertement, qu'il avait pris ses mesures pour me faire enlever et conduire à Paris. Le même jour je rencontrai en rue un officier de l'état–major français, il m'accosta: — „C'est „au colonel de Roverea que je m'adresse!“ — Oui. — „Le général Fressinet parlant hier „de vous, disait: il s'est battu en homme de „cœur et a capitulé en homme d'esprit; je „ferais volontiers trente lieues pour l'obliger.“ Si je cite ce propos, c'est moins par vanité,

que pour faire ressortir la bassesse et l'injustice de Brune à mon égard.

Le lendemain dînant avec quelques Neuchâtelois, chez le major Vougaz à Cortailloud, village à une lieue de la ville, près de la route d'Yverdun, au moment d'en partir, un billet anonyme m'avertit: „qu'un détachement „de dragons français avait passé, se dirigeant „sur Neuchâtel pour s'assurer de moi.“ — L'honnête Vougaz me sollicita de rester caché dans sa campagne; ne voulant ni me cacher ni le compromettre, je montai à cheval, doutant encore de la vérité du rapport qui m'avait été fait, quand un exprès du maire de Pierre me le confirma, en me suppliant de ne pas me montrer. — Ne pouvant me résoudre à rebrousser je dis avec le proverbe: „le vin „est tiré, il faut le boire.“ — J'aperçus bientôt les dragons au nombre de 30, bordant la haie des deux côtés extérieurs de la porte de la ville; pour le coup je me crus pris, et invitai mes compagnons à rester en arrière pour ne pas se trouver dans cette bagarre; l'un d'eux, M. de Chaillet, persista à rester à mes côtés. — Nous filâmes au pas entre ces deux lignes de cavaliers qui ne dirent mot, mais eurent l'air de me considérer attentivement. Descendu à mon hôtel, j'appris que

leurs quartiers y étaient préparés ; l'hôte persuadé que c'était à moi qu'on en voulait, et plusieurs de mes connaissances partageant cette opinion, on exigea que je prisse au moins un autre logement. J'acceptai celui que m'offrit obligeamment M. Fauche-Borel, qui ne me permit plus de le quitter, quoique ma présence dans sa maison eût pu lui devenir fâcheuse dans la conjoncture du moment.

Le détachement français partit au bout de 24 heures, sans que le public sût le motif de cette infraction de territoire, dont un gouverneur moins timide que M. de Béville, aurait sans doute demandé raison.

Je reçus des avis de Berne et du pays de Vaud, que si je ne m'éloignais promptement, je tomberais entre les mains de Brune. — Outre mon excessive répugnance à émigrer, la difficulté de sortir de la souricière où je me trouvais était presqu'insurmontable. — On m'assurait qu'en Suisse j'étais signalé partout, et le gouvernement de Neuchâtel n'osait me délivrer un passeport simulé ; mon étoile y suppléa : un étranger, un inconnu m'en fournit le moyen. — M. Marc Richard de Lyon, commissaire des vivres à l'armée, ayant ouï parler à Berne de la légion fidèle et du projet de m'exclure de la capitulation qui lui avait

été accordée, vint à Neuchâtel dans l'intention de m'être utile ; il s'en ouvrit à un tiers, qui s'empressa de m'en instruire. — Ce singulier dévouement d'un Français républicain, d'un ennemi ostensible, devait sans doute me paraître suspect : néanmoins sa physionomie franche et candide me décida à me confier à lui, d'autant mieux qu'une lettre de ma femme me sollicitait de me dépayser, comme seul moyen de nous réunir, si je parvenais à échapper à la surveillance qui m'entourait. — M. Richard me donna une patente de pourvoyeur à l'armée sous un nom supposé, sous lequel je pris également un passeport du conseil de Neuchâtel, censé pour mon domestique, mais qui renfermant mon signalement, devait au besoin prouver l'identité de ma personne.

M. Fauche-Borel, dès longtemps étroitement surveillé, comme agent du roi et des princes de France, désirant s'éloigner, prit le parti de m'accompagner sous le même travestissement. — Enfin le 19 Mars tout étant disposé pour me mettre en route, un de mes amis me fit appeler le soir à l'hôtel, il arrivait de Berne et y retournait immédiatement, étant venu pour m'avertir de quitter Neuchâtel sur le champ, instruit disait-il, par les entours du

général Brune, que j'allais être arrêté. — Je le remerciai du service qu'il voulait me rendre et feignis de m'obstiner à braver la malveillance de Brune, dans l'idée qu'outré de mon opiniâtreté, il en exhalerait son déplaisir à Berne et donnerait ainsi le change sur mon projet, dont un profond secret pouvait seul assurer le succès.

En rentrant au logis, j'y trouvai un individu de mauvaise mine, s'entretenant confidentiellement avec mon hôte : celui-ci me dit à l'oreille, que ce personnage appartenait au *travail du roi,* terme technique qui en langage vulgaire signifiait, que c'était un émissaire du parti royaliste : c'était au contraire un espion déguisé de la police de Paris, auquel mon compagnon se livrant indiscrétement, sacrifia sans s'en douter l'honnête Marc Richard, qui pour son malheur, vint souper en quatrième avec nous et expia bientôt après dans un cachot, l'éminent service qu'il nous avait rendu....

Minuit avait sonné, notre fatal convive s'était retiré, nos chevaux étaient préparés, l'ordre secret d'un magistrat avait fait abaisser sans bruit, la chaîne qui interceptait pendant la nuit la circulation des voitures. — Mon cheval blessé était en laisse à ceux de notre

calèche, nous étions costumés, rien ne nous retenait plus; quatre heures d'obscurité devaient favoriser notre marche, jusqu'à l'entrée des forêts que nous avions à traverser.

CHAPITRE XI.

20 Mars — Avril 1798.

Route de Neuchâtel à Constance. Genre de vie. Baron de Castelnau. Agence royale de France à Ueberlingen. De Blanc commandant à Constance. Talbot, commissaire britannique. Extraits de mémoires remis à l'un et à l'autre sur la Suisse.

De ce départ, pour chercher dans l'étranger un refuge que ma patrie me refusait, date pour moi une nouvelle carrière à laquelle j'étais certes loin d'aspirer.

Le 20 Mars à 1 heure du matin, nous prîmes en silence la route du val de Saint-Imier, pour gagner le Rhin, à travers les montagnes encore couvertes de neige et de glace. A la frontière de l'évêché, un poste

de gardes-nationaux encore peu stylés exigea nos passeports, et parcequ'ils n'étaient pas visés par le ministre de France, nous intima de rebrousser. Payant d'effronterie, je tançai ces gens d'oser manquer ainsi à l'uniforme que nous portions; ils se confondirent en excuses, alléguant leur ignorance et nous prièrent de continuer.

On célébrait ce jour-là, la réunion de ce pays à la république française. Nous vîmes successivement dans les lieux où nous passâmes, les apprêts et l'appareil de cette solennité: des rassemblements sous les armes, des trétaux décorés, d'où les orateurs civiques promettaient avec emphase à la nation d'heureuses et brillantes destinées; mais les hymnes et les fanfares qui accompagnaient ces pompeux discours, contrastaient avec le morne silence de la multitude et donnaient à cette cérémonie, une teinte analogue au sombre aspect de ces contrées agrestes, que la sécurité d'une longue paix avait seule pu rendre fertiles et populeuses. Au bout de 10 heures d'un trajet pénible et parfois scabreux, nous arrivâmes au village de Sonceboz, situé à l'embranchement de la route que nous avions suivie et de celle qui conduit à Bienne, distant de 5 lieues. Nous trouvâmes à l'auberge un gendarme français,

qui sella et brida dès que nous parûmes. — Nous dînons, il demeure; nous partons, il nous suit et bientôt nous devance. Je conclus de ce manège apparent que le secret de notre marche était éventé, que ce cavalier envoyé pour s'en assurer, avait coupé court depuis Bienne et qu'à la première station, je serais arrêté.

Impatient d'en finir, je quitte la voiture, monte à cheval, atteins et accoste mon homme: porteur d'une commission insignifiante et charmé d'avoir à qui parler, il m'interroge à son tour; je lui raconte qu'étant employé aux vivres de l'armée, je vais faire des réquisitions, sur quoi force quolibets sur le service des farines, texte fécond qui nous mit en pleine familiarité. Il me divertit si bien, que je cheminai avec lui jusqu'à Courtelary, bourg où nous devions coucher; il y avait foire, les auberges étant remplies, mon camarade obtint d'un sous-officier de dragons stationné là, qu'il me cédât sa chambre, où je leur donnai à souper. M. Fauche interdit de ma disparition, fut saisi d'effroi en me retrouvant entre ces deux personnages, dont il me crut le prisonnier, ne doutant pas que le même sort ne lui fût réservé. — Le rassurant de mon mieux, je l'engageai à partager un repas détestable, mais gai, tant il est vrai que dans le malheur, l'esprit se distrait

aisément, pourvu que la conscience soit sans reproche; d'ailleurs jamais je l'avoue, je ne sus être spectateur impassible d'une scène burlesque.

Le 21 nous suivîmes les gorges pittoresques du val de Moutiers, où la Birs serpente en écumant au pied des hautes roches latérales du Jura, jusqu'à Dornach, où nous comptions prendre la traverse qui mène delà à Rheinfelden, mais elle était impraticable; il fallut donc se résoudre à s'aventurer par Bâle, en débutant par s'exposer à être fouillés et reconnus à la douane très-rigide de Dornach. Pour éviter ce dernier inconvénient, je guettai d'une fenêtre de l'hôtel, l'instant où une voiture s'arrêta au bureau; alors mon compagnon quoiqu'assez mal en selle, s'avança fièrement sur ma bête et grace à son costume, franchit sans accident ce pas épineux. Resté dans la calèche, j'ordonnai au postillon de passer roide en claquant du fouet: on le somma d'arrêter, je répondis insolemment, „courier du général Brune“ et passai, apostrophé d'impertinences sur ma prétendue qualité, qui sans ralentir ma course, flattèrent fort mon oreille.

Le plus difficile de notre entreprise restait à effectuer: entrer à Bâle et en sortir promptement. Le caporal français de service à la

porte, se présentant pour nous faire les questions d'usage, je lui montrai du doigt ma cocarde tricolore et compris à son geste que cela suffisait. Mais un contre-temps faillit nous devenir fatal, un énorme char accroché à l'issue du pont du Rhin, nous en barra l'entrée: M. Fauche très-connu dans cette ville, s'était jusque-là tapi au fond de la voiture; impatienté de ce retard, il saute inconsidérément à terre: une femme l'aborde, le salue affectueusement, un bourgeois survient et en le nommant se jette à son cou; cet empressement amical accrut tellement son embarras, qu'il nous aurait décelé, si ce maudit char eût tardé à se dégager. — Nous ne fûmes non plus point examinés au sortir de la place et atteignîmes bientôt le territoire du margraviat de Baden, où nous nous hâtames de substituer à nos impropres mais utiles cocardes, celles que nous avions assez imprudemment conservées en poche. — Nous passâmes la nuit dans une guinguette à deux lieues de Bâle, où la présence d'un piquet de cavalerie autrichienne, nous mettait à l'abri de toute surprise.

A la crainte d'être arrêté en Suisse, succéda un sentiment tout autrement pénible: fugitif de ma patrie pour l'avoir servie avec zèle, mon cœur se serra... ma femme, mes enfants,

mes amis, les habitudes de ma jeunesse, se retracèrent à ma pensée; le tranquille bonheur que je goûtais et que je m'étais en quelque sorte créé au milieu d'eux, me semblait à jamais détruit.... Cependant la méditation me releva, me rappela que c'était de patience et de courage dont j'avais besoin; que j'étais sous la main de la Providence et devais me montrer digne de ses bienfaits, en supportant ses épreuves. Résolu de remplir cette tâche, un sommeil paisible me donna de nouvelles forces.

Nous primes la poste en remontant les bords du Rhin, où les vestiges de quelques châteaux forts, souvent cités dans notre histoire, me semblèrent un emblême des vicissitudes qui pesaient alors sur nous. Je trouvai à Waldshut, le duc et la duchesse de Noailles; ils avaient quitté le pays de Vaud après moi: je ressentis auprès d'eux le charme de rencontrer en terre étrangère, à qui parler du chez-soi.

Après avoir causé Rolle, Suisse et d'objets de nos affections, je les quittai et gagnai Schaffhouse, où les Français n'avaient pas encore paru. — Je rendis compte à ma femme de mon voyage, la priai de reconnaître les bons offices de M. Richard qui outre une gratification, reçut à titre de prêt 1000 écus, qu'il n'a pu rendre

par suite de sa longue détention: une malle d'argenterie qu'il s'était chargé de mettre en sûreté, eut le même sort.

J'arrivai le 24 à Constance, où il y avait plus de 3000 émigrés: leur babil à l'heure de la promenade, faisait dans la rue principale le bourdonnement d'une immense synagogue, analogie qui malheureusement n'était pas la seule entr'eux et le peuple proscrit, car la malédiction qui plâne sur les descendants épars de celui-ci, semblait non moins poursuivre cet essaim de fugitifs, par les haines acharnées qui les divisaient, et les frustraient souvent de la commisération qui eût adouci leurs maux.

Me proposant d'attendre à Constance, la tournure que prendraient les affaires de la Suisse, je voulais y vivre retiré, mais M. Frédéric d'Hogguer, que j'avais connu à Rolle, m'introduisit chez son frère dont la maison me procura plus de distractions que je n'en cherchais: sa sœur, Madame S., en faisait les honneurs; elle y était avec sa famille et d'autres dames, ce qui composait une société choisie: le baron de Castelnau, ancien résident de France à Genève, était le seul Français qui y fut familièrement admis; je le fus également et on m'y fournit un moyen de correspondre

régulièrement avec Rolle, faveur inestimable dans les conjonctures où je me trouvais.

Je fus présenté au commandant impérial, M. de Blanc, vieux militaire diplomate, et au baron d'Ulm, président de la régence de l'Autriche intérieure, bon humain, dont la femme était aimable. Peu de jours après on m'amena de Suisse, Lambert de V. travesti en berger: grièvement blessé, il tremblait d'être reconnu; je le reçus, le soignai; afin de le cacher mieux, je quittai l'hôtel et pris pour nous et M. Fauche un logement particulier avec un domestique de confiance.

Mon existence devint aussi tolérable que le comportait mon éloignement de ce qui m'était le plus cher: levé à l'aube, je travaillais au Précis de notre révolution, ouvrage informe, mais plein d'attrait pour moi, en ce qu'il mettait en ordre une foule de souvenirs et de pensées. J'éprouvai en l'écrivant, combien les idées abondent quand le cœur est pénétré, mais qu'on ne saurait alors s'armer assez contre les préventions et surtout se prémunir contre les suggestions de la passion et du dépit, si promptes à ternir le motif le plus louable. — A 11 heures, je montais à cheval avec le baron H. et ses entours, hommes et femmes; amateur d'équitation, son écurie était nombreuse et soignée.

Je dînais de préférence chez moi quoique fort mal, mais afin d'être auprès de mon malade que je cherchais à distraire et qui me le rendait, par la causticité dont il assaisonnait ses observations et ses récits. J'allais chaque soir au cercle de famille de la maison H., où après le thé on faisait un whist et de l'excellente musique: rentré d'ordinaire à 9 heures au logis, je donnais quelques instants à mon patient, écrivais à ma femme et m'endormais avec calme, pourvu que notre correspondance fût à jour.

De cette manière mon temps s'écoulait rapidement, avec la différence qu'au lieu de le passer dans la retraite, comme j'en avais eu le dessein, je partageais les distractions d'une société animée, où le nombre de mes relations s'augmentait journellement: celle que je formai avec le baron de Castelnau devint bientôt intime: homme du meilleur ton, d'un esprit cultivé, d'un caractère franc et ouvert quoique courtisan délié, ancien favori et agent particulier du comte d'Artois, son expérience du grand monde, rendait sa conversation aussi instructive que piquante, et me valut d'utiles notions sur les gens et sur les choses. Nous avons été en correspondance jusqu'à sa mort.

Je voyais chez le baron H., les étrangers

de marque qui passaient à Constance; placé à un souper à côté d'un Hongrais titré, dont je savais à peine le nom, celui-ci me demande, „si je voudrais lui rendre un service?“ — „Vo-„lontiers,“ lui dis-je. „C'est d'être mon second, „dans une affaire que j'ai à vider demain avec „un gentilhomme français.“ Stupéfait de m'être ainsi mis dans le cas de perdre un asile précieux, je lui observe qu'au moins faudrait-il auparavant se connaître. — „Je sais qui vous „êtes, cela me suffit.“ Me voilà lié; le rendez-vous était fixé à 7 heures du matin. — A 6, on heurte à ma porte; je me rasais, on entre, c'était le président de la régence; quoique déjà sur un pied de familiarité avec lui, je tressaille en le voyant, persuadé qu'il vient ou m'intimer les arrêts, ou m'enjoindre de quitter la ville. — „Qu'est-ce donc qui vous amène si „matin?“ — „Vous le devinez.“ — Je nie, il aperçoit mon trouble et s'en amuse avant de me dire, que le duel de *son cousin* n'aurait pas lieu; or j'ignorais leur parenté et passai un méchant quart-d'heure avant de rire de ma méprise...

Au milieu de tout cela un objet important me préoccupait; j'avais perdu la trace de l'avoyer de Steiguer depuis le 5 Mars, sa voiture et sa cassette étaient tombés entre les mains des

Français à la bataille du Grauholz, on en inférait qu'il avait péri, on citait même des particularités de sa mort. — Persistant néanmoins à la révoquer en doute, surtout depuis qu'on avait affirmé en ma présence que j'avais été tué, j'allai aux enquêtes à Ueberlingen chez M. d'André, que j'avais connu antérieurement, et qui en sa qualité de principal collaborateur de l'agence royale de France, alors stationnée dans cette petite ville, pouvait au moyen de ses émissaires, m'instruire mieux que personne. Effectivement d'après ce qu'on lui avait rapporté de l'arrivée à Feldkirch, d'un vieillard remarquable venant de Suisse, il présumait que ce devait être M. l'avoyer. — Nous allions chercher à en acquérir la certitude, lorsque le frère de ce dernier vint me trouver et dissipa mes craintes; il me confia les détails dont j'ai fait mention, m'apprit que M. l'avoyer était à Ulm et souhaitait que j'allasse le joindre : — je lui écrivis sur le champ, pour lui demander ses ordres.

Continuant à voir M. d'André, je m'attachai à lui; il connaissait la Suisse, l'aimait et jugeait sainement de ce qui la concernait. Doué de feu, de sagacité, de moyens et d'énergie, en outre parfaitement probe, il dirigeait avec méthode et fermeté le travail compliqué, dont il

était le chef et dont un incident imprévu redoubla l'activité.

Le général Bernadotte, ambassadeur de la république française à Vienne, dans l'espoir dit-on, d'y provoquer une émeute contre le gouvernement, arbora à son balcon le drapeau tricolore avec sa légende révolutionnaire; le peuple irrité de cette innovation, assaillit et escalada l'hôtel, enleva le drapeau, le mit en pièces et aurait attenté à la vie de l'ambassadeur, si la police ne fût accourue. — Bernadotte furieux d'être ainsi honteusement déjoué, ayant vainement demandé une réparation éclatante, partit sans prendre congé, annonçant hautement, que la guerre suivrait de près l'impunité de cette offense.

Autant les timides la craignaient, autant les vrais amis de leur patrie la désiraient; aussi les agents des puissances mécontentes du traité de Campo-Formio, saisirent-ils vivement ce prétexte de chercher à rassembler les éléments d'une nouvelle coalition. — Le bureau de M. d'André étant un point peu apparent, devint le centre de ces négociations secrètes; je m'y trouvai insensiblement initié, ce qui me mit successivement en rapport avec plusieurs hommes marquants, tels que le général de Prescy, avantageusement connu par sa belle

défense de la ville de Lyon contre une nombreuse armée républicaine. — M. de Prescy chef ostensible du travail de France, recevait à ce titre un traitement du gouvernement britannique, qui l'avait investi de la dangereuse prérogative, de distribuer à son gré les secours destinés à une partie de l'émigration. — Contraint par là, à se soustraire aux importunes sollicitations de gens la plupart avides et insatiables, il se relégua sous un nom supposé dans un château isolé de la Souabe, où il devint presqu'inaccessible; précaution d'autant plus urgente, qu'on savait que des espions de la police de Paris, s'étaient glissés sous le manteau d'émigrés, parmi la colonie de Constance. — On suspectait à ce titre mon ci-devant secrétaire, le général Danican, d'ailleurs un peu abasourdi de mon apparition, ayant publié ma mort comme témoin oculaire. Cherchant à se débarrasser de cet hôte incommode, quelques-uns de ses compatriotes le provoquèrent à accepter le défi, extravagant vu la saison, de traverser le lac à la nage et revenir, trajet de cinq quarts d'heure à la rame, ce dont il se tira, quoique pris de vin.

Le commandant de Constance me traitait avec beaucoup de grace; il me pria un jour à la suite d'un entretien, de lui donner sous

la forme d'une lettre, mes idées sur l'état actuel de la Suisse, et son influence probable sur les affaires de l'Allemagne. J'hésitais de satisfaire à son désir; le baron de Castelnau m'y décida, prévoyant disait-il, que cette ouverture mènerait à quelque négociation intéressante. — M. d'André partageant cette opinion, me demanda une note analogue, à communiquer confidentiellement au commissaire britannique qui résidait incognito près de nos frontières.

Le premier de ces aperçus étant devenu l'origine des connexions qui se sont établies, entre la Suisse externe et le cabinet autrichien, et l'autre ayant été la cause accidentelle du degré de confiance qui m'a été accordé par des délégués du gouvernement anglais, j'en insère ici l'extrait:

„A M. de Blanc, commandant de Constance.
„Il suffit d'une simple notion de l'état politique „de l'Europe, pour calculer par approximation „les résultats que doit avoir la révolution de „la Suisse: c'est, ou la porte par laquelle „l'anarchie sortira de France pour faire à „grands pas le tour de l'Europe, ou si l'on „veut en profiter, une large brèche par où l'on „peut y reporter un ordre de choses suscep- „tible de ramener la paix générale. — Puisque „un peuple, contre la félicité duquel tous les

„sophismes du système révolutionnaire sem-
„blaient s'être émoussés, est devenu sa victime,
„quel espoir reste-t-il aux autres de l'éviter?
„Car enfin c'est en tournant contre lui-même,
„la haine que portait le paysan suisse au ré-
„gime français, que les Français sont parvenus
„à faire de ces paysans, un peuple instanta-
„nément révolutionnaire: je crois que mon
„mémoire historique le prouve, en même temps
„qu'il indique le seul moyen, par lequel nous
„eussions pu éviter notre dissolution; en atta-
„quant les Français malgré l'énorme dispro-
„portion de nos forces.

„Je ne m'ingérerai assurément pas à donner
„un avis à un monarque ou à son ministre, et
„il est plus loin de moi encore, de chercher
„à provoquer la guerre dans ma patrie, bien
„convaincu d'ailleurs qu'une guerre qui n'aurait
„que sa délivrance pour but, ne ferait qu'ag-
„graver ses maux. — Mais supposant la pos-
„sibilité d'une prochaine rupture entre les puis-
„sances de l'Allemagne et la France, je me
„permettrai de présenter l'aperçu de la position
„actuelle de la Suisse, de la disposition de
„ses habitants et l'importante diversion qu'ils
„pourraient opérer, par l'ensemble qu'on peut
„attendre, de l'universalité des maux que les
„Français leur font éprouver.

„S'il y a guerre, il n'est malheureusement „que trop probable, que la Suisse en sera le „théâtre, ou tout au moins servira de passage „aux armées. — Dans cette hypothèse, je ne „me ferais nul scrupule de chercher à mettre „mes compatriotes en mesure de concourir, „soit à repousser un ennemi devenu le leur, „soit à coopérer à la grande œuvre qui seule „peut assurer leur tranquillité future et rétablir „celle de l'Europe, en effectuant un grand „changement en France.

„Le peuple suisse quoique vaincu par la „révolution, restera néanmoins un peuple bel- „liqueux, tout chez lui prouve le courage per- „sonnel; mais il lui faut pour agir outre des „secours pécuniaires, une organisation militaire „compatible avec son génie, ses formes, ses „habitudes et les localités de son pays; orga- „nisation que la révolution rendra possible „d'étendre uniformément à tous les cantons, „qui précédemment en avaient presque chacun „une particulière, vice qui a infiniment con- „tribué à notre perte. — C'est de cette orga- „nisation dont on va s'occuper, en commençant „par les cantons qui se sont réunis pour résister „à outrance, aux hostilités dont les Français les „menacent pour leur faire accepter la consti- „tution qu'ils lui ont prescrite. — Ce sont les

„cantons de Glaris, Uri, Schwytz, Unterwalden,
„la partie de Lucerne qui avoisine l'Oberland,
„etc., qui déjà commencent à s'imposer des
„taxes pour subvenir aux frais de la guerre.
„L'essentiel pour le moment, est d'empêcher
„que cette scission ne dégénère en une guerre
„civile, qu'il est de l'intérêt des Français de
„fomenter pour réparer la faute qu'ils ont com-
„mise, en s'aliénant un peuple dont la neu-
„tralité leur couvrait 60 lieues de frontières,
„tandis qu'il nous importe de conserver l'union,
„qui nous facilitera un mouvement général, seul
„capable de produire un résultat.

„Il faudrait si S. M. I. entrait en guerre
„avec la France, que pour engager les Suisses
„à se joindre à sa cause, elle leur donnât des
„assurances positives qu'elle n'a aucune vue
„d'agrandissement à leur préjudice, et qu'il ne
„s'agit que de repousser un ennemi commun....

„Je ne me dissimule cependant point, que
„l'expédition même la plus heureuse, ne peut
„rendre à la Suisse sa prospérité passée. —
„Aussi, je le répète, ce n'est que dans la
„supposition d'une rupture, étrangère aux in-
„térêts de la Suisse, que j'offrirais de chercher
„à l'armer, pour secouer le joug qui l'opprime;
„persuadé que sa condition ne saurait devenir
„pire, qu'en restant alors spectatrice d'une

„lutte, dont elle supporterait également le plus „grand poids.“

A M. Talbot, agent de S. M. britannique!

„Selon votre désir, voici mon opinion sur „l'état de nos affaires et sur la manière d'en „tirer parti: je crois impossible que nos gou- „vernements aristocratiques se relèvent jamais: „Berne entr'autres, dont le trésor était le plus „ferme appui, Berne ruinée, ne peut recouvrer „son ancienne prépondérance; mais comme je „l'ai dit ailleurs, la révolution de la Suisse „me paraissant être la porte, par laquelle „l'anarchie doit se jeter dans le reste de „l'Europe, ou une brèche, par laquelle la „royauté peut rentrer en France et ramener „le calme général, je regarde comme très- „important de ne rien négliger pour y captiver „l'opinion publique, afin d'en diriger les mou- „vements et sur toute chose, d'y empêcher „une guerre civile, bien sûr qu'elle ne pourrait „avoir que de funestes résultats.

„Je suppose deux cas: celui d'une rupture „prochaine entre la France et les puissances „de l'Allemagne, et celui où cette rupture „serait différée. — Dans le premier, il est „incontestable que la Suisse deviendra l'un des „théâtres de la guerre, ou qu'elle servira de „passage aux armées belligérantes, et que sa

„condition ne saurait être pire, qu'en restant „passive dans une lutte dont elle supporterait „nécessairement le fardeau. — Cette réflexion „jointe aux vexations que les Français ont „commises et qu'ils commettent encore dans „le pays, est ce me semble, une sûre donnée „de l'empressement avec lequel le peuple se „réunirait à tout moyen de force qui lui offri- „rait un juste espoir de délivrance. — Pour „cela il faut rallier sans délai à un même „centre, l'effort de ce désir de vengeance que „nous sommes fondés à présumer, et fournir „l'indispensable à cette nation, actuellement „dénuée d'arsenaux, d'approvisionnements et de „numéraire. — Le foyer de résistance, qu'offre „déjà aux Français la coalition des cantons „populaires et de quelques districts circon- „voisins, indique la facilité d'armer vigoureu- „sement la Suisse entière contre le pouvoir „usurpateur qui la domine.

„Pour opérer cette importante diversion, „si la guerre a lieu, il faut se hâter de s'at- „tacher autant d'individus influents que possible „dans l'intérieur: donner l'assurance aux dis- „tricts coalisés qu'ils vont être secourus au „moins en argent, et gagner quelques membres „des nouveaux gouvernements.... Cette partie „de la Suisse pourrait fournir 12,000 hommes

„et les recruter pendant quelques mois. Il „faudrait qu'un chef, entouré d'un personnel „convenable, fût chargé de l'organisation de „cette levée, de l'administration des subsides „qui lui seraient destinés et de la direction „des opérations, de concert avec les généraux „commandants des armées avec lesquelles elle „devrait agir. — Il est je crois hors de doute „qu'en s'y prenant bien, en rassurant le peuple „sur les vues de conquêtes à ses dépens, „qu'il pourrait soupçonner à la maison d'Au- „triche, le reste de la Suisse se joindrait „successivement à ce premier noyau, ce qui „augmenterait naturellement les dépenses en „proportion, mais présenterait le grand avan- „tage de favoriser un bouleversement en France; „car on ne peut disconvenir, que la révolution „de la Suisse ne soit un des forts leviers de „cette contre-révolution française, qu'on s'ac- „corde à envisager comme le seul moyen effi- „cace d'affermir la paix générale. Or non- „seulement la France a ainsi mis à découvert „la partie faible de ses frontières, mais elle „s'est aliénée le peuple qui la gardait, qui „n'ayant maintenant presque plus rien à perdre, „sera constamment prêt s'il est soutenu, à y „pénétrer en masse.

„Dans ma seconde supposition, qu'une rup-

„ture entre les puissances germaniques et la „France soit ajournée, il importe de se con- „server dans chaque district des intelligences „sûres, de bons officiers, ainsi que les vété- „rans de nos troupes étrangères, qui retirés „dans leurs foyers, seraient de ressource au „moment d'une prise d'armes. — Il serait non „moins essentiel, de former secrètement un „état-major bien composé, en militaires natio- „naux ou censés tels, à mettre en activité au „premier mouvement, car il ne faut pas songer „à donner à nos milices des supérieurs étran- „gers, et cependant se rappeler que nous „manquons d'officiers instruits et capables dans „cette branche, la plus importante sans contre- „dit. Loin de chercher à exciter les cantons „coalisés contre les autres, il est urgent de „maintenir l'harmonie à tout prix entr'eux, dans „la crainte que la moindre voie de fait de ce „genre, telle qu'il est de l'intérêt des Français „d'en provoquer, ne nous privât de l'ensemble „indispensable pour parvenir à d'heureux ré- „sultats: or pour parer à ce danger il est „plus pressant qu'on ne l'imagine, de travailler „la matière, prête à s'enflammer. Nous savons „d'ailleurs par expérience combien les délais „sont perfides. Mais si l'on agit, fût-ce même „avec de grands succès, quelle en sera l'issue

„pour nous? — Voilà je l'avoue, ce qu'il m'est „impossible de me figurer: aussi suis-je bien „éloigné de chercher à provoquer la guerre: „seulement, s'il en éclate une qui doive peser „sur notre pays, je désire vivement que mes „compatriotes, au lieu d'en souffrir passive-„ment, saisissent cette occasion de chasser les „troupes qui les vexent, et en s'unissant à „la cause des puissances alliées contre leur „ennemi commun, obtiennent d'avance la cer-„titude, que les succès de cette cause doivent „nous rendre notre indépendance et nous la „maintenir. — Mais toujours nous resterait-il „un grand espace à franchir, avant de recou-„vrer les avantages et le calme dont nous „jouissions et qui nous ont été ravis par la „plus atroce des agressions. — Aussi travail-„lerions-nous en ce cas, avec bien plus de „certitude à l'intérêt général, qu'au nôtre en „particulier.“

On me répondit: „Votre lettre a été ex-„trémement goûtée; elle a été chiffrée et „expédiée de suite. — On a *senti* que le „point important, est d'empêcher la guerre „civile en Suisse et d'arrêter s'il est possible, „toute explosion de la part des petits cantons. „Soyez assuré que si l'Empereur se met en „campagne, l'argent ne sera pas épargné pour

„soutenir les Suisses. Mais si l'Empereur ne „s'en mêle pas, on ne veut pas les exciter.

„S'il se fait quelque chose en Suisse, vous „serez seul chargé du travail.“

J'étais cependant loin de soupçonner, en écrivant d'abondance ces deux notices, qu'elles me lanceraient sur le théâtre et en quelque sorte dans les coulisses, où se meuvent les ressorts de l'intrigue et de la politique des cours, faveur que j'ambitionnais d'autant moins que je n'y avais nulle aptitude; au contraire, fatigué du genre d'occupation auquel je m'étais momentanément astreint, il me tardait de m'en secouer et de me dédommager d'une longue tension d'esprit, en me livrant à quelque dissipation.

Je me hâtai donc d'expédier M. Fauche à Berlin et à Londres, avec deux copies du Précis, l'une pour le roi de Prusse accompagnée d'une lettre respectueuse, lui présentant l'hommage des six pièces de canon, que j'avais déposées au château du pont de Thielle; l'autre pour le ministère britannique. J'exigeai du porteur officieux sa parole d'honneur, que ce manuscrit ne serait pas imprimé sans que je l'eusse retouché, car j'en sentais les défectuosités et me suis amèrement reproché depuis, de n'avoir eu, ni la force de le corriger avant

de m'en dessaisir, ni ce qui aurait peut-être mieux valu, le courage de l'anéantir. — Le succès qu'il eut en Angleterre, loin de les atténuer, a sérieusement augmenté mes regrets de sa publicité prématurée.

CHAPITRE XII.

Avril — Juin 1798.

Perspectives diverses d'emplacements pour moi. M. de Prescy. L'avoyer de Steiguer m'appelle à Munich. Conférences à Lindau, Brégenz et Wurzach. Mon séjour á Munich. Arrivée à Vienne avec l'avoyer.

La beauté du pays et la saison favorisant mes projets de courses, je débutai par aller à Arbon en Thurgovie, conférer avec M. de F. de mon intention de vouer mon fils au commerce, seule ressource qui me parût alors propre à remplacer celles dont notre révolution le privait. — Delà je poussai à St. Gall, où il n'y avait point encore de troupes françaises;

j'y puisai quelques notions sur les dispositions des cantons voisins, mais il aurait été imprudent dans ma situation, d'y séjourner assez pour les approfondir: je revins donc à Constance et y trouvai une invitation du comte *Darletti* (Prescy) de me rendre chez lui; M. d'André m'y conduisit. Le héros de Lyon me reçut avec cérémonie et ne répondit pas à l'idéal que je m'en étais fait: vieux soldat, brave et digne homme, son rôle et son importance diplomatique contrastaient avec la rondeur des formes nobles et simples de son premier métier. — Il proposa l'érection pour la Suisse d'un *travail* qui serait distinct et cependant annexé à celui du roi; on m'en expliqua le mécanisme, les convenances, la marche, les moyens à mettre en œuvre, objets sur lesquels je reviendrai, et on me pressa d'en prendre la direction: je me réservai de consulter à ce sujet M. l'avoyer, duquel je reçus immédiatement après cette conférence, une lettre affectueuse datée d'Ulm, me prévenant qu'il m'avait désigné au roi de Prusse comme chef d'un corps suisse, s'il plaisait à S. M. d'en prendre un à son service.

Une personne digne de foi, me fit proposer en même temps de me rendre à Francfort, pour y traiter de la levée d'un régiment avec

l'agent accrédité d'une puissance étrangère, ce dont je m'excusai; car en y acquiesçant j'aurais agi contre mon principe, de ne pas m'isoler des intérêts de ma patrie, d'ailleurs je savais déjà le sort de ma note au commissaire anglais, et que M. de Blanc avait envoyé à Vienne celle que je lui avais adressée.

J'avais donc tout-à-coup selon l'expression vulgaire, plusieurs cordes à mon arc, aussi le baron de Castelnau, qui je crois m'était sincèrement attaché et auquel je me confiais, m'annonça-t-il un rôle brillant si je savais tirer parti des circonstances, captiver la faveur, esquiver l'envie, en un mot devenir un personnage. — Malheureusement je manquais de ce qu'il faut, et ne tardai pas à me convaincre qu'à moins d'être né souple, intrigant et doué de beaucoup d'esprit, on n'acquiert pas à 30 ans, la dextérité indispensable à se frayer une route et à se maintenir dans le dédale du grand monde, où pour peu qu'on ait l'air d'occuper une place, le simple bon sens aidé de droiture et de probité, tourne d'ordinaire à piège. Cependant mon nouveau mentor étaya ses prédictions de tant d'arguments spécieux, qu'il m'enfla de l'espoir, d'offrir au moins à ma femme un équivalent des sacrifices nombreux qu'elle avait faits pour moi, et même de devenir

bientôt utile à mes compatriotes, aussi résistai-je à ses tendres sollicitations de chercher à obtenir la liberté de rentrer dans mes foyers.

Une réponse de M. l'avoyer mit fin le 6 Mai à l'oiseuse vie que je menais depuis quinze jours. Il m'engageait à adhérer aux propositions de MM. de Prescy et d'André, et m'appelait à Munich.

De son côté M. de Blanc, tout en s'accusant de supercherie pour me faire connaître disait-il, du baron de Thugut l'homme alors tout puissant de la monarchie, m'annonça, qu'il lui avait transmis la lettre qu'il m'avait demandée, et que son contenu ayant été pris en considération, j'allais être appelé à Vienne, où l'on désirait que M. l'avoyer se rendît et que je l'accompagnasse. — Je vis ainsi une partie des prédictions du baron de Castelnau s'accomplir, je compris qu'une nouvelle carrière pourrait incessamment me mettre à même de devenir utile à mon pays, à mes compagnons d'exil et naturellement aussi à ma famille. Je regrettais de n'avoir pas les talents propres à bien remplir cette vocation.

Ayant recommandé mon camarade convalescent à mes amis, je partis comblé de leurs bontés et de leurs soins : plusieurs d'entr'eux m'accompagnèrent à Ueberlingen où je devais

m'arrêter, et contribuèrent à l'agrément ou aux facilités de mon voyage. — J'avais de l'argent et n'en demandais à personne; j'acceptai néanmoins 50 louis qui me furent remis à Ueberlingen pour frais de route de la part du commissaire anglais, lequel m'envoya en même temps un crédit de 1000 livres sterling en faveur de M. l'avoyer, qu'on priait d'en user à son gré, en l'assurant que ce crédit serait renouvelé à sa réquisition, où qu'il se trouvât. Je cite ce fait comme honorable à la générosité britannique.

J'arrivai le 10 Mai à Munich: mon émotion en me retrouvant auprès de notre digne avoyer, serait difficile à dépeindre... je ne l'avais pas revu, depuis les paroles mémorables qu'il m'avait adressées à l'hôtel de ville à Berne. — Il daigna me témoigner de la joie de mon arrivée; je lui rendis compte de ma conduite; il en parut satisfait et m'exhorta à m'occuper sérieusement du travail projeté pour la Suisse; j'y mis la condition que ce serait sous ses auspices. — Il m'introduisit auprès du comte de Rumfordt premier-ministre de l'Électeur, et voulait me faire présenter à la cour: n'y voyant aucune utilité, je m'en excusai; d'ailleurs je me figurais que l'espèce de lâcheté qui avait précédé et hâté notre catastrophe, devait avoir jeté de la

défaveur sur nous dans l'opinion des étrangers, et quoique j'eusse individuellement éprouvé le contraire, j'avais peine à surmonter la contrainte que me donnait cette fâcheuse supposition. — J'appréciai d'autant mieux la considération dont je vis notre vénérable chef entouré. — Nul de ses compatriotes ne l'avait encore abordé, depuis l'époque de nos malheurs; peut-être ai-je été redevable à cette circonstance, de la bienveillance particulière et de la confiance, dont il m'a honoré jusqu'à sa dernière heure.

Appelé par le roi de Prusse à Berlin, il s'y serait rendu directement si le baron de Thugut ne l'eût fait prier de passer à Vienne, ce dont il n'avait nulle envie, ne comptant ni sur des secours efficaces, ni sur la loyauté de ce cabinet à notre égard: il se résolut pourtant à ce qu'on exigeait de lui et me fit promettre de l'accompagner. Il voulut auparavant se rapprocher de nos frontières, pour y recueillir des renseignements certains sur les dispositions ultérieures des cantons démocratiques, qui commençaient à fléchir sous le nouvel ordre de choses, et sur celles du pays des Grisons, dispositions qui devaient en quelque sorte être le thermomètre des opérations à concerter.

Le lendemain au lever du soleil, S. Ex. me conduisit au jardin Anglais; nous montâmes au kiosque qui le domine: là, sans autres témoins que les oiseaux qui voltigeaient sur les branches qui l'ombragent, ce vieillard respectable s'assit et se penchant vers moi, donna un libre essor aux sentiments amers, que les calamités de notre patrie avaient concentrés dans son âme.... Là, éloignés et proscrits, nous jurâmes d'un commun accord, de nous consacrer au salut de cette patrie asservie, de nous dévouer à sa délivrance; lui, d'y sacrifier les restes de sa belle carrière et moi, de trop-faibles moyens.... Quelques larmes versées dans un silence expressif, furent le sceau de ce pacte ignoré, dont le souvenir a plus d'une fois compensé les injustices ou les torts qui m'advinrent, et m'aurait tenu lieu de récompense, si j'avais été assez heureux pour en mériter....

Je fis alors à cet illustre chef l'offrande de la minute de mon ouvrage; en le feuilletant, ses yeux s'humectèrent: „Oui, dit-il, Dieu m'a „refusé la grace de mêler ma cendre à celles „de mes pères.... Peut-être permettra-t-il „que nous recouvrions un jour le sol où elles „reposent.... Que cette espérance du moins „nous soutienne et nous guide!...“

Avant de terminer ce douloureux et consolant entretien, j'arrachai de son extrême modestie l'aveu des incidents miraculeux, qui en nous le conservant, l'avaient frustré de son désir d'abréger glorieusement une vie, qui à ses yeux, n'était plus qu'un fardeau.

On nous servit à déjeuner, nous parcourûmes ensuite quelques parties de cette vaste enceinte, naguère inculte et marécageuse, que le comte de Rumfordt avait convertie en de belles et riches plantations; ajoutant ainsi à la salubrité de la capitale, fournissant de l'ouvrage à la classe indigente, il avait augmenté la masse des subsistances et suggéré à plus d'un riche propriétaire, l'idée des progrès en agriculture dont ce pays donne maintenant l'exemple. Il avait également amélioré le sort de l'armée, tout en la rendant moins onéreuse à l'état, et secouru efficacément les pauvres, par l'exécution de plans aussi ingénieux que philantropiques, qui ont servi de modèles en tant d'autres lieux pour soulager ou prévenir la misère. Néanmoins ce ministre dont le désintéressement était notoire, et auquel la Bavière aurait dû élever des autels, a été contraint par une ingrate et jalouse malveillance, d'abandonner le pays, où pour toute rétribution, il s'était choisi une humble sépulture.

Je retournai le 15 par Brégenz et Lindau à Ueberlingen, annoncer aux personnes qu'il désirait voir, la prochaine arrivée de M. l'avoyer. MM. de Prescy et d'André pour lui éviter une partie du chemin, allèrent à sa rencontre à Wurzach.

Le 21 Mai l'avoyer arriva à Lindau, accompagné du commissaire britannique Talbot, que ses instructions lui subordonnaient à certains égards; le bourgmestre de Weiss de Zurich s'y trouva, mais éluda de prendre part à aucune mesure énergique; tout en déplorant la révolution, dont il était lui-même une des premières victimes, il n'aspirait qu'à rentrer paisiblement dans ses foyers, faiblesse que justifiait peut-être l'indigne traitement qu'essuyait alors le brave Landammann Aloïs de Reding, qui après avoir vaillamment combattu à la tête des Schwytzois ses compatriotes, s'était vu réduit, pour se soustraire à leurs poursuites, de réclamer la protection du général Schauenbourg; exemple malheureusement plus triste que rare, de l'ingratitude et de l'inconséquence humaine, surtout dans les gouvernements populaires, mais qui en cette circonstance, paralysait un des hommes les plus importants au salut de la chose publique.

Une conférence à Brégenz eut le même

résultat, nul des principaux fugitifs d'Uri, Schwytz, Appenzell, Zug et Unterwalden, qui s'y réunirent à nous, ne voulut s'engager à rien qui pût compromettre sa personne ou sa famille. — En revanche le lieutenant-général baron de Salis-Marchlins, retiré à Feldkirch depuis notre révolution, insista sur l'importance de faire occuper sans délai le pays des Grisons par des troupes autrichiennes, soit afin de le préserver de l'influence française, soit pour asseoir la base sur laquelle opérer dans les petits cantons, quand il en serait temps. On convint en conséquence de presser le cabinet de Vienne d'agir dans ce sens, comme son propre intérêt semblait le requérir.

En partant de Brégenz le 24, nous passâmes à Wangen petite ville impériale, dont la position isolée me décida à m'y fixer à mon retour de Vienne. — Nous arrivâmes le soir à Wurzach et y restâmes deux jours avec MM. de Prescy, d'André et leur suite. Le premier m'exhorta à suivre M. l'avoyer dans les cours où il serait appelé: le second plus délié et mieux instruit, m'avertit des pièges à éviter, en agissant pour notre commune cause, certain, disait-il, que la vénalité avait acquis des affidés aux révolutionnaires, dans les divers dicastères de presque tous les cabinets de

l'Europe, ce qui exigeait beaucoup de circonspection de notre part, même à Vienne.

A ces graves discussions, succédèrent bientôt des propos d'un genre plus gai, plus animé, surtout plus analogue à l'esprit des chevaliers français qui entouraient le défenseur de Lyon: à leur tête se faisait remarquer le baron de Saint-Cristol, vieux gentilhomme du Languedoc, d'une franchise acerbe et peu courtoise, mais qui avec une poignée de paysans avait attaqué et chassé la garnison républicaine du Pont St. Esprit. — Maître de la place et de quatre pièces de canon, ses gens l'abandonnèrent: les patriotes reparurent; quatre volées de mitraille dont il les salua, leur donnant à penser qu'ils avaient à faire à trop forte partie, ils se retirèrent, tandis que ne pouvant recharger ses pièces à lui seul, il profita du moment pour se travestir, et sous la sauvegarde d'un troupeau de porcs qu'il conduisait, traversa le Dauphiné, la Savoie, passa en Suisse, et de là à l'armée des princes, s'y distingua à l'affaire de Biberach, où pour agir plus à l'aise, il avait ôté son habit: le duc de Bourbon offensé de cette liberté, le tança, surquoi le baron avec la vivacité de son pays, montrant au prince les manches de sa chemise noircies de fumée et percées de balles, lui cria: „Mon-

„seigneur, cet uniforme là vaut je crois bien „le vôtre...“ repartie dont le piquant à-propos ne le mena pas à la fortune.

Le comte souverain de Wurzach de l'ancienne maison de Truchsess, nous fit accueil. Son fils, homme de mérite et déjà marié, devint deux ans plus tard la victime d'une cruelle méprise: des troupes françaises occupaient le château, des hussards hongrois les y surprirent et prenant le jeune comte pour un ennemi déguisé, le sabrèrent aux yeux de sa femme et de son père!... Les environs de cette belle résidence étant dénués d'arbres fruitiers, j'en demandai la raison: on me dit que c'était pour maintenir la salubrité de l'air. Ce ridicule préjugé a dès-lors disparu, et ce pays s'est enrichi d'une branche de production, qu'il tirait depuis longtemps à grands frais de la Thurgovie.

M. l'avoyer, ayant réglé quelques points importants avec le commissaire britannique et l'agence royale de France, retourna à Munich. Il daigna prendre place dans ma calèche, et tandis qu'il comparait les fertiles plaines de la Souabe à nos montagnes, je méditais en silence, sur le contraste du rôle qu'il remplissait naguère et de la situation précaire à laquelle il était maintenant réduit... J'aurais voulu adoucir

au moins par des attentions et des égards, ce que sa course avait de fatigant et de pénible, privé des commodités que son âge et sa débile santé auraient rendues indispensables à tant d'autres; mais il supportait ces privations avec tant de philosophie, que je ne pouvais que l'admirer et me taire.... Ne laissant apercevoir ni humeur, ni exigence, tout lui paraissait bon ou suffisant. — Une infirmité douloureuse lui faisait cependant désirer d'accélérer son arrivée à sa destination.

Durant ce second séjour à Munich, j'y formai plusieurs relations, nommément avec le baron de Verger de Delémont, aide-de-camp du comte de Rumfordt et Suisse dans l'âme. Je lui eus l'obligation de voir en détail l'établissement des pauvres, d'assister à l'heure de midi à la distribution d'une nourriture saine, abondante et proprement servie, qui alimentait des centaines de nécessiteux, dont la vanité même avait été prévue et menagée, par la facilité accordée aux externes de faire chercher leur repas sans se nommer, et cela contre un jeton acheté de l'institut, au modique prix de six kreutzer, qui leur procurait un bon potage, une tranche de bœuf succulant, une portion de légumes et un morceau d'excellent pain bis. — J'examinai avec non moins d'intérêt les divers

ateliers de cet admirable hospice, qui fournissait à l'armée du bon drap de plusieurs qualités, des toiles fines et grossières, des tricots en laine, des chemises, des bas, des guêtres, des gants, des bonnets, des casques, des capottes, des bottes, des souliers, outre ce qui tient à l'armement et à l'équipement de l'homme et du cheval.

Ces divers objets se fabriquaient avec la plus industrieuse économie, par exemple des milliers de douzaines de boutons, se faisaient avec de la buffléterie de rebut ou de vieilles semelles. — On vendait de ces articles aux particuliers ou à l'étranger, en gros et en détail, avec un bénéfice de 5 % au profit de l'établissement, qui ne pouvait suffire à toutes les demandes et se soutenait ainsi par lui-même, tout en utilisant un grand nombre d'ouvriers, qui auparavant languissaient la plupart dans la fainéantise et le besoin, et qui dans ce centre d'activité, avaient tous l'air de la satisfaction et du bien-être. Mais il est dur d'avoir à convenir, que cette belle fondation tombée dès-lors en désuétude, si elle a été respectée par les Français républicains ennemis et victorieux, a été pillée par les chasseurs nobles de l'armée de Condé, alliée et censée protectrice de la Bavière.

Je visitai avec mon guide officieux l'école militaire, dirigée par un de nos compatriotes; elle se divisait en enfants nobles, et en enfants de soldats, différant entr'eux de table et de vêtement, distinction défectueuse selon moi pour la première de ces deux classes, mais utile à la seconde, uniquement destinée à fournir des sous-officiers instruits aux différentes armes.

Ce qui me parut révoltant à Munich, c'étaient des processions religieuses venant journellement de la campagne en ville, et s'y terminant par de bruyantes et honteuses orgies, auxquelles le bas-clergé et entr'autres les ordres mendiants, participaient publiquement.

La bonne compagnie en revanche et les femmes plus particulièrement, offraient beaucoup de ressources au voyageur de mise. — Le comte de Seiler, ministre d'Autriche, fit à M. l'avoyer un accueil distingué, sa maison nous fut ouverte, ce dont nous profitâmes peu: ayant reçu une invitation réitérée de se rendre à Vienne, M. de Steiguer se disposa à partir; il me chargea des préparatifs du voyage, de concert avec M. B. de K., riche fabriquant bâlois, auquel ses principes ostensiblement anti-français, avaient attiré des vexations de ses concitoyens; exilé et se trouvant à Munich, il

désira nous accompagner. — Mme de Steiguer était naturellement la personne à choyer le plus dans les arrangements à prendre: femme d'esprit et de sens, mais d'une humeur un peu chagrine, il lui en coûtait beaucoup de renoncer dans un âge avancé, à des habitudes jusque-là circonscrites dans l'intérieur de son ménage et de sa coterie; de se plier aux nombreux inconvénients d'une vie ambulante, qui lui était d'autant plus contraire, que l'extrême simplicité de ses goûts ne coïncidait ni avec le penchant de son mari pour la représentation, ni avec sa libéralité. Cependant la meilleure harmonie régnait entr'eux; admis à leur intime confiance, je ne la vis pas un instant altérée. — Si Monsieur se permettait une légère raillerie sur la disposition de Madame, à fronder ou à dédaigner ce qui différait des usages bernois, prototype à ses yeux des convenances en tout genre, elle recevait ses avis avec déférence. Religieusement soumise à son sort, elle considérait son émigration forcée, comme une pénitence à laquelle il fallait se résigner.

Nous partîmes le 1er Juin: M. l'avoyer dans sa berline; j'eus la sottise d'accepter une place dans la calèche de M. B., ignorant à quel point elle était encombrée de victuailles et de superfluités; car cet honnête homme qui se donnait pour

l'être le plus simple et le plus facile à vivre, était au contraire sous une enveloppe bénigne, un épicurien consommé: douillet, minutieux, gourmand, doucereux et emporté; aussi me repentis-je bientôt de notre association; quoiqu'il fût d'ailleurs bon humain, complaisant et serviable.

Sauf quelques mésaventures, notre voyage se termina sans accident. — La partie de la Bavière que nous avions traversée, était alors médiocrement cultivée; le paysan y paraissait heureux. — Depuis Braunau place frontière autrichienne, le pays avait un autre aspect, la campagne mieux soignée, plus variée; les villages plus rapprochés, plus beaux, les villes entr'autres Wells et St. Polten bien bâties, donnaient à cette contrée un air de prospérité, qui rappelait les meilleurs districts de la Suisse allemande.

Si en avançant on apercevait une augmentation de mouvement, rien cependant ne dénotait l'abord de la métropole d'une aussi grande monarchie; ni alignements d'arbres, ni trottoirs, ni la tenue qui caractérise les chaussées royales: seulement à la descente d'une colline boisée à deux lieues de Vienne, on en découvre les clochers, puis Schœnbrunn, belle maison de plaisance bâtie par l'impératrice Marie-Thérèse

près des Lignes, enceinte élevée à la hâte à l'approche des Turcs en 1683, et dont les vestiges forment encore la limite extérieure des faubourgs, où nous entrâmes le 4 au soir, d'assez bonne heure pour juger et de leur splendeur, et de la disproportion de leur vaste étendue à celle de la ville qu'ils entourent.

CHAPITRE XIII.

Juin 1798.

Accueil fait à l'avoyer de Steiguer à Vienne. Le général Holzé. Le baron de Thugut. Conférences et extraits de mémoires sur la Suisse. Leur résultat. On me charge du travail pour la Suisse.

La difficulté de se loger en arrivant à Vienne, nous ayant contraint de nous disperser au premier moment, nous nous réunîmes le lendemain dans un hôtel garni, où M. l'avoyer fut d'abord complimenté de la part du baron de Thugut, par le conseiller aulique Jean de Müller, auteur de l'histoire des Suisses, et reçut immédiatement la visite du chevalier

Edden, ministre d'Angleterre, du prince abbé de St. Gall, du baron de Dalberg coadjuteur de Mayence et de Constance, et du lieutenant-général prince Frédéric d'Orange, qui tous lui témoignèrent infiniment d'intérêt pour la Suisse, et individuellement beaucoup d'égards.

Introduit par M. l'avoyer auprès des personnages les plus considérables de cette cour, ils me traitèrent avec une prévenance et une cordialité qui me mirent à l'aise et dont je fus touché, comme d'une preuve de leur indulgence. — Recommandé par ma femme à la comtesse de Rumbek, sœur du comte Louis de Cobentzl, elle me reçut avec autant de bonté que de grace. — Sa maison était alors le point de réunion de plusieurs émigrés français de haut parage, dont le vif et spirituel enjouement s'il m'amusait comme spectacle, ne sympathisait guère avec l'état de mon âme.

Toutefois ces diverses relations en me plaçant dans une situtation neuve, étendirent et rectifièrent mes idées; me donnèrent un aperçu de la manière souvent bizarre, dont les affaires politiques les plus essentielles se manient et se traitent; me mirent à même de distinguer ce qui constitue ce vernis exclusif aux gens de cour, ce mélange et cette alternative d'un cérémonial d'étiquette que la règle prescrit en

ce qui tient à la représentation, et de cette urbanité bienveillante que les grands portent d'ordinaire dans la société privée. Là libres de gêne et de contrainte, déposant leurs prérogatives, la distance des rangs momentanément effacée, admet cette liberté aisée, cette familiarité de bon goût, cette facilité de commerce qui sans prétentions apparentes, est l'école du bon ton et de cet art qu'on appelle le savoir-vivre, auquel chacun aspire plus ou moins et dont tant de gens s'éloignent, en croyant y atteindre par les formes, ou par les airs d'une sotte importance.

Il n'est guère que deux exceptions où ce dernier faible se tolére, où le public pardonne à l'individu de s'élever pour ainsi dire sur un piédestal, afin de captiver mieux l'attention et les suffrages: l'homme dont les actions d'éclat honorent la patrie, et le riche qui use avec largesse de son opulence. — Là, c'est le noble respect qu'inspire une gloire bien acquise, ici en échange, le vil hommage d'un égoïsme parasite.

L'embarras du début surmonté, le séjour de Vienne me parut charmant: introduit dans les premiers cercles et dans ceux du second ordre, prenant part aux distractions des uns et des autres, je m'amusais de ce tableau

mouvant également instructif et agréable et m'en serais peut-être détaché avec peine, si j'en avais contracté une plus longue habitude. Cependant la réflexion me ramenait toujours à préférer l'obscure félicité qui m'avait été ravie, et si parfois une pensée d'ambition se glissait dans ma tête, bien vite mon cœur la désavouait, me retraçait mon isolement de mes proches, ajoutait à mon désir de les rejoindre et me montrait ce bonheur-là, comme une récompense suprême lorsque j'aurais acquitté mon tribut de patriotisme, en accomplissant le vœu de seconder jusqu'au terme, les efforts que s'était généreusement imposés le chef qui daignait m'adjoindre à ses travaux.

Dès l'arrivée de M. l'avoyer à Vienne, il y eut sous sa présidence, des conférences journalières entre le prince abbé de St. Gall, le coadjuteur de Constance, le conseiller de Müller et le ministre d'Angleterre, qui s'ils étaient mûs par des intérêts différents, s'accordaient à désirer la restauration de la Confédération helvétique, et à considérer sa participation à une nouvelle guerre contre la France, comme essentielle à la cause générale et indispensable à la sienne propre.

On discuta les moyens à mettre en œuvre, on convint qu'il fallait obtenir du cabinet

autrichien, qu'il fît promptement occuper le pays des Grisons, qu'un corps de ses troupes fût stationné près de nos frontières, pour appuyer notre peuple quand les circonstances lui permettraient de se soulever; que ce corps fût sous les ordres de notre compatriote le lieutenant-général Hotzé et que celui-ci fût également autorisé par sa cour, à prendre le commandement des levées suisses qui s'organiseraient à l'aide des subsides que l'Angleterre promettait. Cet officier-général étant en disgrace et absent, il fallait commencer par chercher à se mettre en rapport avec lui et s'il adoptait nos plans, obtenir son rappel du ministre baron de Thugut, de qui dépendait l'exécution des autres mesures projetées. — On se flattait d'y réussir par l'entremise de M. l'avoyer, mais quoiqu'on l'assurât de la déférence qu'aurait ce ministre pour ses idées et pour ses vues, il ne consentit qu'avec peine à lui demander une audience, persuadé me dit-il, que malgré ses protestations du contraire, il était opposé à une rupture avec la France; qu'il éviterait par conséquent toute déclaration qui pût le compromettre et se restreindrait à des assurances vagues. Résolu à user de son côté de la même circonspection, il prévoyait que cette entrevue, au lieu des

résultats importants qu'on en attendait, se réduirait à des civilités réciproques et effectivement il en fut ainsi.

Les personnes qui l'avaient ménagée et qui en attendaient le plus, affligées de son insignifiance, l'attribuèrent à l'obstination de M. de Steiguer, de ne faire au baron de Thugut aucune ouverture qui lui fournît le prétexte d'entrer en matière : je tâchai vainement de le disculper à leurs yeux, en exposant ses motifs. — On m'offrit alors de suppléer à cette démarche infructueuse, en me mettant en contact avec le ministre, ce dont je m'excusai. — Cela n'empêcha pas qu'il me fit assurer de sa bienveillance et voulut, que je joignisse un mémoire relatif à la partie militaire, à celui qu'il avait prié M. l'avoyer de lui fournir sur la situation politique de la Suisse.

Malgré la prévention invariable de ce dernier, que nous n'avions rien à attendre d'un profond et rusé diplomate, qui ne visait selon lui qu'à se maintenir en place, en flattant les dispositions pacifiques de la cour et du public et ne voulait qu'en imposer par des démonstrations en notre faveur, aux gouvernements d'Angleterre et de Prusse mécontents du traité de Campo-Formio : démonstrations qu'il saurait faire tourner à son profit en provoquant en

Suisse des mouvements propres à y causer une diversion quelconque, si comme on le craignait à Vienne, la France recommençait brusquement les hostilités; malgré ces diverses considérations, M. l'avoyer rédigea le mémoire qu'on lui avait demandé et m'intima d'en faire autant.

Je me disposais à partir pour Hambourg, dans l'espoir d'y atteindre le général Hotzé prêt à passer en Angleterre, lorsqu'un hasard m'apprit qu'il venait d'arriver sous un autre nom dans un des faubourgs; je fus incontinent le trouver et lui déclarai franchement la mission dont j'étais chargé auprès de lui; il en parut surpris et soupçonna, que c'était le but pour lequel il avait été appelé, avec injonction d'observer un stricte incognito. Il goûta nos idées sur la Suisse et m'affirma qu'il était prêt à se dévouer pour elle: notre liaison se cimenta bientôt et n'a presque pas varié.

Le général fut appelé ce jour-là chez le baron de Thugut, qui l'entretint de choses vagues, de nature à lui faire présumer, qu'on lui destinait le commandement de l'armée du Tyrol, comme un dédommagement de celui de l'armée de réserve, qu'on avait eu la faiblesse de lui retirer, pour complaire à l'ambassadeur français. — Mais dès le lendemain un billet

de M. de Thugut lui apprit, qu'il s'agissait de le charger de réorganiser l'armée napolitaine, en le revêtant d'une grande autorité et avec un traitement considérable, tout en conservant son rang et sa solde au service de l'Empereur.

Le général m'en instruisit immédiatement, ainsi que de sa répugnance à accepter un emploi, qui bien que brillant et honorable, l'empêcherait d'être utile à son pays. — Mais la crainte de blesser par un refus, un ministre habitué de longue main à parler en maître, et de perdre peut-être par là l'espoir de rentrer en activité, ce qui eût été un obstacle plus grand encore à son vœu de s'unir à nous, le retint en suspens.

En attendant les deux mémoires demandés et que j'insère ici, furent remis ensemble; on les crut sortis de la même plume: cette preuve de l'identité de mes idées sur ce sujet avec celles de M. l'avoyer, me fut infiniment précieuse et me suggéra plus de confiance en mes forces, ce dont j'avais chaque jour plus besoin.

Mémoire de l'avoyer de Steiguer à S. M. l'Empereur et Roi.

„La paix de Westphalie avait reconnu „l'indépendance de la Suisse et toutes les „puissances l'avaient garantie dans les traités

„subséquents qui fixèrent le droit public de „l'Europe.

„Sans autre désir, que celui de conserver „ses possessions territoriales et la paix avec „tous ses voisins, auxquels elle servait réci- „proquement de boulevard dans les fréquentes „guerres qui s'élevaient entr'eux, la Suisse „jouissait paisiblement des fruits de sa modé- „ration et d'une sage neutralité, lorsque l'hor- „rible révolution qui étend ses ravages de „contrée en contrée, menaçant l'Europe entière „d'une subversion prochaine, est venue l'en- „gloutir comme tant d'autres états.

„Les traités les plus solennels qui subsis- „taient depuis plusieurs siècles, les relations „les plus amicales toujours entretenues avec „soin par les états de la Suisse, une neutra- „lité religieusement observée, les assurances „les plus fortes du constant désir du gouver- „nement français, de maintenir sa bonne har- „monie avec les cantons, assurances données „en toute occasion par ses ministres et ses „agents en Suisse, ne purent la garantir de „l'agression la plus injuste et la plus perfide- „ment combinée. Exemple effrayant pour tous „les gouvernements et tous les peuples, aux- „quels cette agression annonce, que les droits „les plus sacrés entre les nations, sont nuls

„aux yeux de ceux qui gouvernent la France „et qui n'existent qu'en portant dans toutes les „parties du globe l'anarchie, la destruction de „l'ordre social, l'athéisme et tous les crimes; „ne voyant dans les traités les plus saints, „les engagements les plus solennels, que des „hochets, dont on amuse les profanes qui ne „sont pas à la hauteur des grands principes...

„Que les malheurs d'un peuple paisible, heu- „reux et tranquille mais trop confiant, puissent „enfin convaincre tous les Souverains, tous les „Gouvernements, toutes les nations, que leur ré- „union seule, pourra les préserver des atteintes „du monstre qui les menace tous également, „et qui en les divisant, se propose de les „dévorer successivement tous.

„Placée entre l'Empire germanique, l'Italie „et la France, la Suisse offrait par sa position „les moyens les plus propres à la révolution „d'exécuter ses plans destructeurs, qui em- „brassent le monde entier et dont le terme „ne sera, que la chute du dernier des trônes, „l'extinction de la religion et la dissolution de „l'ordre social qu'elle protège. Sa possession „lui assurait l'empire de l'Italie, assujettissait „la haute Allemagne à ses volontés, et ouvrait „de nouveaux passages à ses armées dans „les états héréditaires de S. M. Impériale.—

„Cerné de tous les côtés, le roi de Sardaigne „allait cesser de compter parmi les Souverains „de l'Europe.

„Les Français pouvant enfin se flatter, après „l'avoir corrompu, d'associer encore un peuple „nombreux et guerrier à leurs entreprises et „à leurs crimes, tous les moyens révolution-„naires réduits en système par eux, avaient „dès-longtemps été mis en pratique, pour „s'assurer cette conquête. — Jalousie entre les „états, division entre les gouvernants; soup-„çons et mécontentements répandus parmi les „peuples; toutes les passions mises en jeu, „enfin la corruption et la terreur, paralysèrent „les principaux moyens de défense et rendirent „inutiles le zèle, l'ardeur, la fidélité et le „courage des populations. — C'est ainsi que „la Suisse a passé si subitement, de l'état le „plus florissant à la plus humiliante servitude. „On ne saurait douter qu'un peuple accoutumé „à des lois douces, à un gouvernement pater-„nel, ne soit toujours prêt à faire les plus „grands efforts pour recouvrer sa liberté et „son ancienne existence. — Mais ces efforts „seront vains, ne feront que river ses chaînes „et hâter le dernier période de sa destruction, „s'ils ne sont puissamment appuyés et soutenus. „S. M. l'empereur et roi, le plus proche et

„le plus puissant de ses voisins, est le seul „Souverain, dont elle puisse attendre des „secours actifs et son rétablissement dans ses „anciens droits. Elle ose les espérer avec „d'autant plus de confiance, que S. M. a daigné „en toute occasion, et encore dernièrement „par la neutralité qu'elle lui accorda si gra- „cieusement, lui donner les plus fortes preuves „de sa haute bienveillance et de l'intérêt gé- „néreux qu'elle prenait à sa conservation. La „sûreté même des états héréditaires de S. M., „celle de l'Empire et de l'Italie, semblent „comme il a été dit ci-dessus, se réunir, pour „donner plus de poids et de force aux prin- „cipes de convenance et de politique qui „exigent, que pour ne pas exposer l'Europe „au danger le plus imminent, on ne laisse pas „la Suisse au pouvoir des Français. — Ce „serait une funeste illusion que de se repré- „senter la Suisse, comme n'ayant fait que „changer de constitution, en réunissant les „divers états de la Confédération helvétique „en une seule république, qui en concentrant „ainsi ses forces, conserve son indépendance „et sa souveraineté, sous un régime plus ana- „logue à celui de la république française, et „plus propre à entretenir la paix entre les „deux nations. Plus on examine cette nouvelle

„constitution donnée à la Suisse, plus on se „convaincra qu'elle l'assujettit bien plus sûre- „ment, que ne l'aurait fait le nom odieux de „conquête. — Les administrateurs et les direc- „teurs, auxquels toute la puissance est confiée, „pris parmi ce qu'il y a de plus vil et de plus „corrompu, n'ont de pouvoir réel, que celui „que leur délégue le directoire de la répu- „blique française, et l'exercent sous l'inspec- „tion d'un commissaire, revêtu d'un caractère „imposant. Finances, force armée, système „politique et pouvoir exécutif, tout est donc à „sa disposition et à celle de ses commettants. „Ce pays, jadis le boulevard des nations voi- „sines, devient par sa constitution même, plus „dangereux peut-être pour elles, sous le nom „de république indépendante, qu'il n'eût pu „l'être comme simple province ou département „de la France. — Les secours que la Suisse „demande aujourd'hui à S. M. Impériale, de- „viennent donc chaque jour plus urgents, si „l'on veut la sauver.

„Après avoir exposé la situation présente „de la Suisse, ainsi que les motifs qui peuvent „intéresser S. M. Impériale et les puissances „occupées des destinées de l'Europe, à son „rétablissement; on doit mettre sous les yeux „de S. E. M. le baron de Thugut, les moyens

„les plus propres à l'effectuer. Le premier „sans nul doute, est de s'assurer du pays des „Grisons et de l'Engadine: en occupant les „passages qui y mènent, on couvre le Tyrol, „on assure les opérations des armées impé- „riales en Lombardie, et l'on empêche les „Français de se porter dans le Frioul. — „Maître de l'Engadine et de la Brégaglia, on „l'est des passages qui communiquent au St. „Gotthard, à la Furca, et jusque dans les „montagnes de la Haute-Savoie.....

„On se rapporte sur cet objet, au mémoire „qui accompagne cet exposé; mais on ne peut „se dissimuler, que si les Français prévenaient „les troupes impériales dans les Grisons et „l'Engadine, tous les avantages mentionnés „tourneraient en leur faveur....

„Un second moyen non moins nécessaire, „pour délivrer la Suisse et en chasser les „Français, sera de diriger les premiers mou- „vements des Suisses, de les organiser et de „les faire agir de concert avec les troupes de „S. M. Impériale employées aux frontières. „Il faudra pour cela que des écrits y pré- „parent les esprits, et qu'au moyen de cor- „respondances qu'on établira dans toutes les „parties de l'intérieur, on y fasse passer les „instructions nécessaires. Ce doit être l'objet

„d'un travail réfléchi, qui ne peut guère se „faire que sur les lieux, ou au moins sur les „frontières, où il faudra placer à cet effet des „personnes sûres, en ne confiant qu'à une „seule, la totalité du plan et les noms des „agents correspondants ou employés. — Les „fonds nécessaires pour activer le tout, doivent „être l'objet d'une négociation particulière, soit „pour en déterminer la somme, soit pour le „mode de les percevoir et de les employer.

„Mais si la paix se fait, quel sera le sort „de la Suisse? On ne se permet aucune réflexion „à ce sujet: comme il n'existe plus de Suisse, „que sous un nom mensonger, dans les écrits „d'un soi-disant Directoire helvétique et les „proclamations de quelques généraux ou com- „missaires français, elle ne peut qu'attendre „avec soumission ses futures destinées, de „la volonté des puissances contractantes et en „particulier de la puissante protection de S. M. „impériale et royale.... Il serait sans doute „heureux pour les états helvétiques, que la „retraite des troupes françaises et le rétablis- „sement du *status ab ante*, du moins quant „aux territoires respectifs, en laissant à chacun „le droit de se constituer, y fût stipulé....

„S. E. M. le baron de Thugut est supplié, de „mettre ce mémoire et celui qui l'accompagne,

„sous les yeux de S. M. impériale et royale „et de les appuyer de ses bons offices.“

Signé F. de Steiguer.

Mémoire annexé au précédent:

„Après six années d'une guerre également „coûteuse et meurtrière, au moment où une „paix générale semblait prête à se conclure, „un pays neutre, la Suisse, au mépris d'an- „ciennes alliances et du droit des nations, est „attaquée par les troupes de la république fran- „çaise; bientôt envahie, ses gouvernements sont „renversés et ses propriétés de tout genre „deviennent la proie du Directoire français ou „de ses agents.

„La diplomatie calcule sans doute, les „conséquences qu'aurait pour l'Europe, l'in- „fluence absolue du régime français sur une „nation belliqueuse par instinct, néanmoins „longtemps paisible, mais réduite par la pénurie „où ses oppresseurs l'ont plongée, à se livrer „aux plus grands efforts pour briser le joug „qui l'accable.

„Sous les rapports militaires, la Suisse „peut être considérée comme une vaste cita- „delle, hérissée à son levant et à son midi „de retranchements inexpugnables, du haut „desquels 20 ou 30,000 combattants, l'élite

„d'un peuple valeureux, vont être prêts si on „leur en donne le signal, à se réunir et à „fondre avec l'impétuosité de la rage et de la „détresse, sur le premier point qui leur mon- „trera une vengeance à satisfaire.

„Entre ce long croissant qui s'adosse au „pays des Grisons et se forme de la prolon- „gation des montagnes, dès le canton d'Appen- „zell au Valais, entre ce croissant dis-je, le „Rhin, le Jura et le lac de Genève, un pays „plus ouvert, quoique coupé de rivières et de „défilés, offre soit une pépinière de bons sol- „dats à qui saura en profiter, soit une large „route pour pénétrer ou d'Allemagne en France, „ou de France en Allemagne; mais le sort de „ce pays sera toujours plus ou moins subor- „donné à celui des montagnes qui le dominent, „et qui pour le soutenir, doivent avoir leurs „derrières assurés. L'importance pour S. M. „impériale et pour l'empire germanique, de „l'indépendance réelle de la Suisse, est en „sens inverse de celle qu'attachent les Français „à la soumettre; car il est évident, qu'au pou- „voir ou sous l'influence directe de la maison „d'Autriche, elle exposerait la France à de „constantes invasions, de même aussi l'empire „y serait sans cesse exposé, s'il accédait à „l'injuste asservissement sous lequel elle gémit.

„Or dans l'incertitude du maintien d'une paix „tellement précaire, ou d'un prochain renou- „vellement des hostilités, on ne saurait négliger „les dispositions auxquelles leurs propres mal- „heurs ont amené les Suisses, de coopérer à „ce grand œuvre qui sans doute serait le but „d'une nouvelle guerre, savoir d'extirper la „révolution française dans son berceau.

„Il est à présumer que s'il y a guerre, elle „se fera d'après un système plus étendu, plus „uniforme, seul propre à atteindre à de grands „résultats: alors la Suisse devient un avant- „poste et son peuple une avant-garde.

„Moyens de la mettre en actions, etc.“

Le ministre, après avoir lu ces mémoires, me fit appeler le soir à 9 heures à la chancellerie d'État: il était seul, se promenait dans une salle dénuée de meubles et tapissée de cartes de géographie; il me reçut poliment, m'examina d'un œil scrutateur et m'interrogea avec vivacité. Son ton sec et tranchant aurait pu m'intimider, mais fermement résolu de chercher à mettre à profit pour l'avancement de nos affaires, cette circonstance imprévue, persuadé que c'était pour être entendu que j'avais été appelé, je répondis avec assurance et clarté à ses nombreuses questions, et insistai

ensuite au risque de lui déplaire, sur les points qu'il cherchait à écarter; par exemple sur la convenance de nous donner en cas de guerre le lieutenant-général Hotzé pour chef militaire, en lui conférant auparavant le commandement d'un corps d'armée autrichien a portée de nous soutenir: il éludait, je revins à la charge; il se fâcha, je persistai et lui arrachai enfin un brusque *vous l'aurez.*

J'appuyai non moins sur la nécessité d'une proclamation de S. M. Impériale, qui détruisît le préjugé existant parmi notre peuple, de certaines vues d'agrandissement en Suisse: c'était toucher une corde sensible, elle vibra fortement et m'attira une vive sortie: je la supportai avec calme, ripostai froidement et obtins, non-seulement la promesse de cette proclamation, mais l'autorisation de la faire rédiger comme nous l'entendrions, par le conseiller aulique Jean de Müller. — J'eus également l'assurance, que nous serions pourvus d'armes et de munitions des magasins impériaux.

Ce ministre altier, quoique peu habitué à la contradiction, prenant alors un ton de confiance entra en matière et la discuta longuement: il posa en fait, que la paix récemment conclue entre l'Autriche et la France était idéale

et serait surtout précaire, tant que cette dernière puissance retiendrait la Suisse asservie: que sa délivrance était indispensable au repos du continent, que c'était à nous à l'opérer et que l'Empereur nous soutiendrait dans nos efforts: j'objectai, que c'était au contraire à l'Empereur à l'exécuter, ainsi que son propre intérêt le lui prescrivait, et à nous à le seconder: je motivai cette opinion, sur le danger qu'aurait pour nous une entreprise tellement disproportionnée à nos forces. — Il essaya de me piquer d'honneur, n'y réussissant pas, il s'irrita; je rétorquai de mon mieux ses arguments, il s'adoucit et continua en retraçant d'abondance le tableau de la situation de l'Europe, du péril qui menaçait les gouvernements constitués, et des moyens de salut qui leur restaient à mettre en œuvre.

Il s'arrêta aux immenses sacrifices qu'avait faits la maison d'Autriche, en soutenant presque seule le poids de la guerre depuis la défection d'un de ses alliés, et déplora, non sans amertume, l'insuffisance des secours qui lui avaient été fournis: il estimait que l'Angleterre devait se montrer plus généreuse en subsides, afin que l'empire germanique pût réarmer avec célérité, agir avec plus d'ensemble et d'énergie, et que le colosse du nord, la Russie, pût s'avancer

et se mesurer avec le colosse républicain; que la Prusse réparât avec plus de loyauté le mal qu'elle avait fait à la cause commune par le traité de Bâle, ne s'attendant cependant à voir ce cabinet s'y rallier, qu'autant que M. de Steiguer prendrait de l'ascendant sur ses délibérations. Quant à la France elle-même, il faisait peu de fond sur les diversions favorables qu'annonçaient hautement les émigrés, déjà si cruellement démentis dans la campagne de 1792, et il laissa échapper cette assertion si étrange dans la bouche d'un homme d'état aussi marquant, réputé aussi prudent que dissimulé: „Souvenez-vous, que jamais Louis XVIII ne „montera sur le trône..." Peut-être est-ce à cette prédiction, probablement aussi énoncée à d'autres, qu'il faut attribuer le soupçon qu'il était vendu à la secte révolutionnaire, inculpation absurde, sur laquelle je reviendrai. Tandis que les torts imputés à Monsieur envers la feue reine sa belle-sœur, étaient l'unique cause de la malveillance que lui portait la famille de cette infortunée princesse.

Avant de terminer cette conversation, qui dura près de trois heures et toujours debout, M. de Thugut me témoigna son parfait contentement du contenu des deux mémoires qui lui avaient été remis; il me dit des choses per-

sonnellement trop flatteuses pour être sincères, m'offrit même de me porter au commandement général des Suisses, de préférence au baron Hotzé, et en me faisant l'éloge de M. l'avoyer, il ajouta en souriant: „il s'est défié de moi.“

Il me pressa de mettre en activité le travail projeté pour la Suisse, m'assura de sa protection spéciale à cet égard, m'enjoignit de correspondre exactement avec M. Jean de Müller, en sa qualité de secrétaire au bureau des affaires étrangères, auquel il faisait profession d'accorder toute confiance: voyant que nous suspections un peu les relations, qu'il avait soutenues secrètement avec les principaux instigateurs de notre révolution, il s'en défendit, en protestant de son attachement aux anciens principes. M. de Thugut m'exhorta, comme si j'eusse été en mesure de le faire, de stimuler le gouvernement britannique par l'entremise de son envoyé, à répandre l'or qui pouvait seul aplanir les voies et préparer des succès décisifs à notre cause, et me donna à entendre que l'occupation du pays des Grisons allait incessamment s'effectuer, ce qui provoquerait la reprise des hostilités. Il me congédia enfin avec une expression de bonté et d'affabilité, qui neuf comme je l'étais, ne me laissa je l'avoue, aucun doute de la sincérité

et de l'entier accomplissement de ses promesses.

M. l'avoyer, auquel j'en rendis compte en rentrant, jugea différemment; il refusa de se laisser prendre au leurre qui selon lui m'avait ébloui et persista dans ses préventions. — Cependant le conseiller de Müller, étant venu par ordre du ministre lui réitérer les assurances qui m'avaient été données, l'ébranla: il était en outre chargé de lui insinuer de se présenter à l'audience de l'Empereur, démarche qui ne pouvait s'éluder, mais qui contrariait son plan de paraître à Vienne en simple voyageur, afin d'être mieux vu à la cour de Berlin, où il s'était annoncé, et où il se proposait de revêtir le caractère de premier magistrat, d'une république naguère existante et dès-longtemps étroitement alliée à la monarchie prussienne, pour implorer à ce titre son appui.

Le général Hotzé de son côté, à peine informé du consentement extorqué au ministre en sa faveur, renonça sans balancer au commandement en chef de l'armée napolitaine, sacrifice généreux dont profita le général autrichien Mack, devenu dès-lors tristement célèbre.

M. l'avoyer reçut de l'Empereur l'accueil le plus gracieux et l'assurance positive:

„Qu'on sentait la nécessité absolue de „délivrer la Suisse pour la rendre à elle-„même; qu'une proclamation garante de son „intégrité et de son indépendance future, y „précéderait les troupes de S. M., que nous „serions pourvus d'armes et de munitions: que „le général Hotzé serait remis en activité dès „que la guerre aurait été résolue et se ren-„drait en attendant près de nos frontières, „pour coopérer aux dispositions préalables de „l'occupation militaire du pays des Grisons."

A l'incrédulité de M. l'avoyer, succéda alors un peu de confusion du scepticisme dont il s'était jusque-là cuirassé. Entouré, caressé, par ce qu'il y avait de plus distingué à cette cour, il se laissa doucement aller à de flatteuses espérances, devint plus confiant, plus communicatif, et donna ainsi une nouvelle impulsion aux plans qu'on avait d'abord ébauchés. Les conférences devinrent plus fréquentes et plus nombreuses, elles furent aussi plus nourries: le général Hotzé y prit place, ainsi que le baron de Planta, député des Ligues grises à Vienne pour les affaires de la Valteline: on aurait voulu y adjoindre un autre de nos compatriotes plein d'esprit et de sens, M. de St. Saphorin envoyé de Dannemarck, qui aimait son pays, en déplorait le sort, mais qui astreint

de longue main aux formes de l'ancienne diplomatie, préféra se borner à nous donner des avis judicieux. Le prince Frédéric d'Orange prit quelquefois part à nos délibérations : favori du baron de Thugut, qui malgré sa jeunesse lui destinait le commandement de l'armée d'Italie, il désirait se mettre en mesure de concourir alors à l'expulsion des Français de notre territoire, afin d'y établir sa ligne de communication avec le Haut-Rhin et le Haut-Danube. — Il conservait d'ailleurs de l'affection et de l'estime à notre nation, ayant fait ses premières armes en Flandre pendant la guerre de la révolution, à la tête de nos bataillons au service des États-Généraux, qui tous s'y distinguèrent.

On convint avec le ministre britannique : que son cabinet nous fournirait immédiatement les fonds nécessaires au travail, et des subsides suffisants dès que la guerre commencerait : que l'Autriche agrégerait à ses armées comme auxiliaires, les Suisses qui sous leur propre bannière, s'armeraient pour la délivrance de leur patrie : que M. l'avoyer insisterait fortement auprès du roi de Prusse, sur l'urgence de se réunir à la cause commune ; qu'il travaillerait également, par l'entremise du prince Repnin ambassadeur de Russie à Berlin, à faire entrer cette puissance dans la coalition qui se formait.

Le coadjuteur promit ses bons offices auprès des membres du corps germanique, parmi lesquels il jouissait de beaucoup de crédit. L'abbé de St. Gall, dont l'ardeur était infatigable, se réserva d'exciter par l'organe de ses moines, alors disséminés en Thurgovie et en Souabe, le fanatisme de ses anciennes ouailles.... Il comptait aussi maintenir et stimuler au besoin par sa présence, les bonnes dispositions en notre faveur, du ministre dirigeant. Le général Hotzé de son côté, devait selon des instructions secrètes et de concert avec le baron de Cronthal, ministre Impérial à Coire, engager avec prudence le peuple des trois Ligues, à réclamer ostensiblement l'assistance à main armée de l'Empereur, en vertu des droits de protectorat que lui donnait sa seigneurie de Ræzuns, pour mettre le pays à l'abri de l'invasion des Français. — Ayant résisté aux sollicitations de M. l'avoyer, de l'accompagner à Berlin, on me remit avec une grande latitude, le soin de l'organisation du travail sur les bases arrêtées, dont je donnerai plus bas un aperçu.

CHAPITRE XIV.

Juin — Juillet 1798.

Vienne et les Viennois. Dornbach. Maréchal Lascy. La Favorite. Schœnbrunn. Madame Royale. Départ de Vienne. Arrivée à Lindau. Établissement à Wangen. Définition du travail. Hotzé. Le prince abbé de St. Gall. Salis-Marchlins. Le comte de Courten. Gugger de Dornach. Burkhardt du Kirschgarten.

Si rien ne lie autant les hommes entr'eux qu'une commune infortune, rien non plus ne les relève à leurs propres yeux et à ceux des autres, comme cette uniformité de dévouement, qui les rend susceptibles de conceptions hardies et d'efforts vigoureux, pour atteindre au but qu'ils se proposent: dévouement épuré de ce

vil intérêt personnel, qui trop souvent entrave de nobles élans ou trahit les calculs les plus sages. — Telle était quoiqu'individuellement nuancée, l'harmonie qui alors nous unissait et nous valut les nombreux témoignages de bienveillance et d'estime, qui en retardant le départ de M. l'avoyer de Vienne, me mirent à-même d'observer moins superficiellement, le caractère et les mœurs des habitants de cette cité hospitalière, où la cossue opulence des grands, loin d'offusquer la multitude, semblait au contraire flatter sa vanité, grace sans-doute à la cordiale urbanité qui distinguait en public la classe supérieure, et cadrait en la faisant mieux ressortir, avec l'aisance répandue alors parmi toutes les autres...

Nulle capitale ne réunissait peut-être à proportion autant de richesse et de somptuosité, et néanmoins plus de simplicité et de modestie apparente; moins de disparate du faste à la misère; plus de contraste d'animation et de calme; la rapide circulation de mille brillants ou chétifs équipages dans des rues étroites et tortueuses, jamais interrompue par ces embarras, ces cris, ces querelles que l'on voit ailleurs et qu'ici, une attention soutenue et mutuelle prévenait constamment: aussi rien de plus rare, qu'un accident occasionné par

l'insouciance d'un cocher ou d'un cavalier, et malheur à celui dont l'impétueuse maladresse devenait funeste à autrui; car si c'était à plus faible que soi, le peuple en exigeait, ou en faisait lui-même prompte justice.

Malgré son flegme apparent, le Viennois aimait le plaisir et en avait le besoin; ses goûts il est vrai le portaient de préférence à des jouissances tranquilles: le théâtre, entr'autre celui dn Kasperly, bas-comique national et caractéristique; la musique généralement cultivée, mais surtout la bonne chère, avaient pour lui le plus d'attrait; cette dernière était même le but essentiel pour le bourgeois et l'artisan de ses promenades au Prater, forêt magnifique, entourée de deux bras du Danube et dont la nature semble avoir fait tous les frais. — C'est là, où dès les premiers jours du printemps, l'étranger voit aux Dimanches et fêtes, le riant tableau d'une foule de tout sexe et de tout âge, qui décemment vêtue, parcourt lentement de longues et superbes allées, au milieu de 15 à 1800 voitures, dont elle est en quelque sorte respectée, et parmi lesquelles se distinguaient souvent de modestes calèches à deux chevaux, conduites par l'Empereur et par les archiducs ses frères. — Les coteries, les familles, les amis, se groupant ensuite ou

à l'ombre d'un chène, ou au devant des cafés et des guinguettes, ou bien s'arrêtant successivement aux spectacles et divertissements ambulants qui abondent dans cette enceinte d'une lieue de tour, reprenaient après s'être amplement restaurés (*) le chemin de la ville, indiquant ainsi un bien-être général.

Cette population parfois de 40 à 50,000 têtes, marchant à volonté et cependant dans le meilleur ordre, ne paraissait s'inquiéter nullement de la foule d'équipages et de cavaliers, au milieu de laquelle il fallait de nécessité défiler à travers un même pont et sous une même porte pour rentrer chez soi, et jamais personne n'était blessé ou froissé dans ce périlleux trajet.

On n'apercevait néanmoins aucun indice d'une force répressive: seulement ça et là quelques agents de police, qui surveillaient plutôt qu'ils ne maintenaient le bon ordre de cette population, évaluée alors à plus de 300,000 âmes.

C'était particulièrement dans les cas d'incendies, que la magie du pouvoir et la sécurité qu'il peut inspirer, se montraient: un surveillant

---

(*) On prétend qu'il se consommait au Prater, jusqu'à 100,000 poulets frits en un jour.

permanent sur le clocher de la basilique de St. Étienne et quelques vedettes en divers carrefours, suppléaient ici, au vacarme ordinaire de l'alarme et du tocsin. A un signal donné, les pompiers couraient au feu, l'Empereur s'y transportait incontinent, ayant jour et nuit des chevaux sellés et bridés à cet effet; les troupes, cantonnées en dehors des Lignes de manière à entrer subitement, cernaient le quartier de l'incendie et en écartaient la foule, qui là ainsi qu'ailleurs, n'aurait souvent fait qu'aggraver le dommage. Les secours étaient si prompts et si efficaces, qu'on n'avait presque pas d'exemple, qu'un bâtiment entier fût devenu la proie des flammes; aussi ne déménageait-on pas même celui où le feu se manifestait. — Peut-être cette extrême vigilance était-elle due, à ce que la couronne est de fondation, propriétaire du premier étage de toute maison existante ou qui s'édifie dans l'enceinte des remparts; et c'est probablement à raison de cette particularité peu connue, que la totalité des maisons de la ville, non celles des faubourgs, sert d'hypothèque spéciale au papier-monnaie autrichien.

Quoique les Viennois, en général adonnés à des occupations sédentaires et à des récréations analogues, parussent peu susceptibles

d'enthousiasme militaire et nullement enclins à la vie des camps, leur attachement à leur Souverain les avait néanmoins engagés, vers la fin de la dernière guerre, à former dans leur bourgeoisie des corps-francs, dont plusieurs se distinguèrent, autant par leur courage que par leur bonne discipline, à l'armée d'Italie; mais ils y essuyèrent des pertes considérables; aussi ce public désirait-il le maintien d'une paix, à ses yeux si chèrement acquise. — Il conservait cependant, l'empreinte du dévouement belliqueux dont il avait fait preuve; telle fut du moins l'idée que j'en conçus, en voyant défiler la procession de la Fête-Dieu où les débris de cette généreuse milice occupaient le poste d'honneur, fiers à juste titre, des étendards brodés et reçus des mains de l'Impératrice, rapportés noircis de la fumée des combats, comme témoins irrécusables de la valeur qu'ils y montrèrent. — Cette solennité offrant d'ailleurs à la fois, l'emblême de l'humilité chrétienne et de l'ostentation de la puissance mondaine, parlait également à l'âme et aux sens....

Le monarque, son épouse, et les premiers dignitaires de la monarchie, tous en grande tenue, marchant à pied, un cierge à la main, édifient la multitude par une dévotion réelle

ou simulée; la pompe qui les entoure, lui impose cette admiration mêlée de respect, que produit l'appareil du pouvoir sur l'esprit du vulgaire... Suivent ces antiques et lourds carrosses de gala, surchargés d'ornements et de dorures, attelés d'énormes chevaux richement harnachés, dont les conducteurs en toges de velours et toques à plumes, rappellent l'ancienne et fastueuse étiquette espagnole. — Viennent ensuite précédés de larges et pesantes bannières, les ordres religieux et les diverses confrèries, dont les litanies gravement modulées, se confondent au loin avec les sons vifs et argentins de la musique turque des bataillons, qui paradent de distance en distance. — Ces chants sacrés sont encore troublés par le fracas et les hennissements de la cavalerie de l'escorte, surtout de la garde-noble hongraise dont le costume brillant et martial est relevé par l'impétuosité des étalons pommelés qu'elle monte, qui recouverts de peaux de tigres, écument en bondissant sans la heurter, au milieu d'une foule immense étroitement serrée dans les rues garnies de planches pour la cérémonie. — Observant un profond silence, elle s'ouvre simultanément à l'approche de cet imposant cortège, dont l'artillerie des remparts indique les fréquents reposoirs,

par des salves répétées à de courts intervalles, jusqu'à celle plus tonnante qui annonce au peuple soudain agenouillé, l'élévation de l'hostie dans la nef de St. Étienne, au moment où la cour y rentre. Chacun alors se dispersant, la contrition fait place à la joie, à laquelle la fin de cette journée paraît être exclusivement consacrée.

Cette propension au plaisir étant commune à tous les rangs, les confondait parfois au delà des bornes de la bienséance; en voici un trait: le banquier de M. l'avoyer, matador de la haute finance, ayant une campagne au village de Dornbach, le pria d'y agréer un dîner; au lieu de nous recevoir dans sa maison comme nous le supposions, il nous conduisit dans une guinguette, où Mme Steiguer persistant par parenthèse à se croire chez lui, admirait la simplicité qui y régnait; cependant l'arrivée successive de gens qui la saluaient à peine, sans la désabuser lui déplut; elle me le témoigna, j'allais lui expliquer l'énigme, lorsqu'on passa dans une salle particulière que je présumais nous être réservée et où le dîner était servi. — Mais une nombreuse société bourgeoise y eut bientôt après aussi son couvert mis, et ne s'en tint pas à une conversation bruyante; plusieurs de ces nouveaux convives

ôtèrent leur habit, d'autres allumèrent leur pipe, et tous, comme s'ils eussent été seuls dans l'appartement, entonnèrent de joviales chansons, sans que notre amphitryon probablement habitué à de semblables licences en parût étonné.

L'illusion de Mme Steiguer en se dissipant, aurait en revanche été suivie d'un éclat fâcheux, si un regard de son mari ne l'eût arrêté : néanmoins aussi blessé qu'elle d'une pareille inconvenance, mais toujours en mesure, il voulut, appréciant l'intention obligeante de son hôte, éviter de le peiner et prétexta le désir de parcourir les jardins du château pour abréger la séance.

Le château de Dornbach, à 2 lieues de Vienne, appartenait au feld-maréchal comte de Lascy : ses jardins ou plutôt son vaste parc renfermait dans un circuit de plusieurs milles, avec beaucoup de mouvement de terrain, une alternative de prairies, de plantations, de canaux, de cascades, de taillis et de bosquets, ornés de différentes fabriques et coupés de chemins pittoresques, dont l'un aboutissait au sommet d'une montagne boisée accessible à de légères voitures. — Là sur une étroite esplanade se trouvaient, à côté d'un pavillon qu'habitait le maréchal au gros de l'été, deux

alignements de cabanes uniformes, destinées aux élus qu'il associait à sa solitude, où chacun avait sous un toit de chaume, un appartement élégant et commode. — Cette partie du parc portait le nom de hameau Suisse et ne le justifiait certes pas : quelle disparate au contraire, entre ces soi-disantes chaumières symétriquement alignées et la rustique variété des huttes de nos Alpes, où chaque habitant ne consulte guère que sa convenance ou son caprice, pour asseoir et construire son asile. — Nous sûmes gré cependant à ce vieux guerrier, occupé à embellir sa retraite, de nous y avoir ainsi en quelque sorte assigné un reposoir...

Alors octogénaire, infirme et par conséquent peu communicatif, il eut pour M. l'avoyer l'attention par cela même d'autant plus flatteuse, de se faire transporter dans une allée où il devait passer et de l'y attendre... La rencontre de ces deux vieillards et leur entretien dans ce lieu solitaire, était assurément aussi singulière que touchante, en considérant la carrière que chacun d'eux avait parcourue, et les droits qu'ils s'étaient mutuellement acquis à l'estime de la postérité, car ce nestor des vétérans, s'était concilié à un haut degré sous les trois derniers règnes, la confiance du monarque, la vénération du public et celle de l'armée.

Au retour de cette excursion, j'allai visiter la retraite où le prince Eugène a fini ses jours: située à l'extrémité d'un faubourg, près de l'enceinte des Lignes, le belvédère qui la distingue a substitué son nom à celui de Favorite, que le prince lui avait donné. — En traversant ces avenues maintenant négligées, ces massifs de houx, d'ifs et de cyprès, que le ciseau ne façonnait plus; ces galeries, ces appartements déserts, je me figurais non sans émotion, le héros qui les avait créés, qui destiné à l'église, avait suivi l'impulsion d'un génie belliqueux, en portant aux ennemis de Louis XIV, un cœur et des talents dont cet altier potentat avait dédaigné l'hommage. — L'arrêtant bientôt dans le rapide cours de ses menaçantes conquêtes, Eugène non-seulement l'humilia, mais devint le bouclier et l'égide de la puissance autrichienne qui l'avait accueilli. Il eut néanmoins plus d'une fois à lutter contre la méfiance et les intrigues de cette cour ombrageuse, mais sa loyauté et sa modestie, écartant les craintes qu'inspirait sa gloire personnelle, la consolidèrent et le laissèrent jouir à sa guise et dans le repos, d'une paix qui était le fruit de ses victoires.... Partageant dès-lors ses loisirs entre les Beaux-Arts qu'il cultivait et les distractions d'une société choisie,

ses dernières années embellies par de grands souvenirs s'écoulèrent doucement dit-on, entre les charmes de l'amitié et les réminiscences d'anciennes amours...

S'il est en général intéressant d'étudier les hommes qui se distinguèrent, c'est surtout à leur aurore et à leur déclin, qu'on aime à les considérer: au premier plan, on les voit sortir enrichis des mains de la nature, et au second, rendant tacitement compte des dons qu'ils en reçurent.

Ce fut dans cette disposition d'esprit que je me rendis le lendemain à Schœnbrunn, dont les vastes bâtiments et les somptueux entours m'auraient paru insipides, si la pensée de l'auguste Souveraine qui les édifia, ne m'avait préoccupé. Là, me représentant Marie-Thérèse, telle qu'on l'a dépeinte, j'admirais son énergique persévérance durant ces temps de crise, où près de succomber sous les efforts réunis de rivaux avides de ses dépouilles, forcée de chercher un refuge, elle courut porter à ses fidèles, mais orgueilleux Hongrais, son fils nouveau-né, et le leur montrant dans ses bras, invoqua le secours des leurs, pour conserver à cet enfant le sceptre de ses pères... Électrisant ainsi les graves et fiers magnats de cette nation belliqueuse, elle leur enleva le

vœu qu'ils accomplirent, de la défendre et de la soutenir à outrance. Il est vrai qu'alors elle était jeune et belle, talisman qui rarement à manqué son effet sur les guerriers de tous les siècles.

A cette époque ces jardins et ce palais n'existaient pas, ce ne fut qu'après une pacification longuement et glorieusement acquise, que l'Impératrice reine se permit de construire à grands frais cette splendide demeure, où entourée de sa nombreuse famille, elle se montra toujours, mère tendre et souveraine magnanime; aussi les regrets et les bénédictions de ses peuples l'accompagnèrent-ils dans la tombe, ne laissant au blâme de l'histoire, que l'intolérance qui parfois a obscurci son règne.

Absorbé dans ces réflexions, je parcourais au hasard ces longues allées d'épais ombrages, et m'approchai inopinément d'un banc où une jeune personne était assise entre deux dames âgées: mon saisissement à sa vue serait difficile à rendre: à son air à la fois majestueux et timide, à l'expression noble et candide de son angélique figure, je devinai subitement Madame Royale, qui récemment élargie de son odieuse captivité à Paris, avait enfin été rendue à l'Autriche qui la réclamait. — A l'aspect de

ce dépôt sacré, de cet unique rejeton du couple auguste, qu'un incompréhensible destin entraîna du trône à l'échafaud, j'aurais voulu me jeter respectueusement à ses pieds, lui présenter l'offrande de ma vie... Je ne sais si mon trouble fut remarqué, ses compagnes se levèrent et toutes trois rentrèrent immédiatement au château.

Frappé de cette rencontre fortuite, je la consignai sur mes tablettes ainsi que je le transcris mot à mot 14 ans après, en 1812. „Soldats français, aveugles instruments de tant „d'atrocités: si toujours accessibles comme je „le crois, à la voix de l'honneur votre ancien „guide, vous pouviez contempler cette fille de „vos rois, cette innocente victime de la rage „sacrilège de vos tyrans, ah! sans doute, vous „fléchiriez le genou devant elle et lui jureriez „de la venger, comme les Hongrais vengèrent „son auguste aïeule, bien moins à plaindre „qu'elle!.... Eh! ne serait-ce qu'une chimère, „ou la Providence n'aurait-elle pas miraculeu-„sement préservé cette intéressante princesse, „comme un gage de paix à la France, de con-„corde et d'oubli entre les factions qui la dé-„chirent, et de réconciliation avec les mânes „du bon roi, que l'une d'elle immola dans un „funeste et coupable délire!....“

Cet élan naturel mais insignifiant, dénotait du moins l'état de mon âme, prête à s'identifier à tout ce qui se rattachait aux malheurs de ma patrie....

Le moment de la délivrer semblant alors être propice, chacun de nous se disposa à se rendre à son poste: je pris congé du ministre britannique, dont la maison m'avait été journellement ouverte; de l'archiduc Jean, prince alors adolescent et zélé partisan de notre cause: du baron de Thugut qui, en me réitérant ses assurances précédentes, me remit un créditif éventuel pour le gouverneur du Tyrol, et par une faveur spéciale, six passeports en blanc de la chancellerie d'État pour Vienne.

J'ai dit qu'on accusait sourdement ce ministre, dont l'influence durant les vingt premières années de la crise européenne est connue, d'être vendu aux révolutionnaires français, imputation odieuse, dont l'invraisemblance seule démontre l'absurdité. — Entré jeune et sans appui dans les bureaux de la diplomatie, son aptitude au travail, sa discrétion, sa dextérité, lui acquirent bientôt la confiance du prince de Kaunitz, alors régulateur suprême de ce cabinet: ainsi successivement chargé de missions délicates, M. de Thugut s'initia de bonne heure dans les secrets de la politique

des cours, et en conçut pour la sienne un système à suivre, duquel une fois parvenu au timon des affaires, il ne s'écarta plus. — Mais s'obstinant également à combattre les innovations de l'esprit du siècle, et à les considérer comme éphémères, il leur opposa de trop faibles barrières; éludant ou rejetant les avis salutaires, de gens qui en jugeaient mieux le danger et la portée, il se les aliéna et leur prêta surtout le flanc, lorsque forcé de souscrire par le traité de Campo-Formio, à l'abandon des Pays-Bas et de l'Italie, il prépara en quelque sorte l'asservissement du continent au joug de la France. — Cependant il y a trop loin d'une grande et fatale erreur à la félonie, pour flétrir de celle-ci la mémoire d'un homme d'état à caractère, longuement et exclusivement consacré aux intérêts de la monarchie qu'il dirigeait. — D'ailleurs par quel motif l'aurait-il trahie? — Une simplicité austère lui permettait de ne toucher qu'en partie le traitement de sa charge: sans état de maison, sans luxe ni goûts dispendieux d'aucun genre, n'ayant ni femme, ni maîtresse, ni parenté, ni clientelle à soutenir, et pour unique passion celle de dominer, quel prix l'or de la corruption aurait-il eu à ses yeux?... Et enfin il est mort, ne laissant qu'un modique héritage.

Mes derniers et plus pénibles adieux furent à M. l'avoyer: jamais je ne l'avais vu si affectueux, si ému: il me montra un chagrin si réel de notre séparation, que je balançai. — Je me reprochais de le laisser entreprendre seul et infirme, un long voyage, dont il paraissait redouter les inconvénients et pressentir les contrariétés; cependant je ne pouvais décemment reculer; aussi malgré l'offre flatteuse de me confier le soin de nos intérêts à Pétersbourg et à Londres, en m'insinuant que cette mission serait non moins utile, et sûrement moins épineuse, que celle que j'avais acceptée, j'y persistai, non sans efforts, et le cœur serré me jetai dans ma calèche, m'arrêtai un instant à Munich, où apprenant que ma femme se mettait en route pour me rejoindre à Lindau, l'impatience d'accélérer cette réunion me fit renoncer au détour d'Innsbruck, ce dont j'eus ensuite du regret, n'ayant plus trouvé le moment d'aller me présenter au gouverneur du Tyrol, dont la protection spéciale aurait souvent été utile à mes relations. — Je passai en revanche à Friedberg, où était le quartier-général de l'armée autrichienne de réserve, sous les ordres du lieutenant-général baron de Staader, pour lequel j'avais pareillement des lettres: il me reçut avec cette cordialité allemande, si

différente de l'altière politesse des généraux français de l'ancien régime, et me retint à dîner en nombreuse compagnie. Il fêtait la victoire de Nelson à Aboukir, texte fécond de récits et de conjectures: quelques vieux généraux mécontents de l'issue de leur dernière campagne d'Italie, rabaissaient à l'envi, l'audacieux adversaire qu'ils avaient eu en tête et qu'ils envisageaient comme perdu sans ressource; lorsqu'un des convives plus jeune qu'eux, le général-major comte de Meerfeldt les interrompit, en disant comme d'inspiration: „Ne vous y trompez pas, Bonaparte reviendra „d'Égypte jouer un grand rôle dans le monde, „en commençant par supplanter le Directoire „et abattre la république.“

Ce hardi et singulier augure, dont je me suis souvent rappelé, pouvait à la vérité être attribué aux communications familières, qu'avait probablement eues le comte de Meerfeldt avec Napoléon, durant les conférences préliminaires du dernier traité, où agent confidentiel de Thugut, il put pénétrer les vues personnelles et présager les moyens d'exécution de cet homme extraordinaire.

Quoiqu'il en soit, j'acquis à Friedberg un aperçu correct de l'esprit de l'armée autrichienne, et en inférai la manière de nous

concilier d'emblée sa bienveillance, si nous servions en corps dans ses rangs: il fallait s'abstenir de la jactance reprochée à l'émigration française; avoir avec celle-ci le moins de contact possible et allier une noble modestie, à certain *quant-à-soi*, qui se justifie dans le péril par la valeur. — J'augurai et ne me trompai pas, qu'en nous présentant ainsi, nous serions fraternellement reçus et obtiendrions l'estime générale.

J'allai delà à Ueberlingen, informer le commissaire anglais et l'agence royale du résultat des conférences à Vienne, puis me hâtai de regagner Lindau: ma femme n'y étant pas encore, je fus au devant d'elle jusqu'au bord du Rhin, où une soirée de vaine attente sur cette plage humide, renouvela mes anciens maux, imprudence dont je me suis longtemps ressenti. Le lendemain enfin j'eus le bonheur de revoir cette compagne si justement chérie: elle était escortée de mon brave ami le major Kirchberguer, que je m'étais flatté de retenir et d'associer à mon sort, mais des soins à rendre à une mère mourante, le rappelant à Berne, il y retourna, sans que j'osasse ne pas applaudir à cet évident sacrifice d'un généreux et tendre amour filial.

Nous nous établîmes à Wangen, dont le

séjour convenait à mes communications secrètes avec la Suisse, et à l'isolement que je recherchais. Ma femme y partageait mes occupations, dont nous nous distraisions par quelques courses aux environs, entr'autre à Lindau, où nous avions formé d'agréables relations.

Mais voici le moment de définir le TRAVAIL dont l'organisation m'avait été confiée: ce terme devenu générique dans le vocabulaire des révolutions modernes, désignait un ensemble d'opérations clandestines, destinées à observer et à diriger l'esprit public, à étudier les localités, à s'enquérir des moyens et des ressources d'une contrée, pour les utiliser dans un but donné. — En France, le *travail royaliste* tendait à fomenter par ses émissaires et par ses pamphlets, le mécontentement du peuple et de l'armée contre les institutions républicaines; à provoquer contr'elles dans l'intérêt de la dynastie proscrite l'insubordination, la guerre civile et l'émigration; tandis que chez nous au contraire, il s'agissait d'empêcher celle-ci, ou tout au moins de la différer; de comprimer les symptômes d'effervescence qui se manifestaient contre le nouveau régime; de mettre cette disposition presque générale à profit: d'abord pour étouffer les germes d'anciennes animosités, puis pour rallier à un centre moteur les divers éléments

de réaction, afin de les déployer à propos avec ensemble, prudence et vigueur, pour le soutien de la cause commune.

Cette marche divergente de celle de l'agence royale, qui paraissait nous avoir servi de modèle, provenait naturellement du contraste qu'offraient dans leur principe, la révolution de France et celle de la Suisse. La première était l'œuvre d'une faction censée la majorité de la nation, la seconde en revanche était le résultat d'une invasion étrangère... Là, le parti écrasé cherchait à se relever par l'intrigue et la violence, sous lesquelles il avait succombé: ici, il fallait de nécessité qu'un appui du dehors sagement combiné, aidât au peuple asservi, à expulser les étrangers qui l'opprimaient. Là, des cruautés inouies et multipliées pouvaient autoriser à de funestes représailles; tandis qu'ici le sang n'ayant coulé qu'au champ de bataille, il était urgent d'éviter tous les excès, qui en irritant les passions, eussent vainement aggravé les maux publics et individuels. — Ce fut donc selon ces règles de sagesse et de modération, que les bases du travail de la Suisse furent posées et durent se développer sous la direction d'hommes présumés capables, de lui donner l'extension et l'impulsion requises; peut-être n'est-il pas hors de propos d'esquisser le

personnel des principaux d'entr'eux, avant de les suivre dans la route qu'ils ont parcourue.

A leur tête figurait l'avoyer de Steiguer suffisamment connu, puis comme chef militaire, le lieutenant-général baron Hotzé; ensuite le prince-abbé de St. Gall, le lieutenant-général baron de Salis-Marchlins, le comte Eugène de Courten, l'ancien baillif Gugger de Dornach et Burckhardt du Kirschgarten formèrent avec moi, le noyau de cette entreprise scabreuse, à laquelle d'autres collaborateurs vinrent successivement se joindre.

Le général Hotzé: Presque ignoré de sa patrie avant d'avoir été appelé à la servir, il m'est précieux d'avoir pu, en huit mois passés auprès de lui, recueillir quelques notices sur sa vie. Né en 1736 à Richterschwyl, canton de Zurich, envoyé à 16 ans à l'université de Tubingen, il la quitta peu après à l'insu de sa famille et cédant à son penchant dominant pour les armes, il entra comme volontaire dans la garde à cheval du duc Charles de Wurtemberg, où bientôt officier, il dut à sa belle figure et à son heureux naturel, d'être remarqué des entours du prince et du prince lui-même. Admis dans la société de la cour alors très-brillante, il y contracta cet air d'aisance et du grand monde, qu'il a toujours conservé. Rapidement

avancé au grade de capitaine, ses protecteurs l'engagèrent à chercher un théâtre plus propre à sa fortune. Il se rendit dans ce but en Russie, muni de recommandations pour l'impératrice Catherine, qui lui donna une compagnie au régiment de dragons du grand-duc Paul, où il resta 13 ans, fit plusieurs campagnes contre les Turcs et s'acquitta d'une mission chez les Cosaques du Don, puis en Tartarie. Devenu major, le grand-duc qui paraissait lui être particulièrement affectionné, le fit son aide-de-camp; mais après l'avoir excité à une querelle avec son lieutenant-colonel, il le désavoua, ce qui l'obligea à quitter ce service.

Passant à Vienne pour retourner en Suisse, l'Empereur Joseph II voulut le voir et lui donna la majorité d'un régiment de cavalerie alors cantonné au fond de la Hongrie, où il séjourna quatre ans sans autre ressource que la lecture: aussi fut-ce le temps de sa vie qu'il mit, dit-il, le mieux à profit pour l'étude. — Appelé à Vienne, pour y former un corps de lanciers à l'instar de la cavalerie tartare, il y organisa et instruisit sous les yeux de l'Empereur, un escadron de uhlans, devenu la souche des trois régiments de cette arme de l'armée autrichienne, modèles de ceux qui ont été créés ensuite dans les autres armées du continent.

Placé peu après comme colonel du régiment de cuirassiers de Hohenzollern, l'Empereur lui confia la surveillance de son neveu l'archiduc François aujourd'hui empereur, qui fit ainsi sous lui ses premières armes. — Promû au grade de général-major, Hotzé se distingua en 1793 à l'attaque des lignes de Weissenbourg, puis au Rhin, à la tête de l'avant-garde du corps d'armée de Wurmser et obtint la croix de Marie-Thérèse. Lieutenant-général en 1796, il battit Bernadotte près de Würzbourg et reprit cette place aux Français, ce qui facilita à l'archiduc Charles sa grande victoire sur Jourdan et contraignit Moreau à sa mémorable retraite.

A cette époque Hotzé eut ordre de se rendre à marches forcées à Laybach en Styrie, avec un corps de 10,000 hommes choisis: l'Empereur joignit à cet ordre avec un billet de sa main, la décoration de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Arrivé à sa destination, au moment de la trève qui précéda le traité de Campo-Formio, il fut nommé général en chef de l'armée impériale de réserve en Allemagne, poste d'honneur, où il se reposait sur ses lauriers, lorsque la Suisse étant menacée de l'invasion française, le gouvernement de Zurich le sollicita de venir prendre le commandement des troupes, que la Confédération

se disposait à mettre sur pied; on prétendit qu'une somme considérable lui avait été offerte à cet effet, mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui, ni ses héritiers, ne l'ont touchée. Arrivé à Zurich à la fin de février 1798, avec une permission équivoque de l'Empereur, il y reçut ses instructions et continua sa route, lorsque apprenant la reddition de Soleure, Fribourg et Berne, ainsi que la dissolution de l'armée fédérale, qui anéantissait tout espoir de résistance ultérieure, il rebroussa chemin, comptant reprendre en Allemagne le commandement dans lequel il n'avait point encore été remplacé.

L'ambassadeur français Bernadotte, feignant de considérer la démarche que venait de faire Hotzé, comme une infraction à la neutralité de l'Autriche, il fut non-seulement privé du commandement de l'armée de réserve, mais obligé de s'éloigner des états héréditaires... Second sacrifice à sa patrie.

Hotzé d'une stature haute et imposante avait l'âme noble, des sentiments élevés, le cœur sensible, l'esprit vif, une saine moralité; altier et modeste; généreux et rangé; il était à la guerre, entreprenant et audacieux. — On pouvait lui reprocher trop de vivacité, souvent de l'inconséquence, d'être sujet aux préventions,

pas assez en garde contre son impétuosité naturelle, dont un ennemi rusé pouvait prendre avantage: nourrissant d'ailleurs une secrète aversion contre l'aristocratie zuricoise, qu'il voulait humilier en l'aidant à se relever, et une prédilection sans doute déplacée, mais qu'excusaient les souvenirs de l'enfance, en faveur des révolutionnaires zuricois.

Néanmoins n'ayant qu'une idée vague du reste de la Suisse, il voulait sincèrement son entière délivrance, n'aspirait point à s'en attribuer la gloire, mais tenait à ce que l'honneur en fût réservé à l'avoyer de Steiguer, dont il reconnaissait et vénérait la supériorité. — Ne désirant que de servir la Suisse en soldat et s'il l'avait traversée en vainqueur, d'y finir ses jours dans le repos.

Le prince-abbé de St. Gall: Pancrace Forster de Wyl en Toggenbourg, né en 1740 à Naples, d'où sa mère était originaire, avait un naturel vif, pénétrant, enjoué, ne manquait ni d'instruction, ni d'agrément dans la société; se ressentait néanmoins des habitudes du cloître. Il se rendit à Vienne dès que la révolution eut éclaté dans ses états, et se prévalut de sa qualité de prince de l'empire, pour chercher vivement à intéresser le ministère autrichien en faveur de la Suisse: s'unit étroitement dans

ce but à l'avoyer de Steiguer, auquel il témoigna constamment beaucoup de déférence ainsi qu'au général Hotzé, malgré la différence de culte. Nul ne sollicita avec plus d'activité auprès de l'empereur et des ministres résidents à cette cour, l'intervention des puissances pour notre commune délivrance: on peut dire, qu'il y mit la chaleur italienne et la persévérance monacale; il est juste de lui en tenir compte, fût-on même fondé à présumer, que son ardent patriotisme était le synonyme d'intérêts à recouvrer et d'amour propre à venger. Il voulait rétablir ses droits de souveraineté dans toute leur intégrité, sans abstraction des atteintes que ses prédécesseurs et lui-même y avaient volontairement portées. Considérant probablement la restauration du reste de la Suisse comme assez secondaire, il jugeait sainement celle des aristocraties, plus essentielle à l'accomplissement de ses vues, que celle des cantons démocratiques.

Avec plus de tact et de justesse d'esprit, il aurait mieux apprécié la force des circonstances de l'époque; se serait concilié l'affection de ses sujets, au lieu de les aigrir par des formes altières et des prétentions outrées. — Toutefois les Suisses de tous les cantons qu'irritait l'injuste et arrogante domination

des Français, lui doivent de la reconnaissance, du zèle loyal qu'il mit à les servir, sans distinction de croyance religieuse, et cela dans des conjonctures difficiles, dont peu d'entr'eux conservent aujourd'hui un souvenir exact.

Le lieutenant-général baron de Salis-Marchlins: Grison d'origine, courtisan d'habitude, conséquemment fin, souple, délié, attentif à la marche des événements, cependant plein de bonnes intentions et doué de moyens que son âge avancé autant que sa prudence, l'empêchèrent de développer aux premiers moments de la grande crise. Il se montra Grison à Zurich et Zuricois en Grisons, c'est-à-dire, fuyant l'orage pour éviter d'y prendre part, jusqu'à ce qu'il eût atteint son dernier refuge; car la Confédération étant en armes, Zurich astreint par la constitution à lui fournir un général, on oublia, et il eut l'air d'oublier lui-même, le rang et l'autorité dont il avait été revêtu soit au service des deux derniers rois de France, soit comme régénérateur de l'armée napolitaine. — Il ne quitta cependant Zurich que quand les Français y entrèrent, et sembla s'occuper exclusivement ensuite des intérêts de son pays natal; non pourtant en soumettant ses idées et ses plans aux débats de Diètes tumultueuses, mais en les transmettant

en secret à divers cabinets; s'intriguant fortement surtout auprès de ceux de Vienne et de Londres, pour obtenir de l'un, des secours en troupes, de l'autre des subsides, qui pussent garantir les Ligues-Grises non encore envahies. Ses mémoires forts d'arguments et méthodiquement rédigés, ayant été pris en considération, il se montra plus à découvert et offrit de diriger les levées qu'il proposait d'effectuer dans son pays, ce qu'ensuite il éluda dans la crainte de se compromettre. Affaiblissant ainsi la prépondérance qu'il s'était acquise, on regretta parmi nous, que son expérience des hommes et des cours et ses connaissances militaires, restassent inactives dans une occurrence tellement importante, où doué comme il l'était d'un esprit juste, d'un sens exquis, ayant l'habitude de commander et un nom avantageusement connu, il pouvait figurer aussi honorablement qu'utilement pour sa patrie, au premier rang de ceux qui aspiraient à en devenir les libérateurs.

Le comte Eugène de Courten: Né à Sierre en Valais en 1770, aussi preux que loyal chevalier, victime de la révolution en France où il était avantageusement placé, il préféra le devenir aussi dans son pays, plutôt que de fléchir devant celle qui s'y opérait. Recherché et flatté des deux partis qui divisaient le Valais

en Février 1798, il n'hésita pas : ne comptant pour rien le sacrifice apparent de sa fortune et celui d'un plus grand prix à ses yeux, de la tranquillité et du bonheur domestique qui en séduisit tant d'autres. — Il combattit les Français à la tête d'un rassemblement de Haut-Valaisans, mais abandonné des siens après une courte et heureuse résistance, il dut chercher son salut et celui d'une épouse chérie dans la fuite, et brava avec elle des fatigues et des privations en tout genre pour survivre sans reproche à la défection de sa patrie. — Sourd à toutes les prières, immuable dans la résolution que l'honneur lui dictait, il se refusa obstinément aux vœux de sa famille qui le rappelait, et se prêta avec empressement en échange à mettre en œuvre les moyens qu'on lui offrit dans l'étranger, pour soutenir le courage des cantons populaires encore libres, et être de secours aux habitants du Haut-Valais, qui malgré sa jeunesse, le considéraient déjà comme leur protecteur. Le comte de Courten unissait à un extérieur des plus gracieux et aux formes les plus avenantes, autant de vigueur et d'énergie de caractère que de douceur et d'amabilité; homme de plaisir, affable et léger dans la vie privée, il déployait dans les affaires autant de sagacité que d'activité, de

suite, de désintéressement et de zèle. — Il voulait la délivrance de la Suisse entière, l'indépendance de son pays, sentait l'absolue nécessité d'y corriger des abus et était prêt à user de son influence sur ses compatriotes, pour leur faire adopter les changements qui leur auraient été suggérés par l'avoyer Steiguer et le général Hotzé, qu'il respectait également. — Loin de se laisser guider par l'ambition, on pouvait lui reprocher un excès de modestie qui l'aurait écarté des places influentes qui lui étaient dues, si on ne l'eût contraint de les accepter.

Gugger, baillif de Dornach: Né à Soleure en 1760, patriote franc et intègre dans la véritable acception du mot: Suisse de l'ancienne roche, plus soldat que magistrat, quoique jamais militaire et toujours dans l'état civil; il eut cette particularité commune à d'autres, d'être sorti de la médiocrité par l'électricité de la révolution. Il se fit remarquer par la hardie résistance qu'il opposa à l'avant-garde française le 1er Mai 1798, dans son château de Dornach à la frontière soleuroise, avec le seul secours de sa famille et de ses gens, trait qui seul, lui vaut une place dans l'histoire... Dès-lors proscrit et ruiné, il se dévoua de cœur à préparer la délivrance de son pays, et sut allier au dénûment une probité austère. — Des pré-

ventions, des suspicions mal-fondées contre les vues de quelques compatriotes d'autres cantons que le sien, sont la seule ombre à son caractère et peuvent s'attribuer à un esprit qui manquant parfois de netteté et d'étendue, donnait dans ses calculs trop d'importance à son canton, relativement à la totalité de la Suisse.

Burkhardt du Kirschgarten: Riche fabriquant, né à Bâle en 1745; son gouvernement pour complaire à celui de la république française, le condamna en 1796 à une détention rigoureuse, comme prévenu d'avoir favorisé l'infraction de territoire commise par un corps autrichien, en attaquant la tête-de-pont de Huningue. Fixant ainsi sur lui l'intérêt public, il y ajouta en servant en 1798 comme simple volontaire, au contingent auxiliaire zuricois, à l'armée bernoise: s'il y eût été tué, on aurait sans doute dû un monument à sa mémoire; tandis que ses amis eurent à regretter de l'avoir mis en évidence dans une sphère, où sa probité financière, son zèle patriotique et les qualités du cœur que chacun lui reconnaissait, ne pouvaient suppléer à ce qu'il lui manquait en esprit et en capacité.

CHAPITRE XV.

Juillet — Août 1798.

Aperçu des événements survenus en Suisse dès le mois d'Avril. Soumission des cantons populaires. Début du travail. Réflexions à ce sujet. Le général Auffenberg. Traité d'alliance entre la France et le Directoire.

Un rapide aperçu des événements survenus en Suisse depuis le mois d'Avril, est maintenant nécessaire à l'intelligence de la suite de ce récit. — Tandis qu'au plat pays on fléchissait sous la loi du vainqueur, on se disposait au centre des Alpes, à une vigoureuse mais tardive résistance: les trois anciens cantons ainsi que Glaris et Zug, abusés un moment

par l'assurance officielle que leurs territoires et leurs institutions seraient respectés, subitement détrompés par l'impérieuse sommation de s'agréger *à la république helvétique une et indivisible*, qu'érigeait la France, se réunirent aussitôt en Diète extraordinaire à Schwytz, où des envoyés du Toggenbourg, du Rheinthal, de Sarganz, d'Appenzell et de St. Gall, se joignirent simultanément à eux. — Là, il fut unanimément résolu: „de soutenir à main „armée l'indépendance nationale, si une dépu„tation auprès du Directoire français, pour „réclamer le maintien de leurs droits, restait „sans effet.“

La défection imprévue du Haut-Unterwalden qui leur fut notifiée sur ses entrefaites, loin de les ébranler, sembla au contraire les affermir dans une détermination qui n'offrait cependant d'alternative que le succès ou la mort. Le refus de passeports pour Paris qu'essuyèrent durement à Berne, de la part des autorités françaises, les mandataires de la Diète, et leur brusque renvoi avec l'injonction d'aller réitérer à leurs commettants l'ordre d'accéder sans délai à la réunion prescrite, sous peine d'être traités en rebelles, portant dans ces contrées l'exaspération à son comble, tout y retentit soudain du cri de guerre.

Cependant St. Gall, le Toggenbourg et Appenzell, entraînés par des motifs secondaires, éludèrent bientôt l'engagement qu'ils venaient de prendre: et même Uri, cette souche du faisceau primitif, oubliant que l'union en fut l'égide, osa se soustraire au plan de guerre offensive adopté par ses confédérés, se résumant à défendre isolément, les barrières présumées inexpugnables que la nature lui a données: égoïsme coupable et présage trop certain de la prochaine dissolution de l'antique nœud, que l'opinion vénérait encore.

Le général Schauenbourg qui avait remplacé Brune et le commissaire Le Carlier, inquiets de l'essor de ces peuples également inaccessibles à la séduction et à la crainte, ayant vainement essayé de concert avec le Directoire d'Aarau, de les apaiser ou de les intimider, firent avancer les troupes françaises, de divers points des rives de l'Aar vers la Reuss, pour tenter d'envahir ce sol vierge de la liberté, où le dévouement et l'audace devaient de nouveau suppléer à l'habileté et au nombre. — Ces pâtres belliqueux, réduits à 10,000 combattants, n'aspiraient à rien moins qu'à soulever et à délivrer la Suisse entière; et si chaque membre de leur ligue eût montré la fermeté désintéressée de Schwytz qui en

était l'âme, l'armée d'invasion alors seulement d'environ 35,000 hommes, aurait pu être promptement rejetée au delà du Jura. — Le mécontentement qu'excitait sa présence, même parmi les partisans de la révolution, eût favorisé un mouvement général contr'elle, surtout si cette levée de boucliers s'était signalée d'emblée par quelque coup d'éclat, dont l'exécution aurait été facile, si les vices de l'esprit fédéral n'y eussent mis obstacle. Mais chaque canton sauf Schwytz, répugnant à se dégarnir, on perdit aux vains préparatifs d'une attaque combinée, l'occasion de tomber à l'improviste sur des corps détachés et de rallier ainsi à soi, les districts les plus impatients de se prononcer.

Enfin les confédérés prirent le 24 Avril l'offensive, et cela depuis l'extrémité méridionale du lac de Zurich jusqu'aux sommités du Brünig, ligne de 20 lieues, par conséquent trop disproportionnée à leurs forces. — L'aile gauche, conduite par Emile Parraviccini et Louis Auf der Maur, ralliant à elle le Haut-Unterwalden, celui-ci désavoua aussitôt sa défection forcée et s'offrit de pousser vivement de concert avec les confédérés, à travers le Hasli, où ainsi que dans les hautes vallées de la Simmen et de la Kander, on était prêt

à marcher sur Thoune et Berne, diversion qui eût déjoué les projets de l'ennemi, en l'inquiétant sérieusement sur ses derrières; mais les chefs de cette colonne, n'osant s'avancer autant sans y être autorisés, en laissèrent échapper l'occasion.

L'aile droite, sous les ordres des colonels Andermatt de Zug et Parraviccini de Glaris, après avoir remporté quelques avantages et pris possession de Rapperschwyl, essuya un échec qui l'obligea à se replier, tandis que le centre, commandé par le Landammann Aloïs de Reding, occupait Lucerne, où les Schwytzois, excités par les virulentes déclamations du capucin Paul Styguer leur aumônier, enfreignaient par de répréhensibles excès, la capitulation qui leur avait ouvert les portes de cette ville; et cela pendant que leur propre territoire était menacé par les Français qui déjà maîtres de Zug, s'avançaient sur Arth, circonstance qui en paralysant les opérations des confédérés, contraignit leur centre à une prompte retraite.

Ainsi réduits à se tenir sur la défensive, une partie de l'aile droite eut ordre de se maintenir à Rapperschwyl et à la Wollerau, et la gauche, de se replier aux confins de l'Obwalden; des détachements restèrent en observation aux deux rives du lac de Zug; deux

bataillons occupèrent les hauteurs de Morgarten et le gros des troupes couvrit la frontière schwytzoise du côté de Zug.

A peine ces dispositions étaient-elles effectuées que parut une sommation du général Schauenbourg, exhortant les confédérés à ne pas hésiter, entre *la paix et le bonheur* que devait leur assurer une prompte soumission, et les calamités d'une inutile résistance. — Ils se dispensèrent d'y répondre et l'activité de leurs préparatifs ne laissant aucun doute sur leur persévérance, les Français les attaquèrent le lendemain 28 Avril à Wollerau et y prirent pied après une vive résistance, durant laquelle le colonel Parraviccini et le major Hauser furent grièvement blessés. — Repoussés en revanche sur les deux bords du lac de Zug, les Français parvinrent cependant le 1er Mai à occuper Küssnacht, tandis que les Schwytzois laissés en observation sur les hauteurs du Rossberg, impatients d'en venir aux mains, sollicitèrent et obtinrent du conseil de guerre siégeant à Schwytz, qu'Aloïs de Reding revînt se mettre à leur tête. — Il y courut et trouva le défilé de Schorno gardé par 500 hommes d'Uri, décidés à défendre cet important passage ainsi que les sommités de Morgarten; puis le poste de St. Jostenberg

garni d'un bataillon Schwytzois et d'un détachement de Zug, également bien disposés: descendant ensuite le vallon, il arriva au hameau de Schindeleggi en même temps qu'un bataillon de Schwytz, auquel venaient se joindre les braves et malheureux habitants de Wollerau et de Buchs, dont le désastre des journées précédentes n'avait point ébranlé le courage.

Reding surpris de l'absence totale des Glaronnais, écrivit le 1er Mai au colonel Parraviccini, le suppliant de lui renvoyer ces fidèles alliés, mais son messager lui rapporta bientôt qu'après s'être dispersés, ils étaient rentrés dans leurs foyers, tandis que les Français occupaient déjà Laken.

Tout espoir de secours étant ainsi évanoui et le canton de Schwytz restant abandonné à ses seules forces, sauf quelques volontaires d'Uri et de Zug; ne pouvant rien attendre d'Unterwalden, menacé lui-même du côté du Brünig et de Lucerne; toute sa frontière excepté le point du Muottathal étant exposée à l'invasion; 4000 hommes ayant à défendre une ligne de près de 20 lieues contre des forces infiniment supérieures, sans presque d'espoir de salut; ils s'écrièrent d'un commun accord: „Mourons donc comme nos pères!“

La population entière, électrisée par ce

danger commun, vint rejoindre ces guerriers, traînant avec elle de Brunnen à Rothenthurm, les canons enlevés à Lucerne. — Reding ému de ce patriotique dévouement, représenta par une courte et mâle harangue à la troupe et à ses généreux auxiliaires le péril imminent de leur situation, laissant chacun libre de se retirer et exigeant au contraire la promesse solennelle de ceux qui persisteraient à combattre, de périr plutôt que de fuir. Après quelques instants d'un lugubre silence, un nombre de voix s'écrièrent et toutes le répétèrent: „Oui, oui, „nous tiendrons, nous ne vous abandonnerons „pas!“ — Deux guerriers sortirent alors gravement des rangs et selon l'ancienne coutume, tendirent la main au Landammann et lui jurèrent au nom de tous: Respect et Obéissance.

La nuit suivante, Reding se rendit à Rothenthurm où le conseil de guerre s'était réuni; il voulait se concerter sur les mesures à prendre pour la défense d'une seconde ligne en cas d'échec; il y rencontra le curé d'Einsiedeln, Marianus Herzog, fanatique renforcé, qui émule du capucin Paul Styguer, le surpassait par sa fourberie dans l'art d'exalter le peuple, en flattant ses passions: homme sans moralité, il savait en dissimulant ses vices, faire vénérer ses prétendues vertus; connaissant la portée

de son ascendant, il osa s'ériger en régulateur exclusif de la population d'Einsiedeln et y réussit, au point que nul chef civil ou militaire n'aurait impunément essayé d'éluder ses commandements. — Non content de ce degré d'autorité, il envoya des émissaires dans le reste du canton, pour ébranler la confiance du peuple dans ses magistrats et celle des troupes envers leurs supérieurs. Il avait pris sur lui de faire occuper par 600 Einsiedlois les défilés de l'Etzel; ce boulevard de Schwytz contre Zurich, et demanda à Reding de leur donner un commandant, mais nul officier ne se souciait d'aller où se mettre sous la dépendance, ou s'adjoindre à ce prêtre orgueilleux, qui admis aux délibérations du conseil de guerre, déclara: „que la proposition de Reding, de „prévoir le cas d'une retraite, dénotait une „vaine crainte et que si chaque poste se „défendait comme il allait défendre celui de „l'Etzel, la victoire était certaine:“ ce dont il prit l'engagement sacré et partit.

Le jour suivant à 10 heures du matin, 2000 Français étaient parvenus jusque devant la Schindeleggi, mais grace à la vigoureuse résistance qu'ils y éprouvèrent, à 2 heures ils étaient en fuite. — Au même instant arrive un homme hors d'haleine, apportant à Reding l'avis

que l'ennemi passait l'Etzel; qu'à 8 heures, le prêtre Marianus ayant rassemblé son monde, avait conseillé à chacun de retourner chez soi et de poser les armes; que ce traître avait immédiatement pris le chemin d'Einsiedeln et tout entraîné par son exemple.

Einsiedeln et Schwytz étant ainsi ouverts aux Français, les troupes de la Schindeleggi quoique victorieuses, durent pour éviter d'être tournées, se replier sur les détachements laissés à St. Jost, mouvement qui s'exécuta dans le plus grand ordre. — Les Schwytzois eurent ce jour-là 28 tués et 50 blessés: le poste de St. Jostenberg ayant été vivement attaqué, on s'était néanmoins maintenu sur les hauteurs de Morgarten; Reding avec 1200 hommes, se plaça en réserve au village de Rothenthurm.

Dans ces entrefaites, on vit les colonnes ennemies descendre la montagne, formant ainsi des lignes prolongées, se dirigeant sur le village: déjà elles se déployaient dans la plaine à portée de la mousquèterie, lorsque quelques volées de l'artillerie schwytzoise parurent les arrêter. — Reding profitant de cet instant d'hésitation, conduisit sa faible troupe en avant et après le feu de ses deux bataillons, les mena à la charge avec une telle impétuosité, que malgré leur nombre, l'avantage de leur

position et leur habitude de vaincre, ces soldats devenus la terreur de l'Europe prirent la fuite, laissant beaucoup des leurs sur le carreau. Il s'agissait encore de les débusquer du vallon de Morgarten, dont ils avaient pris possession, lors du mouvement rétrograde opéré depuis la Schindeleggi: un renfort inopiné de 300 hommes d'Uri, soutenus d'un bataillon Schwytzois, les chargeant avec intrépidité à coups de crosse et à l'arme blanche, leur déroute ne tarda guère et leur plan d'attaque fut ainsi complètement déjoué. — Poursuivis jusqu'au village d'Égeri, ils essayèrent vainement d'y tenir et on les aurait poursuivis au delà, si l'on n'eût craint d'être tourné par le défilé de l'Etzel si lâchement abandonné; mais ce qu'on ignorait alors, un bataillon Schwytzois venant de Meyringen arrivé à Schwytz, avait demandé à y marcher sur le champ et franchissant ainsi en 24 heures une distance de plus de 20 lieues, occupait le Haggeneck qui en barrait l'entrée vers Schwytz.

Le lendemain à 3 heures du matin, les Français s'étant approchés des Schwytzois qui couvraient à Arth, l'entrée de leur pays vers Zug, les attaquèrent vivement près de la chapelle de St. Adrien, en profitant du désavantage de leur position; mais au bout d'une heure

et demie d'un combat acharné, ils plièrent, rebutés par le feu meurtrier des carabiniers, dont malgré le grand éloignement, chaque coup portait. — A peine le danger avait-il cessé sur ce point, qu'une forte colonne assaillit le poste d'Arth, du côté de Lucerne, mais elle y rencontra une telle résistance de la part des troupes qui stationnées au delà du ravin, gravirent en toute hâte la montagne, qu'une prompte déroute mit également fin à l'action, avec une perte considérable chez l'ennemi.

Les bataillons laissés à Rothenthurm, y passèrent la nuit sous les armes, c'était la quatrième: elle amena de tristes réflexions sur l'issue inévitable d'une lutte, qui malgré les avantages remportés, ne pouvait guère se prolonger, vu la diminution journalière d'hommes qu'il était impossible de remplacer. Les défilés de Schorno et d'Arth étaient à la vérité bien gardés, mais ceux qui séparent Schwytz d'Einsiedlen, où les Français étaient entrés, à défaut d'hommes, ne l'étaient que par des femmes, de sorte que ce chef-lieu était exposé à une surprise, qu'eussent accompagné l'incendie et le pillage.

Ces considérations firent sentir aux anciens et aux têtes froides, qu'une capitulation honorable pouvait seule préserver la contrée des

calamités qui la menaçaient. Cependant la plupart de ce qu'il restait de combattants, s'irritaient de l'idée d'une soumission, à laquelle la mort leur semblait préférable: le rappel subit du contingent d'Uri, dégarnissant le pas de Schorno, nombre d'entr'eux se ravisèrent, il fut décidé que Reding demanderait un armistice, qui accordé de suite, aboutit à régler les articles d'une convention portant en substance: „le „maintien de la religion catholique sans aucune „atteinte: la conservation des armes, là où les „troupes françaises n'avaient pas pénétré; l'éva„cuation immédiate du territoire schwytzois:“ avec promesse en revanche d'y accepter sous 24 heures la constitution helvétique.

Ces articles lus dans la nuit du 3 au 4 Mai, aux troupes qui étaient sur pied, furent soumis dans la matinée suivante à l'assemblée générale convoquée à cet effet à Schwytz, qui après d'orageux débats, sanctionna cette capitulation, grace surtout à l'intervention de deux ecclésiastiques respectables, le doyen Tanner de Muottathal et le chanoine Schueler de Schwytz.

Les Français sortirent incontinent du canton, témoignant hautement leur estime pour des adversaires qui avaient succombé avec tant de gloire, en moissonnant plus de 2000 des leurs; tandis que la perte totale de ces derniers,

d'après d'exacts recensements, ne s'élevait qu'à 421 hommes. Si nul monument n'en consacre les noms, tant que la postérité aura sous les yeux les lieux où ils périrent, la mémoire de leur patriotisme survivra.

Le premier soin du gouvernement provisoire fut de secourir ses concitoyens blessés ainsi que les veuves et les parents des morts au champ d'honneur, en levant à leur profit une contribution extraordinaire.

Le canton de Schwytz eut dans sa catastrophe la consolation sans exemple en Suisse, de voir ses ci-devant sujets, quoique n'ayant alors plus rien à espérer ou à redouter de lui, les habitants des Marches, de Küssnacht, de Pfæffikon et Wollerau, districts déjà au pouvoir des Français, s'armer et courir à la défense de leurs anciens maîtres... On ne saurait non plus trop honorer les héroïques quoique vains efforts de ce brave peuple pour sauver son indépendance.

Cette pacification trop modérée selon les membres les plus ardents du directoire d'Aarau, qui auraient voulu une soumission implicite, leur déplut: elle intimida néanmoins les mécontents des autres cantons, sauf les Valaisans, jaloux d'imiter un si noble exemple pour le maintien de leur liberté pareillement menacée;

mais attaqués isolément, ils succombèrent promptement aussi dans cette lutte inégale, où des milices vaudoises réunies de gré ou de force à l'ennemi commun, rivalisèrent avec lui en excès de tout genre....

Si dès-lors les parties intégrantes de la nouvelle république semblaient être à l'unisson, une grande diversité d'opinions, de projets et d'espérances, y entretenaient la défiance et l'aigreur jusque dans les conseils, où de graves dissensions s'élevèrent avec les autorités françaises, dont les prétentions proconsulaires contrastaient durement avec les beaux rêves de liberté qui avaient enfanté cette servitude. — Dans cet état de choses d'autant plus sérieux que la guerre étrangère, dont la Suisse deviendrait nécessairement le théâtre, allait se rallumer, le pays des Grisons, fixa par son importance stratégique pour le premier occupant, l'attention de tous les partis.

Ce fut sous de tels auspices que le travail débuta: j'en rédigeai le réglement, qui après avoir été sanctionné à Vienne et par le commissaire britannique, fut adopté avec enthousiasme par ceux des Suisses de l'intérieur invités à y concourir, qui tous en jurèrent l'observance. — Il portait en substance: „l'enga-„gement solennel d'un secret et parfait accord,

„pour délivrer la patrie des Français et lui „faire recouvrer son entière indépendance; de „sacrifier chacun à ce but nos fortunes et nos „vies. — Il prescrivait l'obéissance aux ordres „du lieutenant-général Hotzé, comme chef mi- „litaire; de chercher à empêcher tout mouve- „ment ou soulèvement partiel: de tout préparer „avec prudence, pour opérer une levée géné- „rale contre les Français dès que la guerre „aurait éclaté, et pour qu'en attendant personne „de l'intérieur ne fût compromis. — On devait „s'enquérir dans chaque district des dispositions „du peuple; s'il était mécontent l'exhorter à la „patience, en lui promettant pour le moment „propice l'appui à main armée de l'Autriche, „avec l'assurance que cette puissance respec- „terait en tout point l'intégrité et l'indépen- „dance de l'ancienne confédération. Les émis- „saires, qui devaient rester inconnus les uns „aux autres, seraient spécialement chargés de „rendre compte du nombre et des mouvements „des forces ennemies, de celui des hommes et „des approvisionnements à réunir dans chaque „quartier, de prendre note des chemins, des „distances, etc.“

Le plan ainsi arrêté, l'exécution en fut confiée pour la Thurgovie, le pays de St. Gall, le Toggenbourg et l'Appenzell, au secrétaire

et au bibliothécaire de l'abbé de St. Gall, qui les avait désignés; pour les cantons de Schwytz et d'Unterwalden, au capucin Paul Styguer, subordonné au comte Eugène de Courten spécialement chargé de la frontière orientale du Rhin au Rhône, inclus le Valais. La frontière occidentale dès Rheinfelden à Bienne, inclus Soleure, était remise aux soins du baillif Gugger de Dornach: Bâle, Zurich, Berne avaient des correspondants particuliers; un comité pour le pays de Vaud se forma à Neuchâtel, mais dégénéra bientôt en un tripot d'intrigues.

Le siège du gouvernement helvétique était *fidèlement* espionné par le traducteur du Directoire, qui grace à une rétribution assez considérable, donnait un bulletin régulier de ce qui s'y passait de plus secret. Le général de Salis s'était réservé la surveillance des trois Ligues: chacune de ces divisions, au moyen d'émissaires intelligents, qui sous l'apparence de petits merciers ou professionistes parcouraient les villes et les campagnes, fournissait chaque semaine un rapport circonstancié au bureau central. Aucun des chefs ne recevait de traitement, mais les autres employés étaient défrayés et gratifiés, par une caisse qu'alimentait le commissaire anglais, et dont j'étais dépositaire.

On eut ainsi des notions plus détaillées et surtout plus précises qu'on ne s'en était d'abord flatté, non-seulement sur la situation des troupes françaises, mais sur les projets de lois des corps législatifs, et sur les dispositions des habitants de chaque contrée, dont les localités étaient en outre bien décrites.

Il résulta de ce concours d'opérations, un grand nombre de rapports, dont il fallait faire à fur et mesure des extraits et des relations correctes, communiquées ensuite à l'avoyer de Steiguer à Berlin, à la chancellerie de Vienne, au commissaire britannique à Wurzach, et quelquefois à l'agence royale de France à Ueberlingen, qui de son côté nous transmettait ce qu'elle recevait de plus intéressant. Cette occupation sèche en apparence, ne laissait pas d'être attachante, mais elle m'astreignait à un travail sans relâche, par conséquent au-dessus de mes forces, sans néanmoins qu'il me fût possible de l'interrompre, ni de m'en décharger, sauf en mettant à contribution la complaisance de ma femme et celle de mes collaborateurs, quand ils venaient me visiter.

En supprimant des notes qui me parvenaient, les superfluités inséparables de renseignements de cette espèce, il en restait de quoi faire un canevas qui encore aujourd'hui n'est pas sans

intérêt, surtout par celui qu'y ajoutaient des lettres d'ordinaire familières et confidentielles, d'hommes plus ou moins saillants par leur caractère ou par leur génie; lettres dont quelques-unes pourront servir de matériaux à l'historien, curieux de rassembler les fils de ce tissu d'événements extraordinaires, qu'une force invisible semblait accumuler pour donner au monde une face nouvelle. — Mais en se restreignant à ce qui nous concernait, on y retrouvera les ressorts secrets, qui en agissant souvent en sens inverse, préparèrent de longue main par des secousses plus ou moins violentes, et la prochaine chute du fragile édifice présomptueusement élevé sur des ruines mouvantes, et la régénération de l'ordre social que l'on croyait anéanti. — Ce fut ainsi que trois des cantons populaires, molestés, ou redoutant de l'être, prêtant l'oreille à de perfides insinuations, provoquèrent la terrible catastrophe d'Unterwalden, dont le souvenir devint plus tard l'égide du patriotisme secouant le joug de l'oppression; catastrophe qu'on ne pouvait trop déplorer, en réfléchissant qu'elle fut essentiellement due aux imprudentes assurances d'un général autrichien, Auffenberg, qui de son quartier de Brégenz, lieu de refuge de plusieurs individus marquants de ces contrées,

y entretenait le fol espoir, qu'une agression contre les Français y serait incontinent appuyée par les troupes sous ses ordres. — L'effet de ces sourdes menées, diamétralement opposées au système que nous avions adopté, m'étant connu, et le lieutenant-général Hotzé qui était venu nous rejoindre, ne se croyant point autorisé à les arrêter, ou à les démentir, j'en soupçonnai l'origine et lui proposai, de venir du moins partager le sort que l'on préparait ainsi à ces braves gens; mais craignant de compromettre sa cour par une démarche aventureuse, il se borna à me prescrire d'engager le comte de Courten à aller se mettre à leur tête, en leur portant les subsides qu'il croyait obtenir sans difficultés du commissaire anglais en leur faveur; tandis que le refus de celui-ci d'induire ces cantons à enfreindre leur dernière capitulation, ralentit naturellement leur ardeur.

Nos rapports s'accordaient à annoncer la prochaine publication d'un soi-disant traité d'alliance entre la France et la Suisse, qui de fait rendrait celle-ci légalement tributaire et l'assujettirait à épouser les querelles quelconques de celle-là. Cette mesure désastreuse, dont on redoutait la sensation dans l'intérieur, devait y être précédée de la prestation d'un serment civique dans chaque canton: or l'avertissement

qu'il serait exigé, excita non-seulement une rumeur générale, mais en plusieurs endroits des mouvements insurrectionnels, que nous parvinmes avec peine à comprimer dans le plat pays, tandis qu'à Schwytz, Uri et Unterwalden, la fermentation résistait aux remontrances.— Cependant on eut plus particulièrement occasion de remarquer à cette époque, la sagacité des députés de ces trois cantons au corps législatif, où quoique siégeant depuis peu, ils acquirent simultanément cet ascendant de la droiture, qui dans ce siècle de discorde honorait encore les Suisses comparativement aux nations voisines.

La volonté suprême du Directoire français et de ses agents, ne l'emporta pas moins sur la résistance qu'essayèrent de lui opposer les autorités helvétiques: le pacte inique, qualifié d'alliance offensive et défensive, fut décrété et le serment qui devait le faire respecter, intimé à tous les ressortissants de la nouvelle république *une et indivisible*. — Malgré la précaution de l'intimer partiellement, en commençant par les districts réputés partisans de la révolution, on craignit un soulèvement; circonstance qui offrit cette singularité, que les pouvoirs helvétiques et français furent tacitement secondés par le comité suisse externe

et anti-révolutionnaire, pour maintenir la tranquillité intérieure. — Les uns et les autres échouèrent également dans ce but auprès des cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, qui se prévalant de l'appui qu'on leur avait inconsidérément promis à Brégenz, non-seulement déclarèrent qu'ils ne prêteraient pas le serment, mais en anticipant sur la restitution de leurs droits primitifs, se formèrent en Landsgemeinde et déposèrent ceux de leurs magistrats, qu'ils suspectaient d'attachement à la nouvelle constitution.

CHAPITRE XVI.

Septembre 1798.

Troubles qui résultent du traité avec la France. Extrait de ma brochure intitulée : Hommage d'un Suisse aux braves d'Unterwalden.

Après cet éclat on s'attendait à voir les troupes françaises qui déjà s'étaient concentrées, sévir immédiatement contre ces trois cantons. — Mais Schauenbourg mieux avisé, commença par semer la division entr'eux : Uri s'engagea à ne résister que dans ses foyers ; Schwytz put se convaincre que la coopération autrichienne, sur laquelle ses mandataires étaient allés prendre des informations précises, serait

nulle ou tardive, et se rappelant sans doute l'inefficacité de ses récents sacrifices, promit d'obéir: Unterwalden seul persista, tout en manifestant aux approches de la crise des symptômes d'une convulsive agonie.

La lettre qu'adressa son conseil de guerre le 4 Septembre au peuple de Schwytz, pour implorer son assistance dans sa détresse, celle que ses délégués portèrent au général-major Auffenberg à Brégenz, pour le sommer de remplir ses promesses réitérées, qui fut transmise au baron de Thugut à Vienne, sont des documents à conserver de l'énergique dévouement de cette peuplade, auquel à la vérité le fanatisme religieux eut autant de part que l'amour de la patrie.

Trompés dans leur attente, ceux de ces pâtres guerriers qui survécurent, eurent la générosité de ne pas demander justice des fausses assurances dont ils étaient les victimes. Mais comment s'expliquer qu'un officier-général en activité soit resté impuni d'une faute aussi grave, surtout connaissant la jalouse suprématie qu'exerçait sur chaque branche de l'administration, le ministre alors dirigeant de la monarchie autrichienne? — Serait-ce lui faire injure, que d'attribuer cette apparente indifférence, à une politique astucieuse qui en feignant

d'approuver nos plans, les croisait sous main pour fomenter des troubles, ou susciter des voies de fait, propres à fournir un prétexte plausible de prendre possession du pays des Grisons, sans pouvoir être accusé d'avoir recommencé les hostilités, tout en s'assurant une utile diversion dans ces conjonctures difficiles, et cela sur le point topographiquement le plus important entre l'Italie, le Tyrol et l'Allemagne?

Quoiqu'il en soit, le Directoire d'Aarau donna l'odieux exemple à l'Europe, de l'avilissement où peuvent conduire les divisions intestines, en requérant ostensiblement le général français Schauenbourg: *„de réduire par „le fer et le feu ces concitoyens réfractaires“*, qui cependant ne voulaient que le recouvrement de leur antique et inoffensive liberté.....

Mais avant de traiter ce sinistre épisode avec le détail que la chose mérite, qu'il me soit permis de retracer les angoissantes contrariétés que j'en éprouvai: lié solennellement à ne rien tolérer qui pût aggraver les maux de la patrie, je l'étais également à me conformer aux ordres d'un chef que moi-même j'avais choisi, et qui dans cette circonstance induit en erreur, poussait aveuglément vers l'abîme, ceux qu'il voulait et qu'il croyait en préserver....

La fausse position où je me trouvais ainsi placé, me permettait du moins d'user de l'influence qui me restait, pour chercher à prévenir les dangers dont j'entrevoyais la certitude et le funeste résultat: au risque de me compromettre, j'insistai donc confidentiellement auprès du comte de Courten, comme ma correspondance en fait foi, pour qu'il prît dans les cantons menacés, le contre-pied des instructions ostensibles que j'avais été contraint de lui transmettre. — Il en sentait non moins l'urgence, mais malheureusement le seul homme que nous pussions employer efficacement à y calmer les esprits, livré à son propre fanatisme, au lieu d'arrêter l'explosion, la décida par la véhémence de ses discours à Stanz, et accéléra peut-être la terrible catastrophe dont il partagea à la vérité les périls, et dont, après avoir miraculeusement échappé, il eut: dirai-je le courage ou l'effronterie, de venir me faire de vive voix la relation, telle que je la rédigeai d'un trait à Wangen, et la livrai à l'impression sous le titre: „D'HOMMAGE D'UN „SUISSE AUX BRAVES D'UNTERWALDEN", que je transcris ici en retranchant l'introduction, afin de ne pas trop me répéter:

„La tranquillité semblait ainsi rétablie, au prix „de la félicité d'une population de 1,100,000

„âmes, indignement vendue par des traîtres, „ou lâchement abandonnée par des administra- „tions faibles ou corrompues.

„Les rapines des chefs civils et militaires „de l'armée, les vexations partielles tolérées „au soldat, achevant de comprimer l'explosion „redoutée de l'ancienne valeur de cette nation „belliqueuse, aujourd'hui subjuguée, les hommes „les plus marquants interdits par le malheur, „se courbaient en silence sous le joug de leurs „nouveaux maîtres, tandis que le campagnard „de presque tous les districts, rongeait impa- „tiemment le frein qui d'homme libre l'avait „fait esclave.

„La Suisse pillée et dévastée, les moyens „de défense anéantis, les cantons démocra- „tiques n'offrant que peu ou point d'espoir de „butin, les plus sages croyaient la marche de „la révolution à son déclin, ses plus grands „coups portés, et se félicitaient peut-être de „n'y avoir pas opposé une plus vigoureuse „résistance. — Mais la rage du monstre dévo- „rant était loin encore d'être assouvie... tant „que des peuples heureux, des trônes, des „gouvernements paternels contrasteront avec „son sceptre de fer et son diadême de sang, „le fer et le feu, précédés du subtil venin de „la plus perfide calomnie, doivent étendre leurs „ravages.

„La destruction des aristocraties de la „Suisse, l'anéantissement de la félicité publi- „que, n'étaient que le prélude nécessaire à „rendre ce peuple entier, un des plus dange- „reux instruments du système destructeur: il „devait en même temps couvrir de sa bravoure „ses oppresseurs et effrayer par son exemple, „tout ce qui respirait encore à l'ombre de la „paix et de la sécurité.

„Mais il fallait colorer aux yeux aveuglés „des soi-disants représentants suisses, les nou- „veaux liens, qui par leur organe, devaient „garrotter plus fortement encore leurs malheu- „reux compatriotes. — Le Directoire français „pour assujettir plus sûrement les Suisses à „ses vues, sans heurter de front les droits „sacrés et récemment reconnus des cantons „qui furent la souche de la Confédération, qua- „lifia d'alliance offensive et défensive, le traité „par lequel, renonçant à leur ancienne neutra- „lité, ils doivent se dévouer corps et biens „aux guerres à mort que doit nécessiter le „système de la France, jusqu'à ce qu'il ait fait „le tour du monde, ou ce qui est plus appa- „rent, jusqu'à ce que renversé de son propre „poids, il devienne avec ses agents la proie „des cruelles vengeances, dont ses nombreux „forfaits grossissent journellement la masse. —

„Ce traité d'alliance, qui au premier aperçu „de l'observateur impartial, est un pacte, par „lequel le fort oblige le faible à se recon- „naître son tributaire, revêtu de quelques „phrases destinées à flatter la vanité des ternes „adeptes admis aux sombres mystères du Pen- „tarque spoliateur, et à fasciner leurs yeux sur „l'iniquité de l'acte auquel ils allaient se prêter; „ce mystère perça le voile qui en devait dé- „rober la connaissance, jusqu'au moment où „un serment général aurait aveuglément lié „tous les corps, tous les individus de la ré- „publique, à souscrire tacitement au compromis „de leurs lâches représentants.

„Ce serment, dans lequel à la vérité le „nom de Dieu était supprimé, avait cette sin- „gularité, qu'il devait s'intimer, non le même „jour comme il est d'usage dans les solennités „révolutionnaires, mais successivement dans „chaque canton, en commençant par les plus „dévoués à la révolution ou censés tels, et „en suivant cette échelle de gradation du 5 au „12 Août dans les cantons du Léman, Argovie, „Bâle et Schaffhouse. — Du 12 au 19 dans „ceux de Berne, Fribourg, Soleure et Zurich: „du 19 au 26 dans ceux de Thurgovie, Ober- „land, Lucerne, Valais et Baden, et enfin du „26 Août au 2 Septembre dans les cantons

„de Sæntis, Linth, Waldstætten, Bellinzone et „Lugano.

„Le 9 Août le Directoire invita le corps „législatif, à prendre les mesures les plus „promptes pour l'organisation de la force „armée, vu la situation intérieure et exté- „rieure de la république. — Aucune puissance „ne menaçant d'inquiéter le nouveau gouver- „nement helvétique, quel pouvait donc être le „motif d'urgence de cette mesure? — C'était „l'alliance secrètement conclue avec le Direc- „toire français, lequel ne pouvait modérer son „impatience de jouir en plein de sa nouvelle „conquête, et qu'on s'y mît en mesure de lui „être utile.

„Ce fut dans ce temps qu'un camp de 10 „à 12,000 hommes se forma près de Berne; „que l'on annonça la prochaine apparition d'une „armée de 40 à 60,000 hommes dans l'évêché „de Bâle; que les troupes cantonnées entre „Zurich et Huningue firent de perpétuelles „marches et contre-marches vers la Thur- „govie, pour en imposer sur leur nombre et „sur leurs desseins, laissant percer celui d'en- „trer dans Glaris, que sa capitulation particu- „lière en garantissait. Schauenbourg parut même „faire quelques démonstrations contre Schwytz, „tout cela pour comprimer le mécontentement

„que l'on savait être général, et assurer la „prestation du serment sans éclat.

„Bientôt on sut dans toute la Suisse, que „le traité d'alliance avec la France, avait été „communiqué par le Directoire d'Aarau aux „conseils, et que ceux-ci l'avaient accepté par „acclamation!....

„On ne relèvera que deux articles de ce „traité, qui à la vérité débute par promettre „à la république helvétique, amitié et protec- „tion de la république française: mais cette „dernière l'astreint à regarder comme ses en- „nemis propres, ceux qu'elle lui désignera „comme tels, et à marcher contre eux sans „même déterminer la nature, la force et les „conditions du secours, disant simplement: que „les troupes de la nation requise, seront sol- „dées par la nation requérante. — La France „peut donc exiger des armées suisses contre „toutes les puissances du continent, celles „d'outre-mer étant les seules exceptées: elle „peut exiger ainsi qu'il en sera convenu dans „le temps, *y est-il dit*, un nombre indéter- „miné d'hommes et naturellement d'approvi- „sionnemeuts. — De plus le Directoire français „assujettit le gouvernement helvétique, à pren- „dre annuellement au moins 250,000 quintaux „de sel dans les salines de France, à 14 livres

„10 sous le quintal, au lieu de 7 livres 10 sous „qu'on le payait à la Bavière, avec laquelle „un bail existant a dû être résilié....

„Ce traité monstrueux, eût-il même été „dans la catégorie des traités ordinaires, était „toujours par sa nature, le plus important des „actes qui pût être présenté à l'examen des „autorités d'un pays quelconque, et il suffit „qu'il le soit par le Directoire d'Aarau aux „conseils, pour que ceux-ci l'adoptent le même „jour et dans la même séance! Tandis que „leurs orateurs ne rougissent pas, de fatiguer „le public de leurs discours et de leurs tri- „viales discussions sur des matières insigni- „fiantes, ils applaudissent avec autant de bas- „sesse que d'ineptie, à la confection d'un acte, „qui pouvait river à jamais les fers de leur „patrie! —

„Combien aussi les cantons, les ci-devant „démocratiques entr'autres, ont-ils dû être „surpris et blessés dans la fierté qui leur est „propre, de voir cet important sujet si légé- „rement traité, eux qui selon les prérogatives „de leurs anciennes constitutions, auxquelles „ils étaient loin d'avoir sincèrement renoncé, „avaient le droit exclusif, de sanctionner dans „leurs assemblées générales ce qui intéressait „essentiellement l'État. — C'est à la hardiesse

„de cette atteinte portée à leur liberté, qu'il „faut attribuer leur invincible répugnance à se „soumettre à un serment, contraire à leurs „principes religieux, blessant pour leur dignité „nationale et n'ayant d'autre but que de les „asservir légalement à une administration étran-„gère, régicide sur son propre sol et tyran-„nique envers les plus anciens alliés de la „monarchie française.

„C'est donc ce projet d'alliance, ce sont „les funestes suites qu'ils en pressentaient, et „non des suggestions du dehors, inculpation „si souvent rebattue, qui furent les seules et „véritables causes de la rumeur générale, „qu'excita dans les cantons d'Uri, Schwytz et „Unterwalden, la lecture de l'ordre qui en-„joignait de prêter le serment imposé.

„A Schwytz, un rassemblement de 600 „hommes demanda à l'administration, que la „capitulation conclue le 4 Mai fût sur le champ „produite: l'administration ne pouvant la trou-„ver, dut députer au général Schauenbourg „pour la lui demander et lui déclarer au nom „du peuple: „qu'il ne redoutait nullement les „„menaces des Français et les attendrait de „„pied ferme.“ — Effectivement le peuple dé-„clara ce jour-là, être décidé à refuser le „serment, comme contraire à la religion et

„aux termes de la capitulation; il exigea les „clefs du trésor et celles de l'arsenal, dont „il se distribua les munitions.

„A Uri, il se montra dans les mêmes dis- „positions, mais à Unterwalden le tumulte fut „plus sérieux: le préfet et le sous-préfet „furent mis en prison par le peuple, pour „avoir manifesté leur attachement à la nou- „velle constitution, que la Landsgemeinde an- „nula formellement le lendemain en rétablissant „l'ancienne.

„A Zug, il y eut quelques mouvements „promptement étouffés; en échange la résis- „tance du Haut-Appenzell et du Rheinthal fut „plus grave; le préfet du Sæntis, chef-lieu „St. Gall, dont ces districts font partie, y en- „voya des milices du pays qui arrêtèrent 29 „individus. On doit croire, que malgré l'ordre „criminel donné par le Directoire d'Aarau au „général Schauenbourg, de nommer une com- „mission militaire pour le châtiment de ces „soi-disant rebelles, ni Schauenbourg, ni les „autorités, n'oseront se souiller du sang de „ces intéressantes victimes.

„Deux communes du canton de Lucerne „aussi réfractaires, ont été sur le champ in- „vesties et occupées par des détachements

„français: dans le canton de Soleure même „opposition, aussi promptement apaisée.

„Les députés qui de Schwytz avaient été „envoyés au général Schauenbourg, revinrent „le 24 Août, apportant en réponse à l'altière „mission dont ils avaient été chargés, une lettre „de ce général, conçue dans les termes les plus „flatteurs: il assurait au peuple schwytzois: „„*qu'il avait toute son estime, qu'il l'honorait* „„*particulièrement, lui garantissait sur sa pa-* „„*role d'honneur les articles de la capitulation,* „„*le conjurant de prêter le serment requis* „„*comme ne leur étant nullement nuisible.*“

„Les magistrats, s'autorisant de la parole „que donnait Schauenbourg et de son apparente „bienveillance, cherchèrent mais vainement, à „amener le peuple à prêter le serment; seu- „lement il fut arrêté après de vifs débats, „qu'on se bornerait à défendre le territoire du „canton. — Cette modification, fruit des cajo- „leries de Schauenbourg, mit Uri dans la „nécessité de s'y conformer et de laisser „Unterwalden, le plus faible et le plus exposé „de ces trois cantons, réduit à ses seules „forces; c'était à quoi les insidieuses assu- „rances du général français devaient aboutir. „Néanmoins les préparatifs militaires se con- „tinuèrent avec ardeur, tant à Schwytz qu'à

„Uri. — Le Directoire d'Aarau ayant demandé „que six des prétendus chefs de l'insurrection „qu'il désignait, lui fussent livrés, ils eurent „la générosité de s'y rendre.

„Ces détails qui montrent la tension de „l'esprit public en Suisse„ étaient nécessaires „pour rendre sous leur vrai jour, la belle „conduite et l'honorable catastrophe d'Unter-„walden, indignement dénaturée dans les rap-„ports du Directoire helvétique et les relations „du général Schauenbourg.

„Les députés de ce canton envoyés à Lu-„cerne, pour réclamer contre l'ordre de prêter „le serment, comme contraire à leur religion „et au contenu de leur capitulation, furent „conduits à Aarau, où refusant comme ils le „devaient de s'humilier devant leurs tyrans, „on leur dit avec dureté: „n'avoir aucune „„connaissance de la capitulation sur laquelle „„ils se fondaient", et on leur enjoignit impé-„rieusement: „de prêter le serment sans délai, „„leur annonçant de plus qu'ils auraient à se „„soumettre à l'avenir, à tout ce qui leur serait „„ordonné:" on exigea qu'ils livrassent neuf „de leurs chefs, et après les avoir menacés „de tout le courroux du Directoire d'Aarau „et de l'armée française, on les congédia. — „L'assemblée générale du canton ayant été

„convoquée pour écouter leur rapport, l'in-
„dignation y fut telle qu'on devait l'attendre...
„il y fut unanimément résolu, de périr les
„armes à la main, plutôt que de se laisser
„asservir d'une manière si injuste et si dure.

„Tous les hommes, au nombre de 2 à 3000
„depuis l'adolescent jusqu'au vieillard prirent
„les armes, sous la direction spontanée du
„capucin Paul Styguer, qui prouva par sa con-
„duite qu'il était né soldat. — Les passages
„furent gardés et quelques retranchements
„élevés sur le bord du lac, là où il y avait
„le plus de danger d'être assailli. Un envoyé
„de la chambre administrative de Schwytz
„s'étant présenté, pour inviter le peuple à
„plier sous la loi générale, il fut reconduit à
„la frontière par des archers. Une lettre du
„général Schauenbourg fut déchirée sans être
„lue, et l'on décréta peine de mort contre
„quiconque parlerait de se rendre.

„Mais le conseil de la guerre dépêcha à
„l'assemblée du peuple de Schwytz, non à
„l'administration, une invitation de lui prêter
„secours, également énergique et touchante:
„rappelant à ces anciens et fidèles alliés, que
„l'union de leurs ancêtres fonda et perpétua
„seule, l'heureuse existence qu'on voulait main-
„tenant leur ravir; les conjurant de ne pas

„les abandonner dans leur détresse; leur ob-
„servant que s'ils succombaient, un sort pareil
„leur était réservé; les exhortant en consé-
„quence, à se dévouer avec eux au salut de
„la commune patrie et à celui de leur posté-
„rité; les avisant enfin, qu'ils venaient de
„recevoir des généraux autrichiens Hotzé et
„Auffenberg, la confirmation de l'assurance,
„que l'Empereur allait faire entrer en Suisse
„une armée, pour les soutenir et les rétablir
„dans l'intégrité de leurs anciens droits.

„Ici l'imagination, longtemps abattue par
„l'énumération d'événements la plupart détrac-
„teurs de l'antique renommée de nos pères,
„se remonte et se repose, en contemplant
„l'héroïque dévouement de ces généreux mar-
„tyrs de la vraie liberté, de cette liberté qui
„toujours subordonnée aux règles sages qui la
„circonscrivent dans la mesure la plus propre
„à coopérer au bien public et au bien indivi-
„duel, a pour caractère distinctif de résister à
„outrance, avant que de fléchir sous des lois
„étrangères; liberté également propre par là
„même, au sujet d'un roi et à l'habitant des
„Alpes.

„Si d'un côté l'on déplore que les autorités
„de Schwytz dupes cette fois de la super-
„cherie de Schauenbourg, aient pu concevoir

„l'idée, qu'elles préserveraient leur peuple „d'une infraction évidente aux avantages d'une „capitulation chèrement achetée, qui seule le „soutenait encore libre au milieu de la Suisse „esclave et que par là, enchaînant l'ardeur „patriotique et guerrière de leurs soldats, pa- „ralysant celle d'Uri, malgré la conviction que „le désarmement des uns et des autres suivrait „de près la chute des valeureux Unterwaldois, „chute plus qu'apparente, vu l'énorme dispro- „portion du nombre entr'eux et leurs agres- „seurs, c'est en revanche avec une profonde „effusion de sentiment, qu'on voit ceux-ci se „préparer avec sérénité, à se faire immoler „sur les débris de leur indépendance, et ré- „pondre avec le calme de la vertu et l'assu- „rance de l'audace à ceux qui leur disaient „avec sollicitude: amis, sur quel appui pou- „vez-vous encore compter? — Abandonnés à „vos seuls efforts, vous ne pouvez réussir à „vous défendre! — „Nous comptons sur le „„secours du Dieu qui protégea nos pères.... „„Nous l'invoquons journellement, nous aban- „„donnerait-il? — Notre cause est si juste!... „„Et si nous périssons, ceux qui nous sur- „„vivront, nous prendront pour exemple et „„toujours honoreront et béniront notre mé- „„moire.... Suisses quelle leçon!!!

„Après deux jours d'une pénible attente, „le 3 Septembre au matin, l'on découvrit „3 barques chargées de troupes françaises, „venant du côté de Hergiswyl; elles furent „repoussées avec perte par le feu d'une bat- „terie placée à Kersitten. — Le 4 et le 5, les „Français renouvelèrent la même tentative „d'abord avec 5, puis avec 7 barques. Durant „cette attaque, on leur coula à fond deux de „ces bâtiments. — Le 7, il y eut encore une „attaque du côté du lac, mais aussi infructueuse „que les précédentes. — Jusqu'à cette date, „les carabiniers postés à Alpnach et au Kern- „wald, tuèrent beaucoup de Français qui „avaient cherché à pénétrer dans les défilés. „Le 8 le peuple de Schwytz, enflammé par „la fière contenance de ses alliés, voulut „marcher à leur secours, les autorités cons- „tituées s'y opposèrent, néanmoins 200 volon- „taires s'échappent après avoir enlevé la grande „bannière du canton, et forcent la garde de „Brünnen qui devait intercepter toute commu- „nication entre Schwytz et Unterwalden.

„Le 9 à 5 heures du matin, les Français „au uombre de 12,000 attaquèrent sur six points „tant par terre que par eau. — On comptait „trois flotilles ensemble de 30 à 33 barques „et bâteaux, dont 7 à 8 furent coulés bas par

„l'artillerie de la côte. — Les troupes qui se „présentèrent du côté de Hergiswyl, souffrirent „considérablement du feu des chasseurs et ne „pénétrèrent qu'après l'arrivée d'une colonne „venue du canton de Berne par le Brünig, qui „ayant forcé les détachements qui gardaient „ce passage, déboucha par le Kernwald où „elle essuya un feu meurtrier des Schwytzois, „presque tous carabiniers, dont la première „décharge abattit ses principaux officiers. Elle „parvint environ à 2 heures après-midi, à „prendre à dos les postes qui garnissaient le „lac; alors l'affaire devint générale, et le „carnage affreux; les Unterwaldois réduits à „1200 combattants, par la perte ou la défec- „tion de ceux de leurs compagnons, qui après „avoir défendu le Brünig, avaient disparu, se „voyant entourés, battirent en retraite, mais „toujours sans se laisser entamer et avec „l'opiniâtre acharnement du désespoir.

„Le contingent de Schwytz coupé par l'en- „nemi, se fit jour et se signala par des pro- „diges de valeur, surtout en passant à Thalwyl, „au Burenbruck et à Buochs. — Il regagna „enfin sa propre frontière, dont il dut forcer „l'entrée, après avoir eu dès le matin seule- „ment 7 hommes tués, dont 4 se dévouèrent „pour sauver la bannière.

„Les Unterwaldois toujours en se battant, „se retirèrent sur leurs montagnes. 200 femmes „armées de fourches et de massues, se voyant „cernées, plutôt que de subir la loi du vain- „queur, vendirent chèrement leur vie....

„Dès que les Français eurent débarqué, „ils mirent le feu à Stanzstaad, à Buochs, à „Beckenried, à Stanz et à tout ce qu'ils ren- „contrèrent d'habitations isolées; les horreurs „qu'ils commirent en ces divers lieux, sont „plus aisées à se figurer qu'à décrire... Dans „l'église de Stanz, non-seulement un prêtre „officiant à l'autel fut ajusté et tué d'un coup „de fusil, mais une centaine de vieillards, de „femmes et d'enfants réfugiés dans cet asile, „y furent, dit-on, inhumainement égorgés. On „assure même avoir vu des soldats jeter des „enfants dans les flammes. — Les cheveux se „dressent, l'âme se crispe en essayant de „tracer ce tableau. Partout, disent les témoins „oculaires, on n'apercevait qu'incendie, meurtre „et pillage, on n'entendait que les cris étouffés „de la détresse et de la mort; partout la „dévastation et les sanglantes traces d'une „destruction, dont les douloureuses plaies trop „vives pour être d'abord senties, laisseront à „ceux qu'elles atteignent, de déchirants sou- „venirs! — Mais qu'ont à attendre de la justice

„céleste, ceux qui provoquèrent de semblables „malheurs? — L'obscurité mettant un terme à „la fureur réciproque des combattants, arrêta „ou du moins suspendit, les affreuses suites „de cette horrible victoire, qui selon tous les „rapports coûta plusieurs mille hommes aux „Français.

„Dans la nuit qui suivit, on marchait à la „lueur des flammes, qui continuaient de dévorer „les demeures jadis si paisibles, jadis asiles „du bonheur, où un peuple simple et laborieux „vivait ignoré du reste de la terre; où le „paysan comme le magistrat, le pauvre comme „le riche, oubliait au sein de sa famille, les „fatigues et les travaux d'une vie rude, mais „heureuse; d'où un âpre climat, des contrées „sauvages, l'éloignement du monde, semblaient „devoir écarter à jamais ces grandes commo- „tions, qu'engendrent dans les grands états, „le choc des passions et le contact des vices.

„Le 10, les Français ayant tenté une „attaque contre les Unterwaldois réfugiés dans „les montagnes, ceux-ci dispersés en pelotons, „les repoussèrent jusque dans la vallée: beau- „coup de ces braves trouvèrent encore la mort „dans ces diverses rencontres. Ici près d'un „monceau de cadavres mutilés, on a distingué „les accents du Suisse expirant, élevant au

„Ciel ses actions de grâces de mourir pour sa „patrie, tandis qu'à ses côtés se faisaient en- „tendre les sourds rugissements de Français, „luttant contre la mort par leurs imprécations „envers les despotes, dont l'insatiable brigan- „dage les dévoue ainsi que leurs satellites à „l'exécration de l'humanité.... N'y eût-il que „ce parallèle, cette sinistre journée doit comp- „ter au rang de nos trophées!....

„Le 11 fut consacré à la tristesse et au „repos.

„Le 12 les Français entrèrent dans Schwytz, „saisissant pour prétexte de cette infraction, „le secours donné par les 200 volontaires à „leurs frères d'Unterwalden; le désarmement „y fut soudain prescrit; et Uri resté dans une „stricte neutralité, reçut de même l'injonction „de délivrer ses armes et obéit. —

„Tel est le résumé de l'expédition, la plus „indigne peut-être, que les troupes de la „république française aient à se reprocher, „comme instruments d'un monstre du second „ordre, du Directoire helvétique, qui abreuvé „aujourd'hui du sang de ses concitoyens, figu- „rera désormais sur l'infernale scène des révo- „lutions, comme auteur et complice du plus „atroce des crimes. — Hommes féroces et „lâches, répondez, en vertu de quelle autorité

„portâtes-vous de sacrilèges mains dans le „sanctuaire vénéré de la liberté de nos pères? „Quel pouvoir suffirait à vous disculper, d'être „allés déchirer dans ses entrailles, ce qui res- „pirait encore de la gloire de nos aïeux? — „Vous, la plupart nés dans l'obscurité et en „partie salariés par les cours, tous jetés en „factieux, dans le cloaque où fermente la lie „d'une nation dont la félicité depuis qu'elle „est devenue votre proie, semble à jamais „anéantie. — C'est en vain que par des rap- „ports mensongers, vous pensez échapper au „ressentiment et au mépris; en vain vous „voudriez vous soustraire au châtiment qui „vous attend. — L'ombre de Tell, de ce Tell „dont vous insultez les mânes en feignant „d'honorer ses vertus, invoque par nos cœurs „le courroux du ciel sur vos têtes, pour „l'odieux parricide que vous osâtes commettre, „en portant le fer dans le tronc de l'antique „union fondée sous ses auspices.... Déjà ses „florissants rameaux brisés, leur sève tarie, „leurs racines desséchées par vos complots, „secondés des efforts de ces soldats autrefois „jaloux de gloire, maintenant entachés par „vous que la honte ne peut atteindre, qui vous „targuez de la protection des cinq régicides, „aux pieds desquels vous rampez; croyez-vous

„que toutes les invocations que nos bouches „profèrent, puissent rester sans effet? — Non: „sachez que le jour s'approche où vous aurez „ce terrible compte à rendre, d'avoir souillé „la terre natale de meurtres et de ravages, „d'avoir détruit le repos des familles, répandu „partout le deuil, l'amertume, la douleur et la „misère... où le vieillard vous redemandera „ses fils égorgés, où la mère réclamera son „enfant, où l'enfant voudra retrouver les cen- „dres de sa mère, et où des êtres que vous „croyez détruits, reparaîtront pour vous accu- „ser et vous confondre..... Et vous, Suisses „consternés des calamités qui planent sur notre „bien aimée patrie; pleurez, oui pleurez la „perte de ce qu'elle était, mais loin de vous „l'abandon du désespoir.... Si des traîtres ont „pu nous arracher de douces jouissances, il „est un bien au-dessus de leur atteinte; c'est „à la garde de nos consciences qu'il est seul „confié.... Là dans les plus secrets replis de „nos âmes, nous trouvons tous ce sentiment „consolateur qui promet un Dieu protecteur „de la vertu et vengeur de l'iniquité. — Con- „sidérez cette rotation de sinistres événements „qui se succèdent autour de nous: croyez, „que si la main qui les dirige à permis tant „de victimes et que l'injustice ait triomphé,

„le moment de l'expiation viendra, où le „sang encore fumant de nos valeureux frères „d'Unterwalden, ranimant la cendre pres- „qu'éteinte de ceux qui comme eux eurent „la douce consolation d'expirer pour une aussi „sainte cause, obtiendra vengeance; vengeance „de toutes les nations, vengeance de la nôtre „toute entière, qui aujourd'hui opprimée, a „peut-être dû l'être pour se relever bientôt, „plus digne des héros qui la fondèrent, mais „surtout PLUS UNIE! —

„Ah! si elle l'eût été, nous ne gémirions „pas maintenant sur le sort d'Unterwalden: „Nous seuls:.... Oui nous seuls, attaquant „d'un commun accord, l'hydre qui nous divisa „pour nous dévorer, nous l'eussions terrassée, „nous en eussions délivré même la terre qui „l'enfanta!... Voyez ces 1200 Unterwaldois et „leurs 200 frères de Schwytz, résister pendant „5 jours à 12,000 de ces soi-disant conqué- „rants invincibles, et tout en laissant échapper „la victoire, en exterminer un grand nombre „avant de se retirer à l'abri des rochers, où „sans doute ils nous attendent....

„Suisses qui regrettez de survivre à tant „d'outrages, voilà où nos cœurs doivent les „suivre, doivent les chercher, doivent essayer „de leur faire parvenir le serment dont nous

„élevons tous la pensée vers le Créateur: de „saisir le premier instant propice, pour nous „précipiter sur nos tyrans, briser les fers „de la patrie et tomber s'il le faut pour la „relever!....“

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME PREMIER.

Page.

AVANT-PROPOS v
PRÉFACE ix

CHAPITRE PREMIER. 1

10 Février 1763 — Septembre 1790.

Introduction. Départ pour Colmar. Notice sur M. de Pfeffel. Retour dans ma famille. J'entre au service de France. Retour en Suisse. Je me marie. Notice sur la formation militaire du canton de Berne. Tentative d'insurrection à Ormond-Dessus. Aperçu de la situation politique de la Suisse à cette époque. Commencement d'agitation au pays de Vaud.

CHAPITRE II. 41

Septembre 1790 — Octobre 1791.

Insurrection du Bas-Valais, ses conséquences. Envoi d'une commission d'État de Berne au pays de Vaud, sa fâcheuse influence. Réintégration de ma famille dans le patriciat. Agitation dans le canton. Troubles au pays de Vaud. Mesures de répression.

CHAPITRE III. 79

Octobre 1791 — Janvier 1793.

Catastrophe du régiment d'Ernst à Aix. Exaspération générale après le massacre des gardes-suisses à Paris. Invasion de la Savoie par les Français. Berne soutient Genève. Ma mission auprès du général Montesquiou.

Page.

Son armée. Le général d'Ornac. Évacuation de Genève. Licenciement de nos troupes. Détails personnels. Mission secrète. Révolution de Genève. Mort de ma femme.

CHAPITRE IV. 125

Janvier 1793 — Janvier 1798.

Séjour à Berne. Réflexions sur les modifications qu'exigerait sa constitution. La république française est reconnue par le gouvernement de Berne. Détails personnels. Mon second mariage. Notre horizon politique se rembrunit.

CHAPITRE V. 149

Janvier 1798.

Précis historique des événements relatifs à la révolution de la Suisse y compris celle du pays de Vaud.

CHAPITRE VI. 185

Février 1798.

Premiers résultats de la révolution du pays de Vaud. Détails personnels. Affaires générales de la Suisse. Notice sur la Légion fidèle.

CHAPITRE VII. 213

27 Février — 4 Mars 1798.

Préparatifs de l'attaque qui devait avoir lieu contre les Français. Contr'ordre. Prise de Fribourg et de Soleure. Retraite sur Berne. Insubordination des troupes et massacre de plusieurs officiers supérieurs.

CHAPITRE VIII. 237

4 — 5 Mars 1798.

Considérations sur Berne à la veille de sa chute. L'avoyer de Steiguer. Combats de Neueneck

Page.

et de Güminen. Combat du Grauholz et capitulation de Berne. Traits isolés de courage. Mort du général d'Erlach. Défection de l'Oberland.

CHAPITRE IX. 259

5 Mars — 20 Avril 1798.

Situation de la Légion fidèle à Aarberg. Combat de St. Nicolas. Sa retraite. Rejet du licenciement par la troupe. Capitulation qu'elle obtient. Conséquences de la chute de Berne pour la Suisse entière. Réunion de Genève à la France. Les Suisses proscrits.

CHAPITRE X. 295

Décembre 1797 — 20 Mars 1798.

Détails personnels omis dans le narré des derniers événements. Composition et formation de ma Légion. Paroles mémorables de l'avoyer de Steiguer. Arrivée de ma femme. Kalnach. La légion part pour le Vully. Détails de service et anecdotes jusqu'au licenciement. Arrivée et séjour à Neuchâtel. Son hospitalité. Menace d'arrestation. Préparatifs de départ.

CHAPITRE XI. 335

20 Mars — Avril 1798.

Route de Neuchâtel à Constance. Genre de vie. Baron de Castelnau. Agence royale de France à Ueberlingen. De Blanc, commandant à Constance. Talbot, commissaire britannique. Extraits de mémoires remis à l'un et à l'autre sur la Suisse.

CHAPITRE XII. 359

Avril — Juin 1798.

Perspectives diverses d'emplacements pour moi. M. de Prescy. L'avoyer de Steiguer m'appelle

Page.

à Munich. Conférences à Lindau, Brégenz et Wurzach. Mon séjour à Munich. Arrivée à Vienne avec l'avoyer.

CHAPITRE XIII. 377

Juin 1798.

Accueil fait à l'avoyer de Steiguer à Vienne. Le général Hotzé. Le baron de Thugut. Conférences et extraits de mémoires sur la Suisse. Leur résultat. On me charge du travail pour la Suisse.

CHAPITRE XIV. 403

Juin — Juillet 1798.

Vienne et les Viennois. Dornbach. Maréchal Lascy. La Favorite. Schœnbrunn. Madame Royale. Départ de Vienne. Arrivée à Lindau. Établissement à Wangen. Définition du travail. Hotzé. Le prince-abbé de St. Gall. Salis-Marchlins. Le comte de Courten. Gugger de Dornach. Burkhardt du Kirschgarten.

CHAPITRE XV. 435

Juillet — Août 1798.

Aperçu des événements survenus en Suisse dès le mois d'Avril. Soumission des cantons populaires. Début du travail. Réflexions à ce sujet. Le général Auffenberg. Traité d'alliance entre la France et le Directoire.

CHAPITRE XVI. 457

Septembre 1798.

Troubles qui résultent du traité avec la France. Extrait de ma brochure intitulée: Hommage d'un Suisse aux braves d'Unterwalden.

Date Due

All library items are subject to recall at any time.

JUL 0 8 2019		

Brigham Young University